

AVANCEUR.
TOUJOURS.



Avancer. Toujours. C'est ce que nous voulons tous.

Mais il faut une véritable convergence d'efforts pour concrétiser de grands projets – pour trouver le ressort qui déclenche l'action et inspire le changement.

L'idée, c'est d'ajouter plutôt que de soustraire.

D'accroître la valeur de ce que nous faisons en créant de la valeur pour les autres.

Et de chercher à nous dépasser pour aider les autres à aller plus loin.



Revue des activités

- 2 BMO en bref
- 4 Nos priorités stratégiques
- 6 Message du président du conseil
- 7 Message du chef de la direction
- 11 Équipe de la haute direction
- 12 Avancer. Toujours.
- 20 Gouvernance
- 22 Conseil d'administration

Rétrospective financière

- 23 Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière
- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 104 Données complémentaires
- 122 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 123 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts comptables inscrit
- 124 Rapport du cabinet indépendant d'experts comptables inscrit
- 125 États financiers consolidés
- 130 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et structure générale

- 189 Principales filiales
- 190 Glossaire de termes financiers
- 192 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
- Information à l'intention des actionnaires

Nos priorités stratégiques en action

Résultats de 2013

Bénéfice net

4,2 milliards de dollars

Bénéfice net ajusté 4,3 milliards

Le bénéfice net comptable a augmenté de 1 %. Le bénéfice net ajusté s'est accru de 0,2 milliard ou de 5 %. BMO a produit des revenus, un bénéfice net et un bénéfice par action records. [P. 35](#)

Revenus

16,3 milliards de dollars

Revenus ajustés 15,6 milliards

Les revenus comptables se sont accrus de 1 %. Les revenus ajustés ont augmenté de 0,5 milliard ou de 3 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des revenus de la Gestion de patrimoine, de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada. [P. 38](#)

Rendement des capitaux propres (RCP)

14,9 %

RCP ajusté 15,0 %

En 2012, le RCP comptable était de 15,9 % et le RCP ajusté de 15,5 %. Il s'est produit une hausse du bénéfice comptable et du bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ainsi qu'une augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. [P. 36](#)

Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III

9,9 %

Assise financière solide – Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III, à 9,9 %, est solide et au-dessus des exigences réglementaires. [P. 61](#)

Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | Résultats comptables | | Résultats ajustés ¹ | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------|--------------------------------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Revenus (p. 38) | 16 263 | 16 130 | 15 572 | 15 067 |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances (p. 42) | 589 | 765 | 359 | 471 |
| Charges autres que d'intérêts (p. 43) | 10 297 | 10 238 | 9 826 | 9 513 |
| Bénéfice net (p. 35) | 4 248 | 4 189 | 4 276 | 4 092 |
| Bénéfice dilué par action (\$) (p. 35) | 6,26 | 6,15 | 6,30 | 6,00 |
| Rendement des capitaux propres (p. 36) | 14,9 % | 15,9 % | 15,0 % | 15,5 % |
| Levier d'exploitation (p. 43) | 0,2 % | (1,4) % | 0,1 % | (2,8) % |
| Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III ² (p. 61) | 9,9 % | 8,7 % | 9,9 % | 8,7 % |
| Bénéfice net par groupe³ | | | | |
| PE Canada (p. 47) | 1 854 | 1 775 | 1 864 | 1 785 |
| PE États-Unis (p. 50) | 596 | 580 | 646 | 644 |
| Gestion de patrimoine (p. 53) | 834 | 524 | 861 | 545 |
| BMO Marchés des capitaux (p. 56) | 1 094 | 1 021 | 1 096 | 1 022 |
| Services d'entreprise ⁴ (p. 59) | (130) | 289 | (191) | 96 |
| Bénéfice net (p. 35) | 4 248 | 4 189 | 4 276 | 4 092 |

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures conformes aux PCGR et de mesures ajustées, et considère que ces deux méthodes sont utiles pour évaluer le rendement sous-jacent des activités. Le fait de présenter les résultats selon les deux méthodes permet aux lecteurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue les résultats.

² Depuis 2013, les exigences en matière de capital réglementaire pour BMO sont déterminées en fonction de Bâle III. En 2012, les ratios de capital selon Bâle III de BMO étaient établis sur une base pro forma.

³ Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir les pages 44 et 45.

⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

La Banque de Montréal a adopté la marque unifiée « BMO Groupe financier » qui lie entre elles toutes les sociétés membres de l'organisation. Les renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales sont fournis à la page 189, qui est intégrée aux présentes par renvoi. Ces filiales sont constituées sous le régime des lois de l'État, de la province ou du pays où est situé leur siège social ou leur bureau principal, sauf BMO Harris Financial Advisors, Inc., BMO (US) Lending, LLC, BMO Global Capital Solutions, Inc., BMO Capital Markets Corp., BMO Harris Financing, Inc., BMO Financial Corp., BMO Asset Management Corp., psp Holdings, LLC et BMO Capital Markets GKST Inc., chacune d'entre elles étant constituée sous le régime des lois du Delaware.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 537 milliards de dollars et d'un effectif d'environ 45 500 employés, BMO offre à plus de 12 millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons notre clientèle par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.



Notre présence stratégique

La présence stratégique de BMO est ancrée au cœur même de l'économie continentale et repose sur ses activités. Nos trois groupes d'exploitation servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, de gouvernements et de grandes entreprises à l'échelle du Canada et dans six États du Midwest américain – Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas – de même que dans d'autres emplacements choisis aux États-Unis.

Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans certains marchés mondiaux ciblés, notamment l'Europe et l'Asie, ce qui nous permet d'offrir à nos clients nord-américains un accès aux économies et aux marchés du monde entier, et à nos clients des autres pays un accès à l'Amérique du Nord.

Nos priorités stratégiques

- 1 Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.
- 2 Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.
- 3 Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.
- 4 Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.
- 5 S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

Se fixer des attentes élevées

Le Conseil d'administration est satisfait des résultats de BMO et concentre son attention sur la prochaine année.

J. Robert S. Prichard
Président du conseil



Votre Banque a réalisé une bonne performance au cours du dernier exercice. Tous ceux qui ont le privilège de siéger au Conseil d'administration sont satisfaits des résultats obtenus et croient que l'année qui commence s'annonce tout aussi prometteuse.

BMO a dégagé des revenus, un bénéfice net et un bénéfice par action records en 2013. Un remboursement de capital intéressant a été fait aux actionnaires ordinaires – plus de 60 % du bénéfice – au moyen des dividendes versés et des actions rachetées par suite de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Et le rendement total de nos capitaux propres sur un an – composé de l'appréciation du cours de l'action et des dividendes – a été le meilleur des banques canadiennes.

La performance de la Banque est le fruit du dévouement et de la mobilisation d'employés talentueux et motivés, dirigés par une solide équipe de gestionnaires expérimentés. À ce chapitre, je me dois de souligner le leadership et l'engagement de notre chef de la direction, Bill Downe. Sa conviction que le succès de BMO est directement lié au succès des clients continue à guider notre stratégie et est de plus en plus ancrée au cœur de la culture de la Banque.

Nous sommes également ravis d'accueillir Frank Techar à son nouveau poste de chef de l'exploitation. Frank assume la responsabilité de l'ensemble des services aux particuliers, des services aux entreprises et des activités de gestion de patrimoine de BMO, ainsi que des circuits de distribution de la Banque au Canada et aux États-Unis. Il est essentiel, pour assurer notre succès futur, d'accroître nos capacités opérationnelles intergroupes dans un secteur qui évolue à un rythme accéléré et où les exigences réglementaires sont de plus en plus élevées. La nomination de Frank renforce notre aptitude à développer, à un rythme approprié, des capacités intergroupes inégalées dans le secteur bancaire qui contribueront à améliorer l'expérience

client. Frank a à son crédit des réussites exceptionnelles et il possède une grande connaissance de nos activités et de leurs possibilités de développement. Ensemble, Bill et Frank formeront une équipe formidable qui mènera la Banque de l'avant.

Nous collaborerons étroitement avec Bill et avec l'équipe de direction dans le cadre de notre engagement à redéfinir et à faire progresser l'organisation, à travailler plus efficacement pour les clients et à mettre à profit l'ampleur de nos activités au Canada, aux États-Unis et dans les autres marchés où nous sommes présents à l'échelle internationale. Au cours de la prochaine année, nous mettrons l'accent sur la mise en œuvre de notre stratégie et sur la performance, tout en mettant à profit la solidité de nos secteurs d'activité et de nos plateformes pour produire encore une fois des résultats supérieurs.

Les membres du Conseil sont vos représentants et à ce titre, nous continuerons de renforcer les capacités du Conseil et d'améliorer son mode de fonctionnement, et nous conjuguerons nos efforts à ceux de la direction pour accroître la diversité de l'organisation à tous les échelons. Le Conseil accomplit de l'excellent travail et je remercie mes collègues administrateurs pour leurs nombreuses et importantes contributions à nos progrès.

Je vous remercie de votre fidélité à notre organisation au cours du dernier exercice. J'espère que vous continuerez à nous accorder votre confiance en cette nouvelle année de réalisations.

J. Robert S. Prichard

Oser aller de l'avant

Le contexte actuel fait naître de nouvelles attentes, toujours plus grandes, et redéfinit la notion de changement graduel. Dans le secteur bancaire, l'impact sera sans doute considérable, voire même perturbateur. Mais pour ceux qui seront prêts à en tirer pleinement parti, le changement pourrait s'avérer très avantageux.

William A. Downe
Chef de la direction, BMO Groupe financier

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, BMO Groupe financier a produit un bénéfice net record de 4,2 milliards de dollars et a accru ses résultats non distribués de près de 1,7 milliard. Nous avons versé des dividendes de 1,9 milliard de dollars sur nos actions ordinaires et racheté des actions ordinaires d'une valeur de 675 millions, remettant ainsi plus de 60 % de notre bénéfice à nos actionnaires. Et nous avons affecté 1,7 milliard de dollars aux impôts et taxes.

Nous avons achevé les dernières étapes majeures de la conversion et de l'intégration de Marshall & Ilsley, dont nous avons fait l'acquisition en 2011, ce qui nous permet de réaliser des économies annualisées cumulatives de près de 400 millions de dollars. Et nous avons positionné la Banque en vue d'une croissance future dans ses quatre principaux segments de marché : les services bancaires aux particuliers, les services bancaires aux entreprises, les marchés des capitaux et la gestion de patrimoine.

Surtout, nous avons changé en profondeur la structure de direction de la Banque, afin de réduire le nombre de paliers de direction et d'augmenter la proportion des employés qui sont en contact direct avec la clientèle. Depuis le 1^{er} novembre 2013, la plupart des hauts dirigeants des Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada assument de nouvelles fonctions de manière à abolir les anciennes frontières à l'intérieur de l'organisation et à fidéliser davantage nos clients. Nos services aux particuliers, aux entreprises et de gestion de patrimoine de toute l'Amérique du Nord sont maintenant unifiés sous la direction du chef de l'exploitation, Frank Techar, qui supervise le resserrement de la discipline opérationnelle et veille à accélérer la réalisation des priorités clés de la Banque.

De façon plus générale, dans un monde où les médias numériques et le commerce électronique incitent toutes les entreprises à s'adapter, nous avons pris des mesures qui visent à accroître notre capacité à long terme de réagir à l'évolution des comportements des clients. Les façons dont les clients achètent et consomment

nos produits et nos services connaissent de profondes transformations. À BMO, c'est une chose que nous comprenons tous et nos investissements reflètent cette évolution.

Nos quatre groupes d'exploitation entreprennent l'exercice 2014 avec un indéniable dynamisme et une grande confiance dans la poursuite de notre solide performance. Nous sommes bien positionnés non seulement pour répondre aux attentes, mais aussi pour les prévoir et pour les dépasser – c'est pourquoi nous en avons fait le thème central de notre 196^e Rapport annuel, qui contient une revue détaillée de nos réalisations de l'année écoulée et des mesures déterminantes que nous avons prises pour mettre en œuvre la stratégie à long terme de BMO.

Le monde est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était il y a dix ans. Ce que les gens attendent d'une banque – et de toute entreprise – évolue rapidement. Comme les clients comptent de plus en plus sur les communications mobiles et sur un accès instantané à l'information, ils présument que l'on



Nous nous efforçons constamment d'aider nos clients à avoir confiance dans les décisions financières qu'ils prennent.



Bill Downe à la Réunion d'entreprise de BMO en mai 2013.

répondra sans délai à leurs besoins transactionnels. Et quand nous les aidons à se rapprocher de leurs objectifs financiers, ils veulent pouvoir confirmer régulièrement la valeur que nous ajoutons.

Afin de combler ces attentes, nous sommes plus exigeants envers nous-mêmes – et envers notre Banque.

Notre secteur connaît de grandes transformations

Il n'est pas exagéré de dire que les changements en cours sont très profonds.

Dans l'ensemble du secteur bancaire, les modèles de rentabilité changent, redéfinissant les facteurs de réussite. L'évolution simultanée du comportement des clients et des exigences réglementaires nécessite un vaste programme de changements, qui tient compte à la fois de la croissance des revenus et de la gestion des charges. Pour obtenir une solide performance financière consolidée, il faut savoir réunir capacité d'exécution exceptionnelle, sens de l'innovation et souplesse.

Pour nous tous, le rythme du changement est très rapide.

Nous sommes fiers d'offrir à nos clients des produits et des services de qualité qui contribuent à leur tranquillité d'esprit sur le plan financier par la maîtrise de leurs dépenses, la croissance de leur épargne, une utilisation prudente du crédit et des placements judicieux. Nous accordons aussi une grande importance à l'expérience client : dans tous les segments de clientèle, c'est notre capacité de réaction et l'attention que nous portons aux besoins des clients qui nous permettent de gagner leur confiance. Mais en cette période marquée par la rapidité des changements sociaux, technologiques et économiques, nous demeurons fortement concentrés sur les raisons qui incitent nos clients à continuer à nous demander de les conseiller et de les aider à assurer leur avenir financier.

Cela va bien au-delà de la commodité et des caractéristiques de nos produits. C'est pourquoi nos employés s'investissent autant dans leur travail.

Et nous sommes tous convaincus qu'il est possible de faire encore mieux.

Nous avons confiance dans notre capacité de prospérer en cette période de changements rapides, parce que, comme nous le faisons depuis longtemps, nous nous concentrons toujours plus sur les clients, tout en développant les compétences nécessaires pour les fidéliser davantage.

Les forces du changement

Dans ce contexte caractérisé par le changement, deux forces importantes détermineront nos efforts à l'avenir :

- *Le désir croissant des clients d'obtenir un service personnalisé et immédiat.* Dans quelque domaine que ce soit, toute prestation simplifiée ou parfaitement adaptée aux besoins du client influe sur toutes les autres attentes que ce dernier peut entretenir. Dans notre monde moderne, les attentes des clients à l'égard de leur banque changent chaque jour.
- *Un niveau sans précédent d'encadrement réglementaire.* Partout dans le monde, les gouvernements et les organismes de supervision établissent des obligations d'information rigoureuses par rapport à des normes qui évoluent sans cesse. Pour nous y conformer de manière indéfectible, nous devons analyser rigoureusement et en temps réel des données très complexes, tout en simplifiant le travail des employés de banque qui ont la responsabilité de les interpréter. Dans nos efforts pour maintenir cet équilibre, nous sommes depuis longtemps guidés par la conviction que ce qui compte plus que n'importe quelle règle, c'est ce qui a motivé son adoption. Une réglementation efficace permet d'assurer l'intégrité et de renforcer la confiance – des principes essentiels à notre succès en tant qu'organisation et qui sont enracinés dans nos valeurs depuis près de 200 ans.

À certains égards, ces forces semblent contradictoires. Mais nous sommes convaincus de pouvoir les concilier dans chacun de nos segments de marché, et de résoudre la tension qui existe naturellement entre l'objectif de simplifier la vie de nos clients et celui de maintenir la confiance dans un système financier qui a plutôt tendance à privilégier les situations complexes.

Intensifier nos efforts

Dans nos quatre principaux groupes d'exploitation, nous faisons face à des attentes de plus en plus grandes. Nous savons qu'en rendant nos processus plus efficaces et nos services plus accessibles, nous créons pour nos employés plus d'occasions d'avoir des entretiens fructueux avec nos clients au sujet de leurs objectifs financiers et de leur offrir la valeur exceptionnelle qui distingue notre Banque de nos concurrents.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises ont terminé l'exercice avec beaucoup de dynamisme, reflétant ainsi la position concurrentielle de BMO dans les marchés où nous sommes présents. Au Canada, où notre part du marché des prêts aux entreprises atteint presque 20 %, les soldes ont connu une bonne progression : 12 % pour ce qui est des dépôts et 11 % pour les prêts. Dans le marché des services aux particuliers, nous avons encore une fois fait figure de chef de file, en mettant l'accent sur les prêts hypothécaires à période d'amortissement plus courte et à taux fixe.

Aux États-Unis, les prêts aux entreprises de taille intermédiaire ont poursuivi leur progression tandis que les résultats des initiatives qui ciblent les petites entreprises se sont améliorés. Dans le marché des services de détail, nous pressons le pas vers la numérisation des tâches et des ventes, tout en augmentant les investissements dans la technologie qui favorise l'efficacité et la croissance.

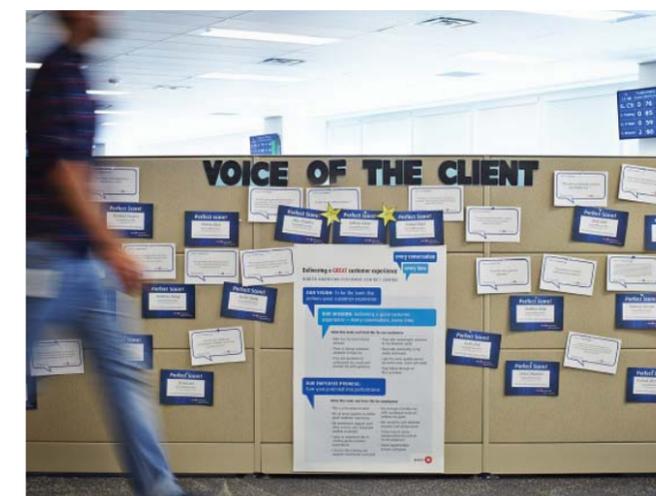
BMO Marchés des capitaux a continué à faire la preuve d'une vérité toute simple, à savoir qu'un portefeuille d'activités de qualité génère des rendements de qualité. Nous avons obtenu un rendement des capitaux propres de 18,9 %, nous avons été nommés meilleure banque d'investissement au Canada par la revue *Global Finance* et nos activités renforcées aux États-Unis ont connu une bonne croissance et amélioré leur levier d'exploitation.

La Gestion de patrimoine de BMO se distingue par une offre supérieure dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de services de banque privée, de gestion d'actifs, de courtage ou d'assurance. Le dynamisme du marché, la croissance créée par l'évolution démographique et des investissements judicieux favorisent tous le développement accéléré de nos activités de gestion de patrimoine.

Au cours de la dernière décennie, la Banque a maintenu un excellent taux de croissance composé de ses revenus et de son bénéfice net, soit 6 % et 9 %, respectivement. Grâce à des résultats comptables records pour l'exercice 2013 et au ratio

des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III le plus élevé de toutes les banques canadiennes, BMO se trouve en excellente position pour tirer parti des occasions qui se présenteront. Nous intensifions nos efforts pour réaliser les cinq priorités stratégiques de BMO (énoncées en page 4), en mettant tout particulièrement l'accent sur les objectifs suivants :

- *Étendre l'expérience numérique à l'ensemble des circuits de distribution.* Nous élaborons des stratégies qui visent à intégrer davantage les circuits numériques et physiques, et à étendre l'expérience des services mobiles et en ligne à notre réseau de succursales de services de détail et de guichets automatiques. Le nombre des ménages américains qui utilisent couramment les Services mobiles BMO a augmenté de 60 % en 2013.
- *Simplifier et automatiser, pour une plus grande efficacité.* En explorant de nouvelles façons de rationaliser les processus, de moderniser les plateformes et d'intégrer le contrôle des coûts, nous ajoutons aux gains que nous avons réalisés depuis deux ans en matière de productivité et d'efficacité.
- *Mettre à profit l'analyse des données pour mieux servir les clients.* En améliorant les capacités analytiques de la Banque, nous approfondissons notre compréhension de ce que nos clients recherchent, de la façon dont ils veulent faire affaire avec nous et, surtout, des raisons pour lesquelles ils ont besoin de notre aide. Cette compréhension approfondie nous aidera à attirer encore plus de nouveaux clients, à évaluer les risques, à adapter nos produits et nos services et à faire des ventes croisées.
- *Continuer à établir une marque forte et distinctive.* En présentant une identité et un message cohérents dans l'ensemble du territoire que nous couvrons, nous renforçons nos relations



Au Centre contact clientèle de Meadowvale, nous nous préoccuons de ce que pensent les clients.

d'affaires existantes et notre capacité d'en établir de nouvelles. Dans toute l'Amérique du Nord, des millions de clients potentiels découvrent ce que BMO représente – et en quoi nous nous distinguons des autres.

Nous approfondissons notre compréhension de ce que nos clients recherchent, de la façon dont ils veulent faire affaire avec nous et, surtout, des raisons pour lesquelles ils ont besoin de notre aide.

Face à un avenir qui nous réserve certainement des changements constructifs, nous reconnaissons que ce qui est incertain, c'est la façon dont les clients réagiront aux contradictions de la prochaine décennie. Les gens recherchent plus de transparence et une plus grande connectivité, mais leur désir de sécurité et de confidentialité crée une impulsion contraire. Ce que nous savons, cependant, c'est que si les particuliers et les entreprises font affaire avec nous, c'est parce qu'ils ont confiance en notre marque – en notre engagement à les aider à prendre des décisions financières judicieuses en s'appuyant sur une meilleure information et à avoir confiance dans les choix qu'ils font.

Le pouvoir des attentes

L'occasion qui s'offre à nous consiste à miser sur tout ce que BMO fait bien et à le faire encore mieux que jamais auparavant. En nous assurant de la qualité de ce que nous offrons, et en l'offrant de façon plus simple et accélérée, nous pouvons nous concentrer sur les raisons qui incitent les gens à faire de nous leur partenaire financier. Il s'agit là de la prochaine étape dans la concrétisation de la promesse de marque de BMO. Lorsque les clients constatent que nous leur facilitons la vie et que nous les aidons à avoir confiance dans leur avenir financier, nous établissons avec eux des relations plus fortes et mutuellement profitables – ce qui nous permet d'augmenter notre clientèle et d'élargir notre part de marché. Et à mesure que la valeur que nous offrons aux clients augmente, la valeur pour les actionnaires s'accroît aussi.

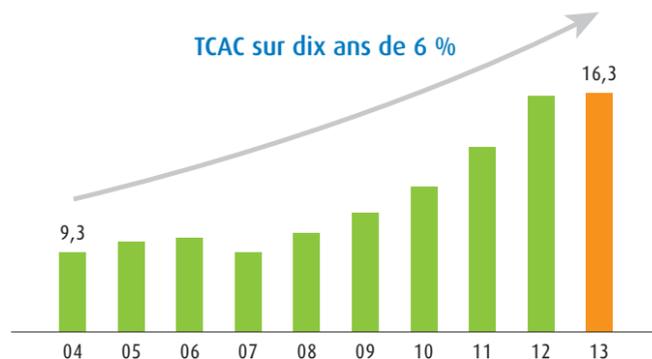
Le contexte actuel fait naître de nouvelles attentes, toujours plus grandes, et redéfinit la notion de changement graduel. Dans le secteur bancaire, l'impact sera sans doute considérable, voire même perturbateur. Mais pour ceux qui seront prêts à en tirer pleinement parti, le changement pourrait s'avérer très avantageux. En adhérant au changement, nous pouvons influencer son rythme et contribuer à l'orienter. Plutôt que d'attendre de voir dans quelle direction ira le marché, BMO prendra les devants en innovant, fort de la fidélité sans égale de sa clientèle et de la confiance qu'il inspire de longue date – une confiance que nous avons gagnée en répondant toujours aux attentes et en osant aller de l'avant.



William A. Downe
Chef de la direction, BMO Groupe financier

Accélération de la croissance des revenus (en milliards de dollars canadiens)

Les chiffres pour 2010 et les périodes antérieures ont été calculés selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur dix ans a été calculé selon les PCGR canadiens en 2003 et les IFRS en 2013.



Équipe de la haute direction

De gauche à droite :

Jean-Michel Arès
Chef, Technologie et opérations
BMO Groupe financier

Barbara Muir
Secrétaire générale
BMO Groupe financier

Thomas V. Milroy
Chef
BMO Marchés des capitaux

Frank Techar
Chef de l'exploitation
BMO Groupe financier

Richard Rudderham
Chef, Ressources humaines
BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg
Chef, Marketing et gestion stratégique
BMO Groupe financier

Mark F. Furlong
Chef, Services bancaires Particuliers
et entreprises aux États-Unis
et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A.

Thomas E. Flynn
Chef des finances
BMO Groupe financier

William Downe
Chef de la direction
BMO Groupe financier

Simon A. Fish
Conseiller général
BMO Groupe financier

Surjit Rajpal
Chef, Gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Gilles G. Ouellette
Chef
Gestion de patrimoine

Carol Neal
Auditrice en chef
BMO Groupe financier



La maison idéale.



Une entreprise florissante.



Un avenir confortable.

Les gens ont de grands projets.

Et ils veulent qu'on leur donne aujourd'hui les moyens de réaliser leurs objectifs de demain.

À commencer par la confiance dont ils ont besoin pour faire des choix importants.

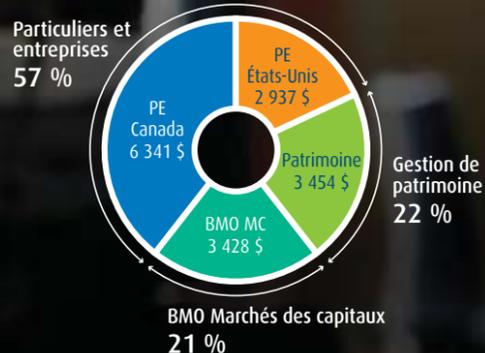
C'est ce que toutes nos parties prenantes attendent de nous.

Et c'est précisément ce que nous nous sommes engagés à faire.

Dylan Reibling, créateur explorant les médias interactifs et artiste résident à Christie Digital, a reçu des conseils avisés de représentants de BMO, par l'entremise de Communitech, organisme de Waterloo, Ontario, qui soutient les nouvelles entreprises du secteur de la haute technologie.

Répartition entre les groupes¹

Notre stratégie diversifiée nous a permis, cette année encore, d'atteindre d'excellents résultats.



(Chiffres du graphique en millions de dollars)

¹Les pourcentages établis excluent les résultats des Services d'entreprise.



1 Chef de file en gestion de patrimoine

En 2013, les services de banque privée de BMO au Canada et aux États-Unis ont tous deux décroché le premier rang dans les marchés qu'ils servent, selon le magazine *World Finance*. Au cours de la dernière année, nos sociétés de gestion de patrimoine ont reçu du secteur 20 prix, répartis également entre le Canada et les États-Unis.



Force confirmée de nos services aux entreprises

La hausse de 11 % sur un an des soldes des prêts aux entreprises en Amérique du Nord résulte de nos efforts soutenus pour répondre aux besoins des entreprises dans l'ensemble du territoire couvert. Les dépôts des entreprises ont augmenté de 12 % au Canada, où nous détenons la deuxième part en importance du marché des prêts aux entreprises de 5 millions de dollars et moins. Aux États-Unis, les prêts de base dans les secteurs commercial et industriel ont affiché une croissance pour un huitième trimestre d'affilée.



Services de banque privée et services bancaires aux particuliers

Pour répondre aux attentes des clients, il faut parfois abolir les frontières et travailler en partenariat. C'est ce qu'ont fait, avec succès, les équipes de services de banque privée et de services bancaires aux particuliers de BMO lorsqu'il y avait recoupement de leurs services. En étant plus attentifs et en répondant plus efficacement aux besoins de ces deux segments de clientèle, nous créons encore plus de valeur pour les actionnaires.



Il s'agit, à la base,
de respecter l'intelligence
des gens.

Proposer des plans fidèles à leur
manière de penser.

Chercher sans cesse des façons
de mieux faire les choses.

Les clients s'attendent à ce que
nous fassions preuve de la même
perspicacité qu'eux quand il s'agit
de décider ce qui compte vraiment.

En un mot,
que nous envisagions
les choses de
la même façon
afin d'avancer dans
la même direction,
ensemble.

Mike Bonner, vice-président régional, Services bancaires aux entreprises, et Shaun Muldoon, un copropriétaire de Muldoon's Own Authentic Coffee à Mississauga, Ontario, sont tous deux convaincus que le succès d'une entreprise repose sur l'établissement de relations solides avec la clientèle.



Des fonds qui se démarquent

Les ventes de Fonds d'investissement BMO au Canada ont progressé au rythme record de 38 % en 2013, un taux de croissance de beaucoup supérieur à celui du secteur. Notre excellente compréhension des objectifs de placement des clients explique également la solide position de BMO dans le secteur des fonds négociables en bourse (FNB). Créés en 2009, nos FNB occupent aujourd'hui la deuxième place au Canada, notre part de marché se situant à 20 %.



Clients satisfaits

Savoir ce que les clients pensent de nous est prioritaire. Cette année, BMO s'est classé au deuxième rang des cinq grandes banques de détail selon l'étude de 2013 sur la satisfaction de la clientèle des banques de détail canadiennes publiée par J.D. Power. Selon nous, cela indique que nous faisons du bon travail.



Prix BEST Award de l'ASTD

En 2013, BMO a été l'une des trois seules banques nord-américaines à recevoir un prix BEST Award de l'American Society for Training and Development (ASTD) pour son leadership mondial en matière d'apprentissage. Le prestigieux prix souligne notre engagement à développer le potentiel et à favoriser le perfectionnement d'employés de haut calibre qui sont à même d'établir des liens avec les clients et de les aider à prospérer.

Gérer nos activités de manière responsable.

Un énoncé qui va bien au-delà du simple fait de suivre les règles et d'éviter les faux pas.

Qui nous engage à produire quelque chose – un impact positif, une nouvelle avenue, un lien – qui n'existait pas avant.

Dans la nouvelle économie, la réputation constitue l'enjeu le plus important.

Et le seul moyen de la préserver est de bien faire les choses.

En tant que banque, nous avons la responsabilité de faire notre part.

De répondre aux besoins, aujourd'hui et dans l'avenir.

Et par-dessus tout, de créer de la valeur.

Donnell Hill, spécialiste – Service, Soutien clients, BMO à Naperville, Illinois, sait que la création de valeur passe par le traitement efficace des appels et des demandes en ligne des clients.

Dons à la collectivité 56 millions de dollars

(en millions de dollars canadiens)



1 Une réputation bien établie

Dans la plus récente enquête annuelle menée auprès des clients par la publication *American Banker* et l'organisme Reputation Institute, BMO Harris Bank a décroché le premier rang parmi 30 grandes banques américaines quant à la confiance à long terme et le cinquième rang pour ce qui est de la réputation générale. La confirmation de la confiance des clients constitue une mesure clé de notre succès en tant qu'organisation pratiquant une gestion responsable.

9,9 %

Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III de BMO est solide, atteignant 9,9 % à la fin de l'exercice – un taux supérieur aux exigences réglementaires. Le maintien de notre excellente position en matière de capital et notre approche prudente en matière de gestion des risques contribuent à la solidité financière de la Banque et nous confèrent la souplesse dont nous avons besoin pour poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie de croissance à long terme.

Prix national pour la gouvernance

En 2013, BMO a reçu un prix d'excellence en matière de gouvernance de la Canadian Society of Corporate Secretaries. Les normes de gouvernance que nous nous sommes fixées excèdent dans une très large mesure les exigences juridiques et réglementaires. En fait, nous déployons tous les efforts possibles pour dépasser les attentes de toutes les parties prenantes en ce qui a trait à la gestion des risques, à la performance financière et à la croissance durable.

Les attentes sont
tournées vers l'avenir.

Un avenir forcément issu du présent.

Du moment précis où
les idées naissent et où
les projets se forment.

Où demain devient aujourd'hui.
Où ce qui était *impensable*
devient *réalisable*.

Les gens veulent voir les occasions
qui se présentent et passer à l'action.

Et quand nous les aidons à progresser,
nous progressons aussi.

Pour avancer.
Toujours.

Christie Saunders, directrice – Comptes d'entreprise, BMO, travaille en collaboration avec Niall Fraser, président de la Grizzly Paw Brewing Company, au projet d'expansion du bistrot-brasserie et de la microbrasserie Grizzly Paw à Canmore, Alberta.

 Être au bon endroit,
au bon moment

Avec quelque 1 563 succursales, BMO se classe deuxième parmi les banques canadiennes pour l'importance de son réseau de services de détail au Canada et aux États-Unis. La concentration de nos activités au cœur du continent nord-américain nous permet de couvrir un marché représentant environ 75 millions de personnes, un PIB de plus de 3,8 billions de dollars et une économie diversifiée qui réunit tous les facteurs fondamentaux d'une croissance durable.

 Faire naître l'occasion

Dans les grappes de haute technologie et les centres d'innovation à l'échelle du territoire où BMO a établi une présence stratégique, nous aidons les entrepreneurs à lancer de nouvelles entreprises qui créent des emplois, favorisent l'essor de secteurs d'activité et génèrent une valeur durable. En 2013, BMO est devenu partenaire financier de l'organisme sans but lucratif C100 qui soutient les sociétés de technologie émergentes du Canada implantées dans la Silicon Valley par des activités de mentorat, de partenariat et d'investissement.

 RTCP de 28,8 % sur un an

En 2013, le rendement total des capitaux propres (RTCP) de BMO sur un an a été le plus élevé parmi ceux affichés par les banques de notre groupe de référence du Canada, témoignant de notre succès à offrir des rendements de haut niveau à nos actionnaires. Au cours des cinq derniers exercices, les actionnaires de BMO ont touché un RTCP annualisé moyen de 17,0 % sur leur placement en actions ordinaires de BMO. À ce titre, nous nous classons au deuxième rang dans notre groupe de référence du Canada.

 20 années d'apprentissage

L'année 2014 marque le vingtième anniversaire de L'Académie BMO qui offre une très grande variété de programmes sur des campus dans toute l'Amérique du Nord. L'Académie conçoit et dispense près de 300 cours en classe traditionnelle ou virtuelle et programmes de formation en ligne. La formation du personnel renforce notre avantage concurrentiel tout en contribuant à résorber la pénurie des compétences en Amérique du Nord.

Gouvernance

Une bonne gouvernance est importante pour nos actionnaires, nos clients, nos employés, nos collectivités – et pour nous tous. Nous nous efforçons d’appliquer des normes de gouvernance rigoureuses en suivant les meilleures pratiques du secteur et en satisfaisant ou en excédant les exigences réglementaires.

Notre Conseil supervise nos activités

Notre Conseil d’administration supervise la façon dont nous gérons nos activités et les affaires internes de la Banque; c’est pourquoi nous choisissons pour y siéger des personnes ayant une expertise pointue et offrant un éventail de perspectives. Le Conseil prend des décisions en fonction des stratégies de BMO, de nos valeurs fondamentales et de la meilleure information disponible. Ses décisions privilégient le rendement à long terme plutôt que les profits à court terme, et le Conseil a l’obligation de rendre compte à nos actionnaires.

Le Conseil est indépendant de la direction

Le président du conseil et les administrateurs, à l’exception du chef de la direction, exercent leurs activités indépendamment de la direction. À chaque réunion du Conseil, les administrateurs indépendants ont l’occasion de se rencontrer en l’absence des membres de la direction ou des administrateurs dirigeants.

Un Conseil diversifié, reflet de notre clientèle et de nos valeurs

C’est la diversité au sein de notre Conseil d’administration qui sert de trait d’union entre nous et nos clients, nos marchés et nos employés. Nous sommes d’avis que cette diversité nous permet de prendre de meilleures décisions. Notre politique en matière de diversité du Conseil d’administration a remporté un Prix 2013 de diversité en gouvernance décerné par le Conseil canadien pour la diversité administrative. Dans le cadre des Prix des conseillers juridiques du Canada, nous avons reçu le Prix de la responsabilité sociale 2013 visant à souligner le travail que nous avons accompli dans les domaines de la durabilité et de la diversité, au sein de la Banque et dans les collectivités.

Nous rémunérons nos administrateurs et dirigeants de manière à favoriser la prise de décisions judicieuses

Notre modèle de rémunération des administrateurs et dirigeants est conforme aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Nous avons adopté un modèle de rémunération lié au rendement qui prévoit des dispositions de récupération et qui décourage la prise de risques excessifs. Les administrateurs et dirigeants doivent détenir des actions de BMO pour que leurs intérêts soient alignés sur ceux des autres actionnaires. Nos politiques interdisent aux administrateurs et employés de protéger la valeur économique de leur participation sous forme d’actions, de titres ou d’instruments financiers de la Banque par des opérations de couverture.

Nous nous sommes engagés à exercer nos activités de façon éthique

Le document *Principes fondamentaux*, notre code de conduite et d’éthique, guide notre processus décisionnel à tous les échelons. Le Comité d’audit et de révision s’assure de la conformité au code et approuve toute exception, s’il y a lieu.

Chaque année, tous les administrateurs et employés doivent signer une attestation indiquant qu’ils ont lu et compris les *Principes fondamentaux* et qu’ils les ont respectés. De plus, tous les employés sont tenus de tester leur compréhension de ces règles au moyen de notre programme d’apprentissage en ligne.

Notre politique est :

- d’encourager nos employés à signaler toute préoccupation relative à la conduite éthique;
- de leur permettre de nous faire part de leurs préoccupations de façon anonyme par l’intermédiaire du Bureau de l’ombudsman ou en ligne, sans crainte de représailles;
- de faire enquête sur les plaintes et de prendre les mesures qui s’imposent, et de transmettre toute question non résolue au Conseil et au Comité d’audit et de révision, s’il y a lieu.

Le Conseil et la direction maintiennent le contact avec nos actionnaires

Nous entretenons la communication avec nos actionnaires de diverses façons, dont l’assemblée annuelle des actionnaires, le rapport annuel, la circulaire de la direction sollicitant des procurations, les rapports trimestriels, la notice annuelle, le rapport sur la durabilité, le rapport sociétal, les communiqués de presse et les conférences du secteur bancaire. Notre site Web donne accès à de l’information détaillée sur le Conseil et son mandat, sur ses comités et leur charte ainsi que sur nos administrateurs.



Conseil d'administration¹

Pour assurer la mise en œuvre harmonisée de nos plans avec nos objectifs stratégiques dans tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année. www.bmo.com/gouvernance



Robert M. Astley



Janice M. Babiak



Sophie Brochu



George A. Cope



William A. Downe



Christine A. Edwards



Ronald H. Farmer



Eric R. La Flèche



Bruce H. Mitchell



Philip S. Orsino



Martha C. Piper



J. Robert S. Prichard



Don M. Wilson III

Robert M. Astley
Ancien président et chef de la direction, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, et ancien président, Financière Sun Life du Canada
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président), Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2004

Janice M. Babiak
Administratrice
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Royal Mail plc, Walgreens Co.
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu
Présidente et chef de la direction, Gaz Métro
Conseil ou comité : Audit et révision
Autre conseil d'administration de société ouverte : BCE Inc.
Administratrice depuis : 2011

George A. Cope
Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.
Conseil ou comité : Ressources humaines
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Aliant
Administrateur depuis : 2006

William A. Downe
Chef de la direction, BMO Groupe financier
Conseil ou comité : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
Autre conseil d'administration de société ouverte : ManpowerGroup
Administrateur depuis : 2007

Membres honoraires du Conseil d'administration

Stephen E. Bachand, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis
Ralph M. Barford, Toronto, Ont.
Matthew W. Barrett, O.C., LL.D., Oakville, Ont.
David R. Beatty, O.B.E., Toronto, Ont.
Peter J.G. Bentley, O.C., LL.D., Vancouver, C.-B.
Robert Chevrier, F.C.A., Montréal, Qc
Tony Comper, C.M., LL.D., Toronto, Ont.
Pierre Côté, C.M., Québec, Qc
C. William Daniel, O.C., LL.D., Toronto, Ont.
Louis A. Desrochers, C.M., c.r., A.O.E., Edmonton, Alb.
A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S., Vancouver, C.-B.
John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S., Winnipeg, Man.
David A. Galloway, Toronto, Ont.
Richard M. Ivey, C.C., Q.C., Toronto, Ont.

Christine A. Edwards
Associée, Winston & Strawn
Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Administratrice depuis : 2010

Ronald H. Farmer
Directeur général, Mosaic Capital Partners
Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (président)
Autre conseil d'administration de société ouverte : Valeant Pharmaceuticals International Inc.
Administrateur depuis : 2003

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction, Metro Inc.
Conseil ou comité : Évaluation des risques
Autre conseil d'administration de société ouverte : Metro Inc.
Administrateur depuis : 2012

Bruce H. Mitchell
Président et chef de la direction, Permian Industries Limited
Conseils ou comités : Audit et révision, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Administrateur depuis : 1999

Philip S. Orsino, O.C., F.C.A.
Président et chef de la direction, Jeld-Wen Inc.
Conseils ou comités : Audit et révision (président), Gouvernance et mise en candidature
Administrateur depuis : 1999

Martha C. Piper, O.C., O.B.C.
Administratrice et ancienne présidente et vice-chancelière, Université de la Colombie-Britannique
Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature (présidente)
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Shoppers Drug Mart Corporation, TransAlta Corporation
Administratrice depuis : 2006

J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont.
Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torys LLP
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : George Weston Ltée, Onex Corporation
Administrateur depuis : 2000

Don M. Wilson III
Administrateur
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président)
Autre conseil d'administration de société ouverte : Ethan Allen Interiors Inc.
Administrateur depuis : 2008

¹ Au 31 octobre 2013.

Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière



Thomas E. Flynn
Chef des finances, BMO Groupe financier

En 2013, BMO a réalisé un bénéfice net record de 4,2 milliards de dollars, améliorant encore sa performance de 2012. Après ajustement, le bénéfice net grimpe à 4,3 milliards de dollars et le BPA, à 6,30 \$, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport au dernier exercice. Nous avons également annoncé deux hausses de notre dividende, racheté plus de 10 millions d'actions ordinaires et consolidé notre assise financière.

Ces bons résultats témoignent de l'efficacité de notre stratégie et se sont traduits par des rendements intéressants pour les actionnaires de BMO. À 29 %, le rendement total des capitaux propres sur un an a été le plus élevé au sein de notre groupe de référence du Canada. Sur les cinq derniers exercices, nos actionnaires ont obtenu un rendement total moyen des capitaux propres annualisé de 17 % sur leur placement en actions ordinaires. Nous avons obtenu ces rendements tout en assurant une gestion prudente des risques et en accroissant la solidité de notre bilan.

Les résultats de la Banque font l'objet d'une description détaillée dans le Rapport de gestion, où nous présentons également une analyse de notre performance et exposons notre situation financière avec clarté et intégrité. Notre engagement de longue date à fournir aux actionnaires de l'information pertinente et opportune sur nos résultats financiers nous a valu, deux fois au cours des trois dernières années, le Prix d'excellence du rapport d'entreprise dans le secteur des services financiers décerné par les Comptables professionnels agréés du Canada.

Cette année, nous avons enrichi les informations que nous présentons dans plusieurs domaines, en réponse aux recommandations du groupe de travail sur le renforcement des informations à fournir (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») du Conseil de la stabilité financière. Ces travaux s'inscrivent dans un projet de plus grande portée mis en œuvre par les participants du secteur et les organismes de réglementation, en vue de renforcer la résilience du secteur des services financiers à l'échelle mondiale. Nous soutenons cette initiative et espérons que ces renseignements supplémentaires vous seront utiles.

Pour ce qui est de l'avenir, nous possédons des atouts indéniables dans la conjoncture actuelle :

- La position importante que nous occupons dans le marché des services aux entreprises en Amérique du Nord nous distingue de la concurrence dans un contexte où l'essor des prêts aux entreprises devrait se poursuivre à un rythme supérieur au taux de croissance des prêts aux particuliers.
- Notre groupe phare, les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, amorce 2014 sur une bonne lancée.
- La Gestion de patrimoine a enregistré des résultats records pour l'exercice et ses perspectives de croissance demeurent favorables en Amérique du Nord et dans les marchés mondiaux ciblés.
- Nous nous attendons à ce que les investissements que nous avons effectués dans nos activités aux États-Unis et l'amélioration de l'économie américaine favorisent notre essor et notre levier d'exploitation.
- Nous travaillons à améliorer l'efficacité en mettant l'accent sur la simplification des processus et l'intégration de la technologie et des infrastructures opérationnelles à l'échelle de l'Amérique du Nord.
- BMO affiche la meilleure situation en matière de capital au sein de son groupe de référence du Canada, avec un ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, selon Bâle III, de 9,9 %, une hausse par rapport au ratio estimé pro forma de 8,7 % établi à la fin de 2012.

À l'aube de 2014, nous poursuivons nos efforts pour répondre aux besoins des clients actuels et recruter de nouveaux clients dans tous nos secteurs d'activité en concrétisant notre promesse de marque. Nous espérons que notre Rapport de gestion saura vous intéresser et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour rendre compte des progrès que nous aurons accomplis.

Thomas E. Flynn

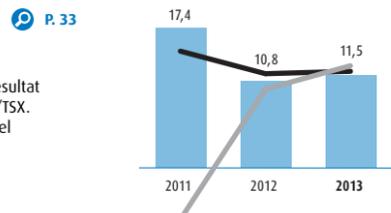
Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP)

- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen de 11,5 % pour les trois derniers exercices, soit un résultat supérieur à celui de 4,8 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.
- Le RTCP sur un an, qui s'est chiffré à 28,8 %, et le RTCP annuel moyen sur cinq ans, qui s'est chiffré à 17,0 %, ont tous deux surpassé les indices canadiens comparables.

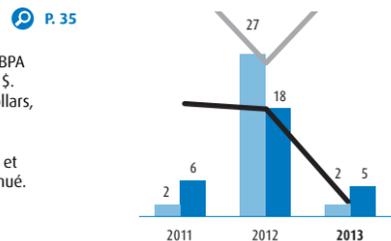
Le graphique montre le RTCP annuel moyen sur trois ans.



Croissance du bénéfice par action (BPA)

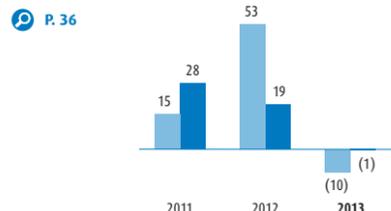
- Le bénéfice net ajusté s'est accru de 184 millions de dollars, ou de 5 %, et a atteint 4 276 millions en 2013, alors que le BPA ajusté s'est accru de 0,30 \$, ou de 5 %, pour s'établir à 6,30 \$.
- Le bénéfice net comptable a augmenté de 59 millions de dollars, pour s'établir à 4 248 millions, alors que le BPA comptable a augmenté de 0,11 \$, ou de 2 %, pour s'établir à 6,26 \$.
- Après ajustement, les revenus ont enregistré une croissance et les dotations à la provision pour pertes sur créance ont diminué.

Toutes les mesures liées au BPA sont présentées après dilution.



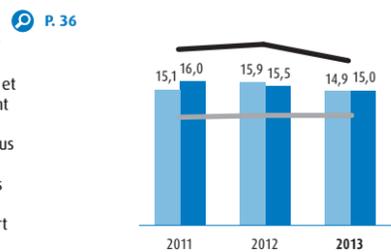
Croissance du profit économique net (PEN)

- Le PEN ajusté, qui est une mesure de la valeur économique ajoutée, s'est chiffré à 1 237 millions de dollars, en baisse de 9 millions, ou de 1 %, depuis 2012. Le PEN sur une base comptable a été de 1 298 millions, soit une diminution de 141 millions, ou de 10 %, par rapport à celui de 2012.
- Cette baisse reflète la hausse du bénéfice qui a été plus que contrebalancée par l'augmentation de la charge au titre du capital, du fait de la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.



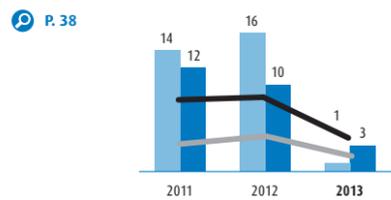
Rendement des capitaux propres (RCP)

- En 2013, le RCP ajusté s'est chiffré à 15,0 % alors que le RCP sur une base comptable s'est établi à 14,9 %, contre 15,5 % et 15,9 %, respectivement, en 2012. Le bénéfice comptable et le bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ont enregistré une croissance. Par ailleurs, les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires se sont accrues en raison principalement du capital généré à l'interne.
- Le RCP de BMO a été de 13 % ou plus sur 23 des 24 derniers exercices, faisant de BMO une des deux seules banques de son groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir offert un tel rendement.



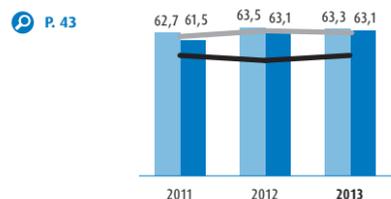
Croissance des revenus

- En 2013, les revenus ajustés se sont accrues de 505 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 15 572 millions. Les revenus comptables ont augmenté de 133 millions pour atteindre 16 263 millions. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des revenus de la Gestion de patrimoine, de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada.



Ratio d'efficacité (ratio des charges aux revenus)

- Le ratio d'efficacité ajusté a été de 63,1 %, demeurant inchangé par rapport à celui de 2012. Le ratio d'efficacité comptable s'est amélioré de 20 points de base, pour atteindre 63,3 %, la croissance des revenus ayant été supérieure à la hausse des charges.



Note 1. Le PEN et les résultats ajustés indiqués dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section qui traite de telles mesures, à la page 34.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO et des membres de notre groupe de référence du Canada sont présentés conformément aux IFRS. Les états financiers consolidés des périodes de comparaison de l'exercice 2011 ont été retraités. Les taux de croissance pour 2011 ont été établis selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011 et ils pourraient ne pas être significatifs. Les données des membres du groupe de référence des États-Unis continuent d'être présentées conformément aux PCGR américains.

En 2013, nous avons modifié la méthode que nous utilisons pour calculer les moyennes des groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord pour adopter une méthode fondée sur une moyenne simple plutôt que sur une moyenne pondérée, et nous avons retraité les résultats des exercices antérieurs.



Résultats de nos groupes de référence

RTCP (%)

- Le RTCP annuel moyen du groupe de référence du Canada a été de 12,0 % sur trois ans. Le RTCP sur un an a été de 22,4 % et le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 15,6 %.
- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établi à 12,7 %, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne enregistrée par le groupe de référence du Canada. Le RTCP sur un an de 2013 a été de 21,3 % alors que le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 6,1 %.

Croissance du BPA (%)

- Le BPA moyen du groupe de référence du Canada a augmenté de 3 % puisque toutes les banques de ce groupe, à l'exception de deux, ont enregistré une hausse de leur BPA.
- Le BPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a progressé de 69 %, la croissance ayant grandement varié d'une banque américaine de référence à l'autre.

Les données du groupe de référence de l'Amérique du Nord ne sont pas à l'échelle.

Croissance du PEN (%)

Les données sur le PEN ne sont pas disponibles pour toutes les banques du groupe de référence.

RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada s'est établi à 18,3 %, soit en deçà du rendement moyen de 20,1 % enregistré en 2012, le RCP de toutes les banques de ce groupe, sauf une, ayant reculé.
- Le RCP moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 12,2 %, soit un résultat inchangé comparativement à celui de 2012.

Croissance des revenus (%)

- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence du Canada s'est établie à 4 %, ce qui représente moins de la moitié que la croissance moyenne de 9 % affichée en 2012.
- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est chiffrée à 2 %, soit un recul comparativement à celle de 4 % en 2012, trois banques américaines de ce groupe ayant déclaré des revenus moins élevés.

Ratio d'efficacité (%)

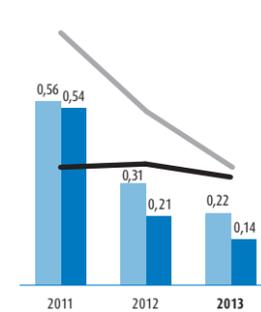
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence du Canada a été de 59,1 %, soit une hausse comparativement à 58,3 % en 2012, l'augmentation des charges ayant plus que contrebalancé la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 62,7 %, résultat légèrement plus enviable que celui de 63,0 % obtenu en 2012 et inférieur à celui du groupe de référence du Canada.

Nos résultats (note 1)

Pertes sur créance

- La dotation à la provision pour pertes sur créances (DPPC) ajustée a reculé, passant de 471 millions en 2012 à 359 millions de dollars. La DPPC comptable a diminué, passant de 765 millions à 589 millions de dollars. Le recul de la DPPC ajustée reflète la réduction des dotations à la provision pour pertes sur créances de tous les groupes d'exploitation, en partie contrebalancée par la baisse des recouvrements réalisés pour le portefeuille de prêts douteux acquis.
- La DPPC ajustée, exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, s'est améliorée, passant de 21 points de base à l'exercice précédent à 14 points de base, et la DPPC comptable, exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, s'est aussi améliorée, passant de 31 points de base à 22 points de base. Cette tendance positive qu'affichent les ratios reflète la réduction des dotations à la provision enregistrée tant pour le portefeuille de crédit à la consommation que pour celui des prêts aux entreprises ainsi que pour tous les groupes d'exploitation, comparativement à 2012.

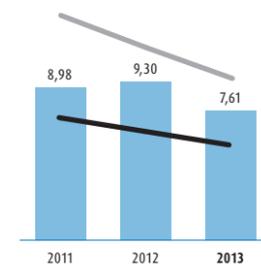
P. 42, 77, 84



Prêts douteux

- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD), exclusion faite des prêts douteux acquis, a diminué pour s'établir à 2 544 millions de dollars, contre 2 976 millions en 2012, et a représenté 7,61 % du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances, comparativement à 9,30 % il y a un an.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux, qui influent fortement sur les dotations à la provision pour pertes sur créances, se sont chiffrés à 2 449 millions de dollars, soit une baisse comparativement à 3 101 millions en 2012, en raison principalement de la diminution de 535 millions des nouveaux prêts et acceptations douteux au sein du portefeuille de prêts productifs acquis.

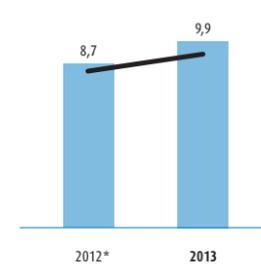
P. 84



Suffisance du capital

- Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III de BMO dépasse les exigences réglementaires.
- Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III s'est établi à 9,9 %, en hausse par rapport à 8,7 % sur une base pro forma en 2012, en raison principalement de l'augmentation des capitaux propres ordinaires.

P. 61



*Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III de 2012 constitue une estimation pro forma.

Cotes de crédit

- Les cotes de crédit attribuées à la dette à long terme de BMO, telle qu'elle a été évaluée par les quatre principales agences de notation, sont indiquées ci-dessous, et dans les quatre cas, ce sont celles d'émissions de premier ordre et de grande qualité. Le 28 janvier 2013, Moody's a abaissé d'un cran la cote de la dette à long terme de premier rang de six banques canadiennes, y compris BMO, et a retiré son soutien systémique à tous les instruments d'emprunt subordonnés des banques canadiennes auxquels elle attribue une cote. Moody's a confirmé la cote de la dette à court terme de BMO.

P. 94

Cotes de crédit

- La cote de crédit médiane attribuée par Moody's au groupe de référence du Canada a fléchi en 2013 comparativement à 2012, Moody's ayant abaissé d'un cran la cote de la dette à long terme de premier rang de quatre banques de notre groupe de référence.
- La cote de crédit médiane attribuée par S&P au groupe de référence du Canada a également baissé en 2013, S&P ayant abaissé d'un cran la cote de la dette à long terme d'une des banques de notre groupe de référence du Canada.
- Les deux autres agences de notation n'ont pas modifié les cotes de crédit qu'elles attribuent au groupe de référence du Canada.
- La cote de crédit médiane attribuée par Moody's au groupe de référence de l'Amérique du Nord a baissé en 2013 comparativement à 2012, Moody's ayant abaissé d'un cran la cote attribuée à deux banques américaines de ce groupe et ayant relevé de deux crans la cote attribuée à une banque américaine du même groupe. Les cotes de crédit médianes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont demeurées légèrement inférieures, dans le cas de deux d'entre elles, aux cotes de crédit médianes du groupe de référence du Canada.

| | BMO Groupe financier | | | Médiane du groupe de référence du Canada* | | | Médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord* | | | |
|---------|----------------------|------|------|-------------------------------------------|------|------|-------------------------------------------------------|------|------|-----|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 | |
| DBRS | AA | AA | AA | DBRS | AA | AA | DBRS | AAL | AAL | AAL |
| Fitch | AA- | AA- | AA- | Fitch | AA- | AA- | Fitch | AA- | AA- | AA- |
| Moody's | Aa2 | Aa2 | Aa3 | Moody's | Aa1 | Aa2 | Moody's | Aa3 | Aa3 | A1 |
| S&P | A+ | A+ | A+ | S&P | AA- | AA- | S&P | A+ | A+ | A+ |

*Les données pour tous les exercices reflètent la composition du groupe de référence de l'exercice le plus récent.

Les moyennes du groupe de référence du Canada excluent BMO et elles sont fondées sur les résultats des cinq autres plus grandes banques du Canada : Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, RBC Groupe Financier, Banque Scotia et Groupe Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont fondées sur les résultats de 12 des plus grandes banques de l'Amérique du Nord. Ce groupe comprend les banques du groupe de référence du Canada, à l'exception de la Banque Nationale du Canada, ainsi que BB&T Corporation, Bank of New York Mellon, Fifth Third Bancorp, Key Corp., The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp.

Les résultats des banques canadiennes sont présentés au 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont présentés au 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.



Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 122, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Le commentaire a été établi en date du 3 décembre 2013. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens qui s'appliquaient alors. Pour cette raison, certains taux de croissance et le taux de croissance annuel composé (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les données retraitées comprennent les montants découlant des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 44 et 45.

Table des matières

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>27 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »</p> <p>28 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités.</p> <p>29 La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p>30 La section Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs énumère certains facteurs qui visent l'ensemble du secteur ou qui sont propres à l'organisation et dont les investisseurs doivent tenir compte dans l'évaluation des perspectives de bénéfice net de BMO.</p> <p>32 La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2013 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2014.</p> <p>33 La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. On y trouve également des explications sur les mesures non conformes aux PCGR, un rapprochement aux mesures conformes aux PCGR correspondantes pour l'exercice, et un sommaire des éléments d'ajustement qui sont exclus des résultats pour faciliter la revue des mesures clés et des résultats ajustés.</p> <p>33 Rendement total des capitaux propres</p> <p>34 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>35 Croissance du bénéfice par action</p> <p>36 Croissance du profit économique net</p> <p>36 Rendement des capitaux propres</p> <p>37 L'Analyse des résultats financiers de 2013 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des acquisitions d'entreprises et les variations des taux de change.</p> <p>L'Analyse des résultats des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2013 et des éléments sur lesquels ils vont mettre l'accent en 2014, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.</p> <p>44 Sommaire</p> <p>46 Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p>47 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada</p> <p>50 Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis</p> <p>53 Gestion de patrimoine</p> <p>56 BMO Marchés des capitaux</p> <p>59 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p> | <p>L'Analyse de la situation financière traite des éléments de l'actif et du passif, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle présente les changements proposés à la réglementation et l'incidence prévue de ces modifications sur la gestion du capital et des liquidités ainsi que sur certaines de nos opérations. Elle traite également des arrangements hors bilan et des instruments financiers désignés ainsi que des soldes européens.</p> <p>60 Sommaire du bilan</p> <p>61 Gestion globale du capital</p> <p>65 Instruments financiers désignés</p> <p>67 Expositions dans certaines régions</p> <p>69 Évolution de la réglementation aux États-Unis</p> <p>70 Arrangements hors bilan</p> <p>La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2013 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur le renforcement des informations à fournir.</p> <p>70 Estimations comptables critiques</p> <p>73 Modifications des méthodes comptables en 2013</p> <p>73 Modifications futures des méthodes comptables</p> <p>73 Opérations entre parties liées</p> <p>74 Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>74 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p>75 Groupe de travail sur le renforcement des informations à fournir</p> <p>77 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p>78 Aperçu</p> <p>78 Principaux risques et risques émergents</p> <p>79 Cadre et risques</p> <p>82 Risque de crédit et de contrepartie</p> <p>87 Risque de marché</p> <p>92 Risque de liquidité et de financement</p> <p>94 Risque opérationnel</p> <p>95 Risque d'assurance</p> <p>96 Risque juridique et réglementaire</p> <p>96 Risque d'entreprise</p> <p>96 Risque de modèle</p> <p>98 Risque de stratégie</p> <p>98 Risque de réputation</p> <p>99 Risque environnemental et social</p> <p>100 Analyse des résultats financiers de 2012, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2013 et Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice net : Ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2013.</p> <p>104 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que des changements importants à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 537 milliards de dollars et d'un effectif d'environ 45 500 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, Services de banque privée de BMO, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services aux sociétés et notre division de produits de négociation, offrent une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites et moyennes entreprises et d'entreprises de taille moyenne par l'entremise de BMO Harris Bank, société de services financiers intégrés établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, sont énoncés ci-dessous. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre et à agir conformément à notre vision et à notre principe directeur, comme nous l'expliquons à la page suivante. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux qui tient compte de la conjoncture économique courante, de notre degré de tolérance au risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen entre 15 % et 18 %, à générer un levier d'exploitation annuel moyen d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de capital qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères clés pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Notre philosophie de gestion est d'enregistrer un taux de croissance des revenus plus élevé que le taux de croissance de l'économie en général, tout en limitant la croissance des charges, de manière à obtenir un levier d'exploitation ajusté annuel moyen. Dans la gestion de notre exploitation, nous recherchons l'équilibre entre la rentabilité actuelle et le besoin d'investir en vue d'assurer notre croissance future et de gérer les risques.

Raisons d'investir dans BMO

- Occasions de croissance manifestes à la grandeur du territoire diversifié que nous couvrons en Amérique du Nord
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse
 - Bonne progression et présence bien établie de nos Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada
 - Division de services de gestion de patrimoine primée offrant de solides occasions de croissance en Amérique du Nord et dans certains marchés mondiaux ciblés
 - Levier d'exploitation dans l'ensemble de nos secteurs d'activité aux États-Unis
- Assise financière solide et rendement de l'action attrayant
- Priorité à l'efficacité en misant sur l'intégration des activités de base et des technologies, particulièrement pour les services de détail à l'échelle nord-américaine
- Chef de file du secteur en matière de fidélité de la clientèle et priorité à l'expérience client pour accroître notre part de marché et stimuler la croissance de nos revenus
- Engagement envers l'application de normes les plus rigoureuses en matière de déontologie et de gouvernance d'entreprise

Au 31 octobre 2013 ou pour les périodes closes à cette date
(%, sauf indication contraire)

| | 1 an | 5 ans* | 10 ans* |
|---------------------------------------------------------------------|------|--------|---------|
| Rendement total des capitaux propres, taux annuel moyen | 28,8 | 17,0 | 8,7 |
| Croissance du BPA, taux annuel composé | 1,8 | 10,7 | 6,2 |
| Croissance du BPA ajusté, taux annuel composé | 5,0 | 6,2 | 5,8 |
| RCP, taux annuel moyen | 14,9 | 14,4 | 15,3 |
| RCP ajusté, taux annuel moyen | 15,0 | 15,1 | 16,5 |
| Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé | 4,3 | 1,0 | 8,2 |
| Rendement de l'action** | 4,0 | 4,8 | 4,4 |
| Ratio cours-bénéfice** | 11,6 | 12,5 | 12,8 |
| Ratio cours-valeur comptable** | 1,66 | 1,59 | 1,84 |
| Ratio des capitaux propres ordinaires (selon Bâle III) | 9,9 | s.o. | s.o. |

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2008 et 2003 respectivement, et les IFRS en 2013.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2013. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. – sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 29 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Notre stratégie dans son contexte

L'environnement économique est soumis à de constants changements dont les effets se répercutent au même rythme sur nos clients. Notre engagement à aider nos clients à réussir et à les rassurer sur la valeur des choix financiers qu'ils font en clarifiant les questions d'argent nous sert de boussole quelle que soit la conjoncture économique. Il motive également nos employés à donner toute leur mesure, chaque jour.

Notre stratégie s'est révélée efficace en dépit de l'incertitude qui a continué de peser sur les marchés et de l'évolution du cadre réglementaire à l'échelle mondiale. Nous croyons que la solidité du modèle d'entreprise sur lequel nous nous appuyons, le bilan que nous dégageons, le cadre de gestion des risques que nous respectons et l'équipe de direction que nous avons formée, ainsi que les bénéfices qui devraient découler de l'expansion de notre plateforme nord-américaine continueront de générer une croissance durable et nous permettront de respecter les promesses de notre marque qui consistent à clarifier les questions d'argent pour nos clients.

Nous tenons notre engagement envers nos clients et nos actionnaires en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client de premier rang dans le secteur, la gestion des revenus et des charges de façon à atteindre nos objectifs financiers et le maintien d'une approche rigoureuse en matière de gestion des risques. Nous avons bien progressé dans l'exécution de nos priorités stratégiques globales, et certaines de nos réalisations sont décrites ci-dessous. Nous avons également bien progressé dans l'exécution des stratégies de chacun de nos groupes d'exploitation, lesquelles sont présentées en détail dans l'analyse des résultats de 2013 des groupes d'exploitation qui débute à la page 44.

Priorités et progrès réalisés

1. Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.

- Nous avons développé de nouvelles fonctionnalités novatrices visant principalement les secteurs des placements et des services bancaires numériques dans le but de clarifier les questions d'argent pour les clients :
 - Nous avons lancé l'application mobile de BMO Ligne d'action, qui permet à nos clients de suivre leurs placements, de se renseigner sur les tendances du marché et d'effectuer des transactions en tout temps et en tout lieu, à l'aide de leurs téléphones intelligents.
 - Nous avons amélioré notre plateforme américaine de services en ligne; les clients peuvent désormais visualiser et gérer sur un même site l'ensemble de leurs comptes de dépôt, de carte de crédit et de placement. À la suite de sa mise en œuvre, nous avons décelé des indices d'une hausse du nombre total d'utilisateurs et de la durée moyenne de chaque visite.
 - Nous avons intégré de nouvelles fonctions au service de conférence téléphonique pour améliorer la qualité de l'expérience client offerte par BMO Marchés des capitaux et avons remporté le prix Golden Stevie 2013 de l'American Business Awards pour la meilleure campagne marketing en service interentreprises de l'année.
 - Offert au Canada par l'entremise des Services bancaires en ligne, notre nouveau service de virement Western Union permet aux clients de BMO de transférer des fonds à une agence Western Union, où le destinataire peut récupérer l'argent.
 - Nous avons mis au point un nouvel outil en ligne pour aider les clients à choisir les placements et les services de gestion de patrimoine les mieux adaptés à leur situation.
 - Au Canada, nous offrons maintenant un outil en ligne permettant aux clients de fixer un rendez-vous en succursale. Les clients ont pris près de 40 000 rendez-vous en 2013 au moyen de cette nouvelle fonction.
- Nos groupes se sont illustrés en remportant différents prix et distinctions, dont Meilleure banque privée au Canada (*Global Banking and Finance Review*), Meilleure société de courtage en ligne exploitée par une banque (*The Globe and Mail*), Prix Model Bank décerné à BMO pour son outil de prise de rendez-vous en ligne (*Société de recherche Celent*), Meilleure banque d'affaires au Canada (*revue Global Finance*) et Meilleure banque d'affaires au monde dans le secteur des métaux et des mines (*revue Global Finance*).

2. Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

- Nous avons allégé la structure de vente au sein de PE Canada pour resserrer les liens entre les leaders et la clientèle, et accroître l'efficacité opérationnelle.
- Nous avons poursuivi la refonte de nos processus de base (par exemple en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux prêts hypothécaires) pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la disponibilité du personnel de première ligne et réduire les coûts :
- La réingénierie des processus de contact clientèle, notamment en matière d'établissement de nouvelles relations et dans le secteur du crédit, permettra aux

équipes affectées à la vente des services de gestion de patrimoine de passer plus de temps en contact direct avec les clients.

- Par suite de la mise en œuvre de notre plateforme américaine de négociation et de vente de titres rattachés à des actions, nous avons agi comme chef de file dans huit transactions, dont la deuxième émission d'obligations convertibles en importance réalisée par des émetteurs canadiens au cours de l'exercice.
- Nous avons révisé notre structure de coûts afin de trouver de nouveaux moyens d'améliorer l'efficacité :
 - Nous avons poursuivi l'aménagement innovateur de succursales afin de disposer, à la grandeur du réseau nord-américain, de points de distribution de taille plus modeste, mais plus souples et plus rentables.
 - L'intégration de M&I nous a permis de dégager des synergies immobilières, qui ont pris la forme de neuf regroupements de succursales et d'une réduction sensible de la surface des bureaux autres que les succursales.
- Nous avons étendu et optimisé notre réseau de distribution :
 - Au Canada, nous avons consolidé la capacité de notre réseau de succursales en matière de vente en accordant une importance particulière aux emplacements à fort potentiel de croissance et en y ouvrant ou en rénovant 86 succursales. Depuis un an, nous avons également ajouté plus de 300 appareils à notre réseau de guichets automatiques.
 - Nous avons investi dans nos processus de vente en ligne, ce qui a eu comme effet d'accroître la contribution du circuit de vente en ligne aux résultats globaux – les ventes en ligne de services bancaires de détail au Canada équivalent aux ventes de 90 succursales.
 - Nous avons mis sur pied un système de transmission des indications de clients en ligne qui s'ajoute aux programmes de communication déjà en place au sein des succursales et des centres d'appels.

3. Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.

- Nous avons continué de perfectionner nos fonctionnalités et nos plateformes nord-américaines intégrées dans les secteurs prioritaires :
 - Nous avons inauguré notre première plateforme de création publicitaire nord-américaine avec la campagne Jour de paie. Les publicités ont été diffusées au Canada et aux États-Unis, et ont permis d'accroître la notoriété de la marque.
 - Nous avons créé un palier de direction à l'échelle nord-américaine pour certains postes clés. Dans le cadre de cette restructuration, Frank Techar devient, à compter du 1^{er} novembre 2013, chef de l'exploitation de BMO Groupe financier. En tant que responsable de l'ensemble des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de patrimoine offerts au Canada et aux États-Unis, son rôle consistera à resserrer les liens de collaboration au-delà des frontières géographiques et sectorielles.
 - Nous avons uniformisé et intégré nos fonctions de gestion des risques à l'échelle du Canada et des États-Unis de façon à éliminer les chevauchements.

- Nous avons continué d'étendre nos activités et nos capacités aux États-Unis :
 - Nous avons poursuivi aux États-Unis le déploiement des services Premier qui innovent en offrant aux utilisateurs des services bancaires et de gestion de patrimoine une expérience client différente, axée sur la planification. Les portefeuilles des clients des services Premier se sont sensiblement accrues au cours des deux derniers exercices.
 - Nous avons continué à utiliser la vitrine du site Web de BMO Harris Bank pour présenter de nombreux articles sur le leadership éclairé, à la rubrique Resource Center. Le centre de ressources offre aux clients existants et potentiels de précieuses informations sectorielles émanant d'experts de BMO, de même que des observations judicieuses de tierces parties, grâce à des partenariats de contenu exclusif.
 - Aux États-Unis, nos services de banque d'affaires ont atteint des résultats record, les secteurs Marchés du financement par capitaux propres, Marchés du financement par emprunts et Acquisitions et dessaisissement ayant connu une année remarquable.
 - Au Canada, nous avons présenté des offres irrésistibles en vue d'attirer de nouveaux clients et d'élargir les relations existantes :
 - L'engouement pour notre prêt hypothécaire à taux fixe de 5 ans dont l'amortissement est de 25 ans ne se dément pas. La popularité de ce produit qui aide les clients à se libérer de leur hypothèque plus rapidement, à payer moins d'intérêts et à se protéger contre d'éventuelles hausses des taux d'intérêt, jette les bases de relations à long terme tant avec des nouveaux clients que des clients existants.
 - Nous avons lancé sept nouveaux fonds négociables en bourse (FNB) pour aider les investisseurs à se constituer un portefeuille qui corresponde le mieux possible à leurs objectifs.
 - Nous avons renforcé notre engagement auprès des néo-Canadiens en lançant le forfait Nouveau commencement, spécialement conçu pour répondre aux besoins particuliers des nouveaux arrivants en matière de dépôts, de prêts, de cartes de crédit et de conseils financiers. Ce programme poursuit son essor et compte plus de 100 000 utilisateurs au sein de ce segment de clientèle prioritaire.
 - Nous avons lancé la carte MasterCard^{MD} BMO World Elite améliorée qui se démarque par la richesse des avantages qu'elle offre aux clients, notamment l'échange des points de récompense sans périodes de restriction, l'accès à des salons VIP dans les aéroports et un taux d'échange des points-voyages parmi les plus avantageux de l'industrie.
- 4. Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.**
- Nous sommes la seule banque canadienne et l'une des trois banques nord-américaines à avoir établi une filiale en Chine.
 - L'acquisition d'une entreprise de gestion de patrimoine possédant des bureaux à Hong Kong et à Singapour nous a permis d'étendre notre plateforme internationale de services de gestion de patrimoine.
 - BMO Gestion mondiale d'actifs a ouvert en Australie un nouveau bureau ayant principalement pour mandat d'assurer les ventes et le service aux investisseurs institutionnels et aux particuliers d'Australie.
 - Nous nous sommes classés parmi les 20 premières banques d'affaires au monde et nous occupons le treizième rang en Amérique du Nord en ce qui concerne les commissions, selon le sondage Thomson Reuters.
- 5. S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.**
- Nous avons continué de développer l'infrastructure TI de la gestion des risques conformément aux attentes des organismes de réglementation relativement à l'amélioration des capacités d'agrégation des données sur les risques et des systèmes de gestion de l'information.
 - Nous avons renforcé nos capacités de simulation de crise en améliorant notre cadre de simulation global, et en l'intégrant à nos processus d'élaboration de stratégie et de planification des activités.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2014 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, des marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de capital, de taux d'intérêt et de liquidités, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de solvabilité, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. La section ci-dessous donne plus d'informations sur l'incidence que pourraient avoir certains facteurs clés sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses relatives au niveau de défaut et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des opérations que notre entité de protection du crédit a conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seront comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances futur et lié à notre entité de protection du crédit et le risque de perte par la Banque de Montréal, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle dans les portefeuilles, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille, la protection de premier niveau intégrée à la structure et les couvertures que la Banque de Montréal a conclues.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités, sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives du présent document.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons plus haut dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, celles-ci comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 77, décrit un certain nombre de risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, d'entreprise, de modèle, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, environnemental et social. On y traite également des principaux risques et des risques émergents que représentent la lente croissance de l'économie, le relèvement des exigences en matière de réglementation, l'endettement des ménages canadiens, les défis de la zone euro, l'impasse politique aux États-Unis, ainsi que le risque lié à la sécurité de l'information et à la cybersécurité. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans les sections qui suivent.

Situation économique générale et conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Des facteurs tels que la situation générale des marchés financiers ou du crédit, notamment sur les plans de la liquidité, du niveau d'activité, de la volatilité et de la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur les affaires que nous menons. De plus, les taux d'intérêt, les taux de change, l'épargne, les dépenses de consommation, les prix des maisons, les emprunts contractés par les particuliers et leur remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques et le taux d'inflation influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, selon l'ampleur de nos activités dans une région donnée, la situation économique et commerciale locale risque de se répercuter sur nos revenus et notre bénéfice net. Par exemple, un recul économique dans une région pourrait entraîner une augmentation des pertes sur créances, une réduction de la croissance des prêts et un ralentissement d'activité sur les marchés financiers. Par ailleurs, compte tenu de l'interrelation entre les sociétés du secteur des services financiers, les défaillances d'autres sociétés de services financiers au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde peuvent se répercuter négativement sur notre bénéfice net. Étant donné l'interdépendance des marchés des capitaux mondiaux et l'importance du flux des échanges commerciaux, la détérioration de la situation toujours non résolue de la dette souveraine européenne pourrait avoir des répercussions sur l'accès au crédit et le coût du crédit et freiner le rythme de croissance économique de l'Amérique du Nord.

Politique fiscale, monétaire et de taux d'intérêt

Les politiques fiscale, monétaire, économique et de taux d'intérêt qui sont adoptées par les gouvernements canadien et américain et d'autres autorités réglementaires influent sur notre bénéfice net. De telles politiques peuvent avoir comme effet d'accroître ou de réduire la concurrence et l'incertitude sur les marchés. Elles peuvent également avoir une incidence négative sur nos clients et nos contreparties dans les pays où nous exerçons nos activités, accentuant le risque de défaillance de la part de ces clients et contreparties. Par ailleurs, les anticipations des marchés obligataires et monétaires relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur le niveau des taux d'intérêt. Les changements aux anticipations des marchés et à la politique monétaire sont difficiles à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt découlant de ces changements peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice net. La persistance des faibles taux d'intérêt a eu des conséquences négatives sur nos résultats, et le maintien de telles politiques continuerait vraisemblablement à peser sur le bénéfice net. La section portant sur le risque de marché, à la page 87, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite des principales estimations comptables, une réduction des taux d'impôt pourrait entraîner une baisse de la valeur de notre actif d'impôt différé.

Changements aux lois, règlements et approches en matière de surveillance

Les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde s'activent sur plusieurs fronts, notamment la protection des consommateurs, les activités sur les marchés financiers, les mesures contre le blanchiment d'argent et la supervision des politiques de gestion des risques et le renforcement et la surveillance de la gestion des risques.

Le but des règlements est de protéger les intérêts de nos clients, des investisseurs et du public. Des changements importants aux lois et règlements touchant le secteur des services financiers ont été proposés et adoptés, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de capital et de liquidité. Ces changements aux lois et règlements, y compris dans leur interprétation et leur mise en application, ainsi que les changements aux approches adoptées en matière de surveillance, pourraient avoir une incidence négative sur notre bénéfice net. Ils pourraient, par exemple, limiter les produits et services que nous pouvons distribuer et les moyens utilisés à cette fin, voire affaiblir notre compétitivité, ou augmenter les coûts associés à la conformité, pesant ainsi sur le bénéfice net et le rendement des capitaux propres. Ces changements pourraient aussi avoir une incidence sur les niveaux de capital et de liquidité que nous choisissons de conserver. En particulier, les normes internationales contenues dans l'Accord de Bâle III en matière de fonds propres et de liquidité présentées dans les sections Gestion globale du capital et Risque de liquidité et de financement, qui débute à la page 61 et à la page 92, respectivement, et l'adoption de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* auront une incidence sur nos résultats et nos activités. La section portant sur l'évolution de la réglementation aux États-Unis, à la page 69, présente de plus amples renseignements sur le sujet. L'évolution de la réglementation est analysée à la page 87 de la rubrique « Risque de marché » et le risque de liquidité et de financement est traité à partir de la page 61. Outre les facteurs susmentionnés, la non-conformité aux lois et règlements pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui réduiraient notre flexibilité d'un point de vue stratégique, porteraient préjudice à notre réputation et se répercuteraient sur notre bénéfice net.

Mise en œuvre de notre stratégie

Nos résultats financiers dépendent notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques élaborés par notre direction. Si ces plans n'ont pas l'efficacité escomptée ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice net pourrait croître à un rythme plus lent ou baisser. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de retenir nos dirigeants clés et d'assurer leur développement. Or, rien ne garantit la poursuite de notre succès en cette matière.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant d'effectuer une acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement subséquent ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Notre capacité de conclure une acquisition peut être assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il pourrait être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que prévu et la non-réalisation des économies anticipées pourraient également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice net après une acquisition. Les coûts d'intégration pourraient augmenter en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais non prévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable ou d'une augmentation sensible du temps prévu pour la gestion, ou encore de délais imprévus dans la mise en œuvre de certains plans qui auraient comme effet de retarder l'intégration complète de l'acquisition. Notre rendement après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise acquise. Or, rien ne peut garantir notre succès en cette matière.

Intensité de la concurrence

La concurrence est vive entre les sociétés de services financiers. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau du service, le prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. De plus, les lois et les règlements adoptés par les autorités réglementaires aux États-Unis et dans d'autres territoires où nous sommes présents peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages qui affaiblissent notre propre compétitivité. La détérioration de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché susceptible d'en découler pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice net.

Taux de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges, de nos actifs et de nos passifs libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent également se répercuter sur le bénéfice net des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada. Un raffermissement du dollar américain pourrait faire augmenter nos actifs pondérés en fonction des risques, ce qui aurait pour effet de réduire nos ratios de capital. Les sections portant sur le change, à la page 38, sur la gestion globale du capital, à la page 61, et sur le risque de marché, à la page 87, présentent de plus amples renseignements sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Modification de nos cotes de crédit

Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Si nos cotes se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 147.

Risques opérationnels et infrastructurels

Comme toute grande société qui exerce ses activités dans différents territoires, BMO s'expose à plusieurs types de risques opérationnels. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Nous courons un risque de perte occasionnée par une cyberattaque et courons également un risque de défaillance de nos systèmes informatiques et systèmes de télécommunication, et ce, en dépit des efforts que nous déployons pour les maintenir en bon état de marche. Certains de nos services (comme les services bancaires en ligne) et certaines de nos activités comportent un risque d'interruption ou d'autres risques de sécurité découlant des risques liés à l'utilisation d'Internet dans le cadre de tels services et activités, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos clients et notre infrastructure. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos propres processus internes, employés ou systèmes, ou de ceux fournis par des tiers, y compris l'un ou l'autre de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou d'autres données, pourraient entraîner des pertes financières et porter préjudice à notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre faculté de poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos opérations et les collectivités que nous servons, perturbations notamment causées par des pandémies ou des actes terroristes. La section portant sur le risque lié à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, qui débute à la page 79, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Décisions judiciaires ou réglementaires et procédures judiciaires et réglementaires

Nous prenons des mesures raisonnables pour nous conformer aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où nous sommes présents. Si ces mesures devaient se révéler inefficaces, il est possible que nous fassions l'objet de décisions judiciaires ou réglementaires pouvant entraîner des amendes, des

dommages ou d'autres coûts ou encore des restrictions susceptibles d'influer négativement sur notre bénéfice net et de nuire à notre réputation. Nous pouvons également faire l'objet de litiges dans le cours normal de nos affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers. Les éventuels dommages causés à notre réputation qui en résulteraient pourraient aussi compromettre nos perspectives d'avenir. La note 28 afférente aux états financiers, à la page 177, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers conformément aux IFRS. Il est difficile de prévoir les changements qui seront apportés par le Conseil des normes comptables internationales aux normes comptables et d'information internationales qui régiront l'établissement de nos états financiers. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Les principales méthodes comptables et les changements futurs qui pourraient être apportés sont décrits à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 130.

L'application des IFRS exige que la direction émette des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur le moment où des actifs, passifs, revenus et charges sont comptabilisés aux états financiers et sur leur valeur comptabilisée. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés dans la période visée par les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances, et le montant de l'effet négatif pourrait être important. La section traitant des estimations comptables critiques, à la page 70, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer du crédit ou de participer à d'autres transactions avec des clients et des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ou pour ces clients ou contreparties, tels que les états financiers audités ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La communication de renseignements trompeurs sur des points importants dans les états financiers ou autres documents de nature financière soumis par les clients et contreparties pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Autres facteurs

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 29.

Nous tenons à souligner que la précédente liste de facteurs susceptibles de modifier les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de BMO doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et aussi d'autres facteurs propres au secteur d'activité ou à l'organisation qui peuvent avoir un effet négatif sur nos résultats futurs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par nous-mêmes ou en notre nom, sauf si la loi l'exige.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique et des services financiers en 2013

Après avoir ralenti en 2012, le rythme de la croissance économique est demeuré modéré au Canada en 2013, à 1,7 % environ, le taux de chômage se maintenant autour de 7 %. La faiblesse de la demande mondiale et la vigueur de la devise ont freiné les exportations, tandis que la baisse des prix des produits de base a eu pour effet de limiter les investissements dans le secteur des ressources. Les niveaux d'endettement élevés ont nuï à la progression des prêts aux particuliers, malgré des ventes records de véhicules motorisés. L'activité sur le marché de l'habitation et la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation ont ralenti tout en montrant des signes de stabilisation, la plupart des marchés de l'habitation du pays étant bien équilibrés. Malgré le recul des investissements des entreprises, la demande de prêts est demeurée forte grâce aux taux d'intérêt peu élevés et à des conditions de financement attrayantes. La demande de prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation a été soutenue par les faibles taux d'occupation des immeubles commerciaux. La croissance des dépôts de particuliers s'est affaiblie, en partie en raison de la préférence des déposants pour les actifs à rendement plus élevé. Malgré la baisse des profits des grandes entreprises, la croissance des dépôts d'entreprises s'est raffermie en réaction à l'incertitude économique accrue. La Banque du Canada a maintenu son taux d'intérêt à un jour à 1 % pour une troisième année de suite, pendant que les taux d'intérêt à long terme montaient en prévision de l'adoption de politiques monétaires moins expansionnistes aux États-Unis.

Aux États-Unis, la croissance économique, qui s'élevait à 2,8 % en 2012, a ralenti à environ 1,7 % en 2013, en grande partie à cause de politiques fiscales restrictives. Les investissements des entreprises et les exportations ont aussi ralenti, tandis que l'augmentation des dépenses de consommation demeurait faible malgré une légère hausse des prêts aux particuliers. La situation de la construction domiciliaire s'est améliorée grâce à la hausse des ventes de maisons, ce qui a favorisé la croissance des prêts hypothécaires. La Réserve fédérale a maintenu sa politique de taux d'intérêt près de zéro, mais les attentes selon lesquelles elle ralentirait le rythme de ses achats d'actifs ont mis une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme. Dans le Midwest, où se concentre la plus grande partie de nos activités aux États-Unis, l'économie a progressé modérément en 2013, au même rythme que la moyenne nationale, l'expansion continue du secteur automobile et la reprise de l'activité sur le marché de l'habitation ayant compensé les effets des politiques fiscales restrictives et du ralentissement de la demande mondiale. Alors que la zone euro semble être sortie de la récession, les taux de croissance demeurent faibles. L'économie chinoise se stabilise à un taux de croissance qui reste élevé, même s'il est moindre qu'auparavant.

Perspectives de l'économie et du secteur des services financiers pour 2014

La croissance économique au Canada devrait s'améliorer et atteindre 2,3 % au cours de la prochaine année, grâce à la progression des exportations stimulée par l'amélioration de l'économie américaine et par l'affaiblissement du dollar canadien. La hausse des prix des produits de base devrait favoriser la hausse des investissements des entreprises et des prêts, tout en stimulant l'activité dans les provinces productrices de ressources naturelles de l'Ouest du Canada. Cependant, l'endettement élevé des ménages va sans doute continuer à freiner les dépenses de consommation ainsi que l'activité du marché de l'habitation, ce qui entravera la progression des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires. La croissance économique devrait ramener le taux de chômage à 6,6 % vers la fin de l'année, et encourager la Banque du Canada à hausser les taux d'intérêt au début de 2015. Des taux d'intérêt plus élevés devraient finalement soutenir le dollar canadien, mais un déficit commercial considérable maintiendra sans doute la devise sous la parité avec le dollar américain en 2014.

Aux États-Unis, la croissance économique devrait atteindre 2,7 % en 2014, grâce à l'atténuation des restrictions budgétaires, ce qui fera baisser le taux de chômage sous 7 %. La faiblesse des taux d'intérêt, l'amélioration des finances des ménages et une demande jusqu' alors contenue, particulièrement dans le secteur automobile, devraient stimuler les dépenses de consommation et favoriser la progression des prêts aux particuliers. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait encore être stimulée par le redressement continu du marché de l'habitation, qui profite du fait que la récente hausse des taux hypothécaires n'a pas affecté la capacité financière des consommateurs. La baisse des taux d'occupation des immeubles commerciaux et industriels devrait favoriser la progression de la construction non domiciliaire. Le maintien de taux d'intérêt peu élevés et l'assouplissement des conditions de crédit vont sans doute continuer à favoriser la croissance des investissements des entreprises et des prêts. Bien qu'on s'attende à ce que la Réserve fédérale ne modifie pas son taux d'intérêt à un jour pour une sixième année de suite en raison de la faiblesse de l'inflation, elle mettra sans doute fin à ses achats d'actifs au cours de la deuxième moitié de l'année, ce qui entraînera une pression modérée à la hausse sur les taux à long terme. On s'attend à ce que l'économie du Midwest, soutenue par l'augmentation de la production automobile et le raffermissement de la demande mondiale, progresse au même rythme que l'économie nationale.

Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



Les économies canadienne et américaine devraient se raffermir en 2014.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



Le taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient diminuer en 2014.

Mises en chantier (en milliers)



Le marché de l'habitation devrait ralentir au Canada, mais se raffermir aux États-Unis en 2014.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



L'inflation devrait augmenter, mais demeurer faible en 2014.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient maintenir les taux directeurs à un très faible niveau en 2014.

Taux de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait se négocier sous le seuil de la parité par rapport au dollar américain en 2014.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles, sauf indication contraire.

Mesures de la valeur

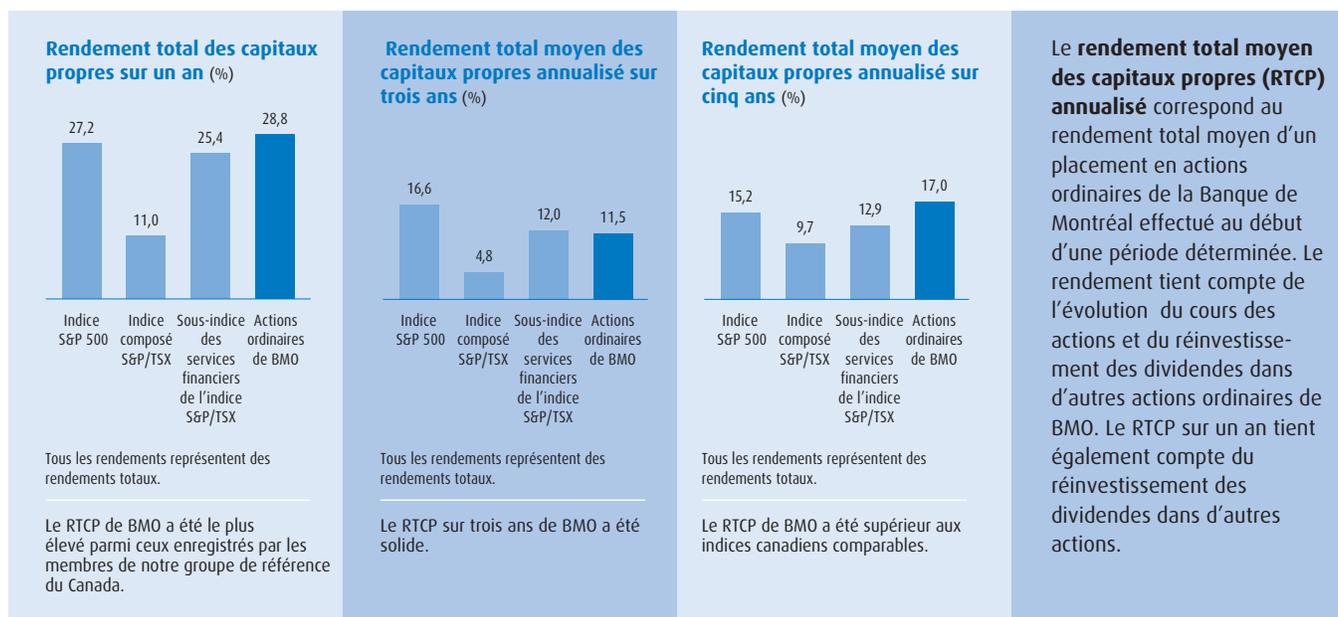
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total moyen des capitaux propres (RTCP) annualisé constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires, car elle nous permet d'établir si nous avons respecté notre principe directeur, soit atteindre des rendements de haut niveau pour les actionnaires. Au cours des cinq derniers exercices, les actionnaires ordinaires de BMO ont obtenu un RTCP annuel moyen de 17,0 % sur leur investissement, ce qui nous classe au deuxième rang parmi les membres de notre groupe de référence du Canada. Notre RTCP sur un an, qui s'est établi à 28,8 %, était le plus élevé parmi ceux des membres de notre groupe de référence du Canada, et notre RTCP moyen sur trois ans s'est établi à 11,5 %.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de la Banque de Montréal effectué au début de l'exercice 2009 aurait

valu 2 192 \$ au 31 octobre 2013, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 119,2 %.

Le 3 décembre 2013, BMO a annoncé que son conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel de 0,76 \$ par action ordinaire payable aux détenteurs d'actions ordinaires, ce qui correspond à une augmentation par action de 0,02 \$ comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. Le dividende doit être versé le 26 février 2014 aux actionnaires inscrits le 3 février 2014. Avant cela, nous avons augmenté le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui est passé à 0,72 \$ pour le quatrième trimestre de 2012 et le premier trimestre de 2013, puis à 0,74 \$ pour le deuxième trimestre de 2013. Les dividendes versés au cours des dernières périodes de cinq ans et de dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 0,8 % et de 8,5 %, respectivement.



Rendement total des capitaux propres

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | TCAC trois ans 1) | TCAC cinq ans 1) |
|-----------------------------------------------------|--------------|-------|-------|-------|-------|-------------------|------------------|
| Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars) | 72,62 | 59,02 | 58,89 | 60,23 | 50,06 | 6,4 % | 11,0 % |
| Dividende versé (en dollars, par action) | 2,92 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 1,4 % | 0,8 % |
| Dividende versé (%) 2) | 4,9 | 4,8 | 4,6 | 5,6 | 6,5 | | |
| Augmentation (diminution) du cours de l'action (%) | 23,0 | 0,2 | (2,2) | 20,3 | 16,4 | | |
| Rendement total annuel des capitaux propres (%) | 28,8 | 5,2 | 2,4 | 26,4 | 25,1 | 11,5 | 17,0 |

Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Exprimé en pourcentage du cours de clôture de l'exercice précédent.

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans ce Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils le sont également après ajustement de sorte à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau qui suit. La direction évalue la performance à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence de certains éléments spécifiques sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu des éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. C'est pourquoi ce

mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc aucun sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables avec des mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Le profit économique net équivaut au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, moins une charge au titre du capital, et il est considéré comme une mesure raisonnable de la valeur économique ajoutée.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|---------|
| Résultats comptables | | | |
| Revenus | 16 263 | 16 130 | 13 943 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | (589) | (765) | (1 212) |
| Charges autres que d'intérêts | (10 297) | (10 238) | (8 741) |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 5 377 | 5 127 | 3 990 |
| Charge d'impôts sur le résultat | (1 129) | (938) | (876) |
| Bénéfice net | 4 248 | 4 189 | 3 114 |
| BPA (en \$) | 6,26 | 6,15 | 4,84 |
| Éléments d'ajustement (avant impôts) 1) | | | |
| Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I * | 406 | 407 | 173 |
| Coûts d'intégration de M&I 2) | (251) | (402) | (131) |
| Coûts liés à l'acquisition de M&I | - | - | (87) |
| Coûts des couvertures liées au risque de change découlant de l'acquisition de M&I 3) | - | - | (20) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4) | (125) | (134) | (70) |
| Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances 5) | 2 | 82 | (6) |
| Activités de crédit structuré en voie de liquidation 6) | 40 | 264 | (50) |
| Charge de restructuration 7) | (82) | (173) | - |
| Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice avant impôts comptable | (10) | 44 | (191) |
| Éléments d'ajustement (après impôts) 1) | | | |
| Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I * | 250 | 251 | 107 |
| Coûts d'intégration de M&I 2) | (155) | (250) | (84) |
| Coûts liés à l'acquisition de M&I | - | - | (62) |
| Coûts des couvertures liées au risque de change découlant de l'acquisition de M&I 3) | - | - | (14) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4) | (89) | (96) | (54) |
| Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances 5) | (9) | 53 | (4) |
| Activités de crédit structuré en voie de liquidation 6) | 34 | 261 | (50) |
| Charge de restructuration 7) | (59) | (122) | - |
| Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net après impôts comptable | (28) | 97 | (161) |
| Incidence sur le BPA (en \$) | (0,04) | 0,15 | (0,26) |
| Résultats ajustés | | | |
| Revenus | 15 572 | 15 067 | 13 742 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | (359) | (471) | (1 108) |
| Charges autres que d'intérêts | (9 826) | (9 513) | (8 453) |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 5 387 | 5 083 | 4 181 |
| Charge d'impôts sur le résultat | (1 111) | (991) | (906) |
| Bénéfice net ajusté | 4 276 | 4 092 | 3 275 |
| BPA (en \$) | 6,30 | 6,00 | 5,10 |
| *Les éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I comprennent les montants qui suivent : | | | |
| Revenus 8) | 638 | 783 | 271 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | (240) | (291) | (18) |
| Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances | 8 | (85) | (80) |
| Diminution (augmentation) de la provision générale | | | |
| Augmentation du bénéfice avant impôts | 406 | 407 | 173 |
| Charge d'impôts sur le résultat | (156) | (156) | (66) |
| Augmentation du bénéfice net après impôts comptable | 250 | 251 | 107 |

Les résultats et les mesures ajustés présentés dans le tableau ci-dessus ne sont pas conformes aux PCGR.

- Les éléments d'ajustement sont imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui, lui, est ventilé aux groupes d'exploitation.
- Les charges autres que d'intérêts comprennent les coûts d'intégration de M&I pour 2013, notamment, des montants liés aux activités de conversion des systèmes et aux activités postérieures à la conversion, des frais de marketing liés aux communications avec les clients et au renouvellement de la marque, des charges immobilières, y compris des pertes de valeur, des honoraires de consultation et des charges de restructuration.
- Imputation aux revenus comme revenus nets d'intérêts.
- Ces charges ont été désignées comme des éléments d'ajustement puisque l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions peut ne pas avoir été considéré comme des charges pertinentes au moment de la décision d'achat. Elles ont été imputées aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation comme suit :
 - Au cours de l'exercice 2013 : PE Canada 11 millions de dollars (10 millions après impôts); PE États-Unis 76 millions (50 millions après impôts); Gestion du patrimoine 36 millions (27 millions après impôts); et BMO Marché des capitaux 2 millions avant et après impôts.

- Au cours de l'exercice 2012 : PE Canada 11 millions de dollars (10 millions après impôts); PE États-Unis 93 millions (64 millions après impôts); Gestion du patrimoine 29 millions (21 millions après impôts); et BMO Marché des capitaux 1 million avant et après impôts.
- Au cours de l'exercice 2011 : PE Canada 9 millions de dollars avant et après impôts; PE États-Unis 48 millions (35 millions après impôts); Gestion du patrimoine 12 millions (10 millions après impôts); et BMO Marchés des capitaux 1 million avant et après impôts.
- Variations de la provision générale pour pertes sur créances relativement à des prêts autres que ceux du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I.
- Se composent essentiellement des changements d'évaluation associés à ces activités, qui sont pour la plupart prises en compte dans les revenus de négociation, dans les revenus autres que d'intérêts.
- Charge de restructuration visant à adapter notre structure de coûts au contexte commercial actuel et futur, dans le cadre de mesures de plus vaste portée qui sont en cours et qui visent à rehausser la productivité.
- Constataion, dans les revenus nets d'intérêts, d'une portion de l'ajustement au titre des pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I.

Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 6,26 \$, une hausse de 0,11 \$, ou de 2 %, par rapport à 6,15 \$ en 2012. Le BPA ajusté s'est établi à 6,30 \$, une hausse de 0,30 \$, ou de 5 %, par rapport à 6,00 \$ en 2012. Notre taux de croissance annuel moyen composé sur trois ans du BPA ajusté est de 9 % et il est conforme à notre objectif à moyen terme, qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 7 % à 10 %. La croissance du BPA enregistrée en 2013 et en 2012 reflète une hausse du bénéfice. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une hausse de 47 % sur une période de trois ans depuis la fin de 2010, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilués, constaté au cours de la même période a augmenté de 15 %, principalement en raison de l'émission d'actions ordinaires au moment de l'acquisition de M&I en juillet 2011.

Le bénéfice net s'est établi à 4 248 millions de dollars en 2013, une hausse de 59 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 4 276 millions de dollars, une hausse de 184 millions, ou de 5 %.

Après ajustement, nous avons constaté une bonne croissance des revenus et une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances en 2013. Les revenus à la hausse ont dépassé les charges différentielles, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. Le taux d'impôt effectif a été plus élevé en 2013.

La Gestion de patrimoine a enregistré une solide croissance de son bénéfice net ajusté; PE Canada et BMO Marchés des capitaux ont connu une croissance appréciable tandis que les résultats de PE États-Unis sont demeurés pratiquement inchangés et que ceux des Services d'entreprise ont reculé.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est accru de 79 millions de dollars, ou de 4 %, et s'est établi à 1 854 millions; on a constaté une croissance des soldes et des frais liés à la plupart des produits, un recul des marges nettes d'intérêts et une modeste hausse des charges. Les charges se sont accrues en raison de notre investissement continu dans nos activités, notamment notre réseau de distribution, déduction faite des mesures rigoureuses de gestion des charges. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 47.

Le bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine a sensiblement progressé, affichant une hausse de 316 millions de dollars, ou de 58 %; il s'est établi à 861 millions, le bénéfice net ayant augmenté en ce qui a trait aux activités liées au patrimoine et d'assurance. Le bénéfice net ajusté du secteur de la gestion de patrimoine s'est chiffré à 600 millions de dollars, une hausse de 213 millions, ou de 55 %. L'augmentation importante du bénéfice net s'explique par un profit sur titres de 121 millions de dollars et par la bonne croissance de 23 % des autres activités liées au patrimoine. Le bénéfice net des activités d'assurance a augmenté, les chiffres de l'exercice précédent ayant été touchés par une fluctuation défavorable des taux d'intérêt à long terme, et une croissance continue a été enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie. Les résultats de la Gestion de patrimoine sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 53.

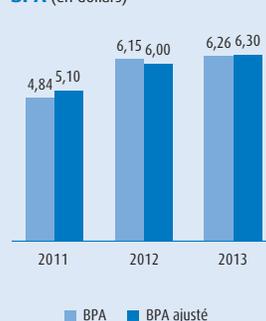
Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 73 millions de dollars, ou de 7 %, et s'est établi à 1 094 millions. Cette hausse est attribuable à l'accroissement des revenus de négociation et des commissions de banque d'affaires, de même qu'à celui des recouvrements de pertes sur créances, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des charges résultant de l'amélioration des résultats au chapitre des revenus et de la hausse des coûts liés aux technologies et des frais de soutien découlant de l'évolution

des activités et de la réglementation. Les résultats de BMO Marchés des capitaux sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 56.

Le bénéfice net ajusté de PE États-Unis est demeuré pratiquement inchangé. Il a diminué de 8 millions de dollars, ou de 1 %, se chiffrant à 633 millions en dollars américains. La baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et la diminution des charges ajustées ont été plus que contrebalancées par la baisse des revenus. Les revenus ont reculé du fait que les avantages découlant de la solide croissance des dépôts et des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base, ainsi que de l'augmentation des commissions sur prêts sur créances ont été plus que neutralisés par l'incidence de la baisse de la marge nette d'intérêts, de la contraction de certains portefeuilles de prêts, et de la diminution des frais de services des dépôts et des cartes de débit. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 50.

Les Services d'entreprise ont enregistré une perte ajustée de 191 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net ajusté de 96 millions en 2012, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des revenus et l'accroissement des charges. Les revenus ajustés ont reculé en raison principalement du montant plus élevé de compensation sur une base d'imposition comparable (bic) des groupes par rapport à celui du dernier exercice et de la baisse des éléments liés à la trésorerie. Les charges autres que d'intérêts, après ajustement, ont progressé en raison principalement de l'accroissement des charges au titre des avantages du personnel et des prestations de retraite ainsi que des coûts liés à la réglementation et aux technologies. Les recouvrements de pertes sur créances après ajustement ont reculé, ce qui reflète la baisse des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis, contrebalancée en partie par les recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers enregistrés en 2013, alors que des dotations à la provision avait été comptabilisées à l'égard de ce portefeuille en 2012. Les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 59. Les changements relatifs au bénéfice net comptable et au bénéfice net ajusté de chacun de nos groupes d'exploitation sont commentés à l'Analyse des résultats de 2013 des groupes d'exploitation, qui commence à la page 44.

BPA (en dollars)



Les hausses sont le résultat de l'attention soutenue portée à l'exécution de notre stratégie et des avantages liés à la diversification.

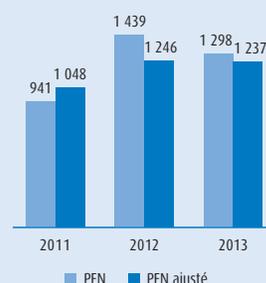
Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 25 afférente aux états financiers, à la page 174, contient plus de détails sur le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Croissance du profit économique net

La croissance du profit économique net (PEN) est une autre mesure clé de la valeur. Le PEN s'est établi à 1 298 millions de dollars en 2013, une baisse de 141 millions ou de 10 %, comparativement à 2012. Le PEN ajusté s'est chiffré à 1 237 millions, une baisse de 9 millions, ou de 1 %. La baisse du PEN et du PEN ajusté reflète la hausse du bénéfice au cours du présent exercice qui a été plus que contrebalancée par une charge accrue au titre du capital par suite de l'augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le calcul du PEN est présenté dans le tableau qui suit.

PEN (en millions de dollars)



La hausse du bénéfice enregistrée en 2013 a été plus que contrebalancée par une charge accrue au titre du capital découlant de l'augmentation de ce dernier.

Le **profit économique net (PEN)** équivaut au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, moins une charge au titre du capital. Le PEN ajusté est une mesure comparable qui est plutôt calculée à partir du bénéfice net ajusté. Le PEN constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée. Le PEN et le PEN ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. Voir la page 34.

Profit économique net et profit économique net ajusté (en millions de dollars)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 4 063 | 3 979 | 2 895 | 2 674 | 1 667 |
| Incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions | 89 | 96 | 54 | 32 | 35 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux acquisitions | 4 152 | 4 075 | 2 949 | 2 706 | 1 702 |
| Charge au titre du capital 1) | (2 854) | (2 636) | (2 008) | (1 888) | (1 770) |
| Profit économique net | 1 298 | 1 439 | 941 | 818 | (68) |
| Ajouter l'incidence après impôts des éléments d'ajustement, excluant l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions | (61) | (193) | 107 | - | 474 |
| Profit économique net ajusté | 1 237 | 1 246 | 1 048 | 818 | 406 |

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

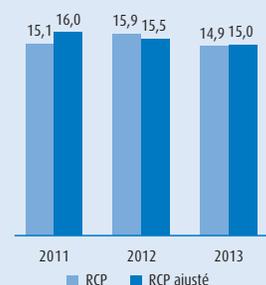
1) La charge au titre du capital est calculée en appliquant le coût du capital de 10,5 % aux capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le profit économique net et les résultats ajustés de la présente section ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Rendement des capitaux propres

La quatrième et dernière mesure clé de la valeur est le rendement des capitaux propres (RCP). En 2013, le RCP s'est établi à 14,9 %, et le RCP ajusté, à 15,0 %, comparativement à 15,9 % et à 15,5 %, respectivement, en 2012. Il s'est produit une hausse de 84 millions de dollars du bénéfice (209 millions, pour le bénéfice ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires en 2013. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,1 milliards de dollars par rapport à 2012, principalement en raison du capital généré en interne. Le RCP ajusté, qui s'est établi à 15,0 %, est conforme à notre objectif à moyen terme qui consiste à atteindre un RCP ajusté annuel moyen se situant entre 15 % et 18 %. BMO a obtenu un RCP de 13 % ou plus pour 23 des 24 derniers exercices. Le tableau 3, à la page 106, présente des statistiques sur le RCP des dix dernières années.

RCP (%)



Nous avons enregistré, de façon constante, un RCP solide.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé de la même manière à partir du bénéfice net ajusté.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Analyse des résultats financiers de 2013

Cette section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2013, en mettant l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 125. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2012 à la page 100. La présente section contient des résultats ajustés, qui ne sont pas conformes aux PCGR et qui sont analysés plus en détail à la section sur les Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Faits saillants

- En 2013, les revenus se sont accrus de 133 millions de dollars pour s'établir à 16 263 millions. Les revenus ajustés ont progressé de 505 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 15 572 millions. Cette progression est essentiellement attribuable à la croissance des revenus affichée au sein de la Gestion de patrimoine, de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada et elle continue de témoigner des avantages que nous procurons la diversité de nos activités et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques.
- La croissance des revenus de PE Canada reflète l'accroissement des soldes et des frais en ce qui a trait à la plupart des produits, lequel a été en partie contrebalancé par un recul de la marge nette d'intérêts. Les revenus des activités liées au patrimoine ont enregistré une solide croissance en raison de l'augmentation des actifs des clients, d'un profit sur titres et des avantages procurés par les récentes acquisitions. Les revenus des activités d'assurance a augmenté, les chiffres de l'exercice précédent ayant été touchés par une fluctuation défavorable des taux d'intérêt à long terme, et une croissance continue a été enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie. Les revenus de BMO Marchés des capitaux, stimulés par la hausse des revenus de négociation et des commissions de banque d'affaires, particulièrement en ce qui a trait à notre plateforme américaine, ont augmenté. Les revenus de PE États-Unis ont fléchi car l'effet positif de la forte hausse des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base, ainsi que des dépôts, et de l'accroissement des commissions sur prêts aux entreprises a été plus que contrebalancé par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, des réductions de

certaines portefeuilles et de la baisse des frais de services des dépôts et des cartes de débit.

- Les dotations à la provision pour pertes sur créances se sont élevées à 589 millions de dollars pour l'exercice considéré, ce qui représente une baisse par rapport au montant de 765 millions inscrit en 2012. Les dotations à la provision pour pertes sur créances après ajustement se sont établies à 359 millions de dollars, soit une baisse par rapport au montant de 471 millions inscrit en 2012 attribuable à la diminution des dotations à la provision de tous nos groupes d'exploitation, laquelle a été contrebalancée par le recul des recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis.
- Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté légèrement, essentiellement en raison de la hausse des coûts liés au personnel, laquelle rend notamment compte des investissements continus dans les activités effectués pour enrichir les ressources de première ligne, ainsi que de la hausse des coûts liés aux avantages du personnel, y compris ceux liés aux prestations de retraite, des indemnités de départ et des coûts liés à la réglementation.
- Le taux d'impôt effectif s'est chiffré à 21,0 % en 2013, contre 18,3 % en 2012. Le taux d'impôt effectif ajusté¹⁾ s'est établi à 20,6 %, alors qu'il s'était établi à 19,5 % en 2012. La hausse du taux d'impôt effectif ajusté en 2013 est essentiellement attribuable à la baisse des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures.

- 1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt.

Incidence des acquisitions d'entreprises

BMO Groupe financier a acquis un certain nombre d'entreprises, tel qu'il est décrit à la note 12 afférente aux états financiers, qui figure à la page 155. Ces acquisitions font augmenter les revenus et les charges autres que d'intérêts, ce qui a des répercussions sur la comparaison des résultats opérationnels d'un exercice à l'autre. Le tableau ci-contre présente l'incidence de ces acquisitions sur les revenus, les charges autres que d'intérêts et le bénéfice net de BMO pour les exercices 2013 et 2012, afin de faciliter l'analyse des variations des résultats. L'incidence sur le bénéfice net tient compte des répercussions des dotations à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat, qui ne sont pas présentées séparément dans le tableau.

Pour 2013, les acquisitions d'entreprises ont fourni un apport de 46 millions de dollars aux revenus et de 47 millions aux charges autres que d'intérêts, y compris les coûts d'acquisition et d'intégration, pour une perte nette de 1 million.

Incidence des acquisitions d'entreprises sur les résultats opérationnels

¹⁾ (en millions de dollars)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------|------|------|
| Total des revenus | 46 | 6 |
| Charges autres que d'intérêts ²⁾ | 47 | 14 |
| Perte nette | (1) | (5) |

- 1) Les résultats de 2013 et de 2012 tiennent compte des résultats de l'entreprise de gestion de patrimoine en Asie, de COFCO Trust CO. et de CTC Consulting, LLC, qui font partie de notre secteur d'exploitation Gestion de patrimoine. Les résultats de 2013 tiennent également compte des résultats d'Aver Media LP, qui fait partie du groupe d'exploitation PE Canada.
- 2) Les charges autres que d'intérêts de 2013 et de 2012 reflètent les coûts d'acquisition et d'intégration des entreprises acquises.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Change

Comparativement au dollar canadien, au 31 octobre 2013, le dollar américain s'est raffermi par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2012. Les actifs et les passifs libellés en dollars américains de BMO sont convertis aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cours de change moyen durant 2013, qui sert à la conversion des revenus et des charges libellés en dollars américains de BMO, a augmenté par rapport à celui de 2012. Par conséquent, l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net, des revenus, des charges, des recouvrements sur les pertes sur créances et des impôts sur le résultat de BMO libellés en dollars américains pour 2013 a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous fait état du cours de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2013, 2012 et 2011 et de l'incidence de la variation des cours de change moyens. Au 31 octobre 2013, le dollar canadien se négociait à 1,043 \$ le dollar américain. Au 31 octobre 2012, il se négociait à 0,999 \$ le dollar américain.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la (reprises sur) provision pour pertes sur créances se produisent. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2013, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts sur le résultat ajusté exprimé en dollars américains d'un montant de 15 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

BMO peut effectuer des transactions visant à atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Effets des variations des cours de change sur les résultats comptables et sur les résultats ajustés de BMO

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 2013 c. 2012 | 2012 c. 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne) | | |
| 2013 | 1,024 | |
| 2012 | 1,003 | 1,003 |
| 2011 | | 0,985 |
| Effets sur les résultats comptables | | |
| Revenus nets d'intérêts augmentés | 66 | 70 |
| Revenus autres que d'intérêts augmentés | 42 | 30 |
| Revenus augmentés | 108 | 100 |
| Charges augmentées | (74) | (63) |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances diminuées (augmentées) | 1 | (4) |
| Impôts sur le résultat augmentés | (5) | (3) |
| Bénéfice net comptable avant l'incidence des opérations de couverture augmenté | 30 | 30 |
| Pertes sur les opérations de couverture | (14) | (1) |
| Impôts sur le résultat lié à ces éléments | 4 | - |
| Bénéfice net comptable augmenté | 20 | 29 |

| Effets sur les résultats ajustés | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Revenus nets d'intérêts augmentés | 53 | 56 |
| Revenus autres que d'intérêts augmentés | 42 | 30 |
| Revenus augmentés | 95 | 86 |
| Charges augmentées | (66) | (56) |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances diminuées | 4 | 3 |
| Impôts sur le résultat augmentés | (4) | (3) |
| Bénéfice net ajusté avant l'incidence des opérations de couverture augmenté | 29 | 30 |
| Pertes sur les opérations de couverture | (14) | (1) |
| Impôts sur le résultat lié à ces éléments | 4 | - |
| Bénéfice net ajusté augmenté | 19 | 29 |

Revenus

En 2013, les revenus se sont accrus de 133 millions de dollars, pour s'établir à 16 263 millions.

Les montants indiqués dans le reste de la présente section sont présentés après ajustement.

Les revenus ajustés ont progressé de 505 millions de dollars, soit de 3 %, pour s'établir à 15 572 millions en raison de la croissance affichée au sein de la Gestion de patrimoine, de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada. Le raffermissement du dollar américain a fourni un apport de 81 millions de dollars, ou de 1 %, aux revenus ajustés, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture. BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une bic. Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2013 ont totalisé 344 millions de dollars, en hausse par rapport à 266 millions en 2012.

Les revenus ajustés ne tiennent compte ni de la partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances comptabilisées dans les revenus nets d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, ni du bénéfice ou de la perte lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation pour 2013, 2012 et 2011, ni de la couverture du risque de change lié à l'acquisition de M&I, éléments qui ont tous été constatés dans les Services d'entreprise, tel qu'il est expliqué dans la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 129 millions de dollars, ou de 2 %, étant donné que la croissance des soldes et des frais à l'égard de la plupart des produits a été partiellement atténuée par le recul de sa marge nette d'intérêts. Les revenus se sont améliorés, affichant une croissance de plus de 4 % au deuxième semestre de l'exercice. Les revenus de la Gestion de patrimoine ont enregistré une hausse de 549 millions de dollars, ou de 19 %. Les revenus des activités liées au patrimoine ont progressé de 16 % en raison de la solide performance découlant de la croissance des actifs des clients, d'un profit sur titres et des avantages procurés par les récentes acquisitions. Les revenus d'assurance ont augmenté de 49 %, les chiffres de l'exercice précédent ayant été touchés par une fluctuation défavorable des taux d'intérêt à long terme, et une croissance continue a été enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 152 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 3 428 millions de dollars, en raison de la hausse des revenus de négociation et des commissions de banque d'affaires, particulièrement en ce qui a trait à notre plateforme américaine. Les revenus de PE États-Unis ont fléchi de 144 millions de dollars américains, ou de 5 %, car l'effet positif de la forte croissance des dépôts et des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base ainsi que de la hausse des commissions sur prêts aux entreprises a été plus que contrebalancé par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, des réductions de certains portefeuilles et de la baisse des frais de service des dépôts et des cartes de débit. Les revenus ajustés des Services d'entreprise ont reculé de 238 millions de dollars, ou de 69 %, en raison principalement du montant plus élevé de compensation sur une bic des groupes et de la baisse des éléments liés à la trésorerie.

Revenus et revenus ajustés (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011* | 2010 | 2009 |
|----------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Revenus nets d'intérêts | 8 545 | 8 808 | 7 474 | 6 235 | 5 570 |
| Croissance d'un exercice à l'autre (%) | (3) | 18 | 20 | 12 | 10 |
| Revenus autres que d'intérêts | 7 718 | 7 322 | 6 469 | 6 004 | 5 494 |
| Croissance d'un exercice à l'autre (%) | 5 | 13 | 8 | 9 | 7 |
| Total des revenus | 16 263 | 16 130 | 13 943 | 12 239 | 11 064 |
| Croissance d'un exercice à l'autre (%) | 1 | 16 | 14 | 11 | 8 |
| Revenus nets d'intérêts ajustés | 7 888 | 8 029 | 7 248 | 6 235 | 5 570 |
| Croissance d'un exercice à l'autre (%) | (2) | 11 | 16 | 12 | 10 |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés | 7 684 | 7 038 | 6 494 | 6 004 | 6 015 |
| Croissance d'un exercice à l'autre (%) | 9 | 8 | 8 | - | 9 |
| Total des revenus ajustés | 15 572 | 15 067 | 13 742 | 12 239 | 11 585 |
| Croissance d'un exercice à l'autre (%) | 3 | 10 | 12 | 6 | 9 |

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une bic augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains éléments exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Revenus nets d'intérêts

Pour l'exercice, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 8 545 millions de dollars, en baisse de 263 millions, ou de 3 %, par rapport à ceux de 2012. Les revenus nets d'intérêts ajustés, qui se sont chiffrés à 7 888 millions, ont reculé de 2 %, par rapport à ceux de 2012, en raison de la baisse de 11 points de base de la marge nette d'intérêts ajustée, qui s'est établie à 1,63 % dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse des revenus nets d'intérêts ajustés de 53 millions de dollars.

Les revenus nets d'intérêts ajustés excluent principalement les montants comptabilisés pour refléter une partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I.

Les actifs productifs moyens de BMO ont augmenté de 23,9 milliards de dollars, ou de 5 %, en 2013, ce qui reflète une hausse de 3,8 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Il y a eu une forte croissance au sein de PE Canada et de Gestion du patrimoine et une croissance au sein de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis, alors qu'un repli a été enregistré au sein de Services d'entreprise.

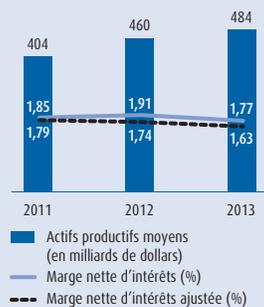
Les marges que dégage chacun des groupes d'exploitation, les variations de l'ampleur de leurs actifs productifs moyens et les variations des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs influant sur la marge nette d'intérêts globale de BMO. Les variations sont analysées à la section Analyse des résultats des groupes d'exploitation pour 2013, à la page 44.

Le tableau 9, à la page 110, et le tableau 10, à la page 111, donnent plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts aux actifs productifs moyens, exprimé en pourcentage ou en points de base.

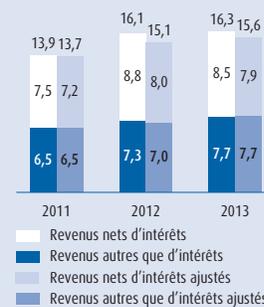
Actifs productifs moyens et marge nette d'intérêts



Les actifs productifs moyens ont augmenté de 5 % et la marge nette d'intérêts ajustée a diminué étant donné le contexte de faiblesse des taux.

Revenus nets d'intérêts et revenus autres que d'intérêts*

(en milliards de dollars)



Au cours de l'exercice, les revenus ont augmenté, les revenus nets d'intérêts ont fléchi légèrement, en raison de la contraction de la marge nette d'intérêts, et les revenus autres que d'intérêts se sont accrus.

* Les totaux pourraient ne pas être exacts puisque les chiffres ont été arrondis.

Revenus

(en milliards de dollars)



Gestion de patrimoine, BMO Marchés des capitaux et PE Canada ont stimulé la croissance des revenus.

Revenus par pays (%)



Les revenus par pays sont comparables à ceux du dernier exercice.

Variation des revenus nets d'intérêts, des actifs productifs moyens et de la marge nette d'intérêts

| | Revenus nets d'intérêts (en millions de dollars) | | | Actifs productifs moyens (en millions de dollars) | | | Marge nette d'intérêts (en points de base) | | |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------|-------------|------------------------------------------------------|---------|-------------|-----------------------------------------------|------|-----------|
| | 2013 | 2012 | Variation % | 2013 | 2012 | Variation % | 2013 | 2012 | Variation |
| Pour l'exercice clos le 31 octobre | | | | | | | | | |
| PE Canada | 4 429 | 4 365 | 1 | 170 847 | 156 231 | 9 | 259 | 279 | (20) |
| PE États-Unis | 2 378 | 2 456 | (3) | 58 369 | 55 857 | 4 | 407 | 440 | (33) |
| Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) | 6 807 | 6 821 | - | 229 216 | 212 088 | 8 | 297 | 322 | (25) |
| Gestion de patrimoine | 564 | 561 | - | 19 399 | 17 875 | 9 | 291 | 314 | (23) |
| BMO Marchés des capitaux | 1 238 | 1 191 | 4 | 202 361 | 193 889 | 4 | 61 | 61 | - |
| Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations | (721) | (544) | (33) | 33 165 | 36 353 | (9) | n.s. | n.s. | n.s. |
| Total ajusté de BMO | 7 888 | 8 029 | (2) | 484 141 | 460 205 | 5 | 163 | 174 | (11) |
| Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus nets d'intérêts | 657 | 779 | (16) | s.o. | s.o. | s.o. | n.s. | n.s. | n.s. |
| Total comptable de BMO | 8 545 | 8 808 | (3) | 484 141 | 460 205 | 5 | 177 | 191 | (14) |

s. o. - sans objet
n. s. - non significatif

Revenus autres que d'intérêts (en millions de dollars)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 (%) |
|-------------------------------------------------|--------------|-------|-------|----------------------------------|
| Commissions et droits sur titres | 1 182 | 1 146 | 1 215 | 3 |
| Frais de service – Dépôts et ordres de paiement | 916 | 929 | 834 | (1) |
| Revenus de négociation | 849 | 1 025 | 549 | (17) |
| Commissions sur prêts | 715 | 641 | 593 | 12 |
| Frais de services de cartes | 724 | 708 | 689 | 2 |
| Gestion de placements et garde de titres | 726 | 725 | 496 | - |
| Revenus tirés de fonds d'investissement | 799 | 647 | 633 | 23 |
| Commissions de prise ferme et de consultation | 488 | 442 | 512 | 10 |
| Profits sur titres, autres que de négociation | 285 | 152 | 189 | 88 |
| Revenus de change, autres que de négociation | 172 | 153 | 130 | 12 |
| Revenus d'assurance | 445 | 335 | 283 | 33 |
| Autres | 417 | 419 | 346 | - |
| Total comptable de BMO | 7 718 | 7 322 | 6 469 | 5 |
| Total ajusté de BMO | 7 684 | 7 038 | 6 434 | 9 |

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 7 718 millions de dollars en 2013, soit une augmentation de 396 millions, ou de 5 %, par rapport à ceux de 2012. Les revenus autres que d'intérêts ajustés se sont établis à 7 684 millions de dollars, en hausse de 646 millions de dollars, ou de 9 %, la majeure partie de la hausse découlant de la solide performance de la Gestion de patrimoine ainsi que de la croissance au sein de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada.

Les revenus autres que d'intérêts ajustés ne tiennent pas compte du bénéfice ou de la perte lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui est principalement inclus dans les revenus de négociation.

Les revenus tirés des fonds d'investissement ont augmenté de 152 millions de dollars, ou de 23 %, par rapport à ceux de 2012, en raison de l'appréciation des marchés et de la croissance des nouveaux actifs de clients.

Les profits sur les titres se sont accrues de 133 millions de dollars, ou de 88 %, comparativement à ceux de 2012 en raison d'un profit sur titres enregistré par la Gestion de patrimoine, qui a été contrebalancé en partie par le recul des profits sur les titres de placement enregistré par les autres groupes d'exploitation.

Les revenus d'assurance ont progressé de 110 millions de dollars, ou de 33 %, les chiffres de l'exercice précédent ayant été touchés par une fluctuation défavorable des taux d'intérêt à long terme, et une croissance continue a été enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie.

Les revenus de négociation ont diminué de 176 millions de dollars et sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 74 millions de dollars, ou de 12 %, essentiellement en raison de la forte croissance enregistrée au sein du portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts industriels des Services Particuliers et entreprises en Amérique du Nord et de l'intensification des activités de prêt au sein de BMO Marchés des capitaux, notamment aux États-Unis.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont progressé de 46 millions de dollars, ou de 10 %, par rapport à 2012, en raison de l'amélioration de la performance malgré le repli des marchés.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 36 millions de dollars, ou de 3 %. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage et des droits que touche la Gestion de patrimoine, lesquels représentent environ les trois quarts du total, ainsi que des commissions de négociation d'actions pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Les commissions et droits sur titres de la Gestion de patrimoine se sont accrues de 10 % à la suite de la croissance des actifs des clients et de la hausse des volumes de transactions, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par le recul des revenus de BMO Marchés des capitaux attribuable à la baisse des commissions sur prêts de titres.

Les revenus de change, autres que de négociation, ont augmenté de 19 millions de dollars ou de 12 % comparativement à ceux de 2012, reflétant la croissance affichée par la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Les soldes des autres revenus autres que d'intérêts ont été comparables à ceux de l'exercice précédent.

Le tableau 7 figurant à la page 108 donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. Dans certains cas limités, BMO prend aussi des positions pour son propre compte afin de réaliser des profits de négociation.

Les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont diminué de 204 millions de dollars, ou de 17 %, pour s'établir à 1 026 millions en 2013. Les revenus de négociation ajustés se sont établis à 972 millions de dollars en 2013, en hausse de 22 millions, ou de 2 %. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont augmenté de 30 millions de dollars, ou de 7 %, essentiellement en raison de l'intensification des transactions de la part des clients à l'égard des titres à revenu fixe canadiens. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 16 millions de dollars, ou de 6 %, par rapport à ceux de 2012, par suite principalement de la volatilité des marchés. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont augmenté de 86 millions de dollars, ou de 21 %, grâce à l'intensification des activités auprès des entreprises clientes et des investisseurs et à l'amélioration de la conjoncture des marchés. Les revenus de négociation de contrats sur marchandises ont diminué de 23 millions de dollars en raison du repli des activités sur les marchés du pétrole brut et du gaz naturel.

Les revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui ont totalisé 34 millions de dollars en 2013 contre 284 millions en 2012, sont inclus dans les autres revenus de négociation dans le tableau ci-contre. Le recul est attribuable aux profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des actifs sous-jacents plus élevés en 2012. Ces revenus constituent des éléments d'ajustement et sont exclus des revenus de négociation ajustés.

La section Risque de marché, à la page 87, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

| (en millions de dollars) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 (%) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|-------|----------------------------------|
| Contrats de taux d'intérêt | 479 | 449 | 388 | 7 |
| Contrats de change | 285 | 269 | 288 | 6 |
| Contrats sur titres de participation | 499 | 413 | 322 | 21 |
| Contrats sur produits de base | 43 | 66 | 40 | (35) |
| Autres contrats 2) | 29 | 267 | (126) | (89) |
| Total (bic) | 1 335 | 1 464 | 912 | (9) |
| Compensation selon la bic | 309 | 234 | 190 | 32 |
| Total | 1 026 | 1 230 | 722 | (17) |
| Présenté dans les : | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 486 | 439 | 363 | 11 |
| Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation | 849 | 1 025 | 549 | (17) |
| Total (bic) | 1 335 | 1 464 | 912 | (9) |
| Compensation selon la bic | 309 | 234 | 190 | 32 |
| Total | 1 026 | 1 230 | 722 | (17) |
| Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic | 157 | 209 | 199 | (25) |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés - revenus de négociation | 815 | 741 | 573 | 10 |
| Total ajusté | 972 | 950 | 772 | 2 |

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une bic.

2) Compte tenu des revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation de 34 millions de dollars (284 millions en 2012; perte de 25 millions en 2011), élément d'ajustement pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise, ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section sont non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 34.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 589 millions de dollars pour le présent exercice, en baisse par rapport à celle de 765 millions de dollars en 2012. La dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement s'est chiffrée à 359 millions de dollars, en baisse par rapport à 471 millions de dollars en 2012. Le recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement reflète la baisse des dotations à la provision de tous les groupes d'exploitation, contrebalancée en partie par la diminution des recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis.

Pour l'exercice considéré, les éléments d'ajustement reflètent une dotation à la provision spécifique de 240 millions de dollars à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I et une diminution de 10 millions de la provision générale, alors qu'en 2012, ils reflétaient une dotation à la provision spécifique de 291 millions de dollars à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I et une augmentation de 3 millions de la provision générale.

La dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement pour 2013 représente 0,14 % du solde net moyen des prêts et acceptations, soit une baisse comparativement à 0,21 % en 2012. La dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations a également fléchi, passant de 0,31 % en 2012 à 0,22 % en 2013. Compte non tenu des montants liés aux portefeuilles de prêts acquis, ce ratio est passé de 0,42 % en 2012 à 0,32 % en 2013. Cette tendance favorable affichée par les ratios reflète la diminution des dotations à la provision à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises et de tous les groupes d'exploitation comparativement à ce qu'elles étaient à l'exercice précédent.

Sur le plan des groupes d'exploitation, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait aux Services bancaires Particuliers et entreprises. En ce qui a trait à PE Canada, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 41 millions de dollars pour s'établir à 574 millions en 2013, en raison de la baisse de celles inscrites à l'égard du portefeuille de prêts aux particuliers. La dotation à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis s'est chiffrée à 223 millions de dollars, soit une baisse de 51 millions de dollars comparativement à celle de 2012 qui reflète essentiellement l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux particuliers. La dotation à la provision pour pertes sur créances de la Gestion de patrimoine s'est chiffrée à 3 millions de dollars en 2013, soit une baisse de 19 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète la perte de valeur supérieure à la normale enregistrée à l'égard d'un seul compte d'une entreprise. BMO Marchés des capitaux a comptabilisé une reprise nette de 36 millions de dollars, ce qui constitue une amélioration comparative à la dotation à la provision de 6 millions en 2012 et s'explique par l'augmentation des recouvrements sur des montants qui avaient précédemment été radiés. Les recouvrements de pertes sur créances après ajustement des Services d'entreprise se sont établis à 405 millions de dollars en 2013, soit un recul par rapport à 446 millions en 2012 découlant du recul des recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis, lesquels sont passés de 509 millions à l'exercice précédent à 410 millions en 2013, facteur qui a été contrebalancé en partie par les recouvrements au sein du portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers alors que des dotations à la provision avaient été comptabilisées à l'égard de ce portefeuille en 2012.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision a trait à notre portefeuille de prêts canadiens. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour le Canada et autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est établie à 568 millions de dollars, contre 611 millions de dollars en 2012. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances après ajustement pour les États-Unis a consisté en une reprise de 209 millions de dollars, soit une hausse comparativement à un recouvrement de 140 millions en 2012, ce qui reflète la meilleure situation du crédit, contrebalancée en partie par une baisse des recouvrements sur les pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis. La note 4 afférente aux états financiers, qui figure à la page 137, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 19, à la page 118, fournit de plus amples renseignements sur la répartition des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Pour l'exercice clos le 31 octobre
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|-------|
| Nouvelles dotations aux provisions spécifiques | 1 638 | 1 860 | 1 495 |
| Reprises sur provisions constituées précédemment | (267) | (252) | (128) |
| Recouvrement de prêts radiés précédemment | (772) | (846) | (241) |
| Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances | 599 | 762 | 1 126 |
| Augmentation (diminution) de la provision générale | (10) | 3 | 86 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 589 | 765 | 1 212 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement 1) | 359 | 471 | 1 108 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (annualisée) 2) | 0,22 | 0,31 | 0,56 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (exclusion faite des portefeuilles acquis) (annualisée) 2) 3) | 0,32 | 0,42 | 0,55 |
| Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (annualisée) 2) | 0,23 | 0,31 | 0,52 |
| Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances après ajustement en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (annualisée) 1) 2) | 0,14 | 0,21 | 0,54 |

- 1) La dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement ne tient pas compte des dotations liées au portefeuille de prêts productifs acquis ni des variations de la provision générale.
- 2) Certains ratios de 2012 ont été retraités au premier trimestre de 2013 afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le bilan retraité.
- 3) Le ratio est présenté compte non tenu des portefeuilles de prêts acquis afin de permettre de meilleures comparaisons avec les données historiques.

Le tableau ci-dessus renferme des résultats et des mesures ajustés, qui sont non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation 1)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|-------|
| PE Canada | 574 | 615 | 664 |
| PE États-Unis | 223 | 274 | 359 |
| Services bancaires Particuliers et entreprises | 797 | 889 | 1 023 |
| Gestion de patrimoine | 3 | 22 | 10 |
| BMO Marchés des capitaux | (36) | 6 | 32 |
| Services d'entreprise, y compris T&O | | | |
| Portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers | (43) | 19 | 28 |
| Intérêts sur les prêts douteux | 48 | 44 | 15 |
| Portefeuille de prêts douteux acquis | (410) | (509) | — |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement | 359 | 471 | 1 108 |
| Dotation à la provision spécifique sur les prêts productifs acquis 2) | 240 | 291 | 18 |
| Variation de la provision générale | (10) | 3 | 86 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 589 | 765 | 1 212 |

- 1) Depuis le premier trimestre de 2013, les dotations des groupes d'exploitation sont présentées en fonction des pertes réelles et les intérêts sur les prêts douteux sont attribués à chacun de ces groupes. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en conséquence.
- 2) Les dotations à la provision à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis sont présentées par les Services d'entreprise.

Ce tableau présente des résultats et des mesures ajustés, qui sont non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Charges autres que d'intérêts

En 2013, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 59 millions de dollars, ou de 1 %, et se sont établies à 10 297 millions.

À moins d'indication contraire, les montants figurant dans le reste de cette section sont présentés après ajustement.

Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent les coûts d'intégration de M&I et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions pour 2013, 2012 et 2011, les coûts de restructuration en vue d'adapter notre structure de coûts au contexte commercial actuel et futur pour 2013 et 2012 et les coûts liés à l'acquisition de M&I pour 2011. Les facteurs ayant contribué à l'augmentation de ces charges sont présentés dans le tableau ci-contre intitulé Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts ajustées et des charges autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 313 millions ou de 3 %, pour s'établir à 9 826 millions. Exclusion faite de l'incidence du raffermisssement du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ajustées n'ont augmenté que de 2 %.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans le tableau ci-contre intitulé Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 8, à la page 109.

La rémunération liée au rendement a augmenté de 2 % en raison de la hausse des revenus de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, se sont accrues de 8 % comparativement à celles de 2012 en raison des investissements continus dans les activités, de la hausse des coûts liés aux avantages du personnel, y compris ceux liés aux prestations de retraite, et de l'augmentation des indemnités de départ et des coûts liés à la réglementation. Le raffermisssement du dollar américain a également contribué à l'accroissement.

Les frais de bureau et de matériel ont enregistré une hausse de 27 millions de dollars, ou de 2 %, dont une tranche de 16 millions est imputable aux projets de développement technologique.

Les autres charges ont reculé de 63 millions de dollars, ou de 3 %, en raison des diminutions enregistrées au chapitre de la plupart des catégories d'autres charges, à l'exception des coûts liés aux déplacements et à l'expansion des affaires, qui ont affiché une augmentation.

Le ratio d'efficacité de BMO s'est amélioré de 20 points de base et a atteint 63,3 % en 2013. Après ajustement, ce ratio est demeuré inchangé à 63,1 %.

PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO et son ratio d'efficacité, soit 51,3 %, est demeuré stable, la modeste croissance des revenus ayant été contrebalancée par les investissements continus dans les activités, déduction faite des économies attribuables aux mesures visant à rehausser la productivité.

Le ratio d'efficacité de la Gestion de patrimoine s'est accru de 870 points de base pour s'établir à 66,7 %, ce qui reflète la croissance des revenus au sein de la plupart des activités et l'attention soutenue accordée à la productivité.

Le ratio d'efficacité de BMO Marchés des capitaux, qui s'est établi à 59,8 %, est demeuré essentiellement inchangé, la croissance des revenus ayant été contrebalancée par l'augmentation des charges résultant de meilleurs résultats au chapitre des revenus et de l'accroissement des coûts technologiques et des frais de soutien attribuable à l'évolution des activités et de la réglementation.

Le ratio d'efficacité de PE États-Unis, qui s'est chiffré à 60,1 %, est demeuré essentiellement inchangé comparativement à celui de l'exercice précédent, la baisse des revenus ayant été en grande partie contrebalancée par le recul des charges.

En 2013, le levier d'exploitation a été de 0,2 % et, après ajustement, il s'est situé à 0,1 %. L'un de nos objectifs financiers à moyen terme est de générer un levier d'exploitation ajusté annuel moyen de 2 % ou plus, ce qui signifie qu'il nous faut augmenter le taux de croissance de nos revenus ajustés d'au moins 2 points de pourcentage en moyenne de plus que celui de nos charges autres que d'intérêts ajustées. Nous entendons rehausser l'efficacité et notre levier d'exploitation en stimulant la croissance des revenus grâce à une approche véritablement axée sur les besoins de nos clients ainsi qu'en continuant de nous concentrer sur la productivité tout en réalisant des investissements sélectifs.

Des exemples d'initiatives visant à accroître la productivité sont donnés dans l'Analyse des résultats de 2013 des groupes d'exploitation, analyse qui débute à la page 44.

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** constitue une autre mesure importante de la productivité et se calcule de la même façon, à partir des revenus et des charges ajustés.

Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts ajustées et des charges autres que d'intérêts (%)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------|-------|
| Acquisitions d'entreprises importantes | 0,3 | 10,3 | 5,8 |
| Incidence de la conversion du dollar canadien/ américain, exclusion faite des acquisitions | 0,7 | 0,4 | (1,5) |
| Autres facteurs | 2,3 | 1,8 | 7,2 |
| Croissance totale des charges autres que d'intérêts ajustées | 3,3 | 12,5 | 11,5 |
| Incidence des éléments d'ajustement | (2,7) | 4,6 | 3,2 |
| Croissance totale des charges autres que d'intérêts | 0,6 | 17,1 | 14,7 |

Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011* | Variation par rapport à 2012 (%) |
|-----------------------------------------------------------|---------------|--------|-------|----------------------------------|
| Rémunération liée au rendement | 1 682 | 1 641 | 1 560 | 2 |
| Autres formes de rémunération du personnel | 4 011 | 3 725 | 3 253 | 8 |
| Rémunération totale du personnel | 5 693 | 5 366 | 4 813 | 6 |
| Bureaux et matériel | 1 787 | 1 760 | 1 557 | 2 |
| Autres | 2 119 | 2 182 | 1 922 | (3) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 227 | 205 | 161 | 11 |
| Total des charges autres que d'intérêts ajustées | 9 826 | 9 513 | 8 453 | 3 |
| Éléments d'ajustement | 471 | 725 | 288 | (35) |
| Total des charges autres que d'intérêts | 10 297 | 10 238 | 8 741 | 1 |
| Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%) | 3,3 | 12,5 | 11,5 | s.o. |
| Croissance des charges autres que d'intérêts (%) | 0,6 | 17,1 | 14,7 | s.o. |

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

s.o. - sans objet

Ratios d'efficacité par groupe (bic) (%)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 |
|------------------------------------|-------------|------|------|
| Ratios d'efficacité | | | |
| PE Canada | 51,3 | 51,2 | 50,6 |
| PE États-Unis | 62,6 | 62,9 | 61,6 |
| Gestion de patrimoine | 67,7 | 76,4 | 75,5 |
| BMO Marchés des capitaux | 59,8 | 59,7 | 57,2 |
| Total pour BMO | 63,3 | 63,5 | 62,7 |
| Ratios d'efficacité ajustés | | | |
| PE Canada | 51,1 | 51,1 | 50,5 |
| PE États-Unis | 60,1 | 59,8 | 59,1 |
| Gestion de patrimoine | 66,7 | 75,4 | 75,0 |
| BMO Marchés des capitaux | 59,7 | 59,7 | 57,2 |
| Total pour BMO | 63,1 | 63,1 | 61,5 |

Mise en garde

La section Charges autres que d'intérêts renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 171.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une bic.

En 2013, la charge d'impôts s'est chiffrée à 1 129 millions de dollars, alors qu'en 2012, elle était de 938 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2013 est de 21,0 %, contre 18,3 % pour 2012. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est chiffrée à 1 111 millions de dollars en 2013 contre 991 millions de dollars en 2012. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 20,6 % pour 2013, contre 19,5 % pour 2012. La hausse du taux d'impôt effectif ajusté est principalement attribuable à la baisse des recouvrements d'impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.

BMO couvre une partie du risque de change découlant de ses investissements dans des établissements aux États-Unis en finançant ces investissements en dollars américains. Dans le cadre de ce programme, le profit ou la perte provenant des opérations de couverture et le profit ou la perte latent provenant de la

conversion des investissements dans des établissements aux États-Unis viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres. Aux fins des impôts sur le résultat, le profit ou la perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres, tandis que le profit ou la perte latent connexe sur les investissements dans des établissements aux États-Unis n'est assujéti à l'impôt sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans des établissements aux États-Unis ont entraîné un recouvrement d'impôt sur le résultat de 146 millions de dollars pour l'exercice, lequel a été affecté aux capitaux propres, contre un recouvrement de 13 millions en 2012. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 128, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Le tableau 8, à la page 109, présente en détail le montant net des charges fiscales et des impôts de 1 716 millions de dollars assumé par BMO en 2013. L'augmentation par rapport à 1 521 millions en 2012 tient principalement à l'accroissement de la charge d'impôts sur le résultat ainsi qu'à la hausse de la taxe de vente harmonisée, de la TPS et des autres taxes de vente.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Analyse des résultats de 2013 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) (pages 46 à 52)

Le bénéfice net s'est chiffré à 2 450 millions de dollars en 2013, une hausse de 95 millions, ou de 4 %, par rapport à 2012. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 510 millions de dollars, soit une hausse de 81 millions, ou de 3 %. Les Services bancaires Particuliers et entreprises comprennent deux secteurs opérationnels, à savoir Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis (PE États-Unis).

Gestion de patrimoine (pages 53 à 55)

Le bénéfice net a atteint 834 millions de dollars en 2013, soit une hausse de 310 millions, ou de 59 %, par rapport à 2012. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 861 millions de dollars, soit une augmentation de 316 millions de dollars, ou de 58 %.

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 56 à 58)

Le bénéfice net s'est chiffré à 1 094 millions de dollars en 2013, soit une hausse de 73 millions, ou de 7 %, par rapport à 2012. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 096 millions de dollars, soit une augmentation de 74 millions de dollars, ou de 7 %.

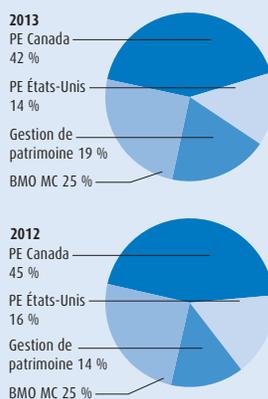
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (page 59)

Le groupe a enregistré une perte nette de 130 millions de dollars en 2013, comparativement à un bénéfice net de 289 millions en 2012. La perte nette ajustée s'est établie à 191 millions de dollars, contre un bénéfice net ajusté de 96 millions en 2012.

Répartition des résultats

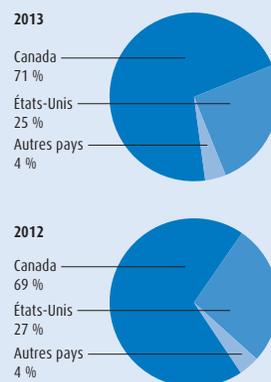
Les méthodes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 174. Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation*



Les résultats reflètent la croissance importante du bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine en 2013.

Bénéfice net ajusté par pays



Le bénéfice par pays se compare à celui de l'exercice précédent.

*Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Apport aux revenus, aux charges, au bénéfice net et aux actifs moyens par groupe d'exploitation et par pays (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | Services bancaires Particuliers et entreprises | | | Gestion de patrimoine | | | BMO Marchés des capitaux | | | Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations | | | Total consolidé | | |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------|---------|--------------------------|--------|--------|-----------------------------|---------|---------|---------------------------------------------------------------|--------|--------|--------------------|---------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%) | | | | | | | | | | | | | | | |
| Revenus | 57,0 | 57,3 | 58,7 | 21,2 | 18,0 | 18,6 | 21,1 | 20,3 | 23,8 | 0,7 | 4,4 | (1,1) | 100 | 100 | 100 |
| Charges | 49,4 | 49,7 | 49,9 | 22,7 | 21,7 | 22,4 | 19,9 | 19,1 | 21,7 | 8,0 | 9,5 | 6,0 | 100 | 100 | 100 |
| Bénéfice net | 57,7 | 56,2 | 63,4 | 19,6 | 12,5 | 15,4 | 25,8 | 24,4 | 31,3 | (3,1) | 6,9 | (10,1) | 100 | 100 | 100 |
| Bénéfice net ajusté | 58,7 | 59,4 | 61,6 | 20,1 | 13,3 | 15,0 | 25,6 | 25,0 | 29,8 | (4,4) | 2,3 | (6,4) | 100 | 100 | 100 |
| Actifs moyens | 43,6 | 41,1 | 41,3 | 4,0 | 3,7 | 3,7 | 44,6 | 46,2 | 46,0 | 7,8 | 9,0 | 9,0 | 100 | 100 | 100 |
| Total des revenus | | | | | | | | | | | | | | | |
| Canada | 6 254 | 6 129 | 6 065 | 2 239 | 1 981 | 2 010 | 2 168 | 2 043 | 2 088 | (181) | 15 | (80) | 10 480 | 10 168 | 10 083 |
| États-Unis | 3 023 | 3 107 | 2 124 | 908 | 702 | 425 | 1 106 | 1 031 | 1 020 | 278 | 616 | (4) | 5 315 | 5 456 | 3 565 |
| Autres pays | 1 | - | - | 307 | 222 | 157 | 154 | 202 | 207 | 6 | 82 | (69) | 468 | 506 | 295 |
| | 9 278 | 9 236 | 8 189 | 3 454 | 2 905 | 2 592 | 3 428 | 3 276 | 3 315 | 103 | 713 | (153) | 16 263 | 16 130 | 13 943 |
| Total des charges | | | | | | | | | | | | | | | |
| Canada | 3 177 | 3 098 | 3 046 | 1 651 | 1 609 | 1 581 | 1 027 | 977 | 964 | 354 | 409 | 242 | 6 209 | 6 093 | 5 833 |
| États-Unis | 1 913 | 1 986 | 1 319 | 588 | 554 | 344 | 869 | 830 | 786 | 431 | 539 | 251 | 3 801 | 3 909 | 2 700 |
| Autres pays | - | - | - | 101 | 56 | 31 | 153 | 149 | 146 | 33 | 31 | 31 | 287 | 236 | 208 |
| | 5 090 | 5 084 | 4 365 | 2 340 | 2 219 | 1 956 | 2 049 | 1 956 | 1 896 | 818 | 979 | 524 | 10 297 | 10 238 | 8 741 |
| Bénéfice net | | | | | | | | | | | | | | | |
| Canada | 1 853 | 1 794 | 1 709 | 429 | 271 | 307 | 872 | 830 | 822 | (229) | (32) | (67) | 2 925 | 2 863 | 2 771 |
| États-Unis | 596 | 561 | 265 | 207 | 85 | 46 | 217 | 146 | 101 | 116 | 254 | (145) | 1 136 | 1 046 | 267 |
| Autres pays | 1 | - | - | 198 | 168 | 127 | 5 | 45 | 52 | (17) | 67 | (103) | 187 | 280 | 76 |
| | 2 450 | 2 355 | 1 974 | 834 | 524 | 480 | 1 094 | 1 021 | 975 | (130) | 289 | (315) | 4 248 | 4 189 | 3 114 |
| Bénéfice net ajusté | | | | | | | | | | | | | | | |
| Canada | 1 858 | 1 797 | 1 713 | 430 | 273 | 311 | 872 | 830 | 823 | (144) | (73) | (75) | 3 016 | 2 827 | 2 772 |
| États-Unis | 651 | 632 | 305 | 229 | 101 | 51 | 219 | 147 | 101 | (27) | 214 | (99) | 1 072 | 1 094 | 358 |
| Autres pays | 1 | - | - | 202 | 171 | 128 | 5 | 45 | 52 | (20) | (45) | (35) | 188 | 171 | 145 |
| | 2 510 | 2 429 | 2 018 | 861 | 545 | 490 | 1 096 | 1 022 | 976 | (191) | 96 | (209) | 4 276 | 4 092 | 3 275 |
| Actifs moyens | | | | | | | | | | | | | | | |
| Canada | 177 142 | 161 335 | 153 052 | 17 438 | 15 974 | 14 191 | 133 120 | 139 333 | 118 954 | 18 037 | 16 240 | 16 548 | 345 737 | 332 882 | 302 745 |
| États-Unis | 64 866 | 62 218 | 40 896 | 3 527 | 3 678 | 2 773 | 96 101 | 94 691 | 80 287 | 25 199 | 30 214 | 21 674 | 189 693 | 190 801 | 145 630 |
| Autres pays | 18 | - | - | 1 178 | 702 | 519 | 18 357 | 17 538 | 17 065 | 699 | 2 341 | 3 975 | 20 252 | 20 581 | 21 559 |
| | 242 026 | 223 553 | 193 948 | 22 143 | 20 354 | 17 483 | 247 578 | 251 562 | 216 306 | 43 935 | 48 795 | 42 197 | 555 682 | 544 264 | 469 934 |

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité ou certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe d'exploitation à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les résultats des périodes antérieures sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour la période à l'étude.

Au premier trimestre de 2013, nous avons changé le mode d'évaluation des résultats de nos groupes d'exploitation afin de refléter les dotations à la provision pour pertes sur créances en fonction des pertes sur créances réelles. Ce changement de méthode de ventilation rehausse la comparaison de notre performance à celle de notre groupe de référence. Antérieurement, nous imputions aux groupes d'exploitation les pertes sur créances en utilisant une méthode de provisionnement selon les pertes prévues, méthode aux termes de laquelle les écarts entre les dotations à la provision pour pertes sur créances de la période attribuées aux secteurs des groupes d'exploitation et établies selon cette méthode et les dotations de la période requises par les PCGR étaient imputés (ou crédités) aux Services d'entreprise. Par suite de ce changement, les revenus d'intérêts associés à la désactualisation de la valeur actuelle nette des prêts douteux sont également pris en compte dans les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en conséquence. Les dotations aux provisions relatives aux portefeuilles de prêts productifs acquis et de prêts douteux acquis continuent d'être évaluées et comptabilisées dans les Services d'entreprise.

Au cours de 2013, nous avons perfectionné notre méthode d'attribution de certains revenus par région géographique aux Services d'entreprise. Par conséquent, nous avons réattribué certains revenus constatés par les Services d'entreprise à des périodes antérieures en les transférant du Canada aux États-Unis.

En 2012, la Gestion de patrimoine et PE Canada ont conclu une entente modifiant la façon dont sont présentés les résultats financiers liés aux ventes de fonds d'investissement de détail. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités.

En 2011, des actifs douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1,0 milliard de dollars américains comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers, ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise afin de permettre à nos secteurs de se concentrer sur les relations clients existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de notre unité de gestion des actifs spéciaux. Les soldes des prêts, les revenus et les charges des périodes antérieures ont été retraités pour refléter ce transfert. Des actifs semblables acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I, d'environ 1,5 milliard de dollars américains, ont également été inclus dans les Services d'entreprise. Ces actifs avaient une valeur comptable de 329 millions de dollars américains à la fin de 2013.

Les résultats des Services d'entreprise reflètent certains éléments relatifs au portefeuille de prêts acquis, dont la constatation d'une portion de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts acquis. Les coûts d'intégration et de restructuration, les activités de crédit structuré en voie de liquidation et les variations de la provision générale sont également pris en compte par les Services d'entreprise.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une bic. Comme plusieurs autres banques, BMO analyse toujours les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Selon cette méthode, on procède à un ajustement qui augmente les revenus calculés selon les PCGR et la charge d'impôts sur le résultat déterminée selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Services bancaires Particuliers et entreprises (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | PE Canada | | | | PE États-Unis | | | | PE | | | |
|------------------------------------------------------------------|-----------|---------|---------|----------------------------------|---------------|--------|--------|----------------------------------|---------|---------|---------|----------------------------------|
| | 2013 | 2012 | 2011* | Variation par rapport à 2012 (%) | 2013 | 2012 | 2011* | Variation par rapport à 2012 (%) | 2013 | 2012 | 2011* | Variation par rapport à 2012 (%) |
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 4 429 | 4 365 | 4 381 | 1 | 2 378 | 2 456 | 1 653 | (3) | 6 807 | 6 821 | 6 034 | - |
| Revenus autres que d'intérêts | 1 912 | 1 847 | 1 807 | 4 | 559 | 568 | 348 | (1) | 2 471 | 2 415 | 2 155 | 2 |
| Total des revenus (bic) | 6 341 | 6 212 | 6 188 | 2 | 2 937 | 3 024 | 2 001 | (3) | 9 278 | 9 236 | 8 189 | - |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 574 | 615 | 664 | (7) | 223 | 274 | 359 | (19) | 797 | 889 | 1 023 | (10) |
| Charges autres que d'intérêts | 3 250 | 3 183 | 3 133 | 2 | 1 840 | 1 901 | 1 232 | (3) | 5 090 | 5 084 | 4 365 | - |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 2 517 | 2 414 | 2 391 | 4 | 874 | 849 | 410 | 3 | 3 391 | 3 263 | 2 801 | 4 |
| Impôts sur le résultat (bic) | 663 | 639 | 676 | 4 | 278 | 269 | 151 | 3 | 941 | 908 | 827 | 4 |
| Bénéfice net comptable | 1 854 | 1 775 | 1 715 | 4 | 596 | 580 | 259 | 3 | 2 450 | 2 355 | 1 974 | 4 |
| Bénéfice net ajusté | 1 864 | 1 785 | 1 724 | 4 | 646 | 644 | 294 | - | 2 510 | 2 429 | 2 018 | 3 |
| Profit économique net | | | | | | | | | 990 | 1 026 | 1 019 | (4) |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) | | | | | | | | | 17,7 | 18,6 | 22,2 | (0,9) |
| Rendement des capitaux propres (%) | | | | | | | | | 17,3 | 18,1 | 21,7 | (0,8) |
| Levier d'exploitation ajusté (bic) (%) | - | (1,1) | 0,4 | n.s. | (0,5) | (1,6) | 15,2 | n.s. | - | (2,8) | 2,3 | n.s. |
| Levier d'exploitation (bic) (%) | - | (1,2) | 0,3 | n.s. | 0,3 | (3,2) | 13,2 | n.s. | 0,4 | (3,7) | 1,7 | n.s. |
| Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%) | 51,1 | 51,1 | 50,5 | - | 60,1 | 59,8 | 59,1 | 0,3 | 53,9 | 53,9 | 52,6 | - |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 51,3 | 51,2 | 50,6 | 0,1 | 62,6 | 62,9 | 61,6 | (0,3) | 54,9 | 55,0 | 53,3 | (0,1) |
| Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs (bic) (%) | 2,59 | 2,79 | 2,94 | (0,20) | 4,07 | 4,40 | 4,53 | (0,33) | 2,97 | 3,22 | 3,26 | (0,25) |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | | | | | | | | | 13 723 | 12 611 | 8 692 | 9 |
| Actifs productifs moyens | 170 847 | 156 231 | 148 835 | 9 | 58 369 | 55 857 | 36 471 | 4 | 229 216 | 212 088 | 185 306 | 8 |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 175 079 | 159 484 | 151 331 | 10 | 52 421 | 50 711 | 32 892 | 3 | 227 500 | 210 195 | 184 223 | 8 |
| Solde moyen des dépôts | 113 644 | 106 256 | 101 784 | 7 | 60 645 | 59 147 | 36 425 | 3 | 174 289 | 165 403 | 138 209 | 5 |
| Actifs sous administration | 16 148 | 15 521 | 22 421 | 4 | 112 732 | 96 803 | 77 066 | 16 | 128 880 | 112 324 | 99 487 | 15 |
| Effectif : Équivalent temps plein | 15 957 | 16 197 | 16 723 | (1) | 7 971 | 7 906 | 7 564 | 1 | 23 928 | 24 103 | 24 287 | (1) |

* Les mesures se rapportant au levier pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.
n. s. - non significatif

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada



Frank Techar
Chef de l'exploitation
BMO Groupe financier

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada servent plus de sept millions de clients, particuliers et entreprises, par l'intermédiaire d'un réseau national intégré de succursales de BMO Banque de Montréal, de guichets automatiques et de services bancaires par téléphone, mobiles et en ligne, en misant notamment sur l'expertise de nos spécialistes – Prêts hypothécaires et planificateurs financiers.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent des solutions financières pour répondre aux besoins des clients en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Environ le quart des ménages au Canada font affaire avec nous.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent à notre clientèle de petites entreprises, de moyennes entreprises et d'entreprises de taille intermédiaire un large éventail de produits intégrés axés sur les entreprises et les marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une forte position concurrentielle dans les services bancaires aux entreprises, comme en fait foi notre classement au deuxième rang pour la part de marché des prêts de 5 millions de dollars et moins.
- Une équipe formée de spécialistes d'expérience qui sert les entreprises de taille intermédiaire et qui met à leur disposition une gamme intégrée de produits et de services, ce qui explique les taux élevés de fidélité de la clientèle.
- Des pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui sont suivies de manière rigoureuse et qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées, quelle que soit la conjoncture.
- Une clientèle considérable et loyale grâce à une marque forte et distinctive.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard^{MD} au Canada, compte tenu du volume de transactions, et l'un des principaux émetteurs de cartes de crédit d'entreprise en Amérique du Nord.

Stratégie et grandes priorités

Nous entendons réussir sur le marché canadien en offrant une expérience client qui se démarque par les conseils que nous donnons, peu importe le circuit de distribution, et en tirant parti de la productivité élevée de notre réseau de distribution.

Améliorer l'expérience client pour se démarquer de la concurrence sur le marché canadien

Réalisations en 2013

- Nous avons continué d'enregistrer des taux élevés en matière de fidélité de la clientèle, comme en fait foi notre taux de recommandation net. Nous avons instauré une mesure additionnelle de l'expérience client en succursale, qui fournit une rétroaction précise en temps opportun dans le but d'améliorer la relation client.
- Pour la deuxième année de suite, BMO a obtenu le prestigieux prix de banque modèle décerné par le cabinet de recherche Celent. BMO a reçu le prix de banque modèle Impact de 2013 qui souligne l'excellence de ses Services sur rendez-vous. BMO a été la première institution financière canadienne à offrir aux utilisateurs des services en ligne ou mobiles la possibilité de prendre rendez-vous en succursale en temps réel. Près de 40 000 rendez-vous ont été pris au moyen de cette fonction en 2013. À l'heure actuelle, les ventes réalisées par les services en ligne sont équivalentes à celles effectuées par 90 succursales.
- Le niveau élevé de mobilisation des employés de BMO à l'égard de l'expérience client s'est maintenu. Dans le cadre du sondage annuel mené auprès des employés, ces derniers ont indiqué que l'expérience client constitue une priorité absolue pour eux.

Accent en 2014

- Continuer à développer des capacités pour offrir des conseils personnalisés à nos clients, par l'intermédiaire du circuit de distribution de leur choix, notamment des améliorations aux services bancaires mobiles et en ligne.

Consolider les relations avec les clients des Services bancaires aux particuliers en leur offrant des produits novateurs et un service exceptionnel

Réalisations en 2013

- Notre campagne sur les placements a remporté un franc succès. Nos fonds d'investissement ont enregistré une croissance de 15 %, ce qui constitue notre meilleur résultat à ce chapitre depuis 2010.
- Nous avons élaboré des offres et des campagnes à l'intention de segments de clientèle spécifiques, soit les néo-Canadiens et la communauté militaire.
- Le succès continu que connaît notre prêt hypothécaire comportant un taux fixe pour cinq ans et une période d'amortissement de 25 ans jette les bases de relations à long terme tant avec des nouveaux clients que des clients existants.
- Notre système de gestion des occasions d'affaires permet toujours de proposer aux clients des offres et des services pertinents, en temps opportun, ce qui a une incidence positive sur notre part de portefeuille et sur la croissance des revenus.

Accent en 2014

- Miser sur la croissance dans les segments du marché des particuliers où nous sommes peu présents et sur l'augmentation des ventes de produits pour accroître notre part de portefeuille et attirer de nouveaux clients.

Créer le réseau de distribution le plus productif au pays

Réalisations en 2013

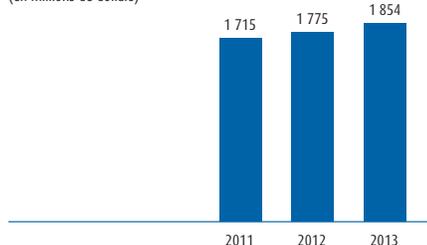
- Nous avons apporté des changements aux systèmes, à la structure organisationnelle et aux processus pour que les employés de première ligne puissent consacrer plus de temps à l'acquisition de nouveaux clients et à la consolidation des relations existantes. Parmi les réalisations à notre actif, soulignons l'établissement d'un système d'octroi de prêts personnels plus efficace, la rationalisation des processus de demande et d'approbation de prêts hypothécaires et la simplification du processus d'octroi de crédit aux entreprises.
- Nous avons ouvert ou rénové 86 succursales et ajouté plus de 300 unités à notre réseau de guichets automatiques.
- Notre ratio d'efficacité est demeuré stable dans un contexte de faible croissance des revenus, au moyen d'une gestion rigoureuse des charges.

Accent en 2014

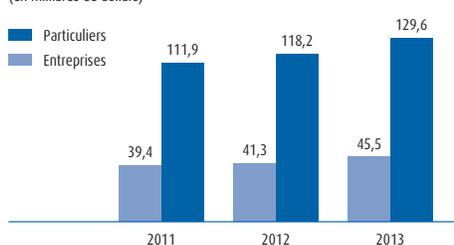
- Continuer à repenser nos processus de base et à implanter de nouvelles technologies pour améliorer la productivité et l'expérience client.

Bénéfice net comptable

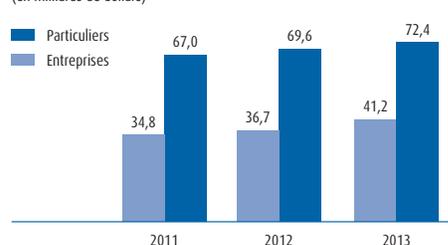
(en millions de dollars)

**Solde moyen des prêts et acceptations**

(en milliards de dollars)

**Solde moyen des dépôts**

(en milliards de dollars)

**Stimuler la croissance du crédit aux entreprises et des dépôts d'entreprises pour accroître notre part de marché****Réalisations en 2013**

- Nous avons amélioré notre système de gestion du rendement et mis l'accent sur les entretiens approfondis avec les clients pour notre force de vente des services aux entreprises. Cette initiative a produit de solides résultats, les dépôts d'entreprises ayant augmenté de 12 %, la meilleure progression depuis 2007. L'élan constaté dans le secteur des prêts aux entreprises s'est maintenu, les soldes des prêts ayant progressé de 11 %, la plus forte croissance que nous ayons enregistrée à ce chapitre depuis 2008. Nous conservons le deuxième rang pour la part de marché des prêts aux entreprises.
- BMO a conclu avec le gouvernement du Canada un contrat d'une durée de sept ans relatif à la prestation d'un programme de cartes d'entreprise.
- BMO s'est classé au premier rang parmi les grandes banques, ex aequo avec une autre institution financière, selon le rapport de recherche *La bataille des banques* publié par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, par suite d'un sondage mené en 2012 auprès d'environ 13 000 propriétaires de PME et visant à évaluer la qualité des services que leur offrent les banques.

Accent en 2014

- Accélérer l'accroissement du rendement financier en améliorant la productivité de notre force de vente.

Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net de 1 854 millions de dollars, soit 79 millions, ou 4 %, de plus qu'il y a un an. Les revenus ont progressé de 129 millions de dollars, ou de 2 %, pour atteindre 6 341 millions. La marge nette d'intérêts s'est située à 2,59 %, en baisse de 20 points de base par rapport à l'an dernier, du fait principalement du changement dans la composition, les soldes des prêts ayant crû de façon plus importante que les dépôts, et du rétrécissement des marges sur les dépôts attribuable à la faiblesse des taux. Les prêts et les dépôts ont fortement augmenté au cours de l'exercice et la compression de la marge nette d'intérêts a ralenti au cours des deux derniers trimestres, ce qui a grandement amélioré notre performance financière, le bénéfice net ayant progressé de plus de 7 % et les revenus, de plus de 4 % au deuxième semestre de l'exercice.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont augmenté de 74 millions de dollars, ou de 2 %. Cette hausse s'explique par l'incidence de la croissance des soldes et des frais pour la plupart des produits, en partie contrebalancée par le recul de la marge nette d'intérêts.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 55 millions de dollars, ou de 2 %, l'incidence de la croissance des soldes et des frais pour la plupart des produits ayant été en partie contrebalancée par la baisse de la marge nette d'intérêts.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont fléchi de 41 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 574 millions, les réductions ayant eu principalement trait au portefeuille de prêts aux particuliers. Notre objectif est d'accroître nos activités, tout en continuant de surveiller de près la qualité du crédit de notre portefeuille.

PE Canada (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 (%) |
|----------------------------------------------------|-------|-------|-------|----------------------------------|
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 4 429 | 4 365 | 4 381 | 1 |
| Revenus autres que d'intérêts | 1 912 | 1 847 | 1 807 | 4 |
| Total des revenus (bic) | 6 341 | 6 212 | 6 188 | 2 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 574 | 615 | 664 | (7) |
| Charges autres que d'intérêts | 3 250 | 3 183 | 3 133 | 2 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 2 517 | 2 414 | 2 391 | 4 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 663 | 639 | 676 | 4 |
| Bénéfice net comptable | 1 854 | 1 775 | 1 715 | 4 |
| Bénéfice net ajusté | 1 864 | 1 785 | 1 724 | 4 |

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | | |
|------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|--------|
| Croissance du bénéfice net (%) | 4 | 4 | 3 | n.s. |
| Croissance des revenus (%) | 2 | - | 6 | n.s. |
| Levier d'exploitation (bic) (%) | - | (1,2) | 0,3 | n.s. |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 51,3 | 51,2 | 50,6 | 0,1 |
| Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs (bic) (%) | 2,59 | 2,79 | 2,94 | (0,20) |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 175 079 | 159 484 | 151 331 | 10 |
| Solde moyen des dépôts | 113 644 | 106 256 | 101 784 | 7 |
| Effectif - équivalent temps plein | 15 957 | 16 197 | 16 723 | (1) |

n. s. - non significatif

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 3 250 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 67 millions, ou de 2 %, du fait principalement des investissements continus dans les activités, y compris notre réseau de distribution, déduction faite des mesures rigoureuses de gestion des charges. Le ratio d'efficacité s'est établi à 51,3 %, soit un résultat comparable à celui de l'exercice précédent. En 2014, PE Canada mettra l'accent sur l'amélioration de l'expérience client et sur la productivité. Nous prévoyons une amélioration de la productivité, à la faveur de la poursuite de la croissance modérée, de l'atténuation du fléchissement des marges et de la réalisation des avantages découlant des mesures d'accroissement de la productivité, notamment une amélioration au chapitre du processus d'octroi de prêts hypothécaires et de prêts aux entreprises.

Contexte, perspectives et défis

L'économie du Canada devrait s'améliorer en 2014 en raison d'une augmentation modérée de l'emploi et du revenu personnel, ainsi que sous l'effet du redressement de l'économie aux États-Unis.

En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers au Canada, on s'attend à ce que la croissance de la base de dépôts des particuliers s'établisse à environ 5 % en 2014, ce qui est similaire à celle enregistrée en 2013 et comparable à l'augmentation prévue du revenu personnel. Les soldes des prêts sur cartes de crédit ont affiché une croissance atone en 2013, et ils devraient renouer graduellement avec la croissance au cours de la prochaine année. La croissance globale des prêts hypothécaires à l'habitation a ralenti au cours de l'exercice 2013, la demande ayant fléchi en raison du resserrement des normes de crédit. Cela s'est traduit par une diminution modérée des reventes, une chute des mises en chantier et un certain ralentissement dans l'augmentation du prix des maisons. En raison des augmentations modérées prévues au chapitre de l'emploi pour l'exercice 2014, la demande sur le marché de l'habitation et le prix des maisons devraient rester assez stables.

En ce qui a trait aux services bancaires aux entreprises, la croissance de la base de dépôts d'entreprises a été solide en 2013. En raison des incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, les entreprises s'abstiennent toujours de faire des investissements stratégiques. On prévoit que la croissance de la base de dépôts d'entreprises va ralentir au cours de 2014, étant donné que l'amélioration de la conjoncture économique devrait réduire la propension à épargner et stimuler les investissements des entreprises.

Nous prévoyons un ralentissement de la croissance dans le domaine du crédit à la consommation, en raison du niveau relativement élevé d'endettement des ménages; nous comptons réagir en misant sur la croissance dans les segments de marché où nous sommes peu présents et sur l'augmentation des ventes de produits, tout en cherchant à accroître la productivité de notre force de vente. Les normes de sécurité de l'information et de prévention des fraudes établies par les organismes de réglementation à l'égard du secteur financier sont de plus en plus complexes; cependant, grâce à notre solide structure de gouvernance, nous sommes toujours bien positionnés pour surveiller l'évolution de la situation et réagir de façon adéquate. Comme la concurrence pour obtenir des ressources qualifiées s'intensifie, nous continuons de suivre l'indice de mobilisation des employés de BMO afin de nous assurer qu'il demeure égal ou supérieur à la moyenne du secteur financier.

Le contexte économique au Canada en 2013 et les perspectives relatives à 2014 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis



Mark Furlong
 Chef, Services
 bancaires Particuliers et entreprises
 aux États-Unis et chef de la direction,
 BMO Harris Bank N.A. Chicago

Nous comptons plus de deux millions de clients et nous nous sommes engagés à clarifier pour eux les questions d'argent. Grâce à un réseau de 621 succursales, un centre d'appels, des plateformes de services bancaires en ligne et mobiles, et plus de 1 300 guichets automatiques dans huit États, nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises clientes. Nous mettons notre expertise au service des entreprises clientes en offrant nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, notamment des services de dépôt, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises de plus grande envergure une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de plus de 160 ans dans le Midwest et un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Une équipe de direction solide et expérimentée qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et exceller sur nos marchés.
- Des conditions propices à une croissance rentable, en raison du territoire attrayant couvert par nos succursales et d'une part avantageuse du marché des dépôts dans des marchés clés du Midwest.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure nationale, axés sur les relations d'affaires et établis dans le Midwest, ainsi que des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.

Stratégie et grandes priorités

Nous voulons augmenter notre volume d'affaires et nous imposer comme chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités en offrant une expérience client qui se démarque par la qualité des conseils prodigués sur une vaste gamme de sujets financiers et en tirant profit de la réputation de notre marque, de notre présence sur les marchés locaux et de nos équipes de haut calibre.

Offrir une expérience client exceptionnelle pour créer des relations durables et profitables avec la clientèle

Réalisations en 2013

- Nous avons continué de renforcer notre solide part du marché des services bancaires aux entreprises, comme en fait foi notre classement au deuxième rang parmi les banques commerciales américaines de notre groupe de référence dans nos principaux marchés du Midwest et notre première place au Wisconsin. Les prêts aux entreprises et les prêts industriels de base ont affiché une croissance de 3,5 milliards de dollars, ou de 19 %, par rapport à la même période l'an dernier.
- Nous avons mis en place un nouveau système de gestion des relations clientèle qui permet d'améliorer l'expérience client grâce à un guichet unique qui donne à nos employés l'accès à toutes les données disponibles sur les clients.
- Nous avons remporté le prix du leadership en service communautaire décerné par l'organisme The Financial Services Roundtable soulignant notre dévouement et notre présence dans les collectivités auprès desquelles nous menons des activités.
- Nous nous sommes classés au premier rang parmi 30 grandes banques américaines quant à la confiance à long terme, dans le cadre de l'enquête annuelle sur la réputation des banques que mènent conjointement la publication *American Banker* et l'organisme Reputation Institute, ce qui démontre le niveau de confiance élevé des clients à notre égard.

Accent en 2014

- Maintenir un taux de fidélisation de la clientèle élevé et attirer de nouveaux clients des segments de marché à fort potentiel, dont les clients aisés, les entreprises de taille intermédiaire et les personnes en début de carrière.

Continuer d'améliorer nos produits et les capacités de nos circuits de distribution pour mieux répondre aux besoins des clients

Réalisations en 2013

- Nous avons apporté à notre plateforme de services bancaires en ligne des améliorations qui rehaussent nos capacités en matière de traitement des prêts et nos fonctionnalités transfrontalières. De plus, les clients peuvent maintenant visualiser et gérer sur un même site tous leurs comptes de dépôt, de carte de crédit et de placement, grâce au service Total LookSM de BMO Harris.
- Pour la commodité des clients, nous avons lancé des applications mobiles accessibles sur iPad^{MD}, iPhone^{MD} et Android^{MC} qui ont reçu un accueil très favorable; près de 40 % de nos clients utilisent notre plateforme de services bancaires mobiles et notre application sur iPad^{MD} a obtenu quatre étoiles selon l'évaluation des utilisateurs.
- En partenariat avec la Gestion de patrimoine, nous avons poursuivi la mise en œuvre des services Premier, une initiative offrant aux clients une expérience unique axée sur la planification. À la fin de l'exercice, 98 équipes réunissant des banquiers et des conseillers en gestion de patrimoine avaient été formées pour offrir ces services. Le réalignement de nos ressources permet de stimuler la croissance de notre part de portefeuille et de nous assurer que les clients sont servis de la façon la plus efficace et rentable qui soit.

Accent en 2014

- Continuer à améliorer notre technologie et nos processus, grâce à l'ajout de circuits numériques et au rehaussement de nos processus de crédit hypothécaire, de prêts aux entreprises et de gestion de trésorerie.

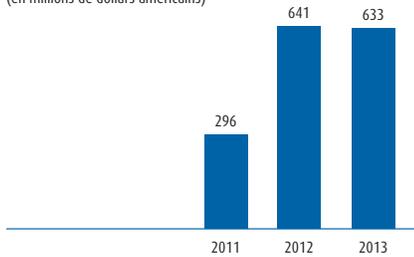
Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus et la gestion efficace des coûts

Réalisations en 2013

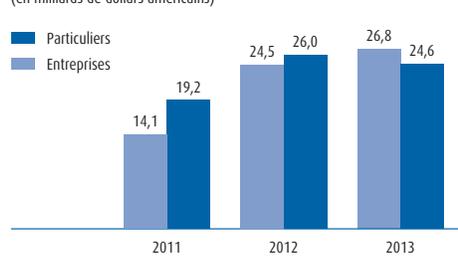
- Les revenus se sont accrues sous l'effet de la forte croissance des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base et de l'augmentation des soldes des dépôts, ce qui a contrebalancé en partie l'incidence négative que le contexte de faibles taux d'intérêt a eue sur la croissance globale des revenus.
- Les charges et les charges ajustées ont respectivement reculé de 5 % et de 4 % (en dollars américains), principalement en raison des économies découlant des synergies et de la réduction des coûts, grâce à nos initiatives axées sur la productivité. Ce facteur a toutefois été en partie annulé par l'incidence d'investissements sélectifs dans nos activités et l'augmentation des coûts liés à la réglementation.

Bénéfice net ajusté

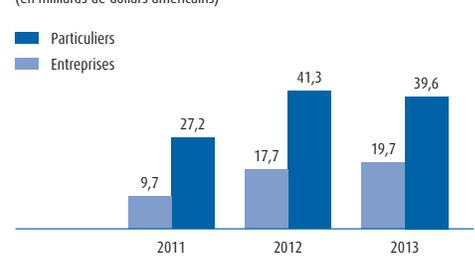
(en millions de dollars américains)

**Solde moyen des prêts courants et acceptations**

(en milliards de dollars américains)

**Solde moyen des dépôts**

(en milliards de dollars américains)



- Nous avons maintenu notre ratio d'efficacité ajusté à 60,1 %, taux pratiquement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Pendant la même période, notre levier d'exploitation ajusté s'est amélioré grâce à une gestion efficace des charges.

Accent en 2014

- Accroître les soldes des prêts et des dépôts tout en mettant l'accent sur la gestion des coûts.

Continuer de déployer notre modèle opérationnel unique en matière de service aux entreprises, en offrant un accès local et une expertise sectorielle diversifiée dans l'ensemble du territoire couvert par Harris

Réalisations en 2013

- Les efforts déployés pour attirer de nouveaux clients se sont traduits par une augmentation de 10 % du nombre de relations clients.
- Nous avons enregistré une forte croissance des prêts de base dans les secteurs commercial et industriel, ce qui représente une hausse de 19 % d'un exercice à l'autre, et huit trimestres consécutifs de croissance positive.
- Nous avons accru notre présence dans certains secteurs spécialisés et marchés géographiques en recrutant de nouveaux employés prometteurs. Au cours du dernier exercice, nous avons ouvert de nouveaux centres bancaires d'entreprise à Atlanta et à Omaha, constitué d'une équipe de prêteurs chevronnés spécialisés dans le financement de franchises et élargi notre bassin d'employés assurant les services de financement de concessionnaires et de financement de matériel à Houston, Atlanta, Seattle et Washington D.C.
- Nous avons continué à utiliser la vitrine du site Web de BMO Harris Bank pour présenter de nombreux articles sur le leadership éclairé, à la rubrique *Resource Center*. Le centre de ressources offre aux clients existants et éventuels de précieuses informations sectorielles émanant d'experts de BMO, de même que des observations judicieuses de tierces parties, grâce à des partenariats de contenu exclusifs.

Accent en 2014

- Continuer à miser sur la vigueur de nos services bancaires aux entreprises en mettant l'accent sur l'acquisition de clients, l'élargissement de notre part de marché et l'accroissement de la clientèle utilisant nos solutions de paiements d'entreprise.

Analyse des résultats

Les montants présentés dans la présente section sont exprimés en dollars américains. Le bénéfice net de PE États-Unis, établi à 584 millions de dollars en 2013, a progressé de 6 millions, ou de 1 %, par rapport au montant de 578 millions inscrit il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel exclut l'amortissement des actifs liés aux acquisitions, s'est établi à 633 millions de dollars, soit 8 millions, ou 1 %, de moins.

Les revenus se sont chiffrés à 2 871 millions de dollars, s'étant affaiblis de 144 millions, ou de 5 %, l'effet positif de la forte hausse des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base, ainsi que des dépôts, et de l'accroissement des commissions sur prêts aux entreprises ayant été plus qu'annulé par l'incidence de la contraction de la marge nette d'intérêts, des réductions dans certains portefeuilles et du recul des frais de services des dépôts et des cartes de débit.

Pour ce qui est du secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont augmenté de 633 millions de dollars ou, de 4 %, du fait de la croissance des produits de prêt et de dépôt et des services de gestion de trésorerie à l'échelle mondiale.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont diminué de 154 millions de dollars, ou de 9 %, en raison surtout de la faiblesse des taux d'intérêt, des réductions enregistrées dans certains portefeuilles de prêts acquis et dans les soldes des dépôts et du recul des frais de services des dépôts et des cartes de débit. Au cours de l'exercice, nous avons continué à appliquer notre stratégie de financement à faible coût et nous avons réduit le nombre de dépôts à terme et de comptes du marché monétaire à coût élevé, privilégiant plutôt les comptes de chèques et les comptes d'épargne à faible coût.

PE États-Unis (en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

| Aut 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 (%) |
|-----------------------------------------------------|-------|-------|-------|----------------------------------|
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 2 324 | 2 449 | 1 673 | (5) |
| Revenus autres que d'intérêts | 547 | 566 | 352 | (3) |
| Total des revenus (bic) | 2 871 | 3 015 | 2 025 | (5) |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 217 | 273 | 366 | (21) |
| Charges autres que d'intérêts | 1 797 | 1 895 | 1 247 | (5) |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 857 | 847 | 412 | 1 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 273 | 269 | 152 | 2 |
| Bénéfice net comptable | 584 | 578 | 260 | 1 |
| Bénéfice net ajusté | 633 | 641 | 296 | (1) |

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | | |
|------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | (1) | +100 | 31 | n.s. |
| Croissance du bénéfice net (%) | 1 | +100 | 25 | n.s. |
| Croissance des revenus (%) | (5) | 49 | 49 | n.s. |
| Levier d'exploitation ajusté (bic) (%) | (0,4) | (1,5) | 16,0 | n.s. |
| Levier d'exploitation (bic) (%) | 0,4 | (3,1) | 13,9 | n.s. |
| Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%) | 60,1 | 59,8 | 59,1 | 0,3 |
| Ration d'efficacité (bic) (%) | 62,6 | 62,9 | 61,6 | (0,3) |
| Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs (bic) (%) | 4,07 | 4,40 | 4,53 | (0,33) |
| Solde moyen des prêts courants et des acceptations | 51 356 | 50 549 | 33 286 | 2 |
| Solde moyen des dépôts | 59 257 | 58 964 | 36 866 | - |
| Effectif : équivalent temps plein | 7 971 | 7 906 | 7 564 | 1 |

n. s. - non significatif

La marge nette d'intérêts s'est contractée de 33 points de base principalement du fait du recul des marges sur les prêts en raison de la concurrence exercée au chapitre des taux et de la contraction des marges sur les dépôts, dans un contexte de faibles taux d'intérêt.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de 217 millions de dollars ont baissé de 56 millions, ou de 21 %, par rapport à la même période il y a un an, ce qui reflète essentiellement l'amélioration de la qualité du crédit dans le portefeuille de prêts aux particuliers.

Les charges autres que d'intérêts de 1 797 millions de dollars ont baissé de 98 millions ou de 5 %. Après ajustement, elles ont totalisé 1 723 millions de dollars, ayant fléchi de 78 millions ou de 4 %, principalement du fait des économies découlant de synergies au cours de l'exercice à l'étude et des réductions de coûts réalisées grâce à nos initiatives portant sur la productivité, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par l'incidence d'investissements sélectifs dans les activités et l'augmentation des coûts liés à la réglementation.

Le solde moyen des prêts et acceptations, à savoir 51,4 milliards de dollars, a augmenté de 0,8 milliard depuis un an. Le portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts industriels de base a continué d'enregistrer une bonne croissance, ayant augmenté de 3,5 milliards de dollars, ou de 19 %, sur douze mois, pour atteindre 22,4 milliards. De plus, le portefeuille de prêts automobiles indirects a progressé de 0,9 milliard de dollars depuis un an. Ces augmentations ont contribué à contrebalancer les diminutions prévues dans certains portefeuilles de prêts aux entreprises ainsi que les réductions des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts hypothécaires qui sont attribuables en partie aux répercussions de notre stratégie qui consiste à vendre sur le marché secondaire la majeure partie des prêts hypothécaires que nous montons et à gérer activement le portefeuille de prêts.

Le solde moyen des dépôts, soit 59,3 milliards de dollars, a légèrement augmenté depuis un an, car l'essor de notre entité de services bancaires aux entreprises et la croissance des comptes de chèques et d'épargne des particuliers ont plus qu'annulé la baisse prévue des comptes de dépôt à terme et des comptes du marché monétaire des particuliers, comptes dont les taux sont plus élevés.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis occupent une place importante dans huit États américains, principalement dans les six États contigus suivants : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas.

L'économie du Midwest a progressé à un rythme modéré comparable à celui de la moyenne nationale en 2013, qui était d'environ 1,6 %. La croissance a été soutenue par l'expansion continue du secteur automobile et une certaine reprise des activités dans le secteur de l'habitation, mais a toutefois été ralentie par des politiques budgétaires contraignantes, des dépenses de consommation modérées et un repli de la demande mondiale. La croissance modeste des prêts et des dépôts des Services bancaires PE aux États-Unis reflète celle de l'économie. Les prêts à la consommation ont fléchi dans une mesure qui s'apparente au recul subi par les institutions financières comparables et l'économie dans son ensemble. La croissance des prêts à la consommation devrait afficher une tendance à la hausse en 2014 en raison de l'amélioration de la conjoncture économique. On s'attend à ce que la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation se raffermisse à mesure que la reprise de l'activité dans le marché domiciliaire se confirmera et qu'elle sera soutenue par la capacité financière des consommateurs. La croissance des prêts aux entreprises devrait s'améliorer en 2014 si la disponibilité du crédit augmente en phase avec la remontée de l'économie.

La croissance économique devrait progresser au taux de 2,7 % en 2014 dans un environnement où les compressions budgétaires seront maintenues.

Le marché demeure dynamique et toujours très concurrentiel, les banques se livrant une concurrence féroce sur le plan de la tarification en matière de prêts et de dépôts en vue de maintenir et d'accroître leur part de marché. Dans ce contexte difficile, nous utiliserons notre stratégie de croissance orientée client et notre expertise dans le domaine des services bancaires aux entreprises comme leviers pour faire croître les soldes des prêts et des dépôts que nous détenons, dans le but de faire progresser nos résultats financiers, tout en mettant l'accent sur le contrôle des coûts afin d'accroître notre efficacité. Cela permettra d'atténuer la pression soutenue sur les marges dans un contexte de vive concurrence et de faibles taux d'intérêt. Les nouvelles exigences en matière de réglementation et de conformité rendent la surveillance réglementaire de plus en plus complexe. Nous allons continuer de nous appuyer sur notre solide structure de gouvernance pour satisfaire aux exigences nouvelles et existantes.

Le contexte économique aux États-Unis en 2013 et les perspectives relatives à 2014 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Gestion de patrimoine



Gilles Ouellette
Chef
Gestion de patrimoine

Les entités de gestion de patrimoine de BMO offrent une vaste gamme de produits et de solutions de gestion de patrimoine, incluant des produits d'assurance, à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels. Nos services de gestion de patrimoine sont offerts au Canada, aux États-Unis et dans des marchés ciblés du monde, dont l'Asie et l'Europe.

Secteurs d'activité

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre une vaste gamme de services-conseils orientés client en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière.

BMO Ligne d'action, notre société de services de placement en ligne au Canada, offre aux titulaires de comptes autogérés la gamme d'outils dont ils ont besoin pour effectuer comme ils l'entendent la planification, les recherches et la gestion que nécessitent leurs décisions de placement, ainsi que ConseilDirect, le premier service canadien à offrir des conseils en placement aux investisseurs en ligne.

Les services de banque privée de BMO sont offerts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong et à Singapour. Ils proposent une gamme étendue de solutions et de services financiers aux clients à valeur nette élevée et très élevée et, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients fortunés aux États-Unis.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une société de placement d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de planification de la retraite, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier.

BMO Assurance exerce ses activités au Canada et à l'échelle internationale. Au Canada, BMO Assurance offre des produits d'assurance vie, d'assurance accident et maladie, et de rentes directement aux clients ou par l'entremise de courtiers. Notre secteur spécialisé en assurance crédit vend des produits d'assurance collective et, à l'échelle internationale, BMO Assurance offre des solutions de réassurance.

Forces et facteurs de création de valeur

- Approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placement, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Équipe hautement qualifiée de spécialistes en gestion de patrimoine déterminés à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Prestige, reconnaissance et fiabilité de la marque.
- Présence importante sur le marché canadien et présence stratégique dans certains marchés américains et émergents où les services de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs connaissent une forte croissance.
- Accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO à l'échelle du Canada et des États-Unis.

Stratégie et grandes priorités

Nous entendons être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à répondre aux besoins des clients en matière de gestion de patrimoine maintenant et dans les années à venir en améliorant l'expérience client, en insistant sur la productivité et en investissant pour assurer notre croissance future.

Améliorer l'expérience client en continuant à satisfaire les besoins changeants des clients en matière de gestion de patrimoine

Réalisations en 2013

- Nous avons conçu des produits pour répondre aux besoins nouveaux des clients, dont sept nouveaux FNB qui aident les investisseurs à mieux bâtir leur portefeuille. Notre secteur FNB compte plus de 11 milliards de dollars en actifs sous gestion et se classe au huitième rang parmi les fournisseurs de FNB à revenu fixe à l'échelle mondiale.
- Nous avons lancé l'application mobile de BMO Ligne d'action qui permet aux clients de suivre leurs placements, de se renseigner sur les tendances du marché et d'effectuer des transactions sur le pouce, à l'aide de leurs téléphones intelligents.
- Nous avons étendu l'évaluation selon le taux de recommandation net à tous nos secteurs d'activité afin de mieux mesurer la fidélité de la clientèle et de cerner les occasions d'amélioration continue.

- Nous avons obtenu un excellent classement dans les études comparatives externes sur la fidélité de la clientèle : BMO Nesbitt Burns s'est classé au premier rang ex æquo quant au taux de recommandation net dans le dernier sondage annuel d'Ipsos Reid portant sur les courtiers de plein exercice, BMO Ligne d'action a surpassé les institutions financières concurrentes au chapitre de la satisfaction des clients et de la capacité de répondre à leurs besoins, selon le dernier sondage annuel d'Ipsos Reid sur les courtiers en ligne et, pour la septième année de suite, BMO Gestion mondiale d'actifs a mérité plus d'honneurs que toute autre plateforme 401(k) aux États-Unis pour le service à la clientèle, par suite de l'enquête sur les régimes à cotisations définies du magazine PLANSponsor.

Accent en 2014

- Attirer de nouveaux clients et concentrer nos efforts sur la personnalisation des offres aux principaux segments de clientèle.

Rationaliser nos gammes de produits et simplifier nos processus pour améliorer la productivité

Réalisations en 2013

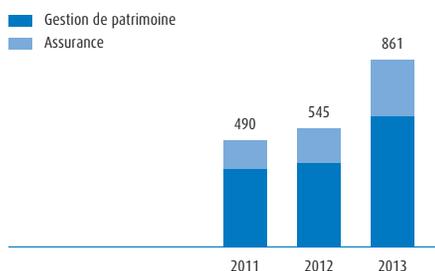
- La réingénierie des processus de contact clientèle, notamment en matière d'établissement de nouvelles relations et dans le secteur du crédit, a permis à nos équipes de vente de passer plus de temps en contact direct avec les clients.
- Nous avons consolidé des mandats de sous-conseillers en gestion d'actifs de façon à tirer pleinement profit de nos capacités internes et à les étendre à l'échelle internationale.
- Nous avons réduit notre gamme de fonds d'investissement canadiens pour en faciliter la compréhension et simplifier notre offre clientèle.
- Nous avons restructuré les processus d'interaction entre nos équipes de vente internes et le personnel en contact direct avec la clientèle, dans le but d'uniformiser la présentation des produits et services de gestion de patrimoine pour nos partenaires des services de détail.

Accent en 2014

- Continuer à améliorer la productivité en augmentant le ratio des employés de première ligne par rapport au personnel de soutien, en vue d'accroître les revenus par employé.

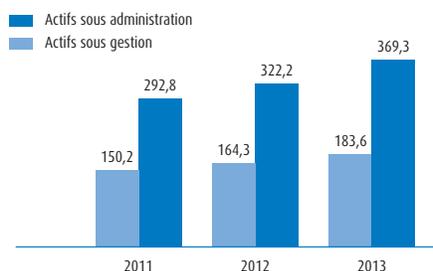
Bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)

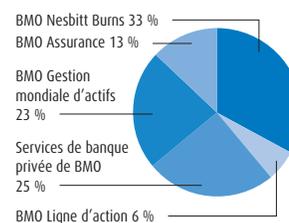


Actifs sous gestion et sous administration

(en milliards de dollars)



Revenus par secteur d'activité en 2013 (%)



Investir dans le personnel, les produits et la technologie et étendre notre présence dans une perspective de croissance future

Réalizations en 2013

- Nous avons étendu notre présence géographique et notre plateforme de gestion de patrimoine en faisant l'acquisition d'une entreprise de services de gestion de patrimoine établie à Hong Kong et à Singapour.
- Nous avons investi davantage dans nos équipes de vente afin de couvrir de nouveaux segments de marché et de nouvelles régions géographiques, et d'offrir à notre clientèle la meilleure expérience client possible.
- Nous avons mis à profit nos investissements technologiques pour stimuler les ventes et améliorer l'efficacité.
- Nous avons renforcé notre marque en améliorant notre présence sur bmo.com par l'ajout d'un outil destiné à aider les clients éventuels à trouver les options de gestion de patrimoine les mieux adaptées à leurs besoins, et d'information sur nos services de placement traditionnels, de banque privée, de planification financière et de gestion d'actifs – le tout au même endroit – ce qui a eu pour effet de multiplier par cinq le nombre de visites à notre site.

Accent en 2014

- Investir dans notre personnel de vente et les perfectionnements technologiques pour stimuler la croissance des revenus, plus particulièrement sur le marché américain.

Analyse des résultats

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 834 millions de dollars, en hausse de 310 millions, ou de 59 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 861 millions de dollars, soit 316 millions, ou 58 %, de plus que celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté dégagé par les activités liées au patrimoine a atteint 600 millions de dollars, soit une hausse de 213 millions, ou de 55 %. L'augmentation importante du bénéfice net s'explique par un profit sur titres de 121 millions de dollars et par la bonne croissance de 23 % des autres activités liées au patrimoine. Le bénéfice net ajusté lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 261 millions de dollars, soit une hausse de 103 millions, ou de 65 %.

Les revenus se sont établis à 3 454 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 549 millions, ou de 19 %. Les revenus tirés des activités liées au patrimoine se sont accrus de 16 % en raison de la solide performance découlant de la croissance des actifs des clients, d'un profit sur titres de 191 millions de dollars et de l'avantage procuré par les récentes acquisitions. Les revenus des activités d'assurance ont augmenté de 49 %, les chiffres de l'exercice précédent ayant été touchés par une fluctuation défavorable des taux d'intérêt à long terme, et une croissance continue a été enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 3 millions de dollars, soit une baisse de 19 millions de dollars, ou de 84 %, attribuable essentiellement à un recouvrement sur un prêt comptabilisé pour l'exercice considéré, alors qu'une perte de valeur supérieure à la normale avait été comptabilisée au dernier exercice relativement à un seul compte d'une entreprise.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 340 millions de dollars, en hausse de 121 millions, ou de 5 %. Après ajustement, elles se sont accrues de 114 millions, ou de 5 %, pour s'établir à 2 304 millions. L'accroissement a découlé de la hausse des charges liées aux revenus et des coûts des récentes acquisitions, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par les avantages procurés par l'attention soutenue accordée à la productivité.

Gestion de patrimoine (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 (%) |
|----------------------------------------------------|-------|-------|-------|----------------------------------|
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 564 | 561 | 462 | - |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 890 | 2 344 | 2 130 | 23 |
| Total des revenus (bic) | 3 454 | 2 905 | 2 592 | 19 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 3 | 22 | 10 | (84) |
| Charges autres que d'intérêts | 2 340 | 2 219 | 1 956 | 5 |
| Bénéfice avant les impôts sur le résultat | 1 111 | 664 | 626 | 67 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 277 | 140 | 146 | 96 |
| Bénéfice net comptable | 834 | 524 | 480 | 59 |
| Bénéfice net ajusté | 861 | 545 | 490 | 58 |

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | | |
|------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|-------|
| Croissance du bénéfice net ajusté (%) | 58 | 11 | 11 | n.s. |
| Croissance du bénéfice net (%) | 59 | 9 | 10 | n.s. |
| Croissance des revenus (%) | 19 | 12 | 15 | n.s. |
| Rendement des capitaux propres (%) | 28,6 | 24,1 | 32,9 | 4,5 |
| Levier d'exploitation ajusté (%) | 13,7 | (0,6) | (1,6) | n.s. |
| Levier d'exploitation (%) | 13,4 | (1,3) | (1,9) | n.s. |
| Ratio d'efficacité ajusté (%) | 66,7 | 75,4 | 75,0 | (8,7) |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 67,7 | 76,4 | 75,5 | (8,7) |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | 2 884 | 2 143 | 1 436 | 35 |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 11 909 | 10 833 | 9 299 | 10 |
| Solde moyen des dépôts | 23 337 | 21 753 | 19 136 | 7 |
| Actifs sous administration | 369 277 | 322 222 | 292 801 | 15 |
| Actifs sous gestion | 183 625 | 164 293 | 150 176 | 12 |
| Employés : équivalent temps plein | 6 117 | 6 108 | 6 518 | - |

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

| | | | | |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|------|
| Total des revenus (bic) | 883 | 699 | 430 | 26 |
| Charges autres que d'intérêts | 574 | 552 | 349 | 4 |
| Bénéfice net comptable | 200 | 84 | 47 | +100 |
| Bénéfice net ajusté | 221 | 99 | 53 | +100 |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 2 510 | 2 650 | 2 260 | (5) |
| Solde moyen des dépôts | 4 947 | 4 960 | 3 199 | - |

n. s. - non significatif

Les actifs sous gestion et sous administration se sont accrus de 66,4 milliards de dollars pour s'établir à 552,9 milliards, grâce à l'appréciation des marchés, à la croissance des nouveaux actifs de clients et au raffermissement du dollar américain.

Le bénéfice net tiré des activités de la Gestion de patrimoine aux États-Unis s'est élevé à 200 millions de dollars américains, soit une augmentation de 116 millions comparativement aux 84 millions de dollars américains inscrits au dernier exercice. Le bénéfice net ajusté tiré des activités de la Gestion de patrimoine aux États-Unis s'est établi à 221 millions de dollars américains, soit une hausse de 122 millions par rapport à celui de 99 millions de dollars américains inscrit à l'exercice précédent, qui s'explique par un profit sur titres et par la croissance de la plupart de nos secteurs d'activité.

Contexte, perspectives et défis

Le rythme de croissance de l'économie canadienne est demeuré modeste en 2013 et les marchés boursiers ont affiché des gains modérés. Malgré le ralentissement de la croissance économique aux États-Unis, les marchés boursiers y ont affiché des gains à deux chiffres. Les gains importants qui ont été enregistrés provenaient de divers secteurs, principalement des secteurs financier, des soins de santé et de la consommation discrétionnaire.

Un retour de la confiance des investisseurs est observé, comme en témoignent les volumes de transactions qui se sont raffermis depuis le début de l'exercice et les actifs des clients qui ont connu une forte hausse, résultat de l'appréciation des marchés et de l'acquisition de nouveaux clients. Les taux d'intérêt historiquement bas ont freiné la croissance des revenus nets d'intérêts.

En 2014, nous prévoyons que la vigueur soutenue des activités sur les marchés boursiers continuera d'exercer une influence positive sur les volumes de transactions. En dépit de la croissance économique timide et du contexte de faibles taux d'intérêt qui devrait perdurer en Amérique du Nord, nous avons mis au point des plans stratégiques clairs pour favoriser la croissance dans tous nos secteurs de la gestion de patrimoine.

Nous sommes convaincus que le marché nord-américain de la gestion de patrimoine poursuivra sa croissance à long terme surtout dans les segments des retraités, des clients fortunés et des clients à valeur nette élevée, l'évolution des données démographiques jouant en sa faveur. La personnalisation de notre offre

selon les principaux segments de clientèle, de même que les efforts déployés pour diriger les clients vers les circuits de distribution les plus appropriés et pour suivre le rythme des progrès technologiques nous permettront de continuer de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

Nous avons pris un essor considérable ces dernières années, grâce à la croissance interne et à des acquisitions stratégiques. Nous disposons maintenant d'une solide plateforme de gestion de patrimoine aux États-Unis, notre présence en Asie est grandissante et nous poursuivons également notre expansion dans d'autres pays, une orientation qui étaye les plans de BMO visant à offrir des services de portée mondiale à ses clients.

Nous continuons de faire face aux exigences réglementaires d'une complexité croissante et, en même temps, nous prenons des mesures proactives pour recruter les talents les plus prometteurs au sein de notre personnel de vente de plus en plus nombreux.

La conjoncture économique du Canada et des États-Unis au cours de l'exercice 2013 et les perspectives pour l'exercice 2014 sont décrites plus en détail à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La section Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

BMO Marchés des capitaux



Tom Milroy
Chef
BMO Marchés des capitaux

BMO Marché des capitaux offre à ses clients constitués de sociétés, d'investisseurs institutionnels et de gouvernements, des services liés à la mobilisation de fonds, des services-conseils en matière de stratégie, des services de gestion des risques ainsi que des services intégrés de vente, de négociation et de recherche. Notre personnel se compose de 2 300 employés et nous possédons 29 bureaux répartis dans le monde entier, dont 16 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services aux sociétés** offre des services de mobilisation de fonds par la prise ferme d'actions et de titres d'emprunt, ainsi qu'un vaste éventail de produits de prêt et de dette, de solutions de gestion de bilan et de services de gestion de trésorerie. Nous offrons à nos clients des conseils stratégiques et des services d'exécution relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Produits de négociation** permet aux institutions, aux entreprises et aux particuliers d'accéder aux marchés internationaux grâce à une gamme intégrée de solutions portant sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nos services aux investisseurs institutionnels comprennent la vente, la négociation, la recherche, le placement de nouvelles émissions et le reclassement de titres. Nous offrons également à nos clients des conseils et des services de gestion des risques (dérivés) pour se couvrir contre les fluctuations de valeur de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les produits de base. En outre, nous assurons une gestion efficace du risque de liquidité et de financement pour nos clients, tout comme pour BMO Groupe financier.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche unifiée en matière de couverture clientèle et une plateforme de distribution intégrée qui permet d'offrir une expérience client exceptionnelle à l'échelle nord-américaine, ainsi qu'une présence internationale complémentaire dans des secteurs d'activité choisis.
- Les idées innovantes et l'expertise d'une équipe de couverture clientèle de haut calibre qui s'applique à cerner et à satisfaire les besoins de notre clientèle de base.
- Des services de premier ordre pour ce qui est des recherches sur les actions et les titres à revenu fixe, ainsi qu'en matière de vente et de négociation, conjugués à une solide expertise dans les secteurs de base.

Stratégie et grandes priorités

BMO Marchés des capitaux vise à être reconnue comme la banque d'affaires qui donne à ses clients les moyens d'atteindre leurs ambitions. Notre stratégie consiste à mettre à la disposition de notre clientèle une plateforme intégrée qui se distingue par ses idées gagnantes et une approche unifiée en matière de couverture clientèle.

Consolider notre position de chef de file sur le marché canadien grâce aux idées gagnantes proposées par notre équipe de couverture clientèle de haut calibre

Réalisations en 2013

- Nous avons obtenu le deuxième rang dans le classement de Dealogic portant sur les commissions et la part du marché des services de banque d'affaires.
- Nous avons été nommés meilleure banque d'investissement au Canada par la revue *Global Finance*.
- Nous avons été reconnus par Greenwich Associates comme un chef de file pour la qualité des services de négociation d'actions canadiennes et pour la qualité des services de vente d'actions canadiennes en 2013.
- Dans un sondage mené par Greenwich Associates, les gestionnaires de portefeuille nous ont attribué la deuxième place pour ce qui est des services de recherche et de conseils et de la part de marché dans le secteur des actions canadiennes pour 2013.
- Nous nous sommes également hissés au deuxième rang (ex aequo) en ce qui a trait à la part de marché de l'ensemble du secteur des titres à revenu fixe canadiens selon Greenwich Associates.
- Nous avons été reconnus comme la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens par le magazine *FX Week*.

Accent en 2014

- Consolider notre position de chef de file sur le marché canadien, surtout en ce qui a trait aux commissions sur les services de banque d'affaires et aux revenus de négociation, sans prendre de risques démesurés.

Tirer parti des capacités que nous avons développées en Amérique du Nord pour étendre notre offre clientèle à des secteurs stratégiques choisis ailleurs dans le monde

Réalisations en 2013

- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires dans le secteur minier selon la revue *Global Finance*.
- Le magazine *Trade Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque de financement du commerce international au Canada pour la quatrième année d'affilée.
- Nous avons élargi de façon sélective notre présence dans le secteur des ressources naturelles à Londres en augmentant nos capacités dans le secteur de l'énergie.
- Le Global M&A Network nous a attribué le prix de l'opération de fusion-acquisition de l'année en Amérique (marché des petites et moyennes entreprises), de celle de l'année au Canada (marché des moyennes entreprises) et de celle de l'année outre-frontière.

Accent en 2014

- Continuer de servir nos clients d'envergure mondiale ayant des intérêts en Amérique du Nord et étendre notre expertise internationale à certains secteurs d'activité choisis.

Renforcer la performance de notre plateforme américaine en tirant parti de nos capacités de distribution élargies, de nos services de recherche spécialisés et de notre couverture clientèle dans les secteurs stratégiques

Réalisations en 2013

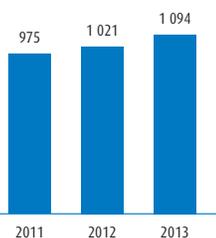
- Depuis 2009, nous avons presque triplé notre part du marché des services de banque d'affaires dans le segment cible des entreprises américaines de moyenne capitalisation.
- En 2013, le nombre de nos mandats de chef de file en mobilisation de fonds a augmenté de plus de 50 %, témoignant de la confiance tant des émetteurs que des investisseurs à l'égard de nos capacités d'émission et de distribution de titres.
- Nous avons accru notre bénéfice net provenant des États-Unis de 47 %.

Accent en 2014

- Continuer d'améliorer la performance de nos activités aux États-Unis en nous efforçant d'augmenter la part des commissions sur les services de banque d'affaires qui proviennent du segment des entreprises américaines de moyenne capitalisation.

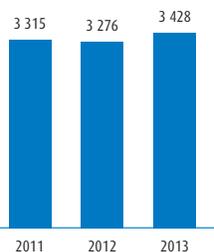
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)

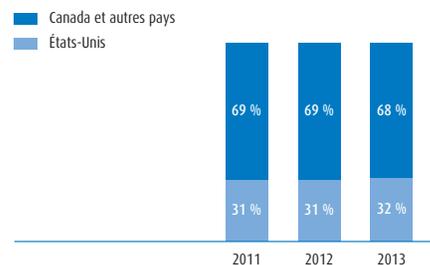


Revenus

(en millions de dollars)



Bénéfice net par secteur géographique (%)



Continuer d'améliorer nos pratiques en matière de gestion des risques et de conformité afin de nous adapter à l'évolution du contexte réglementaire

Réalisations en 2013

- Nous avons investi dans des processus pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires et maintenu une approche transfrontalière cohérente et proactive à l'égard de la conformité et de la gestion des risques.
- Nous avons mis en œuvre des mécanismes de compensation approfondis afin de nous conformer à la loi Dodd-Frank.

Accent en 2014

- Demeurer à l'affût des nouvelles exigences réglementaires et nous y conformer à mesure qu'elles sont adoptées.

Analyse des résultats

Le bénéfice net de BMO Marché des capitaux a bondi de 73 millions de dollars, ou de 7 %, pour atteindre 1 094 millions. Cette hausse reflète la croissance des revenus et la hausse des recouvrements de pertes sur créances, facteurs en partie compensés par l'augmentation des charges.

Les revenus ont progressé de 152 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 3 428 millions, alimentés par la hausse des revenus de négociation et des frais et commissions de banque d'affaires, notamment pour la plateforme de services bancaires aux États-Unis. Le raffermissement du dollar américain a donné lieu à une hausse des revenus de 30 millions de dollars.

Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 47 millions de dollars ou de 4 %, reflétant la croissance des revenus de négociation attribuable à l'amélioration de la conjoncture, en partie compensée par une baisse des revenus tirés des activités sensibles aux taux d'intérêt. Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 105 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, reflétant la croissance des revenus de négociation attribuable à l'amélioration de la conjoncture, et l'augmentation des revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés découlant de la hausse des niveaux d'activité des clients.

Les revenus des produits de négociation ont augmenté de 69 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance des revenus de négociation attribuable à l'amélioration de la conjoncture, en partie compensée par une baisse des revenus tirés des activités sensibles aux taux d'intérêt et par le recul des commissions sur titres.

Les revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés ont monté de 83 millions de dollars, ce qui reflète la hausse des niveaux d'activité et la croissance des revenus tirés des services aux sociétés.

Nous continuons d'enregistrer un très faible niveau de pertes sur créances dans l'ensemble de nos activités. Le recouvrement des pertes sur créance s'est établi à 36 millions de dollars en 2013, comparativement à une dotation à la provision de 6 millions en 2012.

Les charges autres que d'intérêts ont progressé de 93 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 2 049 millions, en raison de meilleurs résultats au chapitre des revenus et d'une hausse des coûts liés aux technologies et des frais de soutien découlant de l'évolution des activités et de la réglementation. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une hausse des charges de 15 millions. À 59,8 %, le ratio d'efficacité du groupe est demeuré pratiquement inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent, la croissance des revenus ayant été contrebalancée par l'augmentation des charges.

La charge d'impôts sur le résultat a augmenté en regard de l'exercice précédent, car celle de 2012 avait bénéficié de la hausse des recouvrements d'impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.

Les actifs moyens sont demeurés relativement inchangés par rapport à l'an dernier, s'établissant à 247,6 milliards de dollars. La diminution des actifs financiers dérivés découle essentiellement du recul de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt du fait de la hausse des taux d'intérêt. Cette diminution a été contrebalancée en grande partie par l'accroissement des titres pris en pension ou empruntés, stimulé par l'augmentation des activités des clients, la hausse du solde net des prêts et acceptations découlant de la croissance des services aux sociétés et le solde plus élevé des valeurs mobilières.

BMO Marchés des capitaux (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 (%) |
|---------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|----------------------------------|
| Revenus nets d'intérêts (bic) | 1 238 | 1 191 | 1 229 | 4 |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 190 | 2 085 | 2 086 | 5 |
| Total des revenus (bic) | 3 428 | 3 276 | 3 315 | 5 |
| Dotation à (recouvrement sur) la provision pour pertes sur créances | (36) | 6 | 32 | (+100) |
| Charges autres que d'intérêts | 2 049 | 1 956 | 1 896 | 5 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | 1 415 | 1 314 | 1 387 | 8 |
| Charge d'impôts sur le résultat (bic) | 321 | 293 | 412 | 10 |
| Bénéfice net comptable | 1 094 | 1 021 | 975 | 7 |
| Bénéfice net ajusté | 1 096 | 1 022 | 976 | 7 |

Principaux facteurs et mesures de la performance

| | | | | |
|---------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|-------|
| Revenus des produits de négociation | 2 146 | 2 077 | 2 035 | 3 |
| Revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés | 1 282 | 1 199 | 1 280 | 7 |
| Croissance du bénéfice net (%) | 7 | 5 | 20 | n.s. |
| Croissance des revenus (%) | 5 | (1) | 2 | n.s. |
| Profit économique net | 471 | 509 | 541 | (7) |
| Rendement des capitaux propres (%) | 18,9 | 21,7 | 25,0 | (2,8) |
| Levier d'exploitation (%) | (0,1) | (4,3) | (3,0) | n.s. |
| Ratio d'efficacité (bic) (%) | 59,8 | 59,7 | 57,2 | 0,1 |
| Capitaux propres ordinaires moyens | 5 582 | 4 527 | 3 723 | 23 |
| Actifs moyens | 247 578 | 251 562 | 216 306 | (2) |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 24 843 | 23 441 | 21 351 | 6 |
| Solde moyen des dépôts | 121 881 | 103 836 | 92 068 | 17 |
| Participation à la prise ferme de titres d'emprunt (transactions) | 677 | 635 | 525 | 7 |
| Participation à la prise ferme d'actions (transactions) | 292 | 307 | 293 | (5) |
| Effectif : équivalent temps plein | 2 278 | 2 176 | 2 286 | 5 |

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

| | | | | |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|----|
| Total des revenus (bic) | 1 081 | 1 028 | 1 038 | 5 |
| Charges autres que d'intérêts | 849 | 828 | 797 | 3 |
| Bénéfice net comptable | 213 | 145 | 104 | 47 |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 8 567 | 8 089 | 7 552 | 6 |
| Solde moyen des dépôts | 60 788 | 48 776 | 38 112 | 25 |

n.s. – non significatif

Le bénéfice net tiré des activités aux États-Unis a progressé de 68 millions de dollars, ou de 47 %, et s'est établi à 213 millions de dollars américains. Les revenus ont augmenté depuis l'an dernier, sous l'effet de l'amélioration de ceux des services de banque d'affaires et des services aux sociétés et de la hausse des profits sur titres et des commissions. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse des revenus de négociation. Les recouvrements de pertes sur créances ont été plus élevés. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté par rapport à celles de l'exercice précédent en raison des meilleurs résultats au chapitre des revenus et d'une hausse des coûts liés aux technologies et des frais de soutien. La charge d'impôts sur le résultat a diminué par rapport à celle de l'exercice précédent du fait des recouvrements d'impôts en 2013 à l'égard d'exercices antérieurs.

Contexte, perspectives et défis

Dans un contexte où les facteurs de marché accentuent la variabilité des résultats, la solide performance de BMO Marchés des capitaux en 2013 tient autant à la qualité de notre modèle d'entreprise équilibré, diversifié et orienté client qu'à notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques. Le secteur des services de banque d'affaires et des services aux sociétés a progressé malgré la contraction du marché des fusions et acquisitions au Canada sous l'effet du ralentissement des activités dans le secteur des ressources naturelles et de la résolution tardive du débat sur le plafond de la dette publique des États-Unis au Congrès. Notre secteur des produits de négociation a enregistré une bonne croissance de son bénéfice net en 2013, une performance que l'on attribue à la diversification des activités. Le RCP de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 18,9 %.

En 2014, nous nous attendons à ce que la croissance économique se confirme tant au Canada qu'aux États-Unis. Les États-Unis devraient connaître une année marquée par le maintien de faibles taux d'intérêt, la diminution du

chômage et un bas taux d'inflation, alors qu'au Canada, les taux d'intérêt devraient rester à leur niveau actuel. L'évolution des marchés financiers dépendra de trois facteurs : la performance des marchés des capitaux, la confiance des entreprises et les nouvelles exigences réglementaires. Bien que le fait que les marchés financiers fassent encore l'objet de certaines préoccupations et qu'ils démontrent quelques faiblesses, nous prévoyons une croissance soutenue des revenus et du bénéfice.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'exercice 2013 et les perspectives relatives à l'exercice 2014 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles ainsi que l'unité Technologie et opérations (T&O).

Les unités fonctionnelles offrent à l'ensemble de l'organisation une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans divers domaines tels que la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines.

T&O assure à BMO Groupe financier la prestation des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, d'exploitation, de services immobiliers et d'approvisionnement.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation clients (Services bancaires PE, Gestion de patrimoine et BMO MC), seules des sommes relativement peu élevées étant conservées dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats opérationnels ajustés des Services d'entreprise reflètent en grande partie certaines activités de gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements sur une bic, les résultats tirés de certains portefeuilles d'actifs dépréciés et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I. Les résultats présentés pour les Services d'entreprise tiennent également compte de plusieurs éléments et activités qui sont retranchés des résultats ajustés de BMO afin de mieux évaluer la performance de BMO. Ces éléments d'ajustement ne reflètent pas les résultats opérationnels de base. Ils sont décrits dans la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 34. Tous les éléments d'ajustement sont constatés par les Services d'entreprise si ce n'est de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, lequel est pris en compte par les groupes d'exploitation.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'amélioration de la qualité du service et de l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir une expérience client exceptionnelle. Les principales réalisations de l'exercice sont les suivantes :

- L'amélioration de l'expérience client par le truchement de mises à niveau de nos applications de services bancaires mobiles afin qu'elles soient compatibles avec les tablettes et les appareils iPhone 5^{me} d'Apple et par le lancement de l'application gratuite de placements mobile de BMO Ligne d'action; par le lancement d'une fonctionnalité de virements transfrontaliers permettant aux clients inscrits aux Services bancaires en ligne pour entreprises d'effectuer des transactions, en temps quasi réel, entre des comptes en dollars américains de BMO et BMO Harris Bank; par la modernisation du réseau de succursales prestataires de services de détail, ce qui accroît notre présence en équipant des succursales de petite taille d'une technologie plus moderne; par l'amélioration des processus de services bancaires de base, tels que les processus de prêts hypothécaires, de prêts aux entreprises et de recouvrement, le tout en vue d'augmenter la productivité et d'offrir une expérience client améliorée.
- La poursuite de la réalisation des activités en fonction de mesures de performance clés en dépassant les cibles établies au chapitre de la disponibilité des circuits de distribution et des installations critiques et en augmentant le nombre de traitements effectués de manière continue.
- La réalisation de synergies importantes dans le domaine de l'immobilier à la suite de l'intégration de M&I et l'amélioration de nos capacités technologiques relativement aux activités exercées aux États-Unis en ce qui a trait à nos circuits de distribution, produits et infrastructure.

Analyse des résultats

La perte nette des Services d'entreprise pour l'exercice s'est établie à 130 millions de dollars, contre un bénéfice net de 289 millions pour l'exercice précédent.

La perte nette ajustée a été de 191 millions de dollars en 2013, contre un bénéfice net ajusté de 96 millions en 2012. Les revenus ajustés ont fléchi de 238 millions en raison principalement du montant de la compensation selon la bic des groupes plus élevé de 78 millions comparativement à celui du dernier exercice et de la baisse des éléments liés à la trésorerie. Les charges autres que d'intérêts ajustés ont augmenté de 84 millions, ce qui est essentiellement imputable à la hausse des coûts liés aux prestations de retraite et aux avantages du personnel et à celle des coûts liés à la réglementation et aux technologies. Le montant ajusté des recouvrements de pertes sur créances a diminué de 41 millions de dollars, reflétant la baisse des recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis, en partie contrebalancée par les recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers en 2013, comparativement à des dotations à la provision en 2012. La méthode comptable appliquée aux prêts acquis est traitée plus longuement dans la section Prêts acquis, à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 137. Le montant comptable des recouvrements de pertes sur créances s'est chiffré à 175 millions de dollars en 2013.

Le tableau ci-dessous présente le détail des principaux éléments des recouvrements.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | Variation par rapport à 2012 % |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------------------------------|
| Revenus nets d'intérêts avant la compensation selon une bic | 280 | 501 | (31) | (44) |
| Compensation selon la bic des groupes | (344) | (266) | (220) | (29) |
| Revenus nets d'intérêts (bic) | (64) | 235 | (251) | (+100) |
| Revenus autres que d'intérêts | 167 | 478 | 98 | (65) |
| Total des revenus (bic) | 103 | 713 | (153) | (86) |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | (175) | (152) | 147 | (16) |
| Charges autres que d'intérêts | 818 | 979 | 524 | (17) |
| Perte avant impôts sur le résultat | (540) | (114) | (824) | (+100) |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic) | (410) | (403) | (509) | (1) |
| Bénéfice net (perte nette) comptable | (130) | 289 | (315) | (+100) |
| Total ajusté des revenus | (588) | (350) | (354) | (69) |
| Dotations à la provision (recouvrement) pour pertes sur créances après ajustement | (405) | (446) | 43 | 9 |
| Charges autres que d'intérêts ajustées | 472 | 388 | 306 | 21 |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté | (191) | 96 | (209) | (+100) |
| Effectif : équivalent temps plein | 13 308 | 13 885 | 13 884 | (4) |

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

| | | | | |
|--------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| Total des revenus (bic) | 273 | 613 | (9) | (56) |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | (256) | (168) | 125 | (52) |
| Charges autres que d'intérêts | 423 | 538 | 257 | (21) |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic) | (6) | (6) | (241) | - |
| Bénéfice net (perte nette) comptable | 112 | 249 | (150) | (56) |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté | (29) | 210 | (102) | (+100) |

Dotations à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise

(en millions de dollars)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers | (43) | 19 | 28 |
| Prêts douteux acquis | (410) | (509) | - |
| Intérêts sur les prêts douteux | 48 | 44 | 15 |
| Montant ajusté de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | (405) | (446) | 43 |
| Dotation à la provision générale | (10) | 3 | 86 |
| Prêts productifs acquis | 240 | 291 | 18 |
| Montant comptable de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | (175) | (152) | 147 |
| Solde moyen des prêts et acceptations | 972 | 1 847 | 1 267 |
| Prêts et acceptations à la clôture de l'exercice | 526 | 1 314 | 1 846 |

Comme nous l'expliquons à la page 45, BMO analyse les revenus sur une bic au niveau de ses groupes d'exploitation clients, avec un ajustement compensatoire dans les résultats des Services d'entreprise. Les résultats reflètent des réductions, sur une bic, des revenus nets d'intérêts et des impôts sur le résultat connexes. L'incidence sur les revenus nets d'intérêts est détaillée dans le tableau ci-dessus.

Les prêts et les acceptations à la clôture se sont chiffrés à 526 millions de dollars, soit une diminution de 788 millions de dollars comparativement à l'an dernier, ce qui reflète les liquidations au sein du portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Actifs | | | | | |
| Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 32 601 | 26 282 | 25 656 | 20 554 | 13 295 |
| Valeurs mobilières | 134 981 | 128 324 | 122 115 | 123 399 | 110 813 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 39 799 | 47 011 | 37 970 | 28 102 | 36 006 |
| Solde net des prêts et acceptations | 279 095 | 253 835 | 238 885 | 176 643 | 167 829 |
| Autres actifs | 50 823 | 69 997 | 75 949 | 62 942 | 60 515 |
| | 537 299 | 525 449 | 500 575 | 411 640 | 388 458 |

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Passifs et capitaux propres | | | | | |
| Dépôts | 366 821 | 323 702 | 302 373 | 249 251 | 236 156 |
| Autres passifs | 134 538 | 167 102 | 164 197 | 135 933 | 126 719 |
| Dette subordonnée | 3 996 | 4 093 | 5 348 | 3 776 | 4 236 |
| Titres de fiducie de capital | 463 | 462 | 821 | 800 | 1 150 |
| Capitaux propres | 30 409 | 28 655 | 26 353 | 21 880 | 20 197 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1) | 1 072 | 1 435 | 1 483 | - | - |
| | 537 299 | 525 449 | 500 575 | 411 640 | 388 458 |

1) Aux termes des PCGR canadiens, inclus dans les autres passifs.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 11,9 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, et s'établit à 537,3 milliards. La hausse se compose d'un solde net des prêts et acceptations de 25,3 milliards de dollars, de valeurs mobilières de 6,7 milliards et de trésorerie et de dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques de 6,3 milliards, éléments qui ont été en partie contrebalancés par la diminution de 19,2 milliards des autres actifs et le recul de 7,2 milliards des titres pris en pension ou empruntés.

Les passifs et les capitaux propres ont progressé de 11,9 milliards de dollars. Cette augmentation est constituée de dépôts de 43,1 milliards de dollars et de capitaux propres de 1,8 milliard, en partie contrebalancée par une baisse de 32,6 milliards de dollars des autres passifs et de 0,4 milliard de dollars de la participation ne détenant pas le contrôle dans des filiales.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 6,3 milliards de dollars et se sont établis à 32,6 milliards en 2013. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des soldes auprès de la Réserve fédérale des États-Unis du fait de la croissance des dépôts dans ce pays.

Valeurs mobilières (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-----------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Titres de négociation | 75 159 | 70 109 | 69 925 | 71 710 | 59 071 |
| Titres disponibles à la vente | 53 067 | 56 382 | 51 426 | 50 543 | 50 257 |
| Titres détenus jusqu'à l'échéance | 6 032 | 875 | - | - | - |
| Titres divers | 723 | 958 | 764 | 1 146 | 1 485 |
| | 134 981 | 128 324 | 122 115 | 123 399 | 110 813 |

Les valeurs mobilières ont augmenté de 6,7 milliards de dollars pour s'établir à 135,0 milliards de dollars, principalement en raison de l'accroissement des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres de négociation, lequel a été contrebalancé en partie par une diminution des titres disponibles à la vente. L'accroissement des titres de négociation s'explique principalement par les opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux. L'accroissement des titres détenus jusqu'à leur échéance résulte de l'augmentation des actifs liquides supplémentaires détenus pour soutenir les besoins de liquidité éventuels. Les actifs liquides supplémentaires détenus dans les titres disponibles à la vente ont reculé comparativement à ceux du dernier exercice.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont baissé de 7,2 milliards de dollars pour s'établir à 39,8 milliards, du fait essentiellement du recul des activités menées pour les clients.

Prêts et acceptations (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 99 328 | 87 870 | 81 075 | 48 715 | 45 524 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 63 640 | 61 436 | 59 445 | 51 159 | 45 824 |
| Cartes de crédit | 7 870 | 7 814 | 8 038 | 3 308 | 2 574 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 101 450 | 90 402 | 84 883 | 68 338 | 68 169 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 8 472 | 8 019 | 7 227 | 7 001 | 7 640 |
| Solde brut des prêts et acceptations | 280 760 | 255 541 | 240 668 | 178 521 | 169 731 |
| Provision pour pertes sur créances | (1 665) | (1 706) | (1 783) | (1 878) | (1 902) |
| Solde net des prêts et acceptations | 279 095 | 253 835 | 238 885 | 176 643 | 167 829 |

Dans les tableaux de la présente section, tous les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 25,3 milliards de dollars et s'est établi à 279,1 milliards, en raison principalement de la progression de 11,0 milliards des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans la plupart des groupes d'exploitation et d'une hausse de 11,5 milliards des prêts hypothécaires à l'habitation consentis par PE Canada. Le reliquat de 2,8 milliards de l'augmentation comprend une progression des prêts à tempérament et des autres prêts aux particuliers, essentiellement attribuable à l'augmentation des prêts automobiles et des prêts sur la valeur domiciliaire, ainsi qu'à la hausse des acceptations.

Le tableau 11 de la page 112 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 13 de la page 113 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 84 et 85 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 5 et 8 afférentes aux états financiers, à partir de la page 137.

Autres actifs

Les autres actifs ont reculé de 19,2 milliards de dollars et se sont établis à 50,8 milliards, ce qui reflète essentiellement une régression de 17,8 milliards des actifs qui sont des instruments financiers dérivés attribuable en grande partie à la baisse de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt par suite de la hausse des taux d'intérêt. La tranche résiduelle des autres actifs constitués des comptes clients, des charges payées d'avance, des impôts à recevoir et des actifs au titre des régimes de retraite a diminué de 1,4 milliard de dollars. Les instruments dérivés sont expliqués en détail à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 147.

Dépôts (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Banques | 20 591 | 18 102 | 20 877 | 19 435 | 22 973 |
| Entreprises et administrations publiques | 220 798 | 186 570 | 159 209 | 130 773 | 113 738 |
| Particuliers | 125 432 | 119 030 | 122 287 | 99 043 | 99 445 |
| | 366 821 | 323 702 | 302 373 | 249 251 | 236 156 |

Les dépôts ont augmenté de 43,1 milliards de dollars, pour s'établir à 366,8 milliards. L'augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement de 34,2 milliards de dollars des dépôts des entreprises et des administrations publiques, attribuable à la hausse des dépôts de gros et des dépôts de clients. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 6,4 milliards principalement au Canada et les dépôts par des banques ont augmenté de 2,5 milliards en raison essentiellement de la hausse des dépôts de gros. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 158, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 92.

Autres passifs

Les autres passifs ont baissé de 32,6 milliards de dollars et se sont établis à 134,5 milliards, principalement du fait de la baisse de 16,8 milliards des instruments financiers dérivés, de la baisse de 10,9 milliards des titres mis en pension ou prêtés liés aux activités menées pour les clients et de la baisse de 1,0 milliard des titres vendus à découvert. De plus amples renseignements sur la ventilation des autres passifs se trouvent à la note 16 afférente aux états financiers, à la page 159.

Dette subordonnée

La dette subordonnée a fléchi de 0,1 milliard de dollars. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 17 afférente aux états financiers, à la page 160.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 1,8 milliard de dollars, pour s'établir à 30,4 milliards du fait de la croissance des résultats non distribués. Le Régime de

réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de BMO est décrit à la section Gestion globale du capital qui suit. Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 128, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres, tandis que la note 20 afférente aux états financiers, à la page 163, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail ci-après.

Dans la présente section, tous les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Gestion globale du capital

Comme il est expliqué ci-dessous, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III de BMO est solide, à 9,9 %, et supérieur aux exigences réglementaires.

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

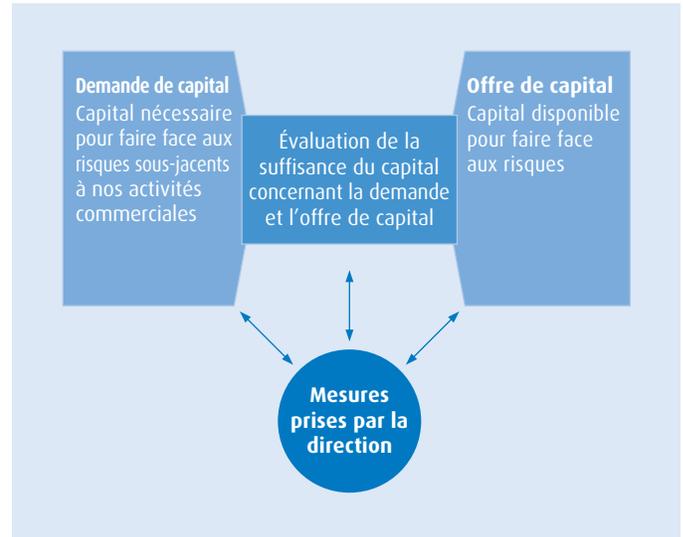
- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour le capital réglementaire et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- soutient la confiance des déposants et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital

Les principes et éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital est un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance du capital réglementaire et économique et pour établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétence au risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et conjointement avec notre plan d'affaires annuel, afin de favoriser l'harmonisation de nos stratégies commerciales et de gestion des risques, des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique et de la disponibilité des capitaux. La suffisance du capital réglementaire et économique est évaluée au moyen d'une comparaison de l'offre de capital (le capital disponible pour faire face aux risques) et de la demande de capital (le capital nécessaire pour faire face aux risques inhérents à nos activités commerciales). La simulation de crise et l'analyse de scénarios sont également employées à l'échelle de l'organisation pour évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de capital. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant, compte tenu des risques que nous prenons, et il soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour gérer le bilan, les risques et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des secteurs d'activité. La suffisance du capital, réelle et prévue, est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.

BMO utilise une méthode combinant le capital réglementaire et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. Notre offre de capital aux unités d'exploitation et la mesure de leur rendement relativement au capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en conservant un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité est détenu par les Services d'entreprise.



De plus amples renseignements sur les risques inhérents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 77.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital, les principales activités de gestion du capital, et, de concert avec le Comité d'évaluation des risques, les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner et à commenter les politiques, les problèmes et les activités importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, à examiner et à commenter le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'entreprise. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en oeuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Approches relatives aux actifs pondérés en fonction des risques

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans son portefeuille, et à l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés en fonction du risque opérationnel. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit résultant de certains portefeuilles aux États-Unis sont déterminés en utilisant l'approche standard. Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

L'approche NI avancée est la méthode de calcul des exigences en matière de capital liées au risque de crédit la plus poussée. Elle recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaut, des pertes probables en cas de défaut, de l'exposition en cas de défaut, du terme à courir et du type d'exposition des catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

En vertu de l'approche standard, les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel sont établies selon la taille et le type de nos secteurs d'activité. Selon la définition fournie par les règles de Bâle adoptées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), le bénéfice brut donne une indication de la taille des activités et du risque opérationnel. Le bénéfice brut est segmenté en huit secteurs d'activité réglementaires, par type d'activité, puis le montant de chaque segment est multiplié par un facteur correspondant prescrit par le dispositif de Bâle afin de déterminer les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel. Une répartition de nos actifs pondérés en fonction des risques, ventilée par catégorie de risque, est présentée dans le tableau qui suit.

Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 (Bâle III) | 2012 (Bâle II) |
|---------------------------------------------------|--------------------|-------------------|
| Risque de crédit | 179 289 | 171 955 |
| Risque de marché | 9 154 | 7 598 |
| Risque opérationnel | 26 651 | 25 677 |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques | 215 094 | 205 230 |

Analyse du capital réglementaire de 2013

Depuis le premier trimestre de 2013, les exigences en matière de capital réglementaire pour BMO sont déterminées en fonction de Bâle III. En 2013, les ratios de capital minimums selon Bâle III proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) étaient un ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 3,5 %, un ratio du capital de première catégorie de 4,5 % et un ratio du capital total de 8 %, ces ratios étant calculés en fonction de l'application, sur une période transitoire de cinq ans, d'ajustements réglementaires et du retrait, sur une période transitoire de neuf ans, des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que capital réglementaire en vertu des règles de Bâle III. Cependant, les lignes directrices du BSIF exigeaient des institutions canadiennes qui acceptent des dépôts qu'elles respectent dès 2013 les exigences en matière de capital de Bâle III prévues pour 2019 (selon une formule de calcul « tout compris »), tout en maintenant les règles de retrait graduel des instruments de capital non admissibles, et que ces institutions atteignent un ratio cible des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III d'au moins 7 % (un ratio minimal de 4,5 %, plus un coussin de conservation du capital de 2,5 %) au plus tard le 31 janvier 2013.

Le CBCB a publié un cadre de travail pour l'établissement d'exigences en matière de capital supplémentaire pour les banques d'importance systémique nationale (BISN). En mars 2013, le BSIF a émis des lignes directrices désignant les six plus grandes banques canadiennes, y compris BMO, comme étant des BISN. Les BISN feront l'objet d'une surveillance et d'exigences additionnelles constamment accrues et elles devront, à compter du 1^{er} janvier 2016, maintenir un coussin supplémentaire de capitaux propres ordinaires de première catégorie de 1 % qui viendra accroître le coussin de conservation du capital. Actuellement, aucune banque canadienne n'est considérée comme ayant une importance systémique mondiale.

Les exigences complètes de Bâle III et les exigences du BSIF découlant de Bâle III (selon la formule « tout compris ») sont résumées dans le tableau ci-après.

Exigences réglementaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

| | Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie 1) | Ratio du capital de première catégorie | Ratio du capital total | Ratio de levier financier 3) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------|------------------------------|
| Bâle III - Exigences minimales proposées pour 2019 | 4,5 | 6,0 | 8,0 | 3,0 |
| Plus : Coussin de conservation du capital (depuis le 1 ^{er} janvier 2013) 2) | 2,5 | 2,5 | 2,5 | s.o. |
| Plus : Coussin de capitaux propres ordinaires des BISN (à compter du 1 ^{er} janvier 2016) | 1,0 | 1,0 | 1,0 | s.o. |
| Exigences réelles du BSIF découlant de Bâle III 4) | 8,0 | 9,5 | 11,5 | 3,0 |

- 1) Le ratio minimal des capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation du capital, qui est de 2,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Pour BMO, le coussin de conservation du capital s'élèvera à 3,5 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie, en raison de l'ajout du coussin des BISN. Si les ratios de capital d'une banque tombent dans les limites de ce coussin, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.
- 2) Le coussin de conservation du capital n'inclut pas le coussin de capital contracyclique pouvant atteindre 2,5 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui peut être exigé dans un pays donné si les organismes de surveillance estiment que la croissance du crédit crée un risque systémique. S'il est imposé, ce coussin supplémentaire s'ajoute au coussin de conservation du capital.
- 3) Le CBCB a suggéré un ratio de levier financier minimal de 3 %, lequel fera l'objet d'un contrôle et d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre années ayant débuté le 1^{er} janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017, de sorte que la norme finale sur le ratio de levier financier puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le BSIF surveille actuellement le levier financier de la Banque, en utilisant le ratio des actifs au capital, qui s'appuie sur le capital total. Le ratio de levier financier proposé par Bâle III est fondé sur le capital de première catégorie.
- 4) Les exigences réelles du BSIF découlant de Bâle III sont les exigences en matière de capital auxquelles les banques canadiennes ayant une importance systémique doivent se conformer à compter de 2016 pour éviter d'être assujetties aux restrictions relatives aux distributions discrétionnaires à même le résultat.
s.o. - sans objet

Les capitaux propres ordinaires constituent la forme de capital la plus permanente. En vertu de Bâle III, les capitaux propres ordinaires de première catégorie comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. Le capital de première catégorie supplémentaire est constitué principalement des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs, moins certaines déductions réglementaires. Le capital de première catégorie est constitué des capitaux propres ordinaires de première catégorie et du capital de première catégorie supplémentaire.

Selon Bâle III, nos capitaux propres ordinaires de première catégorie et notre capital de première catégorie s'élevaient respectivement à 21,2 milliards de dollars et à 24,6 milliards au 31 octobre 2013, une hausse par rapport aux estimations pro forma de 19,3 milliards de dollars et 23,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2012. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III ont augmenté en raison de la croissance des résultats non distribués, des augmentations du cumul des autres éléments du résultat global, de l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions, augmentation partiellement contrebalancée par l'achat et l'annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions de BMO et par le versement de dividendes. Les estimations pro forma des montants et des ratios de capital selon Bâle III n'ont pas été mis à jour pour refléter les règles de Bâle III précisées dans les lignes directrices concernant les exigences en matière de suffisance du capital qu'a publiées le BSIF en décembre 2012. L'augmentation du capital de première catégorie par rapport à l'estimation pro forma au 31 octobre 2012 est due à la croissance des capitaux propres ordinaires de première catégorie, partiellement contrebalancée par le rachat d'actions privilégiées, tel qu'il est expliqué ci-dessous à la section Activités de gestion du capital.

Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie. Le capital de deuxième catégorie comprend principalement les débentures subordonnées et une partie de la provision générale pour pertes sur créances, moins certaines déductions réglementaires. Le capital total selon Bâle III s'élevait à 29,5 milliards de dollars au 31 octobre 2013, soit une hausse par rapport à l'estimation pro forma de 28,5 milliards au 31 octobre 2012, attribuable à la crois-

sance du capital de première catégorie, comme il a été mentionné précédemment, partiellement contrebalancée par le retrait graduel d'instruments de deuxième catégorie qui ne sont plus admissibles en tant que capital selon Bâle III, comme il a été mentionné précédemment et comme il est expliqué plus en détail ci-après.

Le **ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie** selon Bâle III correspond aux capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du capital de première catégorie** selon Bâle III représente le capital de première catégorie selon Bâle III divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du capital total** selon Bâle III représente le capital total selon Bâle III divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio des actifs au capital** correspond au total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés moins les autres déductions spécifiées, divisé par le capital total transitoire.

Le **ratio de levier financier** désigne le capital de première catégorie selon Bâle III divisé par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments spécifiés hors bilan, moins les déductions spécifiées. Le CBCB a proposé qu'il soit annoncé en 2015 et qu'il soit en vigueur en 2018.

Capital réglementaire selon Bâle III (en millions de dollars)

| | Tout compris 2013 1) | Transitoire 2013 2) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Au 31 octobre | | |
| Montant brut des capitaux propres ordinaires 3) | 28 144 | 28 144 |
| Ajustements réglementaires appliqués aux capitaux propres ordinaires | (6 917) | 9 |
| Capitaux propres ordinaires de première catégorie | 21 227 | 28 153 |
| Capital de première catégorie supplémentaire admissible 4) | 3 781 | 3 781 |
| Ajustements réglementaires appliqués au capital de première catégorie | (409) | (3 781) |
| Capital de première catégorie supplémentaire | 3 372 | - |
| Capital de première catégorie (capitaux propres ordinaires de première catégorie et capital de première catégorie supplémentaire) | 24 599 | 28 153 |
| Capital de deuxième catégorie admissible 5) | 4 951 | 4 951 |
| Ajustements réglementaires appliqués au capital de deuxième catégorie | (50) | (13) |
| Capital de deuxième catégorie | 4 901 | 4 938 |
| Capital total (capital de première et deuxième catégories) | 29 500 | 33 091 |

- 1) Le capital réglementaire établi selon une formule de calcul « tout compris » suppose que tous les ajustements réglementaires de Bâle III ont été instaurés en date du 1^{er} janvier 2013 et que la valeur en capital des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que capital réglementaire selon les règles de Bâle III sera retirée progressivement au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.
- 2) Le capital réglementaire transitoire suppose que tous les ajustements de Bâle III relatifs au capital réglementaire seront appliqués progressivement entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2018 et que la valeur en capital des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que capital réglementaire selon les règles de Bâle III sera retirée progressivement au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.
- 3) Le montant brut des capitaux propres ordinaires comprend les actions ordinaires admissibles qui ont été émises, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global et les actions ordinaires admissibles émises par les filiales.
- 4) Le capital de première catégorie supplémentaire admissible comprend les instruments de première catégorie supplémentaires admissibles émis directement ou indirectement ainsi que les instruments de capital émis directement ou indirectement, dans la mesure où ils sont admissibles, qui seront retirés graduellement aux termes de Bâle III.
- 5) Le capital de deuxième catégorie admissible comprend les instruments de deuxième catégorie admissibles émis directement ou indirectement ainsi que les instruments de capital émis directement ou indirectement, dans la mesure où ils sont admissibles, qui sont retirés graduellement aux termes de Bâle III.

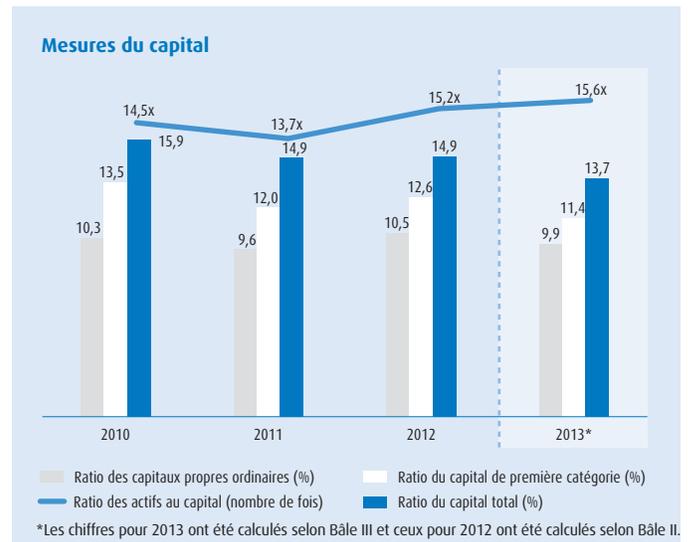
Les ratios de capital selon Bâle III de BMO sont solides et supérieurs aux exigences du BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, incluant l'exigence d'un coussin de capitaux propres ordinaires de première catégorie de 1 % qui s'appliquera aux BISN en 2016, ce qui nous place en excellente position pour continuer à réaliser notre stratégie de croissance. Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III s'établissait à 9,9 % au 31 octobre 2013, comparativement à un ratio estimé pro forma de 8,7 % au 31 octobre 2012. Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie estimé pro forma au 31 octobre 2012 reflétait une estimation du total de la charge sur le capital au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation du crédit dont la mise en oeuvre a par la suite été reportée au cours de 2013, et qui sera instaurée progressivement à compter de 2014, tel qu'il est expliqué ci-dessous. Le ratio des

capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III a augmenté de 120 points de base par rapport au ratio estimé pro forma calculé à la fin de l'exercice 2012 en raison principalement de l'augmentation des capitaux propres ordinaires de première catégorie, tel qu'il est décrit ci-dessus, mais le retard à l'égard de la mise en oeuvre de la charge sur le capital au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation du crédit a entraîné une hausse d'environ 30 points de base de notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie au 31 octobre 2013.

Nos ratios du capital de première catégorie et du capital total selon Bâle III étaient respectivement de 11,4 % et 13,7 % au 31 octobre 2013, alors qu'ils étaient respectivement de 10,5 % et 12,9 % sur une base pro forma au 31 octobre 2012. Le ratio du capital de première catégorie selon Bâle III a augmenté de 90 points de base comparativement au ratio estimé pro forma calculé à la fin de l'exercice 2012, et le ratio du capital total selon Bâle III a augmenté de 80 points de base, hausse qui est principalement attribuable dans les deux cas à l'augmentation des capitaux propres ordinaires de première catégorie.

Le ratio de l'actif au capital de BMO, un ratio de levier financier que surveille le BSIF, était de 15,6 au 31 octobre 2013, alors que le ratio pro forma selon Bâle III était de 15,2 au 31 octobre 2012, en raison principalement de la croissance de l'actif ajusté, partiellement contrebalancée par la hausse des capitaux propres ordinaires de première catégorie. Ce ratio demeure nettement sous le maximum autorisé par le BSIF. Le BSIF a indiqué qu'il a l'intention d'adopter le ratio de levier financier selon Bâle III, dont il est prévu qu'il soit annoncé à compter de 2015 et qu'il devienne un ratio minimal obligatoire en 2018 (le ratio minimal actuellement proposé est de 3 %). Si le ratio de levier financier selon Bâle III avait été en vigueur à la fin du quatrième trimestre de 2013, BMO estime qu'elle aurait affiché un ratio qui aurait largement dépassé l'exigence minimale de 3 %. Ainsi, BMO prévoit continuer de se conformer au ratio de levier financier selon Bâle III en gérant son levier financier comme elle l'a toujours fait.

Les investissements de BMO dans ses établissements américains sont essentiellement libellés en dollars américains. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat, les profits ou pertes de change découlant de la conversion, en dollars canadiens, des investissements à l'étranger sont pris en compte dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, même s'ils ne sont assujettis à l'impôt que lorsqu'ils sont réalisés. Ces profits et pertes de change, ajoutés à l'incidence des fluctuations de change sur les actifs pondérés en fonction des risques en dollars canadiens et sur les déductions du capital réglementaire libellés en dollars américains, occasionnent de la volatilité dans les ratios de capital de BMO. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat, BMO peut couvrir partiellement son risque de change en finançant ses investissements à l'étranger en dollars américains. Autrement, afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios de capital, BMO peut conclure des contrats sur instruments dérivés qui compensent cette volatilité liée aux cours de change, ou choisir de financer ces investissements en dollars américains en dollars canadiens.



BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Toutes nos filiales doivent respecter les exigences réglementaires et légales des territoires où elles exercent leurs activités. Un dispositif est en place pour permettre aux filiales et à leurs sociétés mères d'avoir accès au capital et au financement nécessaires pour soutenir leurs activités dans des conditions normales comme en temps de crise.

Les règles du BSIF concernant le capital qui découlent de Bâle III incluent des règles pour l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). L'avis stipule qu'afin d'être admissibles à titre de capital réglementaire, les instruments de capital autres que des actions ordinaires d'une banque doivent prévoir leur conversion éventuelle en capitaux propres

ordinaires de première catégorie advenant que le BSIF établisse que cette banque n'est pas viable et que son sauvetage dans l'intérêt du public (auquel cas les investisseurs dans des FPUNV subiront des pertes avant les contribuables) ou la conversion des instruments est raisonnablement susceptible de rétablir la viabilité de la banque. Tous les instruments non ordinaires émis après le 31 décembre 2012 doivent se conformer à ces exigences visant les FPUNV pour être admissibles à titre de capital réglementaire.

Les règles du BSIF découlant de Bâle III contiennent des lignes directrices concernant le traitement des instruments de capital autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV. Les instruments qui ne respectent pas les exigences de Bâle III font l'objet de clauses de droits acquis, prévoyant leur retrait progressif sur une période de neuf ans qui a commencé le 1^{er} janvier 2013, date à partir de laquelle leur comptabilisation à titre de capital réglementaire a été limitée à 90 % de leur valeur totale à cette date. Le plafond est réduit de un dixième chaque année subséquente. En vertu de Bâle III, les actions privilégiées ainsi que les instruments novateurs existants appartenant au capital de première catégorie de BMO (les titres de la Fiducie de capital BMO et les billets BMO de première catégorie) et ses titres d'emprunt subordonnés qui font partie de son capital de deuxième catégorie ne sont pas considérés comme du capital réglementaire et en sont retranchés tel qu'il est expliqué ci-dessus. L'avis du BSIF énonce également les exigences concernant le rachat de ces instruments de capital réglementaire en raison d'un événement réglementaire. BMO ne prévoit pas actuellement racheter aucun instrument de capital réglementaire en circulation sur événement réglementaire.

Un certain nombre d'autres changements réglementaires potentiels sont encore attendus. Par exemple, le BSIF pourrait mettre en place un cadre de capital dit *solo* qui permettrait d'évaluer l'adéquation des fonds propres individuels d'une banque, en déduisant du capital de cette banque la partie de ses investissements dans des filiales qui est considérée comme non disponible pour protéger les créanciers de la banque mère en cas de circonstances exceptionnelles. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur le montant de capital que nous détenons ou que nous sommes tenus de détenir ou sur l'attractivité de

certain investissements dans des filiales. Nous ne pouvons savoir quand ces changements potentiels seront mis en place ni prévoir leurs conséquences.

De plus, en 2014, certains autres changements auront une incidence sur notre capital réglementaire. Dans une lettre datée du 21 août 2013, le BSIF a informé les banques qu'il amorcera l'implantation progressive de la charge sur le capital au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation du crédit pour les banques canadiennes au premier trimestre de 2014. Dans le cas de BMO et pour l'exercice 2014, cette charge applicable aux capitaux propres ordinaires de première catégorie représentera 57 % du total de la charge à instaurer et elle augmentera chaque année jusqu'à ce qu'elle atteigne 100 % en 2019. BMO estime que son ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III au 31 octobre 2013 serait réduit d'environ 20 points de base si la charge sur le capital au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation du crédit (soit 57 % du total de la charge à instaurer) de 2014 était en vigueur à cette date.

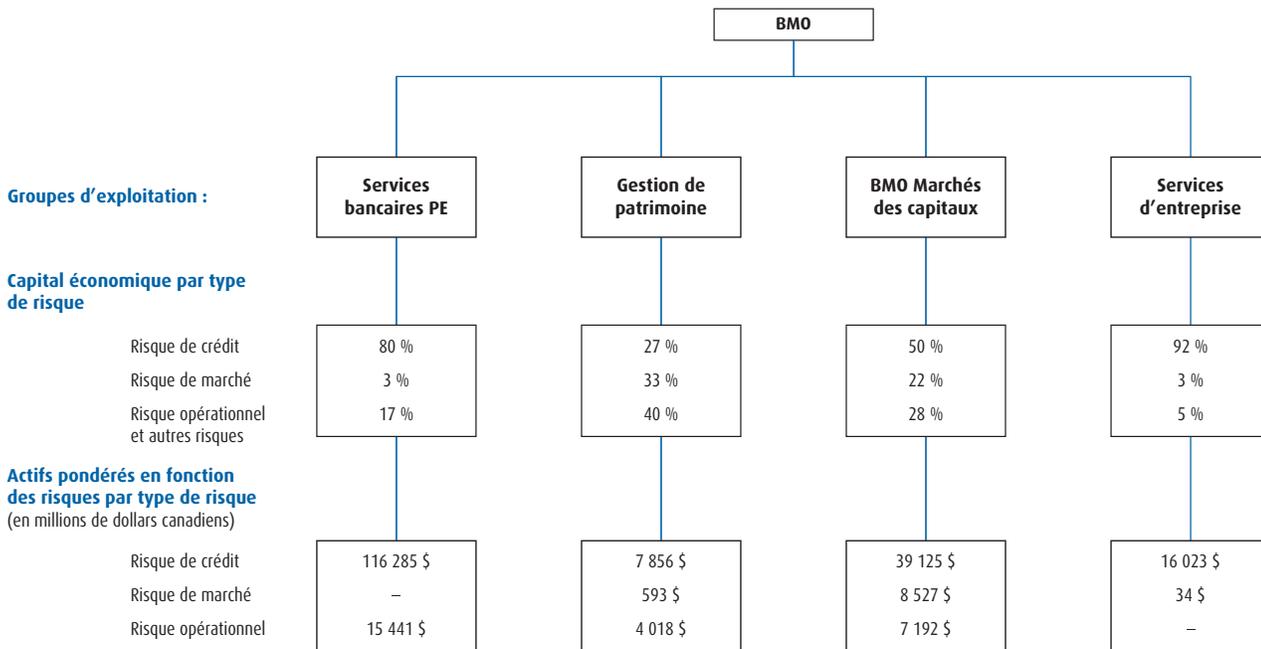
Tel qu'il est expliqué à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 130, à compter du 1^{er} novembre 2013, BMO appliquera la norme comptable internationale IAS 19R relative aux avantages du personnel. Si nous avions appliqué cette norme au 31 octobre 2013, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III au 31 octobre 2013 aurait été réduit de moins de 5 points de base.

Analyse du capital économique

Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables, et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Capital économique et actifs pondérés en fonctions des risques par groupe d'exploitation et type de risque

Au 31 octobre 2013



Activités de gestion du capital

Le 4 décembre 2012, nous avons annoncé notre intention, et avons subseqüemment obtenu l'autorisation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX), de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO à la Bourse de Toronto. Au cours de l'exercice 2013, nous avons racheté 10,7 millions d'actions en vertu du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités de BMO. L'actuel programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités doit prendre fin le 31 janvier 2014.

Le 3 décembre 2013, BMO a annoncé son intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la bourse de Toronto (TSX), de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 15 millions de ses actions ordinaires, à compter du 1^{er} février 2014 ou vers cette date, soit après l'expiration de l'offre publique de rachat en vigueur. Lorsque les approbations auront été obtenues, le programme de rachat d'actions permettra à

BMO de racheter ses actions ordinaires à la TSX à des fins d'annulation. Le maintien d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'inscrit dans la stratégie de gestion du capital de BMO. Les dates et les montants des achats effectués en vertu du programme sont assujettis aux autorisations des organismes de réglementation et seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital.

Au cours de l'exercice 2013, BMO a émis 4,1 millions d'actions aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et en raison de l'exercice d'options sur actions. Le 25 février 2013, nous avons racheté, pour 200 millions de dollars, la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B, série 5, à dividende non cumulatif. Le 30 avril 2013, nous avons racheté toutes les actions privilégiées perpétuelles échangeables, série A, à dividende non cumulatif, émises par Harris Preferred Capital Corporation, totalisant 250 millions de dollars américains.

Le 22 juillet 2013, nous avons annoncé que nous n'entendions pas exercer notre droit de rachat de nos 300 millions de dollars d'actions privilégiées de catégorie B, série 16, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (les actions privilégiées, série 16). Par conséquent, les détenteurs d'actions privilégiées, série 16, avaient le droit, à leur gré, de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 16, en actions privilégiées de catégorie B, série 17, à dividende non cumulatif à taux variable (les actions privilégiées, série 17), et ce, à raison de une action contre une action. Ainsi, quelque 6,3 millions d'actions privilégiées, série 16, et environ 5,7 millions d'actions privilégiées, série 17, seront en circulation durant la période de cinq ans ayant débuté le 26 août 2013.

Les notes 17, 18 et 20 afférentes aux états financiers, aux pages 160, 161 et 163, contiennent de plus amples renseignements à ce sujet.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

| Au 27 novembre 2013 | Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions) | Dividendes déclarés par action | | |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------|-----------|
| | | 2013 | 2012 | 2011 |
| Actions ordinaires | 644 | 2,94 \$ | 2,82 \$ | 2,80 \$ |
| Actions privilégiées de catégorie B | | | | |
| Série 5 1) | - | - | 1,33 \$ | 1,33 \$ |
| Série 13 | 350 \$ | 1,13 \$ | 1,13 \$ | 1,13 \$ |
| Série 14 | 250 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ |
| Série 15 | 250 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ |
| Série 16 2) | 157 \$ | 1,19 \$ | 1,30 \$ | 1,30 \$ |
| Série 17 2) | 143 \$ | 0,17 \$ | - | - |
| Série 18 | 150 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ |
| Série 21 | 275 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ |
| Série 23 | 400 \$ | 1,35 \$ | 1,35 \$ | 1,35 \$ |
| Série 25 | 290 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ | 0,69 \$ |
| Convertibles en actions ordinaires : | | | | |
| Actions privilégiées de catégorie B | | | | |
| Série 10 3) | - | - | 0,37 \$US | 1,49 US\$ |
| Options sur actions | | | | |
| - droits acquis | 7,1 | | | |
| - droits non acquis | 7,7 | | | |

1) Rachetées en février 2013.

2) En août 2013, environ 5,7 millions d'actions privilégiées, série 16, ont été converties en actions privilégiées, série 17, à raison de une action contre une action.

3) Rachetées en février 2012.

La note 20 afférente aux états financiers, à la page 163, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2013 ont totalisé 2,94 \$. Les dividendes annuels déclarés représentaient 47 % du bénéfice net et du bénéfice net ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois. À long terme, nous augmentons généralement les dividendes de BMO en fonction des tendances en matière de croissance du bénéfice net par action.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur les actions privilégiées, selon les résultats ajustés obtenus au cours des douze derniers mois) est de 40 % à 50 %. Cette fourchette cadre avec notre objectif qui consiste à conserver la flexibilité nécessaire pour réaliser nos stratégies de croissance, tout en tenant compte des exigences plus élevées en matière de capital découlant des règles de Bâle III. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un soutien continu aux déposants.

À la clôture de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,0 % selon le cours de clôture et les dividendes déclarés au cours des quatre derniers trimestres. Le 3 décembre 2013, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel par action ordinaire de 0,76 \$ par action, soit 0,02 \$ de plus qu'au trimestre précédent et 0,04 \$ de plus qu'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2014 aux actionnaires inscrits le 3 février 2014.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires supplémentaires en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au cours des trois premiers trimestres de 2013, les détenteurs d'actions ordinaires qui ont choisi de réinvestir les dividendes dans des actions ordinaires de BMO se sont vu émettre de nouvelles actions. À compter du versement du dividende au quatrième trimestre de 2013, les actions ordinaires destinées à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions destiné aux actionnaires ont été achetées sur le marché libre. BMO peut, à son gré, choisir d'émettre de nouveau des actions, en informant les actionnaires avant le versement des dividendes.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

Le Conseil de stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant d'améliorer la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Une table des matières indiquant où se trouvent les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur le renforcement des informations à fournir (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») est présentée à la page 75.

Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers qui prévaut toujours, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait donner lieu à des profits et à des pertes en raison des variations de la valeur de marché. La présente section Instruments financiers désignés contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 29.

Prêts aux particuliers

Aux États-Unis, les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire sont consentis selon des normes conservatrices fondées sur les cotes de solvabilité et les ratios prêt/valeur, et l'évaluation de la capacité s'appuie

généralement sur les revenus vérifiables et documentés. Les programmes de prêts hypothécaires non traditionnels, tels que les prêts avec versement d'intérêts seulement, ont été abandonnés au début de la dernière récession, et constituent moins de 1 % du portefeuille de prêts hypothécaires américains. L'octroi de prêts indirects (essentiellement des prêts automobiles) est également assujéti à des critères stricts et fait appel à un réseau de concessionnaires bien géré et diversifié sur le plan géographique.

Au Canada, BMO n'a pas de programme de prêts hypothécaires à haut risque et n'achète pas de prêts de ce type à des tiers prêteurs.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,2 % du total de ses actifs avec un encours de 6,5 milliards de dollars au 31 octobre 2013, une hausse d'environ 0,7 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent. De ce montant, 82 millions de dollars ou 1,3 % représentent des prêts classés comme douteux (152 millions ou 2,6 % en 2012).

Assureurs spécialisés et sociétés d'instruments dérivés de crédit

Au 31 octobre 2013, les expositions directes de BMO aux sociétés spécialisées dans l'offre d'une protection contre la défaillance diminuaient progressivement et elles correspondaient à une tranche de 10 millions de dollars de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de contreparties (25 millions en 2012). Un ajustement cumulatif de néant (6 millions en 2012) lié au risque de contrepartie a été comptabilisé en rapport avec ces expositions.

Les expositions à certaines contreparties prenant part à des produits dérivés de crédit sont analysées plus longuement dans la section Exposition à d'autres instruments financiers désignés.

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (plusieurs entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés à la titrisation dans les entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont élevés à approximativement 53 millions de dollars en 2013 et 38 millions de dollars en 2012.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit directement de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent des actifs qu'ils détiennent à ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs continue à gérer les actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte éventuelle est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons à l'égard du PCAA acheté par les investisseurs. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO consolide les actifs des entités de titrisation des clients que BMO est réputée contrôler. La note 9 afférente aux états financiers, à la page 145, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. À la clôture de l'exercice, aucun prêt hypothécaire présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou de prêts Alt-A n'était détenu dans une quelconque entité de titrisation des clients. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec les expositions de BMO à ces entités.

L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 13 millions de dollars au 31 octobre 2013 (20 millions en 2012).

BMO fournissait aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (3,7 milliards en 2012). Ce montant représente une partie des autres instruments de crédit décrits à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 141. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 77 % du total des actifs de ces entités (83 % en 2012).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multicédants américaine émettrice de PCAA que nous consolidons aux termes des IFRS. Cette entité de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 47 opérations de titrisation (57 en 2012), la valeur moyenne des facilités étant de 94 millions de dollars américains (73 millions de dollars américains en 2012). Au 31 octobre 2013, la taille des lots variait de 2 millions à 500 millions de dollars américains. Aucun prêt hypothécaire à

l'habitation classé à haut risque ou Alt-A n'était détenu dans cette entité multicédants émettrice de PCAA.

Environ 49 % des engagements de l'entité ont été cotés par Moody's ou S&P, et 52 % ont reçu la cote A ou une cote supérieure. L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts à des entreprises du marché intermédiaire, des prêts immobiliers à des entreprises et des prêts automobiles.

Au 31 octobre 2013, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 3,4 milliards de dollars américains (3,1 milliards de dollars américains en 2012). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant non utilisé totalisait 4,5 milliards de dollars américains au 31 octobre 2013 (4,1 milliards de dollars américains en 2012).

Entité de protection de crédit

Nous soutenons également Apex Trust (Apex), entité ad hoc canadienne, qui a une exposition à des tranches de titres de crédit de sociétés diversifiées, bénéficiant chacune des avantages d'une protection de premier niveau. Aux termes des IFRS, nous consolidons Apex. Sept tranches sont arrivées à échéance en 2013 sans afficher de pertes. Les deux tranches résiduelles d'un montant nominal totalisant 7,8 milliards de dollars comportent une protection de premier niveau importante allant de 12 % à 28 % de l'exposition notionnelle, pour une moyenne pondérée de 25 %. La tranche dont l'échéance est la plus éloignée, soit celle échéant en 2016, comporte une protection de premier niveau contre les pertes de 28 %. Environ 65 % de ces titres sont de catégorie investissement. Apex a pour 1,4 milliard de dollars de billets en cours (billets d'Apex), dont une tranche de 1,05 milliard devrait arriver à échéance au premier trimestre de 2014, et la tranche restante, en 2016. BMO a couvert son exposition aux billets d'Apex qu'elle détient. BMO a conclu des contrats de swap sur défaillance sur les positions notionnelles nettes avec les contreparties aux swaps ainsi que des swaps de compensation avec Apex.

Compte tenu du seuil de protection de premier niveau soutenant les tranches, des couvertures en place sur les billets d'Apex détenus par BMO et de la protection fournie par un tiers détenteur de billets, la Banque est extrêmement bien protégée contre les pertes liées à Apex.

Entité de gestion de placements structurés

En 2013, nous avons consenti du financement de premier rang au moyen d'une facilité de prêt à Links Finance Corporation (Links), une entité de gestion de placements structurés de Londres gérée par BMO. Nous avons consolidé l'entité de gestion de placements structurés aux termes des IFRS. Notre risque de perte éventuelle relativement à cette entité de gestion de placements structurés est lié à la facilité de prêt qui a été établie pour financer le remboursement de ses billets de premier rang et pour permettre la vente ordonnée de ses actifs. Au troisième trimestre de 2013, notre facilité de prêt a été remboursée en totalité. Au quatrième trimestre, tous les actifs résiduels de l'entité de gestion de placements structurés ont été vendus. Links est actuellement en voie d'être liquidée.

Exposition à d'autres instruments financiers désignés, incluant les titres garantis par des créances et les titres garantis par des prêts

Les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente de BMO comprennent des titres garantis par des prêts qui sont en voie de liquidation. Les titres sous-jacents comprennent une vaste gamme d'actifs de sociétés. L'exposition non couverte aux titres garantis par des prêts se chiffrait à 278 millions de dollars, et ces titres avaient des cotes allant de AA- à AAA à la clôture de l'exercice. L'exposition couverte à des titres garantis par des prêts de 571 millions de dollars avait une valeur comptable de 560 millions à la clôture de l'exercice, et un montant de 11 millions est recouvrable aux termes de couvertures connexes auprès d'un assureur spécialisé ayant une cote de A3 attribuée par Moody's.

Le portefeuille comprend une transaction visant des swaps sur défaillance qui se rapportent à des titres garantis par des créances pour lesquels nous ne détenons pas les actifs dérivés sous-jacents. La protection par swaps sur défaillance en cours s'applique à une valeur notionnelle de 500 millions de dollars, dont la valeur comptable était de (2) millions à la clôture de l'exercice.

Expositions dans certaines régions

L'exposition de BMO dans certaines régions est assujettie à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion de l'exposition conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nous surveillons de près notre exposition en Europe et nos processus de gestion des risques comportent la réalisation de simulations de crise, lorsque cela est pertinent, afin d'évaluer notre risque potentiel. Notre exposition dans certaines régions au 31 octobre 2013 est présentée dans les tableaux ci-après, lesquels résumant nos expositions en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE) ainsi que dans un groupe plus vaste de pays européens dans lesquels notre exposition brute est de plus de 500 millions de dollars.

Le premier tableau indique le total de l'exposition brute et de l'exposition nette du portefeuille relativement aux prêts, aux titres (y compris les

swaps sur défaillance), aux opérations de type mise en pension et aux dérivés. Les totaux sont ventilés de façon plus détaillée par type de contrepartie dans les tableaux 20 à 22, qui figurent aux pages 119 et 120.

Pour faciliter la compréhension, l'exposition de BMO aux swaps sur défaillance en Europe est présentée séparément dans le deuxième tableau qui suit. Le risque inhérent aux swaps sur défaillance qui sont achetés est contrôlé par l'intermédiaire d'une liste de contreparties approuvées qui est examinée régulièrement, processus qui fait partie de notre cadre de gestion du risque de crédit. Ces swaps sont en grande partie compensatoires, sont habituellement assortis de modalités contractuelles concordantes et découlent des anciennes stratégies de négociation de produits de crédit qui ont été abandonnées progressivement depuis 2008.

Exposition en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾ (en millions de dollars canadiens)

| Au 31 octobre 2013 | Prêts 1) | | Titres 2) | | Opérations de type mise en pension 3) | | Dérivés 4) | | Total | |
|-------------------------------------------------------------|--------------|------------------|--------------|--------------|---------------------------------------|-------------|--------------|-------------|---------------|--------------|
| | Engagements | Tranche financée | Montant brut | Montant net | Montant brut | Montant net | Montant brut | Montant net | Montant brut | Montant net |
| Pays GIPE | | | | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande 5) | - | - | 26 | - | 27 | 1 | 33 | 4 | 86 | 5 |
| Italie | 2 | 2 | 196 | - | 54 | - | 5 | 1 | 257 | 3 |
| Portugal | - | - | 130 | - | - | - | - | - | 130 | - |
| Espagne | 77 | 77 | 125 | - | - | - | 7 | 1 | 209 | 78 |
| Total – pays GIPE 6) | 79 | 79 | 477 | - | 81 | 1 | 45 | 6 | 682 | 86 |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | | | | |
| France | 22 | 22 | 634 | 494 | 2 966 | 9 | 190 | 45 | 3 812 | 570 |
| Allemagne | 21 | 21 | 1 660 | 1 347 | 1 098 | 2 | 54 | 30 | 2 833 | 1 400 |
| Pays-Bas | 338 | 163 | 811 | 737 | 1 112 | 4 | 52 | 15 | 2 313 | 919 |
| Autres 7) | 421 | 256 | 340 | 201 | 23 | 2 | 62 | 13 | 846 | 472 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) 8) | 802 | 462 | 3 445 | 2 779 | 5 199 | 17 | 358 | 103 | 9 804 | 3 361 |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | | | |
| Danemark | 15 | 15 | 1 126 | 1 124 | 69 | - | 7 | 7 | 1 217 | 1 146 |
| Norvège | 16 | 16 | 1 250 | 1 250 | - | - | - | - | 1 266 | 1 266 |
| Suède | 121 | 64 | 280 | 276 | 111 | - | 1 | - | 513 | 340 |
| Suisse | 546 | 163 | 48 | - | 330 | 7 | 3 | 19 | 927 | 189 |
| Royaume-Uni | 485 | 222 | 365 | 122 | 3 534 | 50 | 251 | 89 | 4 635 | 483 |
| Autres 7) | 476 | 476 | 341 | - | - | - | - | - | 817 | 476 |
| Total – reste de l'Europe 8) | 1 659 | 956 | 3 410 | 2 772 | 4 044 | 57 | 262 | 115 | 9 375 | 3 900 |
| Total – Europe | 2 540 | 1 497 | 7 332 | 5 551 | 9 324 | 75 | 665 | 224 | 19 861 | 7 347 |

| Au 31 octobre 2012 | Prêts 1) | | Titres 2) | | Opérations de type mise en pension 3) | | Dérivés 4) | | Total | |
|----------------------------------------------------------|--------------|------------------|--------------|--------------|---------------------------------------|-------------|--------------|-------------|---------------|--------------|
| | Engagements | Tranche financée | Montant brut | Montant net | Montant brut | Montant net | Montant brut | Montant net | Montant brut | Montant net |
| Total – pays GIPE | 116 | 69 | 500 | - | 242 | 8 | 69 | 6 | 927 | 83 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 934 | 608 | 4 074 | 3 306 | 3 746 | 10 | 600 | 76 | 9 354 | 4 000 |
| Total – reste de l'Europe | 1 167 | 916 | 3 711 | 2 771 | 3 986 | 15 | 468 | 126 | 9 332 | 3 828 |
| Total – Europe | 2 217 | 1 593 | 8 285 | 6 077 | 7 974 | 33 | 1 137 | 208 | 19 613 | 7 911 |

Note : Une ventilation plus détaillée par pays et par type de contrepartie est présentée dans les tableaux 20 à 22, qui figurent aux pages 119 et 120.

- 1) Les prêts comprennent les prêts et les produits de financement commercial. Les chiffres sont présentés déduction faite du montant des radiations et du montant des provisions spécifiques, qui sont tous deux considérés comme négligeables.
- 2) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables. Le montant brut des titres de créance négociables comprend uniquement les positions acheteur et exclut donc les positions vendeur compensatoires.
- 3) Les opérations de type mise en pension sont effectuées avec des contreparties qui sont des banques.
- 4) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui comprend la compensation des transactions, et dans le cas des contreparties à l'égard desquelles un soutien du crédit est en vigueur, les compensations liées aux garanties. Au 31 octobre 2013, le risque lié au remplacement des dérivés, déduction faite des garanties, se chiffrait à environ 3,0 milliards de dollars pour toute l'Europe.
- 5) Exclut les réserves de 86 millions de dollars au 31 octobre 2013 de la filiale irlandaise que nous sommes tenus de maintenir auprès de la Banque centrale d'Irlande.
- 6) L'exposition directe de BMO dans les pays GIPE a essentiellement trait à des produits de financement commercial et des produits de négociation offerts par des banques. L'exposition nette demeure faible, s'établissant à 86 millions de dollars, et il n'existait aucun engagement non financé au 31 octobre 2013.
- 7) Comprend les pays dans lesquels l'exposition brute est de moins de 500 millions de dollars. Le poste Autres de la catégorie Zone euro comprend les expositions à l'Autriche, à la

- Belgique, à Chypre, à la Finlande, au Luxembourg, à la Slovaquie et à la Slovénie. Le poste Autres de la catégorie Reste de l'Europe comprend les expositions à la Croatie, à la République tchèque, à la Hongrie, à l'Islande, à la Pologne et à la Fédération de Russie.
- 8) Au 31 octobre 2013, l'exposition directe nette de BMO dans les autres pays de la zone euro (soit les 12 autres pays qui ont l'euro comme monnaie commune) totalisait environ 3,4 milliards de dollars, dont une proportion de 79 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's et S&P ont attribué une cote de Aaa ou AAA, et une proportion d'environ 83 % s'est vu attribuer la cote Aaa ou AAA par l'une des deux agences de notation. Notre exposition directe nette dans le reste de l'Europe totalisait environ 3,9 milliards, dont une proportion de 64 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's et S&P ont attribué une cote de Aaa ou AAA. Une partie importante de l'exposition à des États souverains est constituée de produits de trésorerie négociables, alors que l'exposition liée à des banques a trait à des instruments de négociation, à des titres de créance à court terme, à des positions sur dérivés, à des lettres de crédit et à des garanties.
 - 9) **Les autres expositions (incluant les expositions indirectes) qui ne sont pas incluses dans les tableaux au 31 octobre 2013 sont comme suit :**
 - BMO est également exposé à des entités de divers pays d'Europe du fait de son entité de protection du crédit, de son entité de titrisation des clients américaine et de son entité de gestion de placements structurés. Ces expositions ne sont pas prises en compte dans les tableaux en raison de la protection de crédit qui est intégrée à leur structure.
 - BMO a une exposition directe à ces entités de crédit qui sont, à leur tour, exposées à un risque en raison des prêts ou des titres provenant d'entités situées en Europe. Tel qu'il est indiqué à la page 66 de la section Entité de protection de crédit, cette entité comporte une protection de premier niveau et des couvertures ont été conclues.

- L'exposition notionnelle de l'entité de protection de crédit à des émetteurs situés en Grèce, en Italie et en Espagne représentait 3,9 % de son exposition notionnelle totale. Cette entité avait une exposition notionnelle dans 5 des 12 autres pays dont la monnaie est l'euro. Cette exposition représentait 12 % du total de l'exposition notionnelle et, de ce pourcentage, une proportion de 87 % avait obtenu une cote de première qualité de la part de S&P et de Moody's. L'exposition notionnelle dans le reste de l'Europe représentait 14 % du total de l'exposition notionnelle et, de ce pourcentage, une proportion de 77 % avait obtenu une cote de première qualité de la part de S&P (68 % par Moody's). L'entité bénéficie d'une protection contre les pertes liées aux risques importants; par conséquent, le risque de crédit résiduel est très faible.
- Notre entité de titrisation des clients américaine nous expose aux pays GIPE et à d'autres pays européens puisqu'elle a des engagements qui s'appuient sur des sûretés dont une proportion de 0,29 % représente des prêts ou des titres provenant d'entités situées en Europe. À la clôture de l'exercice, l'exposition au Luxembourg, qui se chiffrait à 0,10 %, représentait la composante la plus importante. Quant à celle en Espagne, elle était d'environ 0,06 %. Il n'y avait aucune exposition en Italie, en Irlande, en Grèce ou au Portugal.
- BMO est exposé à des institutions européennes supranationales à hauteur de 0,4 milliard de dollars, et ce, essentiellement en raison de produits de trésorerie négociables.
- L'exposition indirecte de BMO en Europe attribuable à des garanties libellées en euros destinées à soutenir les activités de négociation correspondait à des titres émis par des entités situées dans des pays européens de 413 millions d'euros, dont une tranche de 3,5 millions d'euros était détenue sous forme de titres des pays GIPE et 288 millions d'euros l'étaient dans des titres français. De plus, des garanties en trésorerie de 323 millions d'euros étaient détenues au 31 octobre 2013.
- L'exposition indirecte attribuable à des garanties émises par des entités situées dans des pays européens totalisait 558,6 millions de dollars, dont 5 millions dans les pays GIPE, 250,8 millions dans les autres pays de la zone euro et 302,8 millions dans le reste de l'Europe.

Swaps sur défaillance par pays et par qualité du crédit (en millions de dollars canadiens)

| Pays | Au 31 octobre 2013 | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------|------------------|--------------------|-------------|-------------------|------------------|--------------------|----------------|------------------|--------------------|--------------|-------------------|
| | Juste valeur | | | | | | Valeur nominale | | | | | | | |
| | Achetés | | | Vendus | | | Achetés | | | Vendus | | | | |
| | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Exposition totale | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Exposition totale |
| Pays GIPE | | | | | | | | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande 5) | 1 | - | 1 | (1) | - | (1) | - | (24) | - | (24) | 24 | - | 24 | - |
| Italie | 2 | - | 2 | (2) | - | (2) | - | (188) | - | (188) | 188 | - | 188 | - |
| Portugal | 8 | - | 8 | (8) | - | (8) | - | (120) | - | (120) | 120 | - | 120 | - |
| Espagne | 1 | - | 1 | (1) | - | (1) | - | (132) | - | (132) | 132 | - | 132 | - |
| Total - pays GIPE | 12 | - | 12 | (12) | - | (12) | - | (464) | - | (464) | 464 | - | 464 | - |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | | | | | | | | |
| France | (2) | - | (2) | 1 | - | 1 | (1) | (169) | - | (169) | 140 | - | 140 | (29) |
| Allemagne | (3) | - | (3) | 2 | - | 2 | (1) | (358) | - | (358) | 332 | - | 332 | (26) |
| Pays-Bas | - | - | - | - | - | - | - | (78) | - | (78) | 59 | 14 | 73 | (5) |
| Autres 7) | (1) | - | (1) | 1 | - | 1 | - | (130) | - | (130) | 130 | - | 130 | - |
| Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | (6) | - | (6) | 4 | - | 4 | (2) | (735) | - | (735) | 661 | 14 | 675 | (60) |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | | | | | | | |
| Danemark | - | - | - | - | - | - | - | (2) | - | (2) | 2 | - | 2 | - |
| Norvège | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Suède | - | - | - | - | - | - | - | (4) | - | (4) | 4 | - | 4 | - |
| Suisse | (3) | - | (3) | 1 | - | 1 | (2) | (286) | - | (286) | 61 | - | 61 | (225) |
| Royaume-Uni | - | - | - | 2 | - | 2 | 2 | (273) | - | (273) | 245 | 14 | 259 | (14) |
| Autres 7) | - | - | - | (1) | - | (1) | (1) | (330) | - | (330) | 322 | 7 | 329 | (1) |
| Total - reste de l'Europe | (3) | - | (3) | 2 | - | 2 | (1) | (895) | - | (895) | 634 | 21 | 655 | (240) |
| Total - Europe | 3 | - | 3 | (6) | - | (6) | (3) | (2 094) | - | (2 094) | 1 759 | 35 | 1 794 | (300) |

| Pays | Au 31 octobre 2012 | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|------------------|--------------------|--------------|------------------|--------------------|--------------|-------------------|
| | Juste valeur | | | | | | Valeur nominale | | | | | | | |
| | Achetés | | | Vendus | | | Achetés | | | Vendus | | | | |
| | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Exposition totale | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Première qualité | Qualité inférieure | Total | Exposition totale |
| Total - pays GIPE | 30 | - | (31) | - | - | (1) | (517) | - | (517) | 511 | 5 | 516 | (1) | |
| Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | (1) | - | 1 | - | - | (1 041) | - | (1 041) | 998 | 13 | 1 011 | (30) | | |
| Total - reste de l'Europe | 2 | - | (1) | - | - | 1 | (1 273) | (25) | (1 298) | 1 053 | 20 | 1 073 | (225) | |
| Total - Europe | 31 | - | (31) | - | - | (2 831) | (25) | (2 856) | 2 562 | 38 | 2 600 | (256) | | |

Voir les notes du tableau précédent.

- Tous les swaps sur défaillance achetés et vendus l'ont été auprès de contreparties qui sont des banques.
- Des tranches de 28 % des swaps sur défaillance achetés et de 37 % de ceux vendus sont assujetties à des événements déclencheurs relatifs à une restructuration intégrale. Aux termes des modalités de ces contrats, tout événement relatif à une restructuration constitue un événement touchant le crédit, et toute obligation dont l'échéance est de moins de 30 ans doit être livrée contre le contrat.

- Des tranches de 72 % des swaps sur défaillance achetés et de 63 % de ceux vendus sont assujetties à des événements déclencheurs relatifs à une restructuration à clauses dites « modifiées-modifiées ». Aux termes des modalités de ces contrats, les ententes de restructuration constituent un événement touchant le crédit. Cependant, l'obligation à livrer contre le contrat a une durée de moins de 60 mois pour les obligations restructurées et de moins de 30 mois pour toutes les autres obligations.
- Le tableau exclut une protection de 28 millions de dollars acquise par l'intermédiaire de l'indice de swaps sur défaillance iTraxx. L'indice comprend 25 titres d'une pondération égale provenant des régions suivantes : GIPE (20 %), zone euro (exclusion faite des pays GIPE) (44 %) et reste de l'Europe (36 %).

Évolution de la réglementation aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président Obama des États-Unis a promulgué la loi américaine intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank). Cette loi est d'une vaste portée, et ses réformes comprennent des règlements plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, l'imposition de restrictions à l'égard des opérations pour compte propre et de la commandite de fonds de placement privés par les banques (mieux connues sous le nom de règle Volcker), le resserrement des normes prudentielles et l'application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques. Les réformes prévoient également le renforcement de la supervision des systèmes de paiement, de compensation ou de règlement d'importance systémique, des restrictions sur les frais d'interchange et la mise sur pied d'un nouveau conseil d'organismes de réglementation voyant à la supervision de la stabilité financière afin d'accroître la stabilité grâce à la surveillance des risques systémiques liés aux entreprises du secteur financier et à leurs activités. De nombreuses dispositions de la loi Dodd-Frank demeurent en cours de réglementation et ces règlements n'entreront pas en vigueur avant plusieurs années. C'est pourquoi il est difficile pour le moment d'en estimer l'incidence globale sur BMO et sur les entreprises du secteur financier dans son ensemble. À mesure que la réglementation évolue, nous continuons de suivre de près les faits nouveaux afin de nous assurer que nous sommes en bonne position pour prendre les mesures qui s'imposent et mettre en œuvre les changements nécessaires. Nous prévoyons une hausse des coûts liés à la conformité et, compte tenu de la complexité et de l'étendue des changements de réglementation, nous veillerons à bien en gérer les répercussions.

La règle Volcker, en vertu de laquelle il est interdit aux établissements bancaires et à leurs sociétés affiliées d'effectuer certaines opérations pour leur propre compte et d'avoir certains liens avec des fonds de couverture et des fonds de capital-investissement, est actuellement dans sa version proposée. Les organismes de réglementation bancaire fédéraux américains, la Securities and Exchange Commission et la Commodities Futures Trading Commission ont confirmé que les établissements bancaires disposeront de deux ans à compter du 21 juillet 2012 pour assurer que leurs activités et leurs placements respectent cette règle et ces propositions ou auront encore plus de temps pour s'y conformer si cette période est prolongée. Les établissements bancaires devront entreprendre durant cette période des mesures de planification témoignant de leur bonne foi.

De plus, en vertu de la loi Dodd-Frank, la plupart des produits dérivés hors cote sont actuellement assujettis à un régime de réglementation étendu. Certains produits dérivés font l'objet d'une compensation centrale, sont négociés en bourse ou sont assujettis aux exigences en matière de présentation des informations et de conduite des affaires. Quant à celles concernant le capital et les marges eu égard aux produits dérivés, elles sont actuellement en voie d'être étudiées par les organismes de réglementation américains et internationaux.

Le Consumer Financial Protection Bureau, chargé de faire appliquer les lois fédérales américaines en matière de crédit à la consommation, a fait savoir qu'il examinera de près les sociétés de prêts automobiles indirects afin de s'assurer qu'elles se conforment aux lois, notamment en ce qui a trait à l'octroi équitable de prêts.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF) a publié des commentaires en vue de l'élaboration d'un règlement (le règlement proposé) qui mettrait en vigueur les normes prudentielles plus strictes de la loi Dodd-Frank et les exigences quant à l'application anticipée de mesures correctives aux activités aux États-Unis de banques non américaines, telle que BMO. Le règlement proposé établirait de nouvelles exigences concernant le capital pondéré en fonction des risques, des limites de levier financier, des normes quant à la liquidité, un cadre de gestion des risques, des limites quant au risque de crédit et à sa concentration, la planification des correctifs et la présentation de l'exposition au risque de crédit.

Les organismes de réglementation bancaire fédéraux américains ont publié une proposition qui entraînerait l'adoption aux États-Unis d'un ratio de liquidité à court terme aux termes des règles de Bâle III. Ce ratio oblige les institutions bancaires à maintenir des actifs liquides de grande qualité en quantité suffisante pour pouvoir faire face à une crise de liquidités standardisée. La proposition est en vigueur le 1^{er} janvier 2015, marquant le début d'une période d'application graduelle de deux ans. Le public est invité à formuler des commentaires sur cette proposition avant le 31 janvier 2014.

BMO évalue à l'heure actuelle l'incidence des règles proposées sur ses activités et s'y prépare.

En tant que société de portefeuille bancaire détenant un total d'actifs consolidés d'au moins 50 milliards de dollars américains, notre filiale américaine, BMO Financial Corp. (BFC), devait être en conformité avec les règles et processus d'examen du plan de capital à l'exercice 2013, aux termes desquels BFC a participé à un exercice annuel de simulation de crise et de plan de capital mené par le CRF. BFC a été tenue de démontrer sa capacité à maintenir un ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie¹⁾ de 5 % ou plus et de respecter, voire dépasser, les ratios de capital minimums exigés, après avoir mis de l'avant les mesures touchant le capital envisagées selon un scénario défavorable élaboré à l'interne et un scénario extrêmement défavorable prescrit par l'organisme de supervision. Conformément à ces exigences, en janvier 2013, BFC a soumis au CRF un plan de capital sur deux ans. En mars 2013, le CRF lui a fait savoir qu'il ne s'opposait pas aux mesures visant le capital qui étaient décrites dans le plan de capital de 2013 de BFC. BMO Harris Bank N.A. (BHB), principale filiale bancaire détenue en propriété exclusive par BFC, a dû se soumettre à des exigences semblables en matière de planification du capital fixées par l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC).

À l'exercice 2014, BFC sera assujettie au processus annuel d'analyse et d'examen complets du capital prescrit par le CRF ainsi qu'aux règles et aux processus de simulation de crise de mi-exercice prévus en vertu de la loi Dodd-Frank, alors que BHB sera soumise aux exigences annuelles et de mi-exercice en matière de simulation de crise de l'OCC en vertu de la loi Dodd-Frank. Les exigences liées au processus d'analyse et d'examen complets devraient être plus restrictives que celles liées à l'examen du plan de capital et continueront d'exiger que BFC démontre sa capacité à respecter les exigences minimales de fonds propres applicables, notamment un ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, selon Bâle I de 5 %, et les exigences transitoires en matière de ratio de capital selon Bâle III pour les États-Unis qui seront en vigueur en 2015, notamment un ratio des capitaux propres ordinaires¹⁾ de 4,5 %. Comme pour l'examen du plan de capital, le plan de capital que BFC soumettra en janvier 2014 fera l'objet d'un examen par l'organisme de supervision. Une décision quant à l'approbation des mesures visant le plan de capital et figurant dans son plan pour 2014 devrait être rendue d'ici le 31 mars 2014. Cependant, contrairement à ce qui était le cas pour le processus d'examen du plan de capital, le CRF communiquera ses propres résultats de la simulation de crise aux termes du processus d'analyse et d'examen complets de BFC en ce qui a trait aux scénarios de crise défavorable et extrêmement défavorables par l'organisme de supervision. De plus, BFC et BHB seront également tenues de communiquer, en mars 2014, les résultats de la simulation de crise conformément aux scénarios de l'organisme de supervision. Conformément aux processus de simulation de crise en vertu de la loi Dodd-Frank, BFC et BHB seront tenues de procéder elles-mêmes à des simulations de crise de mi-exercice à compter de 2014, d'élaborer des scénarios de base, défavorables et extrêmement défavorables, de présenter les résultats de la simulation de crise au CRF et à l'OCC en juillet 2014 et de les communiquer en septembre 2014.

En juillet 2013, les organismes de réglementation des États-Unis ont mis la touche finale aux importantes modifications des exigences américaines en matière de capital en adoptant les exigences de fonds propres au titre des risques de Bâle III. Les règles de Bâle III appliquées aux États-Unis entreront en vigueur pour BFC et BHB le 1^{er} janvier 2015. BFC et BHB devront se conformer aux règles en matière de capital de Bâle III et à l'approche standard de calcul des actifs pondérés en fonction des risques appliquées aux États-Unis, et elles ont entamé des démarches pour appliquer ces règles. BFC et BHB sont bien capitalisées et s'attendent à ce que leur plan de capital pour 2014 satisfasse aux exigences du processus et d'examen complets et du processus de simulation de crise en vertu de la loi Dodd-Frank. Elles sont d'avis qu'elles sont en bonne position pour effectuer la transition aux nouvelles exigences de fonds propres selon Bâle III appliquées aux États-Unis d'ici janvier 2015.

1) Le ratio du capital de catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires s'entend du capital de catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires sur le total des actifs pondérés en fonction des risques selon les règles de Bâle I appliquées aux États-Unis, et le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie est le ratio équivalent selon les règles de Bâle III appliquées aux États-Unis.

Mise en garde

La présente section qui traite de l'évolution de la réglementation américaine contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui aurait pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 90 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (74 milliards en 2012). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux aura recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 141.

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les prêts acquis; les dépôts acquis; les instruments financiers évalués à la juste valeur; la consolidation des entités ad hoc; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les passifs éventuels. Nous posons des jugements pour évaluer si la presque totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités ad hoc. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 8 et 9 afférentes aux états financiers, à la page 145. La note 29 afférente aux états financiers, à la page 178, présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers, à la page 130, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

Une de nos principales mesures de la performance est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des dix derniers exercices, pour notre groupe de référence canadien, ce ratio annuel moyen a varié de 0,90 %, son plus haut niveau atteint en 2009, à 0,10 %, son plus bas niveau atteint en 2004.

Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquons ces ratios à leur plus haut et à leur plus bas niveau au solde net moyen des prêts et acceptations en 2013, notre dotation à la provision pour pertes sur créances irait de 2 395 millions de dollars à 266 millions. Pour l'exercice 2013, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 589 millions de dollars.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités ad hoc

Nos droits dans des entités ad hoc sont expliqués principalement dans les sections Entités de titrisation soutenues par BMO et Entité de gestion de placements structurés, à la page 66, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 145. Aux termes des IFRS, nous consolidons toutes nos entités ad hoc de même que nos fiducies de capital et de financement, sauf certaines entités de titrisation canadiennes des clients et certaines entités à financement structuré.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance ainsi que des conventions d'indemnisation).

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 31 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (40 milliards en 2012). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 7 afférente aux états financiers, à la page 144, donne plus de détails concernant ces contrats.

On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section portant sur le risque de crédit et de contrepartie, à la page 82, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 137.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis, et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer les taux d'actualisation possibles, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Les prêts productifs acquis sont soumis aux processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons.

Dépôts acquis

Les passifs-dépôts de M&I ont été comptabilisés à la juste valeur à la date de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être payés et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que nous effectuions un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueront un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que nous avons payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise certains titres et instruments dérivés à leur juste valeur, et certains passifs sont désignés à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2013 ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 178.

Les modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements à la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité, des frais d'administration et d'autres éléments, incluant les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés introduit le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur.

Les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements sont révisées régulièrement pour s'assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Ajustements d'évaluation (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 |
|------------------------|------|------|
| Risque de crédit | 49 | 110 |
| Risque de liquidité | 48 | 28 |
| Frais d'administration | 11 | 11 |
| Autres | 3 | 3 |
| | 111 | 152 |

Les ajustements d'évaluation apportés aux estimations aux fins des modèles pour parvenir à la juste valeur ont été moins élevés en 2013 qu'en 2012. La diminution de l'ajustement lié au risque de crédit est essentiellement attribuable à la hausse des taux des swaps au Canada et aux États-Unis conjuguée au rétrécissement des écarts de taux relatifs entre BMO et ses contreparties. L'accroissement du risque de liquidité est attribuable aux ajustements d'évaluation indépendantes accrues de la part du Contrôle de l'évaluation des produits.

Consolidation des entités ad hoc

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités ad hoc. Nous devons consolider les entités ad hoc si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles.

Nous contrôlons une entité ad hoc et, par conséquent, consolidons ses résultats lorsque ses activités sont menées en notre nom et nous en obtenons des avantages, lorsque nous avons les pouvoirs de décision ou lorsque nous conservons les risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

On trouvera d'autres renseignements sur les relations de BMO avec des entités ad hoc, à la page 66, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 145.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actuaires indépendants calculent nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochains exercices. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est une estimation de la direction qui influe considérablement sur le calcul de la charge de retraite. Notre taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en utilisant la répartition visée pour les actifs des régimes et le taux de rendement estimé pour chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimés sont fondés sur le rendement prévu des titres à revenu fixe, ce qui comprend le rendement des obligations. Une prime de risque est ensuite appliquée afin d'estimer les rendements des titres de participation. Les rendements prévus des autres catégories d'actifs sont établis de manière à tenir compte des risques de ces catégories, relativement aux titres à revenu fixe et aux titres de participation. L'incidence des fluctuations des taux de rendement prévus des actifs des régimes n'est pas importante dans le cas de la charge liée aux autres avantages sociaux futurs, puisque la valeur des actifs de ces régimes est peu élevée.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 167.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à l'échéance ou comme autres titres. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à l'échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Nous considérons qu'un placement a subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective que les flux de trésorerie futurs estimés seront réduits et que l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication peut être un défaut, une faillite, une restructuration ou l'absence d'un marché actif. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux du marché, s'il est prévu que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

À la fin de l'exercice 2013, le total des pertes latentes sur des titres dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 96 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit 5 millions, se rapportait à des titres dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus. Ces pertes latentes résultaient de hausses de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 134.

Impôts sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôts différés. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les discussions publiques portant sur la situation fiscale aux États-Unis suggèrent qu'il est possible que les taux d'impôt des sociétés soient réduits au cours de l'exercice de BMO qui sera clos le 31 octobre 2014. Une réduction de ces taux entraînerait une diminution des actifs d'impôt différé et la comptabilisation d'une charge d'impôts sur le résultat. Une réduction de 1 % du taux d'impôt

fédéral des sociétés aux États-Unis, soit de 35 % à 34 %, donnerait lieu à une baisse de nos actifs d'impôt différé d'environ 60 millions de dollars et à une diminution correspondante du bénéfice net. Comme les actifs d'impôt différé sont déduits du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de BMO ou inscrits au bilan à titre d'actifs pondérés en fonction des risques, toute baisse des actifs d'impôt différé contrebalancerait entièrement ou partiellement la détérioration de notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie qui découlerait de la diminution du bénéfice net. Nous nous attendons à ce que toute réduction du taux d'impôt fédéral des sociétés aux États-Unis augmente le bénéfice net provenant de nos activités dans ce pays au cours des prochaines périodes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 171.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chaque unité d'affaires afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'unité d'exploitation demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de 2013 et de 2012. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2013, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'exploitation était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Aucun actif incorporel n'a une durée de vie indéfinie. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur

comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et, 2012, aucun actif incorporel n'a fait l'objet d'une telle dépréciation. On trouvera d'autres renseignements sur la composition des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 13 afférente aux états financiers, à la page 156.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs s'explique par un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Le rendement futur des placements peut être sensible aux variations des taux d'intérêt au réinvestissement et pourrait par conséquent avoir une incidence sur l'évaluation des passifs au titre des sinistres et des indemnités. Si le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le bénéfice net enregistrerait une hausse d'environ 81 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du bénéfice net d'environ 66 millions de dollars.

Passifs éventuels

BMO et ses filiales sont partie à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler les obligations liées aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des risques et des incertitudes inhérents aux obligations. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 28 afférente aux états financiers, laquelle figure à la page 177.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2013

Il n'y a pas eu de modifications de méthodes comptables en 2013.

Modifications futures de méthodes comptables

BMO demeure à l'affût des changements éventuels aux IFRS que propose l'International Accounting Standards Board (IASB) et analyse les conséquences que toute modification de ces normes pourrait avoir sur la présentation de son infor-

mation financière et sur ses méthodes comptables. La note 1 afférente aux états financiers, à la page 130, renferme des renseignements sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes que BMO devra adopter dans l'avenir.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé et aux entités qui leur sont liées, ainsi qu'à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers, à la page 177. Nous proposons à nos employés un éventail précis de produits de prêts hypothécaires et autres prêts qui sont assortis des taux que nous accordons généralement à nos clients privilégiés. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 octobre 2013 par la direction de la Banque de Montréal sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2013, nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*), étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

Le contrôle interne de la Banque de Montréal à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures conçues pour donner une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, le cas échéant, que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction de la Banque de Montréal, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2013, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

Le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission a récemment publié une mise à jour de son document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013). La direction de la Banque de Montréal doit appliquer le cadre de 2013 pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à l'exercice 2015. La direction procédera à l'évaluation de la transition au cadre de 2013 au cours de l'exercice 2014.

Les auditeurs de la Banque de Montréal, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, ont délivré un rapport d'audit concernant notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce rapport d'audit est présenté à la page 123.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2013, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le Conseil d'administration veille à l'application rigoureuse de la politique de BMO visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires sont préalablement approuvés par le Comité d'audit et de révision au moment où ils sont requis ou au moyen d'une approbation préalable annuelle de sommes allouées pour des types précis de services. Tous ces services sont conformes à notre politique sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

| Honoraires (en millions de dollars) 1) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------|-------------|-------------|
| Honoraires d'audit | 14,9 | 15,8 |
| Honoraires pour services liés à l'audit 2) | 1,5 | 1,7 |
| Honoraires pour services fiscaux | - | - |
| Tous les autres honoraires 3) | 1,0 | 1,2 |
| Total | 17,4 | 18,7 |

- 1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- 2) En 2013 et en 2012, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.
- 3) Tous les autres honoraires de 2013 et de 2012 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Groupe de travail sur le renforcement des informations à fournir

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur le renforcement des informations à fournir (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur le renforcement des informations à fournir par les banques en ce qui a trait aux risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité. Notre Rapport annuel de 2012 présentait certaines informations exigées par l'EDTF. À la lumière des recommandations de l'EDTF, nous avons enrichi les informations que nous présentons dans notre Rapport annuel de 2013 et dans les données financières complémentaires du quatrième trimestre de 2013, et nous prévoyons enrichir davantage les informations que nous présenterons dans l'avenir.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

1 Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur le capital réglementaire ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.

Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 77 à 99.

Une table des matières pour le rapport de gestion est présentée à la page 26. Une table des matières pour les notes afférentes aux états financiers est présentée à la page 130.

Données financières complémentaires : Une table des matières est présentée dans les données financières complémentaires.

2 Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.

Rapport annuel : Les pages 82 à 99 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.

Les pages 190 et 191 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).

3 Analyser les principaux risques et les risques émergents de la banque.

Rapport annuel : Les pages 78 et 79 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.

4 Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.

Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 63 (ratio de levier financier) et 94 (ratio structurel de liquidité à long terme et ratio de liquidité à court terme).

Gouvernance des risques

5 Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la banque.

Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 79 à 82.

6 Décrire la culture de gestion des risques de la banque.

Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite aux pages 80 et 81.

7 Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la banque.

Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO par groupe d'exploitation figure à la page 64.

8 Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la banque.

Rapport annuel : Le processus de simulation de crises de BMO est décrit à la page 82.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

9 Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du pilier 1.

Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du pilier 1 de l'accord de Bâle III sont décrites à la page 62.

Données financières complémentaires : Les fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III sont présentés à la page 35.

10 Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.

Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III figure à la page 63.

Données financières complémentaires : Les informations à fournir aux termes du pilier 3 de Bâle III se trouvent aux pages 35 à 37. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.

11 Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie.

Données financières complémentaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires figure à la page 39.

12 Traiter de la planification des fonds propres dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.

Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital à la page 61.

13 Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.

Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation figure à la page 64.

14 Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques sont indiquées à la page 62.

Des informations sur les modèles importants utilisés pour déterminer les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 97 et 98.

Données financières complémentaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 37.

15 Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.

Données financières complémentaires : Le risque de crédit des services de détail et de gros par notation interne se trouve à la page 46.

16 Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.

Données financières complémentaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent à la page 40.

17 Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la banque.

Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO est décrit aux pages 97 et 98 pour le risque de crédit et à la page 89 pour le risque de marché.

Données financières complémentaires : Un tableau illustrant l'exposition en cas de défaut et les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par catégorie d'actifs se trouve à la page 37. Un tableau des paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figure à la page 48.

Liquidité

18 Décrire la façon dont la banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 93 et 94.

La composition de la réserve de liquidité de BMO est prise en compte dans les positions des actifs liquides non grevés du tableau sur les actifs grevés, à la page 107.

Financement

19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.

Rapport annuel : La page 107 comprend un tableau sur les actifs grevés.

La sûreté supplémentaire exigée dans le cas où notre cote de crédit serait révisée à la baisse par une agence d'évaluation du crédit figure à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 150.

Données financières complémentaires : La page 34 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, les passifs et les engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : La note 30 afférente aux états financiers, aux pages 185 à 188, comprend un tableau sur les échéances contractuelles.

21 Analyser les sources de financement de la banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 92 et 93.

La page 93 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché

22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Rapport annuel : La page 88 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 87 à 90.

Les expositions au risque structurel de marché et la quantification de ces expositions sont présentées à la page 91.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : La page 89 comprend une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et la page 91 comprend une description de ceux pour le risque structurel de marché.

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la VaR en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 87 à 91.

Risque de crédit

26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la banque.

Rapport annuel : Les pages 84 et 85 ainsi que les notes 4 et 6 afférentes aux états financiers, aux pages 137 à 141 et 142 à 144, respectivement, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO.

27 Décrire les politiques de la banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont expliquées à la note 4 afférente aux états financiers, aux pages 138 et 140.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : La page 85 comprend l'historique du solde brut des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 86 comprend des informations qualitatives et quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion des garanties de BMO est présentée à la page 84.

Autres risques

31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 79.

Les pages 94 à 99 comprennent une analyse des autres risques.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 94 à 99.

Gestion globale des risques



Surjit Rajpal
 Chef de la gestion globale des risques
 BMO Groupe financier

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui offre des services bancaires, des solutions de placement, de l'assurance et des services de gestion de patrimoine, nous sommes exposés aux divers risques que pose la conduite de nos affaires. C'est pourquoi une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques vise à assurer, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante et appropriée des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels et la stabilité de nos activités.

Forces et facteurs de création de valeur

- Des cadres de gestion des risques exhaustifs et uniformes qui ciblent tous les risques auxquels nous sommes exposés.
- Un énoncé et des mesures de la tolérance au risque qui dictent les stratégies commerciales de l'ensemble de l'organisation.
- L'enracinement d'une culture qui prône l'amélioration continue et favorise la cohérence et l'efficacité de la gestion des risques.

Défis

- L'accroissement du nombre et de la complexité des exigences et attentes réglementaires, mais aussi du rythme de leur évolution.
- Conjuguée à la faiblesse des taux d'intérêt et au climat d'incertitude qui règne sur les marchés, la léthargie persistante de la croissance économique fait que l'atteinte d'un juste équilibre entre les risques et le rendement exige encore plus de vigilance.

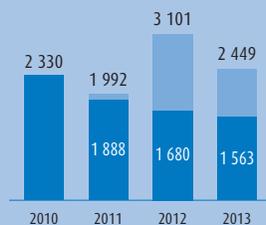
Priorités

- Continuer d'investir dans les principaux volets de la simulation de crise et dans la gestion du risque de marché.
- Rationaliser et simplifier nos processus de gestion des risques de sorte à en accroître l'efficacité et l'efficacité.

Réalizations en 2013

- Nous avons grandement réduit le niveau de nos actifs douteux, soit de 15 % en regard de l'exercice précédent.
- Nous avons augmenté nos capacités en matière de simulation de crise et les avons intégrées dans nos processus de planification des stratégies et des activités.
- Nous avons enrichi nos ressources en gestion du risque opérationnel conformément aux attentes définies par l'approche de mesure avancée prescrite par Bâle II.
- Nous avons continué de bâtir notre infrastructure de TI de gestion des risques en accord avec les attentes des organismes de réglementation quant à l'amélioration des capacités de regroupement de données sur les risques et à l'information à leur sujet.

Montant brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)



■ Total pour la Banque (excluant le portefeuille de prêts productifs acquis de M&I)
 ■ Portefeuille de prêts productifs acquis de M&I

Les nouveaux prêts douteux ont affiché un recul de 21 % d'un exercice à l'autre tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans celui de prêts aux entreprises.

Solde brut des prêts douteux* (en millions de dollars)



■ Total pour la Banque (excluant le portefeuille de prêts productifs acquis de M&I)
 ■ Portefeuille de prêts productifs acquis de M&I

Le solde brut des prêts douteux a baissé de 15 % d'un exercice à l'autre en raison du recul affiché au Canada comme aux États-Unis.

*Exclut les prêts douteux acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



■ Dotations à la provision générale
 ■ Dotations aux provisions spécifiques
 ■ Montant ajusté des dotations à la provision

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a diminué d'un exercice à l'autre, ce qui reflète le recul des dotations à la provision à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises et de tous nos groupes d'exploitation.

Total de la provision pour pertes sur créances* (en millions de dollars)



■ Provision générale
 ■ Provisions spécifiques

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué d'un exercice à l'autre mais demeure suffisant.

*Exclut les provisions liées aux autres instruments de crédit.

Les résultats ajustés de la présente section sur la gestion globale des risques ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2013. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 130, et la note 6, à la page 142, afférentes aux états financiers.

Aperçu

Chez BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq principes de base, lesquels orientent toutes nos activités en ce domaine.

Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

Notre approche en gestion des risques, laquelle est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans notre réussite. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques favorisent une prise de risques prudente et mesurée et l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré de tolérance au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui s'inscrit dans notre stratégie commerciale.

Principaux risques et risques émergents

Nous sommes exposés à de nombreux risques qui évoluent sans cesse et qui pourraient influencer sur nos activités et sur notre situation financière. C'est pourquoi la détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques qui comptent parmi les plus importants ou qui sont des risques émergents font partie intégrante de nos activités de gestion des risques. Le processus de détection de tels risques met en jeu un forum régulier de discussion avec des cadres supérieurs responsables de la gestion des risques et, parfois, avec des conférenciers spécialisés, ce qui est suivi d'échanges avec le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration de BMO. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents détermine alors les mesures de suivi, les plans d'action et les simulations de crise que BMO doit réaliser, ce qui nous permet de nous concentrer sur les risques actuels et d'anticiper ceux susceptibles de se poser dans l'avenir.

En 2013, nous avons accordé une attention particulière aux principaux risques et risques émergents suivants :

Défis posés par la lenteur de la croissance économique

Une croissance économique toujours anémique, la faiblesse des taux d'intérêt et l'intensité de la concurrence, dont celle résultant de l'essor continu du secteur bancaire parallèle, sont autant d'obstacles à la réalisation de nos objectifs stratégiques. Une politique d'assouplissement quantitatif a comprimé les taux d'intérêt et accru les liquidités, donnant ainsi lieu à l'injection massive de fonds dans des instruments d'emprunt, ce qui, à son tour, a accentué l'effet de levier, l'allègement marqué des clauses restrictives et la diminution des rendements. Ces conditions font qu'il est plus difficile de générer un rendement des capitaux propres satisfaisant tout en respectant les paramètres de notre tolérance au risque.

Nous nous efforçons de gérer et d'atténuer activement ces risques de sorte à bien équilibrer la prise de risques et les avantages que nous pouvons en tirer dans la conjoncture actuelle où prime une faible croissance économique. Les paramètres généraux de notre énoncé de la tolérance au risque ont été clairement définis pour tous nos secteurs d'activité et font l'objet d'une surveillance constante. Nous continuons d'utiliser des méthodes de gestion des risques axées sur la prudence, dont un suivi serré de tous les portefeuilles et des engagements de prise ferme, et d'appliquer des processus d'approbation rigoureux relativement aux nouveaux produits et services.

Les rubriques Degré de tolérance au risque et Évaluation et approbation des risques, à la page 81, renferment d'autres détails.

Resserrement des exigences réglementaires

Les exigences réglementaires sont de plus en plus strictes et pourraient modifier grandement le modèle de conduite des activités qui a actuellement cours. D'importants changements aux lois et règlements s'appliquant au secteur des services financiers ont été promulgués. Ces réformes réglementaires peuvent influencer sur nos activités lorsqu'elles entraînent des coûts, posent des défis de nature stratégique et accroissent le risque de réputation. De nouvelles exigences en matière de fonds propres et de liquidité se soldent par de nouveaux coûts et augmentent ceux exigés pour assurer la conformité de notre infrastructure. Dans les situations où la non-conformité risque de restreindre notre capacité à mettre de l'avant des initiatives stratégiques, voire nous empêcher de participer à certaines activités commerciales, ces exigences pourraient également créer des problèmes sur le plan de la stratégie.

Afin d'atténuer toute incidence que ce risque pourrait avoir sur nos activités ou sur nos résultats financiers, nous demeurons constamment au fait de l'évolution de la réglementation et surveillons les exigences réglementaires afin d'assurer que nos ressources sont affectées comme il se doit et que nos avis sont communiqués aux organismes de réglementation. Nous analysons les répercussions, sur nos activités, des exigences en matière de fonds propres et de liquidité. Nous sommes également en voie de peaufiner notre cadre de conformité afin de pouvoir appliquer plus aisément les exigences actuelles et celles qui nous seront imposées dans l'avenir.

Certains règlements et faits nouveaux de nature réglementaire aux États-Unis sont décrits dans la section Évolution de la réglementation aux États-Unis, à la page 69.

Endettement des ménages canadiens

Le niveau élevé de leur endettement a rendu les Canadiens vulnérables aux chocs financiers négatifs, et ce, qu'ils surviennent au pays ou proviennent de l'étranger. Les modifications des règles au chapitre des hypothèques ralentissent le marché hypothécaire et de plus en plus d'emprunteurs optent pour des prêts hypothécaires à taux fixe.

Nous surveillons de près ce portefeuille, et nos méthodes d'approbation de crédit sont cohérentes et prudentes. Nous procédons également à des simulations de crise aux termes de scénarios défavorables modérés ou graves. Dans l'hypothèse d'une crise aiguë faisant intervenir un taux de chômage élevé, le repli marqué des prix des habitations et une hausse rapide des taux d'intérêt, BMO serait en mesure d'absorber et de gérer les pertes en découlant.

La section Prêts garantis par des biens immobiliers, à la page 84, renferme plus de détails sur notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires à l'habitation.

Défis dans la zone euro

Même si la zone euro est sous la loupe depuis un moment déjà et malgré les nombreuses interventions de diverses autorités en vue de résoudre la crise de l'endettement et de contrer la stagnation de l'économie des pays qui la composent, le risque d'instabilité économique est toujours présent et pourrait, dans un proche avenir, se propager depuis les pays situés en périphérie de la zone euro jusqu'à ceux se trouvant au cœur de cette zone.

Nous surveillons étroitement la situation géopolitique européenne, ce qui signifie l'examen régulier de nos expositions directes et indirectes en Europe. Notre processus de gestion des risques englobent des simulations de crise par lesquelles nous évaluons tout risque potentiel, s'il en est. Le montant net de nos expositions en Europe totalisait 7,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (7,9 milliards en 2012), expositions dont la majorité étaient auprès de contreparties dans des pays jouissant de bonnes cotes.

La section Expositions dans certaines régions, à la page 67, donne plus de renseignements sur nos positions directes et indirectes dans des pays européens.

Impasse politique aux États-Unis

L'économie américaine affiche toujours une certaine croissance, mais ne connaît pas encore une véritable embellie et pourrait stagner. La possibilité que renaissent des conflits, entre élus, au sujet du plafonnement de la dette et du budget menace cette économie. Ces problèmes persistants minent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des dirigeants d'entreprises, ce qui ralentit la croissance et a des répercussions sur les autres pays, dont le Canada, qui s'attendent à ce que les États-Unis jouent un rôle de premier plan dans la reprise économique à l'échelle mondiale.

Compte tenu des conséquences qu'elle pourrait avoir sur nos activités, nous surveillons toujours de près l'évolution du climat politique aux États-Unis. Nous évaluons sans cesse nos portefeuilles, et nos stratégies commerciales ainsi que notre plan d'urgence afin de tenir compte de faits pouvant avoir une incidence négative.

Risque lié à la sécurité de l'information et à la cybersécurité

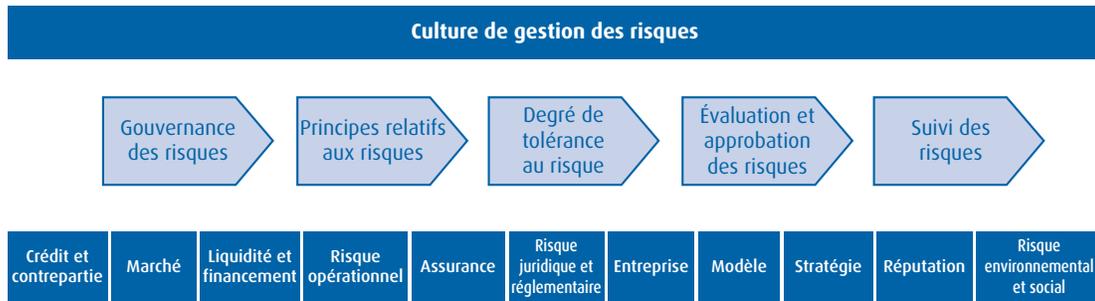
La sécurité de l'information fait partie intégrante de notre gestion de l'information et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Les risques liés à la sécurité de l'information des institutions financières comme BMO se sont accrus dans les dernières années. Nos activités englobent des services financiers en ligne ou mobiles qui assurent le traitement, la transmission et le stockage sécurisés de données confidentielles. Compte tenu de l'usage que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance envers les technologies numériques, nous sommes exposés à des risques relevant de la cybersécurité, ce qui peut englober le risque lié à la sécurité de l'information, dont le piratage informatique, le vol d'identité et l'espionnage commercial, et le risque de déni de service, telles des attaques visant à causer des pannes de réseau ou l'interruption des services. BMO a recours à des systèmes et à des procédures afin de contrer,

de surveiller et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité ainsi que d'y réagir. Cependant, il se peut que BMO ou les parties avec lesquelles elle traite ne puissent prévoir ou instaurer des mesures efficaces contre ces menaces étant donné que les techniques utilisées changent fréquemment, proviennent d'un large éventail de sources et sont également de plus en plus perfectionnées. Advenant une telle situation, BMO pourrait subir des pertes ou voir sa réputation entachée.

C'est par une vigilance constante et une planification proactive que nous tentons de repérer toute menace éventuelle et de l'endiguer. Nous mettons également de l'avant des plans d'action visant à resserrer la sécurité générale de notre infrastructure et à rehausser nos capacités à réduire les pertes que pourraient causer de tels risques.

La section Risque opérationnel, à la page 94, donne d'autres renseignements sur la sécurité de l'information.

Cadre et risques



Notre cadre de gestion globale des risques englobe notre modèle opérationnel et notre structure de gouvernance des risques, lesquels sont tous deux soutenus par une culture de gestion des risques solidement ancrée. Ce cadre, qui se révèle des plus efficaces, permet de gérer chaque type de risque, soit le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement et le risque opérationnel. D'autres catégories de risque, dont le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire ainsi que les risques d'entreprise, de modèle, de stratégie, et de réputation et le risque environnemental et social, sont également gérées au moyen de ce cadre.

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de ce cadre de gestion et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est comme suit :

- Le **premier point de contrôle** de la gestion des risques est constitué de nos groupes d'exploitation, lesquels sont responsables des risques inhérents à leurs activités et doivent repérer de bonnes occasions d'affaires qui respectent notre degré de tolérance au risque. Chaque groupe d'exploitation doit veiller à ne pas outrepasser les pouvoirs de prise de risques qui lui ont été délégués et qui sont définis par nos politiques générales et nos limites en matière de risque. Chaque groupe a élaboré des processus et contrôles efficaces afin de s'assurer de respecter ces limites et de mener des activités qui y sont conformes.
- Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille ainsi que d'autres unités des Services d'entreprise forment le **deuxième point de contrôle** en assurant une supervision indépendante et en définissant les politiques générales de gestion des risques, l'infrastructure, les processus et les pratiques qui ciblent tous les risques importants à l'échelle de l'organisation.
- Le **troisième point de contrôle** est l'Audit interne. Ce groupe surveille l'efficacité et l'efficacité des contrôles dans les différentes fonctions de nos secteurs d'activité, ce qui englobe les processus de contrôle ainsi que de gestion et de gouvernance des risques, processus qui assurent un soutien à l'organisation.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques repose sur une structure de gouvernance comportant de solides assises, ce qui englobe des comités et un ensemble complet de politiques générales approuvées par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et lignes directrices d'exploitation connexes. Ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-dessous.

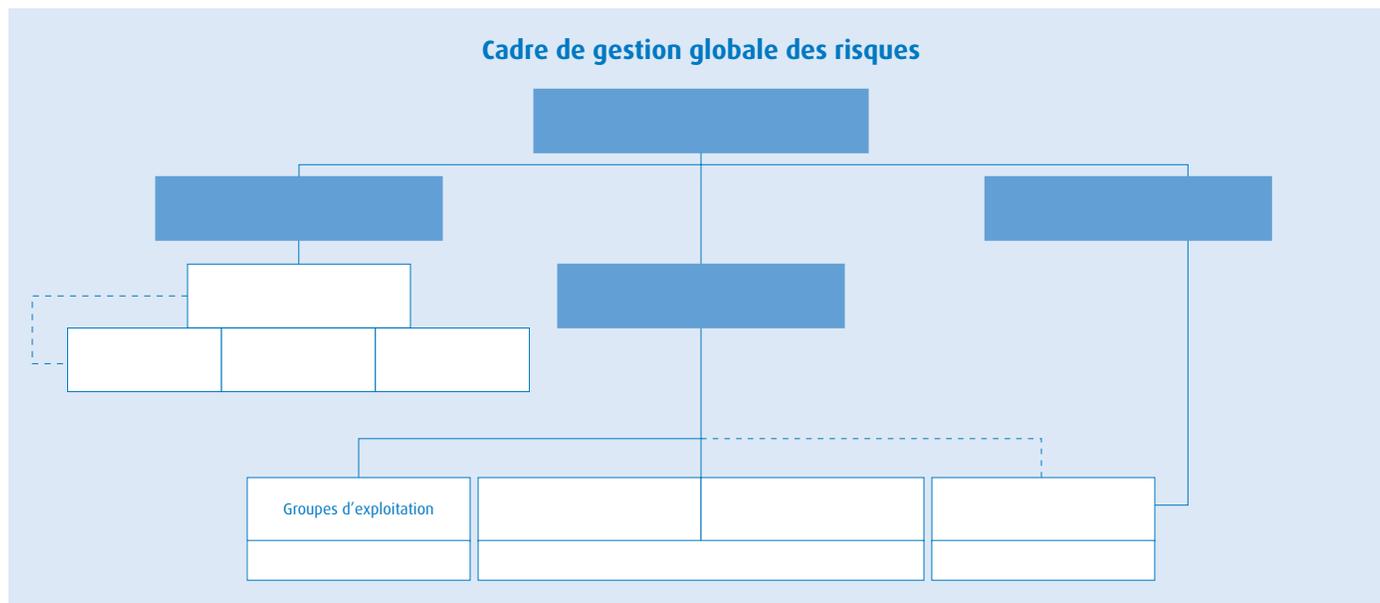
Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction surveille les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures de gestion, et veille à ce qu'ils fonctionnent efficacement et selon notre cadre de gestion globale des risques. Chaque comité de gouvernance établit et surveille d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Limites et pouvoirs

Nos limites de risque sont définies par nos principes en matière de risque ainsi que par notre degré de tolérance au risque, lesquels nous aident également à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Ces limites sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et incluent les suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie – limites relatives au risque lié au pays, au secteur, aux segments de produit ou de portefeuille, à un groupe ou à un titulaire unique;
- le risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension;
- le risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs et du financement de gros, et lignes directrices approuvées par la haute direction quant à la diversification des passifs, à la situation financière et au degré de tolérance aux risques de crédit et de liquidité;
- le risque d'assurance – limites relatives aux montants des polices et aux ententes de réassurance.

Cadre de gestion globale des risques



Le **Conseil d'administration** est responsable de la gérance de BMO et de la protection des intérêts des actionnaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré de tolérance au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève, à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déceler et à gérer les risques de BMO, au respect des politiques et procédures de gestion des risques, à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi qu'à l'évaluation de la part du chef de la gestion globale des risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes et de l'exécution de ses activités d'audit interne et externe.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le Comité de gestion des risques et ses sous-comités, de même que par la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur les risques et le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, surveillés et signalés conformément aux politiques et aux limites déléguées.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** comprend l'ensemble des fonctions de surveillance indépendante du risque de crédit et de contrepartie, du risque opérationnel et du risque de marché. Ce groupe veille à l'uniformité des pratiques et normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques grâce à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, à la communication de l'information sur les risques, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que les risques assumés correspondent au degré de tolérance au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion des risques dans leur domaine respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes sont en place et que les risques importants sont signalés de façon appropriée à la Gestion globale des risques et du portefeuille.

S'appuyant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration délègue l'établissement des limites relatives aux risques au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis au chef de la gestion globale des risques qui, à son tour, les délègue aux chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation ou au trésorier s'il s'agit de limites du risque structurel de marché. Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés de tolérance au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banques d'investissement. Tous les ans, le Conseil d'administration passe en revue les pouvoirs délégués et les approuve en se fondant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels ces pouvoirs peuvent continuer à être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences en matière de documentation, de communication et de surveillance des pouvoirs délégués.

Culture de gestion des risques

Chez BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture de gestion des risques en plus de l'influencer et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils repèrent les risques et les occasions, les interprètent, en discutent, font des choix et prennent des décisions à leur égard. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée et inspire chaque facette de notre mode de conduite des affaires, notamment nos politiques, nos cadres de gestion des risques, notre degré de tolérance au risque, la gestion de notre capital et nos systèmes de rémunération.

Cette culture s'articule autour d'un système de gestion des risques qui favorise l'ouverture et qui inspire confiance puisqu'elle fait participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte rigueur et discipline à notre prise de décisions. En plus de permettre la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication et la compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires pour mettre de l'avant des mesures et prendre des décisions de manière concertée et cohérente. De plus, des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités et les programmes de formation renforcent notre culture de gestion des risques et lui servent d'inspiration.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

- **Degré de tolérance au risque** – favorise la compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés et facilite l'harmonisation des stratégies commerciales, dans les limites de notre tolérance au risque, ce qui concourt à une prise de décisions d'affaires éclairées.
- **Canaux de communication et de signalement** – encouragent le partage d'informations et de responsabilités entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence des risques et favorise une communication ouverte et efficace. Nous nous assurons également de promouvoir et de propager une culture par laquelle les préoccupations concernant les risques éventuels ou émergents sont communiquées à la haute direction afin d'être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte à assurer que la rémunération n'incite pas l'acceptation de risques démesurés et récompense une affectation appropriée du capital.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour assurer une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – nous utilisons un système de rotation bidirectionnel qui permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation de sorte à propager notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation.

Principes relatifs aux risques

Les activités de prise de risques et de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La Gestion globale des risques et du portefeuille assure une surveillance indépendante des activités de prise de risques partout dans l'organisation.
- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons, en appliquant l'approche en trois points de contrôle.
- La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille notre cadre de gestion des risques afin d'assurer que notre profil de risque reflète le degré de tolérance au risque qui a été établi et est soutenu par un niveau adéquat de capital.
- Tous les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés.
- La prise de décisions est fondée sur une réelle compréhension des risques ainsi que sur de solides paramètres et analyses.
- Le capital économique est utilisé pour mesurer et regrouper tous les risques, quels que soient leur type et l'activité à laquelle ils sont liés, afin de faciliter la prise en compte des risques dans la mesure du rendement de l'organisation.

Degré de tolérance au risque

Le cadre qui régit notre degré de tolérance au risque est constitué de notre énoncé de tolérance au risque ainsi que des mesures des risques clés et des normes et politiques générales, ce qui inclut les limites. Notre degré de tolérance au risque désigne la part de tous les types de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la croissance. Notre degré de tolérance au risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à nos secteurs d'activité. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé de tolérance au risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques du Conseil. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme

partout dans l'organisation. À notre degré de tolérance au risque, se greffent les exigences suivantes :

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que les normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Assumer uniquement des risques qui sont transparents et bien définis, et les évaluer, les surveiller et les gérer comme il se doit.
- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires ainsi que les attentes du marché.
- Soumettre les nouveaux produits et initiatives à un processus d'examen et d'approbation rigoureux de façon à assurer que tous les risques et les avantages sont compris et qu'ils peuvent être gérés au moyen de contrôles appropriés.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités et de résolution des problèmes qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise sévère.
- Cibler des cotes de crédit de catégorie investissement qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- Réduire l'exposition à des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou la réputation de BMO.
- Intégrer des mesures des risques dans notre système de gestion du rendement.
- Conserver des politiques, procédures, lignes directrices, normes et contrôles de conformité hautement efficaces ainsi que former et gérer de façon à orienter les pratiques commerciales et les activités de prise de risque de tout le personnel et ainsi préserver la réputation de BMO et assurer le respect de toutes ses obligations juridiques et réglementaires.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un solide système de contrôle du risque opérationnel.

Évaluation et approbation des risques

Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme de diverses catégories de risque par une personne ou un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises par catégorie sont décrits ci-après.

Transactions de portefeuille – Les transactions sont approuvées dans le cadre de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

Transactions structurées – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques de réputation, des risques juridiques, des risques de comptabilité, des risques réglementaires ou des risques fiscaux importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient.

Initiatives de placement – La documentation des évaluations des risques est officialisée par voie de notre processus d'approbation des investissements, lequel est évalué et approuvé par les unités des Services d'entreprise.

Nouveaux produits et services – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont revues et approuvées par des unités des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des éléments essentiels de notre cadre et de notre culture d'exploitation et aident la haute direction, les comités et le Conseil d'administration à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés, et leurs mesures, auxquels l'organisation est exposée. Ces rapports mettent en évidence les principaux risques, incluant nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, le but étant que la haute direction et le Conseil d'administration reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré de tolérance et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré de tolérance au risque.

De l'information sur le risque est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et le capital réglementaire. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques. La mesure interne intégrée des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO est le capital économique. Celui-ci représente l'estimation par la direction de l'ampleur des pertes économiques susceptibles de découler de circonstances défavorables et permet de mesurer le rendement en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risque : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation ou non), risque opérationnel et autres risques, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles intègre une combinaison des pertes prévues et imprévues aux fins de l'évaluation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les données utilisées aux fins des modèles et des méthodes de calcul du capital économique sont passées en revues et étalonnées annuellement au besoin. Nos modèles du capital économique procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte éventuelle maximale de valeur économique (ou de marché) et la perte prévue, évalué sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture actuelle du marché et la qualité du crédit. Au fil de la reprise, ces mesures reculent, reflétant l'amélioration de la qualité du portefeuille, contrebalancée en partie par les augmentations attribuables à la croissance.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital, sont étroitement liées à notre degré de tolérance au risque et fournissent de l'information aux fins de nos processus d'élaboration de stratégies, de planification des activités et de prise de décisions. Nous procédons à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements lourds de conséquences mais peu fréquents sur notre bilan, notre résultat et nos positions de liquidité et de capital.

Gouvernance

La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise de BMO revient à la haute direction, notamment au Comité de direction des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit de superviser ce cadre en plus d'examiner et de remettre en question les résultats dégagés par de telles simulations et de rendre des comptes au Comité de gestion des risques. Aux termes du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, des scénarios généraux et les résultats des simulations de crise sont présentés à la haute direction et au Conseil d'administration, tout comme le sont les recommandations relatives aux mesures que BMO pourrait prendre afin de gérer les répercussions d'une crise.

Simulations de crise à l'échelle de l'organisation

Les simulations de crise à l'échelle de l'organisation viennent étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par voie de l'analyse de scénarios macroéconomiques qui sont appliqués uniformément par les groupes d'exploitation et ceux responsables des risques et des finances. La sélection de scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte de la conjoncture macroéconomique, des préoccupations que soulèvent les risques actuels, des répercussions que pourraient avoir de nouveaux risques ou des risques émergents sur notre profil de risque, des pertes sur créances passées et des questions susceptibles de fragiliser notre entreprise. Les scénarios peuvent être prescrits par la haute direction, le Conseil d'administration ou les organismes de réglementation. Le groupe responsable des études économiques traduit un scénario en variables macroéconomiques et en paramètres propres à un marché incluant, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les mises en chantier, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises.

Notre processus de simulation de crise met en jeu une approche ascendante. Nous modélisons les répercussions d'un scénario prospectif sur nos principaux risques, sur notre état des résultats et sur notre bilan sur une période prévisionnelle afin de tester la solidité de notre capital. Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et contestés par les unités d'exploitation pertinentes et la haute direction, dont le Comité de direction des simulations de crise.

Simulations de crise ponctuelles

Par voie du cadre établi à cette fin, nous intégrons les simulations dans l'élaboration des stratégies, la planification des activités et la prise de décisions. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques procèdent régulièrement à des simulations de crise ponctuelles afin de faciliter la détection des risques, l'analyse des activités et la prise de décisions.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel est exposé BMO.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part ainsi que dans la vente de produits de trésorerie et d'autres produits des marchés financiers, dans la détention de titres de placement et dans les activités de titrisation. Le rigoureux cadre de gestion du risque de crédit de BMO repose sur l'approche en trois points de contrôle. Agissant comme premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables des décisions en matière de crédit qu'ils recommandent après avoir procédé aux contrôles diligents qui s'imposaient et ils assument la pleine responsabilité du risque. En sa qualité de deuxième point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille approuve les décisions en matière de crédit et se doit d'assurer une supervision indépendante des risques assumés par les groupes d'exploitation. Tous les membres de ces groupes sont dotés d'une vaste expérience et de solides compétences, sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites discrétionnaires individuelles spécifiques. Les décisions en matière de crédit sont prises par la direction, au niveau correspondant à l'envergure de la transaction et à son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des méthodes régissant la conduite des activités de gestion du risque de crédit.

Le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide de paramètres fondés sur le risque :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut. La PCD prend en compte la somme et la qualité de toute garantie détenue.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'une obligation de crédit (un prêt) ne soit pas remboursée et tombe en situation de défaut. Une PD est attribuée à chaque compte, selon le type de facilité, le type de produit et les caractéristiques du client. Les antécédents en matière de crédit de la contrepartie ou du portefeuille et la nature de l'engagement sont pris en compte dans le calcul de la PD.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle II, trois approches peuvent être employées pour l'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Sous réserve du plancher de transition établi selon l'approche standard, nous utilisons l'approche fondée sur les NI avancée pour calculer le risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Bankcorp, Inc. (qui fait désormais partie de BMO Financial Corp.). À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard pour le portefeuille de M&I

que nous avons acquis, mais les activités en vue du passage à l'approche fondée sur les NI avancée vont bon train.

Systèmes de notation du risque

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à tout engagement. Les systèmes de notation du risque sont différents pour les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et pour ceux aux entreprises et aux grandes entreprises.

Particuliers et petites entreprises

Le portefeuille de prêts aux particuliers et aux petites entreprises est constitué d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des modèles de risque de crédit et des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, aux fins de l'octroi et du suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé. Les caractéristiques de l'emprunteur et de son obligation de crédit, ainsi que les résultats passés du portefeuille permettent de prévoir la qualité du crédit des nouveaux comptes. De telles mesures servent à définir le profil global du risque de crédit du portefeuille, à prévoir les résultats futurs des comptes existants de façon à permettre une gestion continue du risque de crédit et à déterminer tant le capital économique que le capital réglementaire selon Bâle II et Bâle III. De plus, notre cadre d'évaluation des risques des prêts aux particuliers et aux petites entreprises est utilisé aux fins du processus d'établissement de la provision générale afin de quantifier les pertes subies, mais non détectées, du portefeuille de prêts productifs. Les engagements sont répartis en lots homogènes en fonction des caractéristiques des comptes, dont les cotes de crédit, les situations de défaut passées, les ratios prêt/valeur et les soldes des prêts. Une PD et d'autres paramètres du risque de crédit sont alors attribués à chaque lot en fonction de ses caractéristiques et de ses pertes antérieures, et les pertes subies sont quantifiées. Dans le cas du processus de calcul de la provision spécifique, certains prêts aux particuliers d'un montant élevé sont évalués un par un afin d'établir s'ils se sont dépréciés, et ceux qui, individuellement, sont négligeables sont regroupés en lots et ainsi évalués afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur, tenant compte à cette fin de l'historique des pertes, de la PD, du degré de défaut, du fait que l'emprunteur soit ou non en faillite, de la catégorie de produits et du type de garantie obtenue. Des paramètres de risque, soit une PD, une PCD et une ECD, sont attribués à chaque lot en fonction de ses résultats, et ces paramètres sont examinés tous les mois et mis à jour au besoin. Le profil de risque, selon la PD et l'approche NI avancée, du portefeuille de détail est présenté à la section Données financières complémentaires, à la page 46.

Entreprises et grandes entreprises

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, nous utilisons un cadre global d'évaluation des risques qui est appliqué à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. Ce cadre respecte les principes de Bâle II et Bâle III, dispositifs aux termes desquels sont déterminées des exigences minimales quant au capital réglementaire relativement au risque de crédit. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs, de cotes de risque appropriées afin de quantifier le risque de crédit potentiel. Conformément à ce cadre, l'évaluation des risques d'une contrepartie est établie à l'aide de méthodes et de critères fondés sur les caractéristiques du risque qu'elle présente. L'évaluation qui en découle est ensuite analysée en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure que les contreparties passent d'une cote de risque à une autre, la PD qui leur est attribuée évolue. Le cadre d'évaluation des risques des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises est utilisé dans le cadre du processus d'établissement de la provision générale afin de quantifier les pertes subies, mais non détectées, du portefeuille de prêts productifs. Relativement à de tels comptes, les cotes de risque sont alors analysées en fonction de la PD, d'après l'historique, sur une longue période, des situations de défaut d'un portefeuille. Des cotes de risque des emprunteurs sont attribuées par voie de ce cadre au moyen de méthodes et de critères d'évaluation qui s'appuient sur les caractéristiques de risque propres à chaque contrepartie. À mesure que les contreparties passent d'une cote de risque à une autre, la PD qui leur est attribuée évolue également, ce qui est reflété dans le calcul des pertes subies. En ce qui concerne le processus des provisions spécifiques, des cotes de risque sont assignées aux prêts douteux des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises. Cependant, ces cotes reflètent le fait qu'un prêt a ou n'a pas été classé dans les prêts douteux et non sa PD puisqu'il existe déjà des indications objectives de dépréciation. Les provisions spécifiques et les dotations connexes

au titre des pertes sur créances sont établies compte par compte, d'après leur valeur recouvrable prévue.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation du risque de l'emprunteur

| Cote de BMO | Description du risque | Équivalent implicite de Moody's Investors Service | Équivalent implicite de Standard & Poor's |
|-----------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Catégorie d'investissement | | | |
| De I-1 à I-3 | De solvabilité reconnue à risque minime | De Aaa à Aa3 | De AAA à AA- |
| De I-4 à I-5 | Risque modeste | De A1 à Baa1 | De A+ à BBB+ |
| De I-6 à I-7 | Risque moyen | De Baa2 à Baa3 | De BBB à BBB- |
| Catégorie spéculative | | | |
| De S-1 à S-2 | Risque acceptable | De Ba1 à Ba2 | De BB+ à BB |
| De S-3 à S-4 | Risque marginal | De Ba3 à B1 | De BB- à B+ |
| Liste de surveillance | | | |
| P-1 | Détérioration | B2 | B |
| De P-2 à P-3 | Liste de surveillance | De B3 à Ca | De B- à CC |
| En défaut et douteux | | | |
| De D-1 à D-4 | En défaut et en défaut et douteux | C | D |

Politiques et normes

Le cadre de gestion du risque de crédit de BMO s'appuie sur des principes directeurs définis par une série de politiques et normes générales, qui se répercutent sur des directives et des procédures plus précises. Les éléments de ce cadre sont régulièrement passés en revue pour assurer qu'ils sont à jour et conformes au degré de tolérance au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, la gestion continue, la surveillance et l'information concernant les risques de crédit auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance du risque de crédit

Le Comité d'évaluation des risques supervise, en définitive, la gestion de tous les risques auxquels l'organisation fait face, y compris celui de crédit. Les méthodes d'exploitation exigent une surveillance continue des risques de crédit auxquels nous sommes exposés, ainsi que la reddition de comptes périodique au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction en ce qui concerne les portefeuilles et les secteurs. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus attentif si cela est nécessaire. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon représentatif des transactions de crédit afin de vérifier le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et procédures en vigueur. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels.

Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO assurent un degré acceptable de diversification. Les portefeuilles doivent respecter des limites à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les concentrations par secteur, pays, produit ou titulaire de compte, ainsi que certaines transactions. À la clôture de l'exercice, nos portefeuilles de prêts étaient bien diversifiés et comprenaient des millions de comptes, dont les titulaires étaient en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

BMO utilise plusieurs mesures pour réduire et gérer le risque de crédit. Celles-ci comprennent, sans toutefois s'y limiter, de solides critères d'approbation de crédit, des gestionnaires de risques qualifiés, un processus de surveillance et d'examen des plus stricts, la redistribution des expositions ainsi que l'achat ou la vente d'assurances au moyen de garanties ou de swaps sur défaillance.

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit et à réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Des titres liquides de catégorie investissement servent souvent de garantie pour soutenir les facilités de trésorerie de contreparties. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprise, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Les garanties sont réévaluées régulièrement, et ce, en fonction du type d'actifs.

Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des biens immobiliers commerciaux détenus par des investisseurs, une évaluation externe complète d'un bien est obtenue au moment du montage du prêt, sauf si celui-ci est d'un montant inférieur à un seuil spécifique, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les méthodes d'évaluation interne peuvent prendre en compte les cotisations de taxes, le prix d'achat, la description de la propriété ou l'opinion du courtier immobilier. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, tenant compte à cette fin de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture actuelle du marché. Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les douze mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Dans le cas d'un bien immobilier résidentiel, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré qui présente un ratio prêt/valeur élevé, BMO se fie au fait que l'assureur l'a accepté, ce qui confirme la valeur du bien. Dans certains cas où le ratio prêt/valeur est faible, BMO peut faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'aider à déterminer s'il est nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive du bien. Des évaluations externes complètes sont obtenues pour tous les prêts détenus en vue de la vente sur le marché secondaire (comme par l'entremise d'entités de titrisation), et ce, quel que soit leur ratio prêt/valeur.

Information sur la qualité du crédit

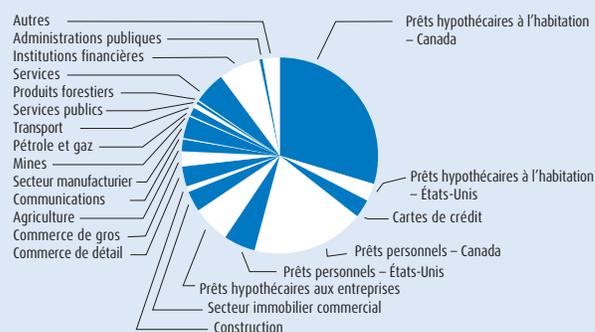
Analyse des portefeuilles

L'encours total des engagements de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 508 milliards de dollars au 31 octobre 2013, soit 323 milliards au Canada, 156 milliards aux États-Unis et 29 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 12 milliards, ou de 2 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO continuent d'être bien diversifiés par secteur d'activité et par région et, tout comme dans l'exercice précédent, le portefeuille de prêts aux particuliers a représenté la majeure partie des prêts. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 25 milliards de dollars, ou de 10,0 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 281 milliards au 31 octobre 2013. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains est demeurée relativement inchangée comparativement à l'exercice précédent, et ces portefeuilles représentaient 72,9 % et 24,5 % du total des prêts, respectivement, contre 73,1 % et 25,0 % en 2012. Le portefeuille de prêts aux particuliers représentait 59,8 % du portefeuille total, soit un pourcentage relativement inchangé en regard de 60,0 % en 2012, et environ 88 % du portefeuille était garanti au Canada et 97 % l'était aux États-Unis. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises correspondaient à 40,2 % du portefeuille total, soit un pourcentage relativement inchangé par rapport au pourcentage de 2012, soit 40,0 %. Le graphique présenté ci-dessous répartit nos portefeuilles de prêts par produit et secteur d'activité. Notre portefeuille de prêts est bien diversifié par secteur et nous continuons de surveiller de manière proactive les secteurs d'activité qui, le jugeons-nous, commandent une attention particulière, ce qui inclut celui des prêts aux particuliers au Canada et l'immobilier aux États-Unis. D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et région, sont présentés dans les tableaux 11 à 19, aux pages 112 à 118, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers, à la page 142.

Solde brut des prêts et acceptations par produit et secteur d'activité

Au 31 octobre 2013



La note 4 afférente aux états financiers, à la page 137, renferme des détails sur nos engagements de crédit. En outre, nos engagements en Europe, par pays et par contrepartie, sont présentés dans la section Expositions dans certaines régions, à la page 67, ainsi que dans les tableaux 20 à 22, qui figurent aux pages 119 et 120.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, les risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire figurent parmi nos préoccupations. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables modérés ou graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et elles sont considérées comme gérables.

En 2012, de nouvelles règles concernant l'octroi de prêts hypothécaires à l'habitation et destinées aux prêteurs réglementés au palier fédéral canadien ont été instaurées. Ces règles imposent des restrictions quant au ratio prêt/valeur des marges de crédit sur valeur domiciliaire renouvelables, à la renonciation à la preuve de revenu, aux plafonds du ratio du service de la dette de même qu'aux périodes maximales d'amortissement, soit 25 ans, et à la valeur maximale d'une habitation, à savoir 1 million de dollars, dans le cas des prêts hypothécaires assurés à ratio prêt/valeur élevé (ratio supérieur à 80 %). Les changements réglementaires ont exigé certains ajustements aux méthodes de montage de prêts, dont une réduction de 80 % à 65 % du ratio maximal prêt/valeur des marges de crédit sur valeur domiciliaire renouvelables.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 589 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, ce qui est inférieur de 23 % au chiffre de 765 millions constaté en 2012. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, incluant ses tendances historiques, figure au tableau 19, à la page 118, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 139.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le solde brut des prêts douteux, ce qui ne tient pas compte des prêts douteux acquis, a diminué de 432 millions de dollars, ou de 15 %, en regard de 2012, s'établissant ainsi à 2 544 millions en 2013 et reflétant les diminutions au Canada et aux États-Unis. Ce solde comprend une tranche de 928 millions de dollars qui a trait au portefeuille de prêts productifs acquis, prêts dont 146 millions de dollars sont visés par une entente de partage des pertes avec la Federal Deposit Insurance Corporation qui expire en 2015 dans le cas des prêts aux entreprises et en 2020 dans celui des prêts aux particuliers. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD a également diminué par rapport à l'exercice précédent, passant de 1,17 % en 2012 à 0,91 % en 2013.

Le tableau qui suit présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice, exclusion faite du portefeuille de prêts productifs acquis, sont passés de 1 680 millions de dollars en 2012 à 1 563 millions en 2013. Les nouveaux prêts douteux liés au portefeuille de prêts productifs acquis se sont chiffrés à 886 millions en 2013, en baisse par rapport au chiffre de 1 421 millions constaté en 2012. Sur le plan géographique, la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 64,0 % du total des nouveaux prêts douteux en 2013, ont été enregistrés aux

États-Unis, en regard de 70,3 % en 2012. D'autres détails sur la répartition des prêts douteux par région et par secteur d'activité sont présentés dans le tableau 15, à la page 114, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 137.

Variations du solde brut des prêts douteux (SBPD) et acceptations douteuses ¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| SBPD à l'ouverture de l'exercice | 2 976 | 2 685 |
| Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice | 2 449 | 3 101 |
| Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice | (728) | (968) |
| Remboursements, montant net | (1 058) | (517) |
| Montants sortis du bilan | (939) | (1 179) |
| Cessions de prêts | (343) | (197) |
| Change et autres éléments | 187 | 51 |
| SBPD à la clôture de l'exercice | 2 544 | 2 976 |
| Ratios | | |
| SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations | 0,91 | 1,17 |
| SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, exclusion faite des portefeuilles acquis ²⁾ | 0,61 | 0,84 |

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) Le ratio est présenté compte non tenu des portefeuilles acquis afin de permettre de meilleures comparaisons avec les résultats passés.

Provision pour pertes sur créances

Pour l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. Nous maintenons aussi une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans le portefeuille existant, ne peut encore être liée à des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les lignes directrices qu'a publiées l'organisme qui réglemente nos activités, soit le BSIF. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction des caractéristiques du risque de crédit qu'ils présentent. Notre méthode tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel cette provision se doit d'être. Les facteurs quantitatifs permettent d'évaluer les pertes prévues à long terme en fonction de paramètres de risques, soit la PD et la PCD. Dans le cas des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, les facteurs clés qui servent à établir les pertes subies, mais non encore détectées, comprennent la cote de risque sous-jacente de l'emprunteur, son secteur, le produit de crédit qui lui a été accordé ainsi que le montant et la qualité de la garantie détenue. Quant aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises, ils sont regroupés d'après leurs caractéristiques de risque, et des paramètres relatifs aux pertes subies sont définis en fonction du taux de défaillance à long terme et des pertes passées de chaque lot. La provision générale est ajustée de sorte à refléter des facteurs qualitatifs, tels le jugement de la direction concernant la qualité du crédit, et ce, compte tenu des conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur et prévues à court terme, des questions propres aux portefeuilles, des tendances au chapitre de la qualité du crédit, des changements dans les pratiques d'octroi de prêts, des facteurs de modèle et du montant des prêts non productifs (prêts douteux) à l'égard desquels aucune provision spécifique n'a encore été établie. Nous examinons la provision générale une fois par trimestre.

BMO maintient sa provision pour pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances. Au 31 octobre 2013, la provision pour pertes sur créances totalisait 1 970 millions de dollars et était constituée de provisions spécifiques de 485 millions et d'une provision générale de 1 485 millions, ce qui englobait des provisions spécifiques de 41 millions et une provision générale de 264 millions liées à des engagements qui n'ont pas fait l'objet de prélèvements et des lettres de crédit qui sont considérés comme d'autres instruments de crédit et qui sont inscrits dans les passifs divers. Le total de la provision pour pertes sur créances est demeuré relativement stable d'un exercice à l'autre, augmentant de 34 millions, ou de 2 %. Nos ratios de couverture affichent des tendances favorables, la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du SBPD, compte tenu et compte non tenu des portefeuilles acquis, augmentant d'un exercice à l'autre.

La provision générale s'est accrue de 25 millions de dollars par rapport à 2012, atteignant 1 485 millions en 2013. La provision générale était toujours adéquate à la clôture de l'exercice, et représentait 0,83 % des actifs pondérés en fonction du risque de crédit, contre 0,85 % à la clôture de l'exercice 2012.

Le tableau suivant indique les facteurs ayant contribué aux variations de la provision pour pertes sur créances. D'autres détails sur ces variations par pays et par portefeuille sont présentés dans les tableaux 16 et 17, à la page 116, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 137.

Variations de la provision pour pertes sur créances ¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| Provisions spécifiques à l'ouverture de l'exercice | 476 | 559 |
| Provisions spécifiques (montant imputé à l'état des résultats) | 599 | 762 |
| Recouvrements de montants sortis du bilan dans des exercices antérieurs | 772 | 846 |
| Montants sortis du bilan | (1 299) | (1 594) |
| Change et autres éléments | (63) | (97) |
| Provisions spécifiques à la clôture de l'exercice | 485 | 476 |
| Provision générale à l'ouverture de l'exercice | 1 460 | 1 452 |
| Provision générale (montant imputé à l'état des résultats) | (10) | 3 |
| Change et autres éléments | 35 | 5 |
| Provision générale à la clôture de l'exercice | 1 485 | 1 460 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 1 970 | 1 936 |
| Constitution : Prêts | 1 665 | 1 706 |
| Provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit | 41 | 29 |
| Provision générale pour d'autres instruments de crédit | 264 | 201 |
| Ratios de couverture | | |
| Provision pour les pertes sur créances en pourcentage du SBPD | 75,8 | 64,1 |
| Provision pour les pertes sur créances en pourcentage du SBPD, compte non tenu des portefeuilles acquis ²⁾ | 108,2 | 83,7 |

1) Comprend les provisions liées à d'autres instruments de crédit qui sont inclus dans les passifs divers.

2) Le ratio est présenté compte non tenu des portefeuilles acquis afin de permettre de meilleures comparaisons avec les résultats passés.

Transactions sur dérivés

Sauf dans de rares exceptions, nous utilisons la convention cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) pour documenter nos relations contractuelles de négociation de dérivés hors cote avec nos contreparties. Cette convention cadre établit la structure juridique ainsi que les modalités usuelles qui s'appliquent à toutes les transactions sur dérivés conclues, sur une base latérale, par des parties. En plus de définir ce qu'est un événement de défaut et un événement entraînant la résiliation, lesquels peuvent causer la résiliation des transactions avant leur date d'échéance, la convention cadre de l'ISDA renferme des règles pour le calcul et la compensation des valeurs d'annulation (également appelées les montants de liquidation) de transaction conclues entre des parties de sorte à déterminer un seul montant global qu'une partie doit payer à l'autre.

Des annexes sur le soutien du crédit sont souvent jointes aux conventions cadres de l'ISDA afin d'assurer l'échange de sûretés entre les parties lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse un montant convenu

(appelé le seuil). La remise de sûretés a pour objet de réduire le risque de crédit de contrepartie. Les sûretés peuvent être échangées en tant que marge initiale ou marge de variation, ou les deux. Les annexes sur le soutien du crédit renferment entre autres des dispositions décrivant les types de sûretés qui sont acceptables (tels des titres du trésor d'administrations publiques et des sommes en trésorerie) ainsi que leur mode d'évaluation (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), les seuils, le fait que la sûreté puisse ou ne puisse pas être redonnée en garantie par son bénéficiaire et la façon de calculer les intérêts.

Le tableau suivant présente les montants notionnels de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon. Les montants notionnels de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu du contrat. Les montants notionnels ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Dérivés hors cote (montants nominaux)

| (en millions de dollars canadiens) | Compensation non centralisée | | Compensation centralisée | | Total | |
|-----------------------------------------|------------------------------|-----------|--------------------------|---------|------------------|-----------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Aux 31 octobre | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 1 084 369 | 1 563 766 | 1 140 417 | 401 410 | 2 224 786 | 1 965 176 |
| Contrats à terme de gré à gré | 52 137 | 223 482 | 347 614 | 346 266 | 399 751 | 569 748 |
| Options achetées | 18 283 | 24 015 | - | - | 18 283 | 24 015 |
| Options vendues | 23 020 | 31 364 | - | - | 23 020 | 31 364 |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 1 177 809 | 1 842 627 | 1 488 031 | 747 676 | 2 665 840 | 2 590 303 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | 44 834 | 30 485 | - | - | 44 834 | 30 485 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 255 337 | 238 675 | - | - | 255 337 | 238 675 |
| Contrats de change de gré à gré | 263 607 | 217 345 | - | - | 263 607 | 217 345 |
| Options achetées | 10 923 | 8 682 | - | - | 10 923 | 8 682 |
| Options vendues | 13 530 | 10 588 | - | - | 13 530 | 10 588 |
| Total des contrats de change | 588 231 | 505 775 | - | - | 588 231 | 505 775 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | 15 122 | 15 034 | - | - | 15 122 | 15 034 |
| Options achetées | 8 081 | 9 002 | - | - | 8 081 | 9 002 |
| Options vendues | 4 285 | 5 164 | - | - | 4 285 | 5 164 |
| Total des contrats sur produits de base | 27 488 | 29 200 | - | - | 27 488 | 29 200 |
| Contrats sur actions | 39 360 | 30 000 | - | - | 39 360 | 30 000 |
| Swaps sur défaillance | | | | | | |
| Achetés | 8 541 | 11 682 | 294 | - | 8 835 | 11 682 |
| Vendus | 13 072 | 24 126 | 216 | - | 13 288 | 24 126 |
| Total des swaps sur défaillance | 21 613 | 35 808 | 510 | - | 22 123 | 35 808 |
| Total | 1 854 501 | 2 443 410 | 1 488 541 | 747 676 | 3 343 042 | 3 191 086 |

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation, le prix des produits de base et leur volatilité implicite ainsi que les écarts de taux, et désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme ainsi que de ses activités bancaires structurelles.

Conformément à notre cadre de gestion globale des risques, nous appliquons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion relativement aux activités qui posent un risque de marché. Ces processus comprennent :

- une surveillance par des comités de gouvernance constitués de hauts dirigeants, notamment le Comité de gestion du capital et du bilan, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques;
- un processus concernant le capital économique qui intègre des mesures du risque de marché;
- l'évaluation indépendante des positions de négociation et l'appréciation du risque de marché;
- l'élaboration d'un ensemble élargi de politiques et de normes générales;
- la surveillance d'un large éventail de mesures du risque, selon ce qui convient, des portefeuilles concernés, dont la VaR, la VaR en période de tension, les simulations de crise et les scénarios, les niveaux de sensibilité aux risques et les paramètres opérationnels;
- l'établissement de limites bien définies qui assurent une surveillance efficace ainsi que le signalement de tout dépassement aux échelons supérieurs;
- un cadre de gestion du risque de modèle permettant d'exercer un contrôle sur ce type de risque.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille de manière indépendante les portefeuilles de négociation et de prise ferme dans le but de s'assurer :

- que le risque de marché que posent nos activités de négociation et de prise ferme est mesuré et modélisé conformément aux politiques et aux normes générales;
- que les profils de risque de telles activités restent conformes à notre degré de tolérance au risque, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil d'administration;
- que les risques particuliers ou tout autre facteur qui expose BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou encore partiellement définis ou quantifiés, qui sont liés au marché ou aux titres de créance négociables, sont détectés de façon proactive et que la direction, les hauts dirigeants et les comités du Conseil d'administration en sont informés;

- que toutes les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont adéquatement informées de la gouvernance, de la structure des pouvoirs décisionnels, des processus et des méthodes de BMO en matière de prise de risques et qu'elles ont accès aux politiques et normes générales pertinentes ainsi qu'à des lignes directrices pour les appliquer.

Le groupe Gestion du risque de marché de BMO surveille également le risque structurel de marché que gère la Direction de la trésorerie de BMO et qui est décrit à la page 91.

Tel qu'il est indiqué ci-dessous, les principales mesures d'évaluation du risque de marché que posent les activités de négociation et de prise ferme comprennent la valeur à risque et la valeur à risque en période de tension et les principales mesures du risque structurel de marché comprennent la sensibilité du résultat et la sensibilité de la valeur économique.

La **valeur à risque (VaR)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale que pourraient subir les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

La **sensibilité du résultat** est une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions inscrites ou non au bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

La **sensibilité de la valeur économique** est une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché (en millions de dollars)

Ce qui suit indique des éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché et présente les soldes qui résultent principalement de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

| Au 31 octobre | Mesure du risque de marché | | | | | | Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------|--------------------------|---------|----------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------|
| | 2013 | | | 2012 | | | |
| | Total | Éléments négociés 1) | Éléments non négociés 2) | Total | Éléments négociés 1) | Éléments non négociés 2) | |
| Actifs exposés au risque de marché | | | | | | | |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 6 518 | 1 511 | 5 007 | 6 341 | 2 226 | 4 115 | Taux d'intérêt |
| Valeurs mobilières | | | | | | | |
| Titres de négociation 3) 4) | 75 159 | 69 393 | 5 766 | 70 109 | 62 599 | 7 510 | Taux d'intérêt |
| Titres disponibles à la vente | 53 067 | 27 817 | 25 250 | 56 382 | 31 029 | 25 353 | Taux d'intérêt |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | 6 032 | - | 6 032 | 875 | - | 875 | Taux d'intérêt |
| Titres divers | 723 | - | 723 | 958 | - | 958 | Actions |
| Titres pris en pension ou empruntés | 39 799 | 39 799 | - | 47 011 | 47 011 | - | Taux d'intérêt |
| Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) | 279 095 | - | 279 095 | 253 835 | - | 253 835 | Taux d'intérêt, change |
| Instruments dérivés | 30 259 | 29 484 | 775 | 48 071 | 46 575 | 1 496 | Taux d'intérêt, change |
| Actifs divers 4) | 8 971 | 828 | 8 143 | 10 338 | 1 525 | 8 813 | Taux d'intérêt |
| Passifs exposés au risque de marché | | | | | | | |
| Dépôts | 366 821 | 5 928 | 360 893 | 323 702 | 4 301 | 319 401 | Taux d'intérêt, change |
| Instruments dérivés | 31 974 | 31 184 | 790 | 48 736 | 48 163 | 573 | Taux d'intérêt, change |
| Acceptations | 8 472 | - | 8 472 | 8 019 | - | 8 019 | Taux d'intérêt |
| Titres vendus à découvert | 22 446 | 22 446 | - | 23 439 | 23 439 | - | Taux d'intérêt |
| Titres mis en pension ou prêtés | 28 884 | 28 884 | - | 39 737 | 39 737 | - | Taux d'intérêt |
| Passifs divers 4) | 42 212 | 2 176 | 40 036 | 46 596 | 3 981 | 42 615 | Taux d'intérêt |
| Dettes subordonnées | 3 996 | - | 3 996 | 4 093 | - | 4 093 | Taux d'intérêt |
| Titres de fiducie de capital | 463 | - | 463 | 462 | - | 462 | Taux d'intérêt |

1) Tient compte des éléments du bilan de BMO assujettis au cadre de gestion du risque lié à la négociation et aux prises fermes.

2) Tient compte des éléments du bilan assujettis au cadre de gestion du risque structurel de marché et du risque d'assurance.

3) Comprend des titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

4) Tient compte des soldes liés à nos activités d'assurance.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures, dont la VaR, la VaR en période de tension, les simulations de crise, les sensibilités, les concentrations des positions, les valeurs de marché, les valeurs notionnelles ainsi que les pertes de revenus.

La VaR et les simulations de crise sont des estimations du risque inhérent aux portefeuilles, mais elles comportent certaines limites. Parmi les limites de la VaR, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours pour les calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ponctuelles sont effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, le nombre de scénarios pouvant être envisagés et l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constituent des limites. Ni la VaR ni les simulations de crise ne sont perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au

cours d'un jour donné, car les deux mesures sont calculées selon des niveaux de confiance prescrits et leurs résultats pourraient être dépassés dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type, et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes concernées. BMO a instauré un excellent processus de gouvernance afin d'assurer le respect des limites déléguées du risque de marché. La haute direction est rapidement informée de tout dépassement des limites établies afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

Faisant partie du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits est responsable de l'évaluation indépendante de tous les portefeuilles de négociation et de titres disponibles à la vente au sein des produits de négociation de Marchés des capitaux et de la Direction de la trésorerie afin de s'assurer qu'elle est exacte sur tous les points importants :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures concernant les ajustements d'évaluation, dans le respect des exigences réglementaires et des IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation, ce qui inclurait les instruments comptabilisés comme des titres de négociation et des titres disponibles à la vente.

Les processus de contrôle de l'évaluation des produits sont appliqués à tous les instruments qui sont négociés sur les marchés hors cote ou sur les marchés réglementés et qui sont constatés, dont les titres de négociation et ceux disponibles à la vente.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur marchande du portefeuille. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil de tolérance prescrit, on procède à un ajustement d'évaluation conformément à notre méthode comp-

table et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, des parties prenantes clés des différents secteurs d'activité, le groupe Gestion du risque de marché, le service des finances de Marchés des capitaux et le groupe du comptable en chef se réunissent afin de vérifier tous les ajustements d'évaluation établis par le groupe Gestion du risque de marché.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Nous prenons en compte, à tout le moins, les éléments suivants afin de déterminer les ajustements d'évaluation qu'il convient d'apporter : ajustements d'évaluation de crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, frais d'administration et risques de liquidité et de modèle. De plus, nous utilisons une hiérarchie des justes valeurs pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des valeurs mobilières, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de modèles fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 sont tirées de modèles n'intégrant aucune donnée de marché observable. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 178.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché de chacun des secteurs d'activité et à établir le capital réglementaire requis. Aux fins du calcul du capital, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés que ceux qui servent à la gestion quotidienne du risque. Avant d'être utilisés, les modèles sont examinés, en fonction de la norme générale Risque de modèle, par le groupe Risque de modèle et validation. Cette norme générale définit les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation, et est décrite à la page 96.

Nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent les critères réglementaires quant au traitement du capital concernant les portefeuilles de négociation. Nous employons également cette approche pour apprécier le risque de marché lié aux portefeuilles d'instruments du marché monétaire qui sont assujettis aux règles de comptabilisation des titres disponibles à la vente aux termes des IFRS et qui sont soumis aux règles de traitement réglementaire du capital relatif aux portefeuilles bancaires. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme soumis à l'approche des modèles internes, la VaR est calculée à l'aide du modèle de la valeur à risque du portefeuille de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent à la gestion du risque de marché et au signalement des expositions aux risques. Le modèle établit les résultats de la VaR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 % et rend compte des corrélations entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à un contrôle ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure de la VaR sur une période déterminée. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation et confirme la fiabilité de nos modèles. Comme les corrélations et les données sur la volatilité utilisées aux fins de ceux-ci sont mises à jour chaque mois, les mesures de la VaR reflètent la volatilité actuelle.

Le total de la VaR liée aux portefeuilles de négociation a diminué d'un exercice à l'autre en raison de la réduction de l'exposition aux facteurs de risque relatifs aux titres de participation et au crédit, conjuguée à la diversification accrue. Le total de la VaR liée aux titres disponibles à la vente a augmenté par suite de la gestion plus serrée du risque au début de l'exercice, des actifs supplémentaires et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. Le total de la VaR en période de tension liée à la négociation a légèrement augmenté malgré les avantages procurés par la diversification accrue entre les différents facteurs de risque. Les données du modèle de la VaR en période de tension, laquelle est présentée dans le tableau ci-dessous, sont calibrées en fonction des données historiques provenant d'une période de grande tension financière alors que celles du modèle de la VaR le sont en fonction de données portant sur une période de un an.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) - Négociation (en millions de dollars)*

| Exercice clos le 31 octobre 2013 (équivalent en dollars canadiens avant impôts) | À la clôture de l'exercice | | | | Au 31 octobre 2012 |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------|---------------|--------------|--------------------|
| | Moyenne | Haut | Bas | | |
| VaR liée aux produits de base | (0,4) | (0,6) | (1,0) | (0,2) | (0,6) |
| VaR liée aux titres de participation | (6,1) | (6,3) | (8,5) | (4,4) | (6,6) |
| VaR liée au change | (0,5) | (1,6) | (4,4) | (0,1) | (0,2) |
| VaR liée aux taux d'intérêt | (4,6) | (4,9) | (10,6) | (2,3) | (4,5) |
| VaR liée au crédit | (5,0) | (5,4) | (9,4) | (4,1) | (5,5) |
| Diversification | 7,5 | 9,3 | n.s. | n.s. | 6,7 |
| Total de la VaR - Négociation | (9,1) | (9,5) | (15,8) | (6,7) | (10,7) |
| Total de la VaR - Titres disponibles à la vente | (10,1) | (11,0) | (14,5) | (7,2) | (8,9) |

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) en période de tension - Négociation (en millions de dollars)* **

| Exercice clos le 31 octobre 2013 (équivalent en dollars canadiens avant impôts) | À la clôture de l'exercice | | | | Au 31 octobre 2012 |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | Moyenne | Haut | Bas | | |
| VaR liée aux produits de base en période de tension | (4,7) | (3,0) | (6,3) | (1,1) | (2,1) |
| VaR liée aux titres de participation en période de tension | (9,8) | (9,4) | (16,0) | (6,2) | (10,5) |
| VaR liée au change en période de tension | (0,8) | (3,2) | (7,0) | (0,4) | (0,3) |
| VaR liée aux taux d'intérêt en période de tension | (9,5) | (10,0) | (15,3) | (4,9) | (11,4) |
| VaR liée au crédit en période de tension | (11,0) | (10,8) | (14,2) | (7,7) | (9,3) |
| Diversification | 19,9 | 21,3 | n.s. | n.s. | 18,9 |
| Total de la VaR en période de tension - Négociation | (15,9) | (15,1) | (24,1) | (10,6) | (14,7) |

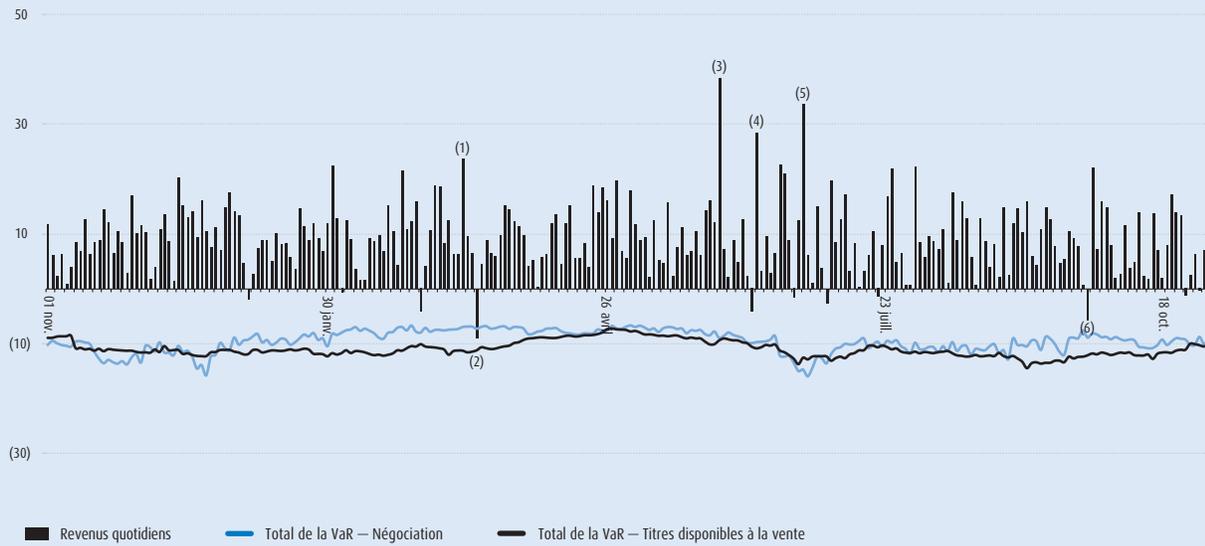
* Le tableau reflète les données mises à jour au premier trimestre de 2013.

** La VaR en période de tension est générée toutes les semaines.

n. s. - non significatif

Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

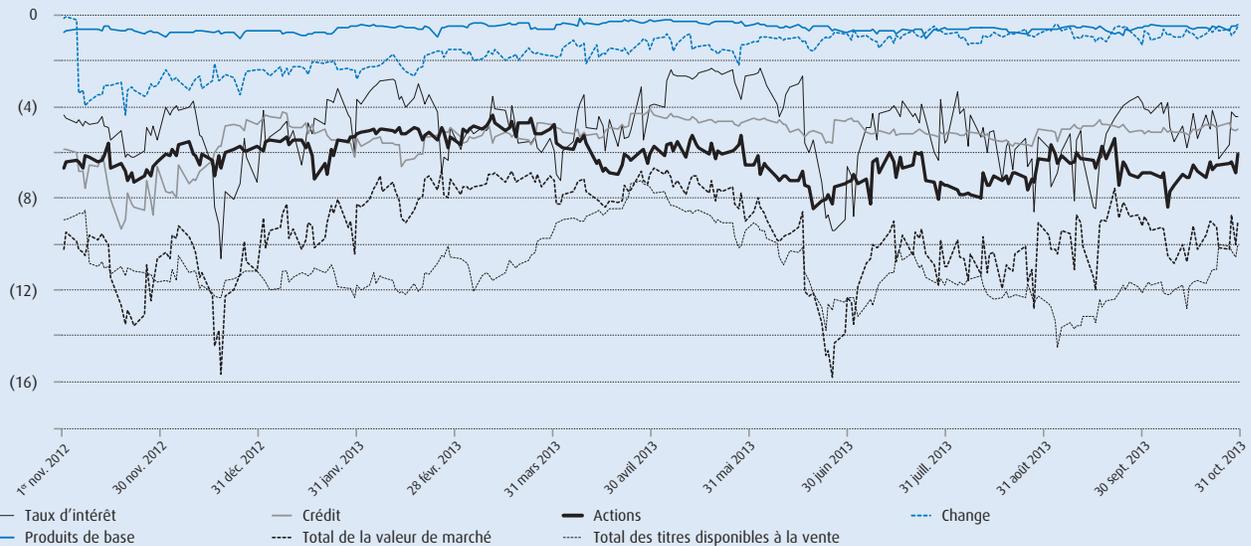
Du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 (en millions de dollars)



- 1) 13 mars - 23,5 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales.
- 2) 18 mars - (8,9) millions de dollars reflétant principalement les ajustements d'évaluation au titre du crédit.
- 3) 31 mai - 38,3 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales et les prises fermes.
- 4) 12 juin - 28,3 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales.
- 5) 26 juin - 33,5 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales.
- 6) 24 septembre - (6,8) millions de dollars reflétant les activités de négociation normales et les ajustements d'évaluation.

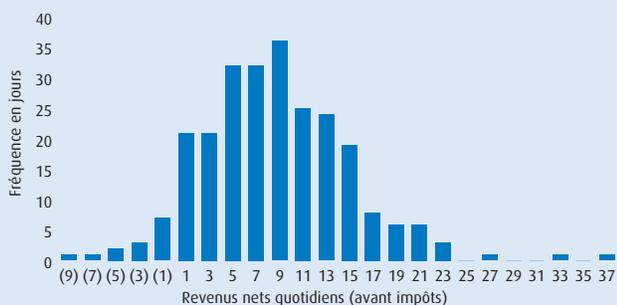
Facteurs générant un risque lié à la VaR

Du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises. Le risque structurel de marché est géré en vue d'assurer un résultat de qualité supérieure et d'obtenir des marges sur les produits aussi élevées que possible et susceptibles d'être maintenues. Le Comité d'évaluation des risques approuve les limites de la politique en matière de risque de marché régissant le risque structurel de marché et examine régulièrement les positions exposées à ce risque. Le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques exercent une supervision au nom de la haute direction. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché.

Le risque structurel de taux d'intérêt découle principalement de la non-concordance des taux d'intérêt et des options incorporées aux produits. La non-concordance des taux d'intérêt est le résultat des différences entre les dates prévues d'échéance et de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des produits dérivés. Le risque lié aux options incorporées aux produits découle des caractéristiques des produits qui permettent aux clients de modifier les dates d'échéance ou de révision du taux prévues. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, en fonction d'une durée cible, tandis que les options incorporées aux produits sont gérées de façon à maintenir les risques à de faibles niveaux. Le risque de non-concordance des taux d'intérêt nets est essentiellement géré à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières. Le risque lié aux options incorporées aux produits est principalement géré au moyen d'un processus de couverture dynamique ou de l'achat d'options.

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change peuvent avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de capital que présente BMO. Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les pertes de change latentes sur nos investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes, sont présentées dans les autres éléments du résultat global, sous les capitaux propres attribuables aux actionnaires. De plus, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en dollars américains diminue. L'inverse se produit lorsque la valeur du dollar canadien fléchit par rapport au dollar américain. Ainsi, nous pouvons couvrir nos investissements nets dans des établissements à l'étranger afin d'assurer que le risque de conversion ne nuit pas fortement à nos ratios de capital.

Le risque de transaction représente l'incidence, sur les équivalents en dollars canadiens des résultats de BMO libellés en dollars américains, que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la

provision pour pertes sur créances se produisent. Des opérations de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2013, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 15 millions de dollars du bénéfice net ajusté avant impôts pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée.

Nous utilisons diverses mesures pour évaluer et gérer le risque de taux d'intérêt, dont les simulations de crise et autres, des analyses de sensibilité et des analyses d'écart en plus d'autres mesures conventionnelles des risques. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers, à la page 161.

La sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 ou de 200 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Bon nombre d'institutions financières effectuent et présentent ce type d'analyse, ce qui facilite la comparaison avec notre groupe de référence. La sensibilité de la valeur économique au taux d'intérêt a diminué et la sensibilité du résultat au taux d'intérêt a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la plus grande sensibilité des actifs à court terme. Le profil des actifs et des passifs à la clôture de l'exercice fait en sorte que les hausses de taux d'intérêt favorisent le résultat structurel et que la sensibilité de celui-ci aux taux d'intérêt diminue.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan 1)

(en millions de dollars)*

| Équivalent en dollars canadiens | Au 31 octobre 2013 | | Au 31 octobre 2012 | |
|---------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| | Sensibilité de la valeur économique avant impôts | Sensibilité du résultat sur 12 mois après impôts | Sensibilité de la valeur économique avant impôts | Sensibilité du résultat sur 12 mois après impôts |
| Hausse de 100 points de base | (503,1) | 95,4 | (537,6) | 20,1 |
| Baisse de 100 points de base | 340,1 | (90,8) | 402,9 | (74,6) |
| Hausse de 200 points de base | (1 078,8) | 158,1 | (1 223,1) | 27,2 |
| Baisse de 200 points de base | 442,7 | (113,7) | 783,6 | (75,1) |

*Les risques sont représentés par les montants entre parenthèses, et les profits, par les montants positifs.

1) La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance de BMO n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus. Dans le cas de ces activités, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation de 81 millions de dollars du résultat après impôts et de 335 millions de la valeur économique avant impôts (94 millions et 560 millions, respectivement, au 31 octobre 2012). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution de 66 millions du résultat après impôts et de 399 millions de la valeur économique avant impôts (74 millions et 634 millions, respectivement au 31 octobre 2012). La variation de la sensibilité aux taux d'intérêt comparativement à l'exercice précédent reflète la croissance des activités d'assurance, la baisse des taux d'intérêt et des changements au chapitre de la combinaison des placements.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de marché projettent l'évolution des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (tels les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la manière dont les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces échéances. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance et de révision de taux (tels les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nos modèles mettent en jeu un profil d'échéances qui tient compte des tendances historiques et prévues des variations des soldes exigibles. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés au moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi que par voie d'un dialogue continu avec le personnel des secteurs d'activité. Nous avons aussi recours à des modèles de prévision du comportement des clients pour appuyer les processus de tarification des produits et de mesure de la performance. Régulièrement, des simulations de crise sont réalisées afin de quantifier la sensibilité de la position exposée au risque structurel de marché aux hypothèses posées à l'égard du comportement des clients.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

Aperçu du cadre de gestion

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Son cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est défini et géré en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les mesures, les limites, les lignes directrices ainsi que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation. Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré des limites et des lignes directrices des plus rigoureuses qui déterminent sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles, sa tolérance aux concentrations d'échéances, les exigences quant à la diversification des obligations envers ses contreparties et ses activités de nantissement. Des lignes directrices sont également établies relativement au montant et au type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées pour assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global pouvant concourir à une gestion efficace de ce risque advenant des événements imprévus a également été instauré. Les indicateurs d'alerte précoce qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations du risque de liquidité sur le marché ou au sein de BMO.

Le Comité d'évaluation des risques surveille le risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques, les limites et le plan d'urgence et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et examinent les principales politiques, questions et mesures à prendre concernant la liquidité et le financement que met en relief l'exécution de notre stratégie et ils en discutent. La Direction de la trésorerie recommande le cadre, le degré de tolérance au risque, les limites et les principes directeurs à adopter, surveille le degré de conformité aux exigences qu'imposent les politiques et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité.

Les filiales de BMO comprennent des entités juridiques réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les sociétés du groupe doivent tenir compte de facteurs touchant la liquidité, le financement et l'adéquation du capital ainsi que de considérations d'ordre fiscal et réglementaire. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

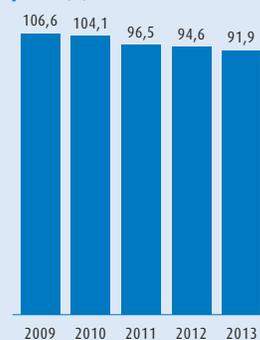
BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits des clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Stratégie de financement

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et les actifs moins liquides doivent être à plus long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) afin de mieux correspondre à la durée à couvrir de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation sont généralement à plus court terme (d'un terme de un an ou moins) et reflète la liquidité des actifs ainsi financés, sous réserve de l'application de quotités visant à rendre compte du recul potentiel des valeurs de marché et de la liquidité durant des périodes de tension sur les marchés et sous réserve des limites à l'égard de l'ensemble des échéances autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés au moyen de diverses sources de financement de gros à terme.

BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, ainsi qu'un important capital, lesquels constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients comprennent les dépôts de base et ceux de clients, soit des particuliers et des entreprises, à taux fixe d'un montant plus important. Les dépôts de clients totalisaient 220,3 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, comparativement à 203,5 milliards en 2012. En outre, BMO reçoit des dépôts en vue de faciliter certaines activités de négociation, reçoit des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels et émet des billets structurés, et ce, essentiellement auprès d'investisseurs de détail. Au 31 octobre 2013, ces dépôts totalisaient 43,3 milliards.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients (en milliards de dollars)



Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

*exclusion faite des dépôts de gros de clients.

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Au 31 octobre 2013, l'encours du financement de gros, financement provenant de titres négociables, totalisait 128,4 milliards de dollars et, de ce montant, une tranche de 32,7 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 95,7 milliards, de financement non garanti. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la note 30 afférente aux états financiers, à la page 185.

BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés et totalisant 160,6 milliards au 31 octobre 2013, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides ci-après, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme par voie de divers

programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang (non garantis) canadiens et américains.

Le plan de financement de gros assure que BMO a une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales.

Échéances du financement de gros ¹⁾ (en millions de dollars)

| Au 31 octobre 2013 | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | Total partiel Moins de 1 an | De 1 à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Financement non garanti (terme initial de moins de 2 ans) | 12 093 | 24 435 | 8 998 | 8 725 | 54 251 | 394 | - | - | 54 645 |
| Financement non garanti (terme initial de 2 ans ou plus) | 215 | 845 | 1 816 | 749 | 3 625 | 9 304 | 22 416 | 5 694 | 41 039 |
| Total du financement non garanti ²⁾ | 12 308 | 25 280 | 10 814 | 9 474 | 57 876 | 9 698 | 22 416 | 5 694 | 95 684 |
| Financement garanti (terme initial de 2 ans ou plus) | | | | | | | | | |
| Titrisations de créances hypothécaires | 712 | 1 409 | 945 | 318 | 3 384 | 2 445 | 7 552 | 4 754 | 18 135 |
| Obligations couvertes | - | - | - | 2 086 | 2 086 | 2 085 | 3 649 | - | 7 820 |
| Titrisations de créances de cartes de crédit | 500 | - | - | - | 500 | - | 3 763 | - | 4 263 |
| Avances des FHLB ³⁾ | - | - | - | - | - | - | 2 477 | - | 2 477 |
| Total du financement garanti | 1 212 | 1 409 | 945 | 2 404 | 5 970 | 4 530 | 17 441 | 4 754 | 32 695 |
| TOTAL | 13 520 | 26 689 | 11 759 | 11 878 | 63 846 | 14 228 | 39 857 | 10 448 | 128 379 |

^{*} Federal Home Loan Banks.

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles figurant à la note 30 afférente aux états financiers, ni des transactions portant sur le capital qui sont décrites aux notes 17, 18 et 20 afférentes aux états financiers.

2) Le financement non garanti désigne celui obtenu par l'émission de titres négociables. Les billets structurés, qui servent essentiellement au financement de détail, ne sont pas inclus.

3) Le total du financement de gros était constitué de 51,9 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 76,4 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2013.

Gestion du risque de liquidité

L'évaluation de la liquidité et celle du risque de liquidité en période de tension constituent des volets importants du cadre de gestion de ce risque. BMO se sert de la position de liquidité nette (PLN) comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles, les achats de garanties à des fins de nantissement en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés ainsi que le financement de la croissance des actifs et des investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers et des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés et des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) et par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à BMO, ou une combinaison des deux. BMO vise à maintenir une position de liquidité nette lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios. Les résultats des simulations de crise sont comparés au degré établi de tolérance au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites ou des lignes directrices et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie et facilitent la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est également relié aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Actifs liquides

Les actifs liquides comprennent des actifs non grevés de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation et sont regroupés en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. Le niveau de liquidité établi pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion fait l'objet de réductions qui reflètent l'opinion de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise. Les actifs liquides du portefeuille de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès

Ce plan tient compte des échéances projetées, des résultats attendus des simulations de crise et de la croissance des actifs et des passifs qu'ont prévue les secteurs d'activité dans le cadre du processus de prévision et de planification et évalue les besoins en financement à la lumière des sources de fonds éventuelles. Les données sur le financement sont régulièrement mises à jour au cours de l'exercice de sorte à y intégrer les résultats réels et les plus récentes informations prévisionnelles.

de banques centrales et les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Exception faite de certains titres de participation, une grande majorité des actifs de négociation peuvent être considérés comme des actifs liquides aux termes de Bâle III. Ces positions en titres de participation sont en grande partie couvertes et peuvent être liquidées en cas de crise ou si cela est souhaitable pour d'autres motifs. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales ainsi que des valeurs mobilières et des titres pris en pension à court terme et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et par l'administration fédérale américaine ainsi que des titres de créance d'organismes publics, ces entités étant toutes jugées comme hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides aux termes de Bâle III. Les actifs liquides servant à la négociation sont détenus par la banque mère, par BMO Harris Bank et par les activités de courtage de BMO au Canada et à l'échelle internationale. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que le lot résiduel est détenu par BMO Harris Bank, est libellé en dollars américains et pourrait être visé par de futures restrictions réglementaires. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est calibrée de façon à combler tout besoin de financement éventuel des activités autres que de négociation de la banque mère et de BMO Harris Bank et à atteindre l'objectif de BMO quant à la PLN de chaque entité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale qui répond aux exigences réglementaires générales. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cadre normal des activités quotidiennes, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, ce qui correspond à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 160,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013. BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2013 (voir la page 77).

Le tableau 5, à la page 107, donne plus de renseignements sur les actifs liquides de BMO, sur ses actifs grevés et sur le montant net de ses actifs non grevés. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 28 afférente aux états financiers, à la page 177. Au 31 octobre 2013, la trésorerie et les valeurs mobilières de BMO représentaient 31,2 % du total de ses actifs, contre 29,4 % au 31 octobre 2012.

Évolution de la réglementation

En janvier 2012, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié la version finale de ses lignes directrices concernant le RLCT, lequel correspond au ratio de l'ensemble des actifs liquides de grande qualité par rapport aux sorties de trésorerie nettes sur une période de tension de 30 jours, conformément à un scénario réglementaire spécifique. Outre le RLCT, ces lignes directrices définissent une série de mesures de surveillance de la liquidité (tels la non-concordance des échéances contractuelles, la concentration du financement, les actifs non grevés disponibles, le RLCT selon les principales monnaies et les outils de surveillance liés au marché) afin d'aider les organismes de supervision à évaluer le risque de liquidité d'une institution. Nous nous attendons à ce que le BSIF publie en 2014 des lignes directrices en vue de l'application de ces mesures au pays.

Le Comité de Bâle a également annoncé qu'il était en voie de parachever des lignes directrices concernant le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT). Le RSLLT correspond au ratio de liquidité disponible à long terme (un an ou plus) par rapport au financement nécessaire à long terme. D'autres directives à l'égard de ce ratio devraient être publiées en 2014. BMO considère être parfaitement en mesure de respecter ces exigences réglementaires.

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique et les problèmes causés par l'impartition ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer le risque de crédit, le risque de marché et tous les autres risques auxquels nous sommes exposés. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation ou d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

Notre modèle opérationnel, qui repose sur une approche en trois points de contrôle, favorise la responsabilisation quant à la gestion du risque opérationnel. Les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne de ce risque, conformément aux principes adoptés à l'échelle de l'organisation. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, par les unités des Services d'entreprise et par le groupe Gestion globale du risque opérationnel. Les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel évaluent de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, repèrent les principaux facteurs de risque et les lacunes potentielles des contrôles et recommandent des stratégies et mesures d'atténuation appropriées. Les unités des Services d'entreprise mettent au point des outils et des processus qui permettent de gérer directement des risques opérationnels précis dans l'ensemble de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque opérationnel définit le cadre de gestion de ce risque ainsi que la structure de gouvernance requise.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés servant à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque. L'un des grands objectifs de ce cadre est d'assurer que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré de tolérance au risque et est étayé d'un capital approprié. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous oblige également à mettre l'accent sur la gestion du changement et à veiller à ce que notre culture prône une plus grande sensibilisation au risque opérationnel et favorise sa compréhension par voie de la formation, du recrutement, de la fidélisation du personnel le plus talentueux qui soit ainsi que de la communication. Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus que nous avons élaborés aux fins de ce cadre.

Cotes de crédit

Les cotes que les agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Les cotes de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Si ces cotes étaient abaissées de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait grandement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Une forte révision à la baisse de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles énoncées à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 147.

Au 31 octobre 2013

| Agence de notation | Dette à court terme | Dette à long terme de premier rang | Dette subordonnée | Perspectives |
|--------------------|---------------------|------------------------------------|-------------------|--------------|
| Moody's | P-1 | Aa3 | A3 | Stables |
| S&P | A-1 | A+ | BBB+ | Stables |
| Fitch | F1+ | AA- | A+ | Stables |
| DBRS | R-1 (élevée) | AA | AA (faible) | Stables |

Gouvernance

La gestion du risque opérationnel est régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles. Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier décisionnel en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque et assume un rôle de surveillance eu égard à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance de celui-ci. Le Comité de gestion du risque opérationnel conseille et oriente les secteurs d'activité relativement à l'évaluation, à la mesure et à l'atténuation du risque opérationnel, ainsi qu'à la surveillance des initiatives de changement connexes. Il supervise également l'élaboration de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance reflètent les meilleures pratiques du secteur et sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils soient à jour et conformes à notre degré de tolérance au risque. Nous continuons de resserrer la gouvernance en haussant le nombre d'unités des Services d'entreprise qui peuvent, elles aussi, exercer une surveillance de certains risques opérationnels secondaires spécifiques.

Évaluation des risques et des contrôles

L'évaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'évaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de gestion, d'atténuation et de prévention des risques. De manière globale, les résultats de cette évaluation permettent également de dégager une vue des risques opérationnels à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard du degré de tolérance au risque, afin d'assurer que les principaux risques sont tous gérés et atténués comme il se doit.

Évaluation des risques liés aux processus

L'évaluation des risques liés aux processus définit avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant de processus commerciaux spécifiques. L'évaluation des risques liés aux processus permet de mieux comprendre nos processus clés de sorte à accroître l'efficacité de la surveillance et à nous assurer que les risques sont bel et bien réduits.

Indicateurs de risque clés

Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise établissent les mesures associées à leurs principaux risques. Ces indicateurs de risque clés servent à faire un suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré de tolérance au risque et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction.

Collecte et analyse de données sur les événements

Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation de mesures de prévention des risques dans l'avenir. Dans le cadre de telles activités, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et aux Comités d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin d'assurer que des mesures préventives ou correctives sont prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association ainsi que de l'American Bankers Association, qui sont respectivement des associations internationale et nationale regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.

Quantification du capital

BMO utilise l'approche standard aux fins du calcul du capital réglementaire exigé par Bâle II relativement au risque opérationnel. Les processus et mesures du capital de l'approche standard ont été instaurés à l'échelle de l'organisation et pour chaque entité juridique visée. BMO a également mis au point un modèle de capital sensible aux risques et conforme aux exigences de l'approche de mesure avancée préconisée par Bâle II et peut calculer le capital selon cette approche en parallèle avec celui établi conformément à l'approche standard. BMO poursuit actuellement les travaux liés à sa demande d'application de l'approche de mesure avancée, conformément aux lignes directrices et aux attentes des organismes de réglementation.

Simulations de crise et analyse de scénarios

Les simulations de crise permettent d'évaluer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et notre capital des événements plausibles touchant nos activités, l'économie, le marché et le crédit. L'analyse de scénarios permet à la direction de mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et d'évaluer dans quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation susceptible d'engendrer des risques plus importants que son degré de tolérance au risque. Aux termes de l'approche de mesure avancée, nous utilisons l'analyse de scénarios

aux fins des simulations de crise afin de gérer notre exposition aux risques extrêmes que posent de tels événements et de confirmer la suffisance du capital requis pour couvrir le risque opérationnel.

Communication de l'information

L'analyse et la communication, sur une base régulière, au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et aux Comités d'évaluation des risques d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La qualité de nos sources et systèmes d'information sous-jacents constitue un aspect fondamental du processus de communication. Le fait de transmettre en temps opportun toute l'information concernant le risque opérationnel en rehausse la transparence et favorise une gestion proactive des expositions importantes et des expositions émergentes à ce risque.

Formation

Le programme de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO assure que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.

Gestion de la continuité des opérations

Une saine gestion de la continuité des opérations garantit que nous avons la capacité de maintenir, gérer et reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.

Programme global d'assurance

L'équipe responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances d'un montant qui, le croyons-nous, devrait nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue de même que lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité inhérent découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- **Risque de réclamation** – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge des niveaux pris en compte dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- **Risque lié au comportement des titulaires de police** – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs aux fins de la tarification.
- **Risque lié aux frais** – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices et au traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans les calculs aux fins de la tarification.

Le pouvoir d'approbation du risque d'assurance est délégué à la haute direction par le Conseil d'administration de BMO. Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, ce qui met en jeu des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Le risque d'assurance fait l'objet d'une surveillance régulière. Les provisions techniques constituent une estimation des sommes requises pour satisfaire aux obligations en matière d'assurance. Elles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et sont validées à l'aide d'examen et d'audits internes et externes étendus. Les hypothèses qui y sont sous-jacentes sont mises à jour périodiquement de sorte à refléter les résultats réels qui se dessinent. Les actuaires désignés de nos filiales du secteur de l'assurance sont nommés par les conseils d'administration de celles-ci et ont l'obligation légale d'émettre une opinion sur le caractère suffisant des provisions pour les passifs attribuables aux titulaires de police, sur la solvabilité des compagnies d'assurance et sur l'équité du traitement des détenteurs de contrats avec participation. De plus et conformément à la ligne directrice E-15 du BSIF, le travail de chaque actuaire désigné est assujéti à un examen externe indépendant que mène un actuaire qualifié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration de BMO définit les pouvoirs et limites d'autorisation et les délègue aux équipes de gestion des filiales du secteur de l'assurance. La gérance de chaque compagnie d'assurance de ces filiales relève de leur conseil d'administration. Il incombe à ces conseils de superviser et de surveiller ces compagnies et de déterminer si elles sont gérées et exploitées en conformité avec les stratégies et politiques d'assurance établies. Il appartient à la Gestion globale des risques et du portefeuille de fournir à ces entreprises une orientation en matière de gestion des risques et d'assurer leur supervision indépendante. Ce groupe a également le pouvoir d'autoriser des activités qui sont en excédent des pouvoirs et limites délégués aux conseils des filiales du secteur de l'assurance ou qui exposent BMO à des risques importants.

Nos filiales du secteur de l'assurance fournissent des évaluations et des rapports indépendants sur l'exposition au risque à leur conseil d'administration ainsi qu'au niveau de l'organisation; des rapports sont entre autres remis à la direction de la Gestion de patrimoine et au Comité d'évaluation des risques. Cette information comporte une évaluation de tous les risques auxquels les filiales du secteur de l'assurance sont exposées, dont les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les indicateurs de risque clés. Un processus exhaustif d'évaluation du risque a été instauré afin de détecter les risques les plus importants que posent les activités et produits d'assurance et de définir les contrôles requis pour l'atténuation de ces risques.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de non-conformité aux lois, aux engagements contractuels ou autres obligations juridiques ainsi qu'aux exigences réglementaires ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait se solder par des litiges, des pertes financières et des sanctions réglementaires, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales et entacher notre réputation.

Le succès de BMO repose également sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition à des jugements, à des amendes ou à des pertes découlant du risque de non-conformité aux lois, aux engagements contractuels ou de non-respect des exigences réglementaires ou des attentes des organismes de réglementation. Le risque fiduciaire à l'égard des activités de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires envers les clients constitue un autre axe prioritaire pour les comités responsables de la gestion des questions relevant du droit et de la conformité et pour les comités de gestion des risques liés aux groupes d'exploitation. Les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités de l'organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients et les obligations en matière d'information ainsi que les communications, revêtent une importance particulière. Le fait de ne pas gérer comme il se doit ces risques pourrait entacher notre réputation, entraîner une diminution de la confiance des investisseurs et nuire à notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies commerciales.

Sous la gouverne du conseiller général, les Services juridiques et conformité maintiennent des cadres à l'échelle de l'organisation en vue de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet du risque juridique (y compris le risque fiduciaire) et réglementaire. Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise doivent gérer quotidiennement les risques conformément aux politiques alors que des équipes des Services juridiques et conformité spécifiquement affectées à des groupes d'exploitation désignés formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire. Les Services juridiques et conformité travaillent également en

collaboration avec les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les risques potentiels à ce chapitre, de recommander des stratégies et mesures de réduction des risques et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer les exigences d'ordre juridique et réglementaire. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise mettent en œuvre un système de politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, les Services juridiques et conformité recensent les lacunes et les faiblesses et effectuent le suivi des plans d'action visant à y remédier.

Le code de conduite de BMO, lequel est énoncé dans le document *Principes fondamentaux*, souligne notre engagement envers le maintien de normes d'éthique et d'intégrité empreintes de rigueur, et exige de tous les membres du personnel le respect de la lettre et de l'esprit de la loi. Tous les administrateurs et employés confirment, une fois l'an, leur engagement envers ce document, et prennent part à un programme de formation obligatoire dans le cadre duquel leurs connaissances et leur compréhension du code de conduite sont vérifiées. Ce programme de formation annuel comprend également d'autres grandes questions d'ordre juridique et réglementaire, tels la lutte contre le blanchiment d'argent, le respect de la vie privée et les mesures anti-corruption.

Le secteur des services financiers est des plus réglementés et demeure l'un des grands sujets de l'heure dans la foulée de sa réforme réglementaire à l'échelle mondiale. BMO a connu un renforcement significatif de la réglementation et de la surveillance et de tels changements sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. Les Services juridiques et conformité continuent de s'affairer avec diligence à la compréhension et à l'évaluation des répercussions de ces changements réglementaires et consacrent des ressources considérables à l'application de nouveaux règlements tout en aidant les groupes d'exploitation à répondre aux besoins et aux demandes des clients de BMO.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités précises d'une entreprise et des conséquences qu'elles pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser ces reculs par une réduction des coûts.

BMO assume de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur.

Chez BMO, il incombe à chaque groupe d'exploitation de contrôler son propre risque en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres facteurs, des variations des volumes d'activité et des structures de coûts.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité d'un modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou à cerner le risque comme prévu. Il est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples à des modèles qui permettent d'évaluer des transactions complexes ou qui font appel à des techniques avancées de gestion du portefeuille et du capital. Ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions stratégiques éclairées et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Des modèles ont également été conçus pour mesurer les risques particuliers auxquels BMO est exposé et le risque global, lequel est évalué de façon intégrée au moyen du capital économique. L'élaboration, la mise en œuvre et l'application de ces modèles font l'objet d'un contrôle serré.

BMO se sert de divers modèles que l'on peut regrouper dans les six catégories suivantes :

- modèles d'évaluation servant à l'évaluation des actifs, des passifs ou des provisions;

- modèles d'exposition au risque mesurant le risque de crédit, de marché, de liquidité ainsi que le risque opérationnel, et servant à évaluer les pertes prévues, ainsi que leurs applications;
- modèles de capital et de simulation de crise mesurant le capital et l'affectation du capital et servant à la gestion du capital réglementaire et du capital économique;
- modèles fiduciaires concernant la répartition des actifs, l'optimisation des actifs et la gestion des portefeuilles;
- modèles des principales stratégies commerciales permettant de prévoir les résultats possibles de nouvelles stratégies et servant au processus décisionnel de l'organisation;
- modèles liés aux exigences réglementaires et à d'autres exigences des parties prenantes.

Le risque de modèle est régi par le cadre de gestion du risque de modèle qui est utilisé à l'échelle de l'organisation, cadre qui définit la gouvernance intégrale de ce risque sur l'ensemble du cycle d'activité des modèles et assure une bonne corrélation entre le risque de modèle et le degré de tolérance au risque à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre définit de manière explicite les principes de la gestion du risque de modèle, décrit les processus et indique clairement les rôles et les responsabilités. La norme générale Risque de modèle stipule les exigences quant à la surveillance, à la détermination, à la validation indépendante, à la mise en

œuvre, à l'utilisation et au suivi des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation ainsi qu'à la transmission d'informations à leur égard. Avant leur utilisation, tous les modèles doivent être approuvés par le groupe Risque de modèle et validation, lequel doit également évaluer le risque qu'ils présentent. Dans le cadre du processus de contrôle, tous les modèles sont notés en fonction de leur niveau de risque, ce qui détermine la fréquence de leurs réévaluations ultérieures. Outre des validations et contrôles périodiques des modèles, des activités de surveillance et de suivi du risque de modèle sont menées afin de confirmer que les modèles fonctionnent correctement et qu'ils sont gérés et utilisés de la manière prévue, ce qui accroît la probabilité que tout nouveau problème soit détecté rapidement.

Les membres du groupe de travail sur la gestion de ce risque, groupe interfonctionnel qui représente les principales parties prenantes (soit les utilisateurs des modèles, ceux qui en sont responsables ainsi que le groupe Risque de modèle et validation), se réunissent régulièrement et collaborent à l'élaboration, à l'instauration et à la mise à jour du cadre de gestion du risque de modèle ainsi que des exigences régissant tous les modèles utilisés dans l'ensemble de l'organisation.

Cadre d'application du système de notation du risque de BMO

Le cadre d'application du système de notation du risque de BMO englobe plusieurs méthodes, processus, contrôles, collectes de données et technologies visant à faciliter l'évaluation du risque de crédit relatif aux expositions. Ce cadre comprend également l'attribution de paramètres du risque de crédit, à savoir la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD), qui servent à estimer le capital réglementaire et le capital économique. Des politiques et normes internes régissent les principes sous-jacents au système de notation du risque.

La conception et la quantification de modèles et méthodologies destinés à établir des mesures d'évaluation du risque de crédit constituent une fonction centralisée. Un groupe de validation indépendant passe en revue, valide et approuve ces modèles et méthodologies avant leur mise en œuvre.

Un suivi continu de l'efficacité des modèles, des examens ciblés des modèles, des validations annuelles et des processus de communication de l'information connexe permettent à BMO de s'assurer que les modèles et méthodologies continuent de produire les résultats escomptés et que tout changement important dans l'environnement opérationnel ou la stratégie commerciale qui mènerait à une modification de la composition du portefeuille, ou encore tout changement touchant l'environnement économique, déclenche la prise de mesures appropriées en temps utile. Ces processus sont essentiels pour garantir que les systèmes de notation du risque de BMO permettent en tout temps l'attribution de paramètres du risque qui rendent compte avec précision des risques de crédit dans les différents portefeuilles.

Nous utilisons des systèmes de notation du risque pour nos portefeuilles de la clientèle de détail (particuliers et petites entreprises) et pour nos portefeuilles de la clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises, banques et États souverains).

Système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail se fonde sur une approche qui vise à évaluer le risque de l'emprunteur selon un éventail restreint de conditions prévues probables, lesquelles sont en majeure partie plus récentes (par ex., défaut, ratio prêt/valeur, taux d'utilisation, etc.). Les gammes de produits sous-jacentes à chacune des trois catégories de risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail, soit les créances sur prêts hypothécaires, les créances sur prêts renouvelables admissibles et les autres créances de la clientèle de détail, sont modélisées séparément de façon à ce que les facteurs de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Le modèle de segmentation définitif classe chaque exposition dans une gamme de produits dans des lots homogènes d'expositions à l'égard de la clientèle de détail qui reflètent les facteurs de risque communs liés à l'emprunteur. Par conséquent, chaque segment de risque se voit ainsi attribuer une combinaison unique de paramètres de risque PD, de PCD et ECD, ce qui permet de déterminer le risque de crédit propre à chaque segment.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail est conçu pour estimer les valeurs des paramètres du risque de crédit avec le plus de précision et d'exactitude possible. Les estimations des paramètres du risque sont toutefois soumises à une certaine incertitude. Afin de formuler des prévisions prudentes concernant la performance des portefeuilles, des ajustements sont apportés, au niveau de chaque segment, à chacune des estimations des paramètres durant le processus de calibration. De plus, les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont calibrés chaque année, de façon à inclure des données supplémentaires dans le processus d'estimation des paramètres. De cette façon, les données les plus récentes peuvent être prises en compte dans le processus d'évaluation des paramètres.

Renseignements détaillés sur la modélisation des paramètres (la totalité étant exprimée en pourcentage, soit entre 0 % et 100 %)

PD : Paramètre qui est attribué à chaque emprunteur et qui rend compte de risque de défaut sur une période de un an. Le paramètre de probabilité de défaut est calibré en fonction des données internes en matière de défauts de BMO pour la période de 2003 à 2012 et a pour objet de refléter les valeurs moyennes à long terme des taux de défaut.

PCD : Paramètre qui est attribué à chaque exposition au risque de crédit s'appliquant à un emprunteur et qui permet d'évaluer la perte économique probable en cas de défaut pendant une période de ralentissement économique. Le paramètre de risque de PCD est calibré selon des données internes sur les pertes pour la période de 2003 à 2011, dont un coussin de « ralentissement économique » particulier qui tient compte de l'incidence potentielle de la corrélation entre la PD et la PCD, et ne peut être inférieur à la perte réalisée maximal compte tenu du taux de défaut.

ECD : Paramètre qui est attribué à chaque exposition s'appliquant à un emprunteur et qui permet de calculer le montant d'une exposition au risque de crédit qui pourrait être tiré en cas de défaut de l'emprunteur. Le montant de l'ECD provient du paramètre du ratio d'ECD (ou ratio d'utilisation en cas de défaut) et est fondé sur les données internes de BMO concernant les pertes réalisées pour la période de 2003 à 2012. Le paramètre du ratio d'ECD est calibré selon un horizon à long terme, en fonction de la moyenne des taux de défaut historiques obtenus en cas d'utilisation, un degré de prudence étant ajouté pour tenir compte des sources d'incertitude et pour s'assurer que le montant relatif à l'ECD prévu est supérieur au montant relatif à l'ECD obtenu précédemment.

Système de notation du risque à l'égard de la clientèle de gros

Le système de notation du risque à l'égard de la clientèle de gros englobe l'évaluation du risque de crédit de l'emprunteur dans des catégories d'actifs autres que ceux de la clientèle de détail (entreprises, banques et États souverains). Si on le compare au portefeuille de la clientèle de détail, le portefeuille de la clientèle de gros se caractérise par un nombre plus petit d'expositions importantes à divers secteurs d'activité. Les caractéristiques du risque que présentent ces emprunteurs sont obtenues grâce à l'élaboration de modèles d'évaluation du risque propres à chaque secteur d'activité, et la modélisation de la PCD et de l'ECD vise à cerner les principaux facteurs de risque liés à chaque type de facilité accordée à ces emprunteurs. Des renseignements supplémentaires sur ces éléments sont fournis ci-après.

Renseignements détaillés sur la modélisation des paramètres (la totalité étant exprimée en pourcentage, soit entre 0 % et 100 %)

PD : Paramètre qui est attribué à chaque emprunteur en fonction de sa cote de risque et de la catégorie d'actifs et qui rend compte du risque de défaut sur une période de un an.

Les cotes de risque sont attribuées selon le modèle interne approprié. Une série de modèles de notation des risques généraux ou spécifiques à un secteur ont été élaborés pour chaque catégorie d'actifs afin de cerner les principaux facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs liés à des emprunteurs de différents secteurs d'activité et portefeuilles. Les cotes de risque de l'emprunteur sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont révisées au moins une fois l'an. Des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent une cote de risque élevée, des comptes qui nécessitent un examen à la suite d'un changement dans la notation ou du non-respect d'un engagement, et des comptes pour lesquels des modifications aux facilités sont requises ou demandées.

BMO emploie une échelle maîtresse qui comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque groupe compris dans chacune des catégories d'actifs, des cotes de risque de PD sont attribuées pour refléter les valeurs moyennes à long terme des taux de défaut sur un an. Les estimations de la PD sont fondées sur les données internes en matière de cas de défaut sur une période de plus de cinq ans qui englobe au moins un cycle économique entier, ainsi que sur des études comparatives externes, s'il y a lieu.

PCD : Paramètre qui est attribué à chaque facilité de crédit consentie à un emprunteur et qui permet d'évaluer la perte économique en cas de défaut pendant une période de ralentissement économique. Les modèles de PCD sont fondés sur les pertes réalisées et sont calibrés pour tenir compte d'un éventuel ralentissement économique (plus un ajustement au titre du degré de prudence lié à l'incertitude des données, s'il y a lieu). Les modèles de PCD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes qui couvrent une période de plus de 7 ans (de 2000 à 2011). Ils tiennent compte d'un cycle économique complet et sont enrichis par des données externes au besoin.

ECD : Paramètre qui est attribué à chaque facilité de crédit consentie à un emprunteur et qui permet de calculer le montant d'une facilité de crédit qui pourrait devoir être tiré en cas de défaut de l'emprunteur au cours des 12 mois

suivants, en supposant un ralentissement économique. Le modèle d'ECD est basé sur des données internes qui englobent une période de plus de 7 ans (de 2000 à 2010) et tient compte d'un cycle économique entier. Les modèles d'ECD sont ensuite calibrés pour refléter un ralentissement économique en fonction de la moyenne des montants des prélèvements passés réalisés durant des périodes de ralentissement, un ajustement étant apporté au titre du degré de prudence lié à l'incertitude des données, s'il y a lieu.

Contrôles ex post des modèles

Les exigences en matière de contrôles ex post sont régies par des lignes directrices de validation détaillées. En ce qui a trait à la probabilité de défaut, les contrôles ex post comprennent la comparaison entre l'analyse des probabilités de défaut du système de notation et les taux de défaut réels ou obtenus pour chacune des évaluations du débiteur obligataire, ainsi que des examens visant à obtenir des preuves statistiques que les taux de défaut obtenus représentent une

variabilité d'échantillonnage, et non différentes populations de données théoriques. Le contrôle ex post de l'efficacité d'un système de notation du risque peut être effectué grâce à l'évaluation de calibration et du pouvoir discriminatoire et à l'aide d'une analyse de migration. Une validation détaillée comprend plusieurs tests et analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, la calibration et les propriétés dynamiques. Des tests et analyses supplémentaires peuvent être utilisés pour valider les cotes de risque de l'emprunteur ou les PD. Comme c'est le cas pour toute analyse, l'exercice du jugement peut être nécessaire pour déterminer des facteurs limitatifs potentiels, notamment des limites des données, qui peuvent avoir une incidence sur la pertinence globale des approches de validation ou sur l'interprétation de l'analyse statistique. Quant à la perte en cas de défaut, les contrôles ex post comportent des exigences en matière de test similaires. Des validations annuelles sont effectuées de manière indépendante par le groupe Risque de modèle et validation.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que du risque de pertes éventuelles si BMO n'est pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, politiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un processus de gestion efficace du risque de stratégie.

Le groupe responsable de la stratégie de BMO supervise les processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec les unités responsables de la gestion des risques et des finances et d'autres unités des Services d'entreprise afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Un processus rigoureux de gestion favorise une approche cohérente à l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le groupe responsable de la stratégie collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation, lors de séances interactives conçues pour tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout problème important.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.

La réputation de BMO est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous pouvons accroître la valeur pour nos actionnaires, réduire les coûts du capital et rehausser l'engagement du personnel.

Pour maintenir et protéger la réputation de BMO, il est essentiel de favoriser une culture d'entreprise dans laquelle l'intégrité et l'éthique sont des valeurs fondamentales.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions ou les initiatives. Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance, notre code de conduite et notre cadre de gestion des risques.

Il incombe à chacun des employés de se comporter conformément aux *Principes fondamentaux*, le code de conduite de BMO, et ainsi de consolider et de préserver la réputation de BMO. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les aspects importants ou devenus plus critiques en ce qui a trait aux risques de réputation de BMO, notamment ceux pouvant résulter de transactions complexes de crédit ou de financement structuré.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Notre politique générale en matière de responsabilité et de développement durable qu'a approuvée notre Conseil traite du risque environnemental et social. Les activités de gestion de ce risque sont supervisées par le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance et par celui chargé de la durabilité environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres unités des Services d'entreprise. Le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de cadres représentant divers secteurs de l'organisation, dispense des conseils et des recommandations relativement à nos initiatives de nature environnementale et sociale.

C'est par notre cadre général de gestion des risques que nous évaluons les répercussions environnementales et sociales des activités de nos clients ainsi que de leur secteur. Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et des ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé, les droits et l'héritage culturel des collectivités. Nous collaborons avec des parties prenantes externes afin de comprendre l'effet de nos activités et de nos décisions de financement sur ces aspects et facteurs, et nous utilisons les connaissances ainsi acquises pour en évaluer les conséquences pour notre organisation. BMO a élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social que posent des secteurs d'activité précis. Les risques environnementaux et sociaux associés aux transactions de prêt sont gérés par voie du cadre de gestion du risque de crédit et

de contrepartie de BMO. Un processus de contrôle diligent hautement perfectionné est appliqué aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

BMO est signataire de Principes d'Équateur, un cadre de gestion du risque de crédit qui est adopté sur une base volontaire et qui sert à définir, à évaluer et à gérer le risque environnemental et social inhérent au financement de projets. Ces principes ont été intégrés dans notre cadre de gestion du risque de crédit. Nous sommes également signataire du Carbon Disclosure Project, initiative à laquelle nous participons et qui porte sur la divulgation, par les entreprises, d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques.

En 2013, BMO a instauré à l'intention du personnel de BMO Marchés des capitaux un programme de formation en gestion du risque environnemental et social et de celui lié à sa gouvernance afin d'assurer une compréhension uniforme de ce risque dans l'ensemble de l'organisation. Ce programme comprend la définition des questions émergentes, fait un survol des processus de contrôle diligent de BMO ainsi que des outils pouvant aider son personnel à repérer et à gérer le risque environnemental et social et celui associé à sa gouvernance. Nous examinons régulièrement nos politiques et procédures concernant le risque environnemental et social. Afin d'assurer que nous demeurons au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes et surveillons et évaluons constamment les modifications aux lois et aux politiques qui sont adoptées dans les territoires où nous menons des activités. Nos politiques et méthodes de gestion du risque environnemental et social sont décrites en détail dans notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle ainsi que dans la section de notre site Web qui traite de notre responsabilité sociétale. Ce rapport décrit également notre performance environnementale et sociale conformément au cadre de la Global Reporting Initiative.

Analyse des résultats financiers de 2012

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de 2013. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2012 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2011. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2013, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation ainsi que des retraitements visant à présenter les dotations à la provision pour pertes sur créances des groupes d'exploitation en fonction des pertes sur créances réelles et non des pertes prévues. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 45.

Le bénéfice net avait augmenté de 1 075 millions de dollars, ou de 35 %, pour s'établir à 4 189 millions pour l'exercice 2012, et le bénéfice par action (BPA) avait progressé de 1,31 \$, ou de 27 %, et s'était dégagé à 6,15 \$. Le bénéfice net ajusté avait augmenté de 817 millions, ou de 25 %, ayant ainsi atteint 4 092 millions, et le BPA ajusté s'était amélioré de 0,90 \$, ou de 18 %, pour se situer à 6,00 \$, en raison principalement de la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus, comparativement à 2011.

Les éléments d'ajustement sont présentés en détail dans la section intitulée Mesures non conformes aux PCGR à la page 34.

Le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté avaient été de 15,9 % et de 15,5 %, respectivement, comparativement à 15,1 % et à 16,0 %, respectivement, en 2011. Une augmentation de 1 084 millions de dollars du bénéfice net (de 826 millions de dollars du bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires avait été enregistrée. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'étaient accrus de près de 6,0 milliards de dollars en regard de ceux de 2011 en raison essentiellement de l'émission d'actions ordinaires à l'intention des actionnaires de M&I en juillet 2011 à titre de contrepartie de l'acquisition, ainsi que du capital généré à l'interne.

Les revenus avaient augmenté de 2 187 millions de dollars, ou de 16 %, en 2012, pour atteindre 16 130 millions. Les revenus ajustés avaient augmenté de 1 325 millions de dollars, ou de 10 %, pour atteindre 15 067 millions. La prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus en 2012 avait contribué à la hausse de 1 161 millions de dollars, ou de 8 %, des revenus par rapport à ceux de l'exercice précédent. Le raffermissement du dollar américain avait apporté une contribution de 51 millions de dollars à la croissance des revenus ajustés, exclusion faite de l'incidence de l'entreprise acquise. Exclusion faite de ces deux éléments, les revenus avaient progressé de 113 millions de dollars, ou de 1 %, du fait principalement de la croissance de PE États-Unis et de la Gestion de patrimoine. Pour le cinquième exercice d'affilée, tant le montant comptable consolidé des revenus nets d'intérêts que celui des revenus autres que d'intérêts avaient enregistré une forte croissance, ces deux catégories de revenus ayant progressé d'au moins 10 % en 2012.

BMO avait comptabilisé des dotations à la provision pour pertes sur créances de 765 millions de dollars en 2012, comparativement à 1 212 millions en 2011. Les dotations à la provision pour pertes sur créances après ajustement s'étaient chiffrées à 471 millions de dollars en 2012, comparativement à 1 108 millions en 2011. L'amélioration était attribuable aux recouvrements relativement au portefeuille de prêts douteux acquis de M&I et à l'amélioration du contexte du crédit.

Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 1 497 millions de dollars, ou de 17 %, et s'étaient établies à 10 238 millions en 2012. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 1 060 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 9 513 millions. La prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus en 2012 avait augmenté ces charges ajustées de 856 millions de dollars, ou de 10 %. Le raffermissement du dollar américain en 2012 avait augmenté ces charges de 34 millions de dollars en 2012, exclusion faite de l'incidence des acquisitions. Exclusion faite de ces deux facteurs, les charges avaient progressé de 170 millions de dollars, ou de 2 %, en raison principalement des investissements continus dans nos activités, notamment au chapitre des projets de développement technologique.

En 2012, la charge d'impôts sur le résultat s'était chiffrée à 938 millions de dollars, contre 876 millions en 2011. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 991 millions de dollars en 2012, contre 906 millions en 2011. Le taux d'imposition effectif pour 2012 avait été de 18,3 %, comparativement à 22,0 % en 2011. Le taux d'impôt effectif ajusté pour 2012 avait été de 19,5 %, comparativement à 21,7 % en 2011. La diminution du taux d'impôt effectif ajusté en 2012 avait découlé d'une baisse de 1,6 point de pourcentage du taux d'impôt prévu par la loi au Canada en 2012 ainsi que de la hausse des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures.

Le bénéfice net de PE Canada pour 2012 s'était accru de 60 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à 2011, pour s'établir à 1 775 millions. Les revenus avaient progressé de 24 millions de dollars pour se situer à 6 212 millions, étant donné que l'incidence de la croissance des soldes et des frais pour la plupart de ses activités avait été largement atténuée par la baisse de la marge nette d'intérêts. Les charges autres que d'intérêts avaient été de 3 183 millions, en hausse

de 50 millions, ou de 2 %, en raison essentiellement des investissements dans les activités, y compris notre réseau de distribution, déduction faite des mesures rigoureuses de gestion des charges.

Tant le bénéfice net que le bénéfice net ajusté de PE États-Unis avaient plus que doublé en 2012, le bénéfice net ayant augmenté de 321 millions de dollars pour atteindre 580 millions et le bénéfice net ajusté ayant augmenté de 350 millions de dollars pour se situer à 644 millions. En dollars américains, le bénéfice net s'était accru de 318 millions et le bénéfice net ajusté, de 345 millions. Les revenus avaient augmenté de 1 023 millions, ou de 51 %, pour se situer à 3 024 millions, et en dollars américains, ils avaient augmenté de 990 millions, ou de 49 %, une tranche de 939 millions de dollars de ce montant étant attribuable à la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus en 2012. La tranche restante de la hausse, soit 51 millions de dollars, était essentiellement imputable à la hausse des profits à la vente de nouveaux prêts hypothécaires et à l'augmentation des commissions sur prêts aux entreprises. Les charges autres que d'intérêts ajustées s'étaient accrues de 624 millions, ou de 53 %, et s'étaient situées à 1 807 millions, et en dollars américains, elles avaient augmenté de 603 millions, ou de 50 %, une tranche de 552 millions de dollars de cette augmentation étant attribuable à la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus en 2012. La tranche restante de la hausse, soit 51 millions de dollars, était essentiellement attribuable à la progression des coûts réglementaires et des autres frais de soutien et aux provisions constituées à l'égard des litiges.

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine avait atteint 524 millions de dollars, soit une hausse de 44 millions, ou de 9 %, en regard de celui de 2011. Le bénéfice net ajusté avait atteint 545 millions de dollars, soit une hausse de 55 millions, ou de 11 % en regard de celui de 2011. Le bénéfice net ajusté du secteur de la gestion de patrimoine, s'était chiffré à 387 millions, soit une hausse de 28 millions, ou de 8 %. Pour sa part, le bénéfice net ajusté des activités d'assurance s'était établi à 158 millions de dollars, en hausse de 27 millions ou de 21 %. Les revenus de 2 905 millions de dollars en 2012 s'étaient accrus de 313 millions, ou de 12 %. Les revenus des activités liées au patrimoine s'étaient renforcés de 12 %, du fait des acquisitions, y compris l'accroissement attribuable à M&I et à LGM, du bénéfice dégagé par un placement stratégique et de la hausse des revenus de la plupart des secteurs. Les revenus d'assurance avaient progressé de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus d'assurance de 2012 et de 2011 avaient subi l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. En 2011, les revenus d'assurance avaient également été réduits par une charge anormalement élevée de 55 millions de dollars au titre de réclamations de réassurance liées aux séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande. Les charges autres que d'intérêts s'étaient établies à 2 219 millions de dollars, soit une hausse de 263 millions de dollars, ou de 13 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées, établies à 2 190 millions de dollars, avaient augmenté de 246 millions, ou de 13 %, du fait principalement de la hausse des sommes affectées à nos priorités stratégiques.

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux avait augmenté de 46 millions de dollars, pour se chiffrer à 1 021 millions en 2012. Cette augmentation était attribuable à la diminution de la charge d'impôts sur le résultat et à la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs contrebalancés en partie par l'accroissement des charges. Les revenus avaient légèrement fléchi, de 39 millions de dollars, pour passer à 3 276 millions, du fait du contexte boursier difficile pour certaines activités de nos services bancaires d'investissement. Les revenus nets d'intérêts avaient diminué de 38 millions de dollars, ou de 3 %, comparativement à ceux enregistrés à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts étaient demeurés stables par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation importante des revenus de négociation avait été contrebalancée par la baisse des commissions sur fusions et acquisitions et des commissions de prise ferme d'actions du fait de la contraction du niveau d'activité, outre le fléchissement des commissions sur titres et le recul des profits sur les titres de placement. L'appréciation du dollar américain avait accru les revenus de 21 millions de dollars. Les dotations à la provision pour pertes sur créances avaient fléchi de 26 millions de dollars en 2012. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 60 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 1 956 millions, en raison surtout de la hausse des frais liés au personnel et des investissements technologiques.

Pour 2012, la perte nette des Services d'entreprise s'était chiffrée à 289 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 315 millions pour 2011. La perte nette ajustée s'était chiffrée à 96 millions de dollars, comparativement à une perte nette ajustée de 209 millions en 2011. Les revenus ajustés n'avaient pour ainsi dire pas changé, alors que les charges ajustées avaient augmenté de 82 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence des entreprises acquises. Le montant ajusté des dotations à la provision pour pertes sur créances avait fléchi de 489 millions de dollars, en raison principalement d'un recouvrement de 509 millions (315 millions après impôts) sur les dotations à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2013

Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2013 s'est chiffré à 1 088 millions de dollars, en hausse de 1 % ou de 6 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour le trimestre à l'étude, le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 102 millions de dollars, en baisse de 2 % ou de 23 millions en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats ajustés du trimestre ne tiennent pas compte de ce qui suit : un avantage net de 30 millions après impôts au titre d'éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis des coûts d'intégration de l'entreprise acquise de 60 millions avant impôts (37 millions après impôts), un avantage de 26 millions avant impôts (20 millions après impôts) découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation, un montant de 5 millions en impôts lié à la provision générale sur les prêts autres que ceux du portefeuille de prêts acquis et une charge de 31 millions avant impôts (22 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Un sommaire des états des résultats et des données du quatrième trimestre de 2013 et des trimestres correspondants sont présentés à la page 103. Les éléments d'ajustement sont constatés par les Services d'entreprise si ce n'est de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, lequel est pris en compte par les groupes d'exploitation.

Les montants figurant dans le reste de la présente analyse des résultats du quatrième trimestre de 2013 sont présentés après ajustement.

La croissance de la Gestion de patrimoine a été particulièrement forte, reflétant une hausse des profits sur titres, et celle de PE Canada a été bonne, mais elles ont été contrebalancées par la baisse du bénéfice de BMO Marché des capitaux et par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances à l'égard des activités de PE. PE Canada a inscrit de bons résultats grâce à la solide croissance des volumes de la plupart des produits, facteur en partie atténué par la contraction de la marge nette d'intérêts, la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et la faible augmentation des charges. Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine a progressé considérablement en raison d'un profit sur titres et des bons résultats dégagés par les autres activités liées au patrimoine et les activités d'assurance sous-jacentes. Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux a reculé comparativement à celui enregistré il y a un an, lequel avait été solide, en raison de la baisse des revenus de négociation attribuable à l'incertitude prévalant sur les marchés. Le bénéfice de l'exercice précédent reflétait de solides revenus de négociation et un recouvrement d'impôts sur le résultat de périodes antérieures. Les résultats de PE États-Unis ont reculé essentiellement du fait d'une augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances supérieure à la tendance au cours du trimestre à l'étude et d'une baisse des revenus. Les résultats des Services d'entreprise ont baissé principalement en raison de la diminution des revenus.

Les revenus ont augmenté de 140 millions de dollars, ou de 4 %, pour atteindre 4 060 millions. Les revenus de la Gestion de patrimoine ont augmenté considérablement, reflétant un profit sur titres de 191 millions et une hausse de 12 % des autres activités liées au patrimoine, et ceux de PE Canada ont été bons, alors que ceux des autres groupes d'exploitation ont fléchi. Le raffermissement du dollar américain a ajouté 60 millions de dollars à la hausse des revenus, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture.

Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 12 millions de dollars, ou de 1 %, pour atteindre 1 968 millions. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est repliée de 9 points de base par rapport à l'an dernier et s'est située à 1,58 %. Les actifs productifs moyens se sont accrues de 29,6 milliards de dollars, ou de 6 %, comparativement à il y a un an, résultat qui tient compte d'une hausse de 9,5 milliards découlant du raffermissement du dollar américain. Il y a eu une forte croissance au sein de PE Canada et de Gestion du patrimoine, une croissance au sein de BMO Marché des capitaux et de PE États-Unis et un recul au sein des Services d'entreprise.

Les revenus autres que d'intérêts se sont accrues de 128 millions de dollars, ou de 6 %, pour se situer à 2 092 millions, du fait principalement d'un important profit sur titres réalisé par la Gestion de patrimoine et d'une hausse des revenus tirés des fonds d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des revenus de négociation de BMO Marchés des capitaux. Des hausses ont également été enregistrées dans la plupart des autres catégories de revenus autres que d'intérêts, si ce n'est des revenus d'assurance, des frais de services de cartes et d'autres revenus. Le raffermissement du dollar américain a ajouté 27 millions de dollars à la hausse des revenus autres que d'intérêts, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 66 millions, ou de 3 %, pour se situer à 2 502 millions. Exclusion faite de l'incidence du raffermissement du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ont augmenté légèrement de 22 millions de dollars, ou de 1 %, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés au personnel, y compris les prestations de retraite, et de celle des coûts liés à la réglementation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 140 millions de dollars, comparativement à 113 millions au quatrième trimestre de 2012. La hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances est essentiellement imputable aux dotations à la provision plus élevées que la normale au sein de PE Canada et de PE États-Unis ainsi qu'à la baisse des recouvrements de pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis des Services d'entreprise.

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 316 millions de dollars, soit une hausse de 70 millions par rapport au quatrième trimestre de 2012. Le taux d'impôt effectif a été de 22,3 %, contre 17,9 % un an plus tôt, ce qui a découlé de la diminution des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures et d'une plus forte proportion du bénéfice provenant de territoires dont le taux d'impôt est plus élevé.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice net

Les résultats et les mesures de la performance de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 103. De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et unités soient transférés d'un groupe d'exploitation client à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période à l'étude. Au premier trimestre de l'exercice 2013, nous avons commencé à imputer les dotations à la provision pour pertes sur créances aux groupes d'exploitation de BMO en fonction de leurs pertes sur créances réelles. Antérieurement, nous leur imputons les pertes sur créances au moyen d'une méthode de provisionnement selon les pertes prévues. Voir la section Analyse des résultats de 2013 des groupes d'exploitation à la page 44.

Nous avons maintenu le cap sur l'enracinement d'une culture qui place le client au centre de tout ce que nous faisons. La conjoncture économique a parfois représenté un défi pour certains de nos secteurs en 2012 et en 2013, mais dans l'ensemble, les conditions se sont améliorées et les résultats trimestriels ajustés ont, en général, affiché des tendances à la hausse au cours des deux derniers exercices.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92 jours, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce qu'il comprend des jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Les mois de juillet (troisième trimestre) et d'août (quatrième trimestre) se caractérisent habituellement par des activités moins intenses sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur les résultats de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités.

PE Canada a inscrit de bons résultats au quatrième trimestre, ce qui lui a permis de clore le deuxième semestre en force. La forte croissance des volumes des secteurs des services aux particuliers et aux entreprises a engendré une meilleure croissance des revenus au troisième et au quatrième trimestre, comparativement au premier semestre de 2013. Le recul de la marge nette d'intérêts d'un exercice à l'autre a été moindre. La croissance des charges a continué d'être modeste, car les investissements continus dans les activités ont été atténués par une gestion serrée des charges.

Les résultats de PE États-Unis ont bénéficié de l'acquisition de M&I, ainsi que de la hausse de soldes des prêts aux entreprises. Les résultats de PE États-Unis ont été solides au premier trimestre de 2013 et ont été relativement stables dans les deux trimestres suivants, la croissance des prêts aux entreprises et prêts industriels de base ayant été importante et les charges ayant baissé en regard de l'exercice précédent, ce qui a contrebalancé le recul des marges et des soldes de certains portefeuilles. Les résultats du quatrième trimestre ont souffert de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. La marge nette d'intérêts s'est contractée, en raison surtout du rétrécissement des marges sur les dépôts qu'a causé la faiblesse des taux d'intérêt et du recul des marges sur les prêts à cause de la concurrence exercée au chapitre des taux.

Les résultats opérationnels de la Gestion de patrimoine ont été solides en 2013, poursuivant la tendance à l'amélioration amorcée en 2012. Les résultats trimestriels dégagés par les activités liées au patrimoine se sont améliorés de manière plutôt constante, ce qui reflète la croissance des actifs des clients et les avantages qu'a procurés l'attention soutenue qui a été accordée à la productivité. Un important profit sur titres a été enregistré au quatrième trimestre. Quant aux résultats trimestriels des activités d'assurance, ils ont fluctué, ce qui a résulté essentiellement des variations des taux d'intérêt à long terme.

Les résultats opérationnels de BMO Marché des capitaux ont été bons au cours des trois premiers trimestres de 2012, mais ceux qui ont été comptabilisés au quatrième trimestre ont été nettement plus solides grâce à un recouvrement d'impôts sur le résultat de périodes antérieures et à l'accroissement des revenus qu'a permis une meilleure conjoncture de marché. Cette tendance s'est poursuivie en 2013, de bons résultats ayant été enregistrés au cours des trois premiers trimestres de l'exercice. L'incertitude sur les marchés a nuí à la performance du quatrième trimestre, ce qui a donné lieu à un recul des revenus.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO en pourcentage des prêts et acceptations ont, dans les plus récents trimestres et en regard de 2012, affiché des tendances à la baisse, sauf au quatrième trimestre de 2013, au cours duquel elles ont augmenté. Les dotations à la provision pour pertes sur créances après ajustement, qui ne tiennent pas compte des dotations à la provision relatives au portefeuille de prêts acquis de M&I, ni des variations de la provision générale, ont peu fluctué en 2012 et au premier semestre de 2013, mais ont diminué considérablement au troisième trimestre de 2013 en raison essentiellement du recul des dotations à la provision au sein de PE Canada et de PE États-Unis et de l'accroissement des recouvrements de pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis. Les dotations à la provision pour pertes sur créances après ajustement ont augmenté au quatrième trimestre de 2013 en raison principalement des dotations à la provision supérieures à la normale de PE Canada et de PE États-Unis, ainsi que du recul des recouvrements de pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis.

Le bénéfice net trimestriel des Services d'entreprise peut varier, et ce, en grande partie à cause de la prise en compte d'éléments d'ajustement, ces éléments étant pour la plupart constatés par ce groupe. Les résultats ajustés des Services d'entreprise ont été relativement stables en 2012, ce qui s'expliquait essentiellement par d'importantes reprises sur les dotations à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis. Ces reprises peuvent varier et la diminution des reprises au premier trimestre de 2013 ainsi que la baisse des revenus et la hausse des charges ont abaissé les résultats des Services d'entreprise pour ce trimestre. Ces reprises ont augmenté au cours des trois derniers trimestres, ce qui a accru le bénéfice net.

En 2012 et en 2013, les cours de change ont peu fluctué. Un dollar américain plus fort accroît la valeur convertie des revenus, des charges, des dotations à la provision pour pertes sur créances, des impôts sur le résultat et du bénéfice net libellés en dollars américains.

Le taux d'impôt effectif varie, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du bénéfice attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités.

Mise en garde

La présente section portant sur les tendances trimestrielles relatives au bénéfice net contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

| (en millions de dollars) | 31 oct. 2013 | 31 juill. 2013 | 30 avr. 2013 | 31 janv. 2013 | 31 oct. 2012 | 31 juill. 2012 | 30 avr. 2012 | 31 janv. 2012 | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|------------------|----------|---------|--------|
| Revenus nets d'intérêts | 2 085 | 2 146 | 2 098 | 2 216 | 2 145 | 2 225 | 2 120 | 2 318 | 8 545 | 8 808 | 7 474 |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 103 | 1 904 | 1 846 | 1 865 | 2 031 | 1 653 | 1 839 | 1 799 | 7 718 | 7 322 | 6 469 |
| Total des revenus | 4 188 | 4 050 | 3 944 | 4 081 | 4 176 | 3 878 | 3 959 | 4 117 | 16 263 | 16 130 | 13 943 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances - spécifique | 189 | 57 | 175 | 178 | 216 | 229 | 195 | 122 | 599 | 762 | 1 126 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances - générale | - | 20 | (30) | - | (24) | 8 | - | 19 | (10) | 3 | 86 |
| Charges autres que d'intérêts | 2 597 | 2 542 | 2 568 | 2 590 | 2 701 | 2 484 | 2 499 | 2 554 | 10 297 | 10 238 | 8 741 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 1 402 | 1 431 | 1 231 | 1 313 | 1 283 | 1 157 | 1 265 | 1 422 | 5 377 | 5 127 | 3 990 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 314 | 294 | 256 | 265 | 201 | 187 | 237 | 313 | 1 129 | 938 | 876 |
| Bénéfice net | 1 088 | 1 137 | 975 | 1 048 | 1 082 | 970 | 1 028 | 1 109 | 4 248 | 4 189 | 3 114 |
| Bénéfice net ajusté | 1 102 | 1 136 | 997 | 1 041 | 1 125 | 1 013 | 982 | 972 | 4 276 | 4 092 | 3 275 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances - spécifique | | | | | | | | | | | |
| PE Canada | 166 | 126 | 154 | 128 | 146 | 147 | 167 | 155 | 574 | 615 | 664 |
| PE États-Unis | 96 | 40 | 55 | 32 | 75 | 76 | 60 | 63 | 223 | 274 | 359 |
| Services bancaires Particuliers et entreprises | 262 | 166 | 209 | 160 | 221 | 223 | 227 | 218 | 797 | 889 | 1 023 |
| Gestion de patrimoine | 1 | (1) | 1 | 2 | 11 | 5 | 1 | 5 | 3 | 22 | 10 |
| BMO Marchés des capitaux | (17) | 2 | (6) | (15) | (4) | - | 19 | (9) | (36) | 6 | 32 |
| Services d'entreprise, y compris T&O | (57) | (110) | (29) | 31 | (12) | 1 | (52) | (92) | (165) | (155) | 61 |
| Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances - BMO Groupe financier | 189 | 57 | 175 | 178 | 216 | 229 | 195 | 122 | 599 | 762 | 1 126 |
| Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation | | | | | | | | | | | |
| PE Canada | 469 | 497 | 430 | 458 | 442 | 459 | 433 | 441 | 1 854 | 1 775 | 1 715 |
| PE États-Unis | 106 | 153 | 155 | 182 | 140 | 139 | 142 | 159 | 596 | 580 | 259 |
| Services bancaires Particuliers et entreprises | 575 | 650 | 585 | 640 | 582 | 598 | 575 | 600 | 2 450 | 2 355 | 1 974 |
| Gestion de patrimoine | 312 | 218 | 141 | 163 | 164 | 109 | 147 | 104 | 834 | 524 | 480 |
| BMO Marchés des capitaux | 229 | 280 | 275 | 310 | 314 | 250 | 233 | 224 | 1 094 | 1 021 | 975 |
| Services d'entreprise, y compris T&O | (28) | (11) | (26) | (65) | 22 | 13 | 73 | 181 | (130) | 289 | (315) |
| Bénéfice net - BMO Groupe financier | 1 088 | 1 137 | 975 | 1 048 | 1 082 | 970 | 1 028 | 1 109 | 4 248 | 4 189 | 3 114 |
| Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation | | | | | | | | | | | |
| PE Canada | 472 | 500 | 431 | 461 | 444 | 462 | 436 | 443 | 1 864 | 1 785 | 1 724 |
| PE États-Unis | 118 | 165 | 168 | 195 | 156 | 155 | 157 | 176 | 646 | 644 | 294 |
| Services bancaires Particuliers et entreprises | 590 | 665 | 599 | 656 | 600 | 617 | 593 | 619 | 2 510 | 2 429 | 2 018 |
| Gestion de patrimoine | 319 | 225 | 148 | 169 | 169 | 114 | 153 | 109 | 861 | 545 | 490 |
| BMO Marchés des capitaux | 229 | 281 | 276 | 310 | 315 | 250 | 233 | 224 | 1 096 | 1 022 | 976 |
| Services d'entreprise, y compris T&O | (36) | (35) | (26) | (94) | 41 | 32 | 3 | 20 | (191) | 96 | (209) |
| Bénéfice net ajusté - BMO Groupe financier | 1 102 | 1 136 | 997 | 1 041 | 1 125 | 1 013 | 982 | 972 | 4 276 | 4 092 | 3 275 |
| Données par action ordinaire (s) | | | | | | | | | | | |
| Dividendes déclarés | 0,74 | 0,74 | 0,74 | 0,72 | 0,72 | 0,70 | 0,70 | 0,70 | 2,94 | 2,82 | 2,80 |
| Bénéfice net | | | | | | | | | | | |
| De base | 1,62 | 1,69 | 1,43 | 1,53 | 1,59 | 1,42 | 1,52 | 1,65 | 6,27 | 6,18 | 4,90 |
| Dilué | 1,62 | 1,68 | 1,42 | 1,53 | 1,59 | 1,42 | 1,51 | 1,63 | 6,26 | 6,15 | 4,84 |
| Bénéfice net ajusté | | | | | | | | | | | |
| De base | 1,65 | 1,69 | 1,46 | 1,52 | 1,65 | 1,49 | 1,45 | 1,43 | 6,31 | 6,02 | 5,17 |
| Dilué | 1,64 | 1,68 | 1,46 | 1,52 | 1,65 | 1,49 | 1,44 | 1,42 | 6,30 | 6,00 | 5,10 |
| Valeur comptable | 43,69 | 42,38 | 41,73 | 40,87 | 40,25 | 39,43 | 38,06 | 37,85 | 43,69 | 40,25 | 36,76 |
| Cours | | | | | | | | | | | |
| Haut | 73,90 | 65,99 | 64,50 | 64,70 | 59,96 | 58,73 | 59,91 | 61,29 | 73,90 | 61,29 | 63,94 |
| Bas | 63,21 | 58,68 | 61,51 | 56,74 | 56,72 | 53,15 | 56,54 | 54,38 | 56,74 | 53,15 | 55,02 |
| Clôture | 72,62 | 63,87 | 63,19 | 62,99 | 59,02 | 57,44 | 58,67 | 58,29 | 72,62 | 59,02 | 58,89 |
| Mesures financières (%) | | | | | | | | | | | |
| Rendement de l'action | 4,1 | 4,6 | 4,7 | 4,6 | 4,9 | 4,9 | 4,8 | 4,8 | 4,0 | 4,8 | 4,8 |
| Rendement des capitaux propres | 15,0 | 15,6 | 14,2 | 14,9 | 15,6 | 14,5 | 16,2 | 17,2 | 14,9 | 15,9 | 15,1 |
| Rendement des capitaux propres ajusté | 15,2 | 15,6 | 14,5 | 14,8 | 16,3 | 15,2 | 15,4 | 15,0 | 15,0 | 15,5 | 16,0 |
| Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs | 1,67 | 1,75 | 1,79 | 1,85 | 1,83 | 1,88 | 1,89 | 2,05 | 1,77 | 1,91 | 1,85 |
| Marge nette d'intérêts ajustée sur les actifs productifs | 1,58 | 1,63 | 1,64 | 1,67 | 1,67 | 1,70 | 1,76 | 1,85 | 1,63 | 1,74 | 1,79 |
| Ratio d'efficacité | 62,0 | 62,8 | 65,1 | 63,5 | 64,7 | 64,1 | 63,1 | 62,0 | 63,3 | 63,5 | 62,7 |
| Ratio d'efficacité ajusté | 61,6 | 63,2 | 63,9 | 63,8 | 62,2 | 63,7 | 63,2 | 63,5 | 63,1 | 63,1 | 61,5 |
| Levier d'exploitation* | 4,2 | 2,2 | (3,2) | (2,3) | (1,7) | 4,9 | (4,4) | (5,4) | 0,2 | (1,4) | (0,8) |
| Levier d'exploitation ajusté* | 0,9 | 0,9 | (1,0) | (0,4) | 2,7 | (4,4) | (3,3) | (7,6) | 0,1 | (2,8) | 0,8 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations | 0,27 | 0,11 | 0,22 | 0,28 | 0,31 | 0,38 | 0,32 | 0,23 | 0,22 | 0,31 | 0,56 |
| Taux d'impôt effectif | 22,4 | 20,6 | 20,8 | 20,2 | 15,7 | 16,2 | 18,7 | 22,0 | 21,0 | 18,3 | 22,0 |
| Taux d'impôt effectif ajusté | 22,3 | 20,1 | 20,0 | 19,9 | 17,9 | 16,9 | 19,5 | 23,7 | 20,6 | 19,5 | 21,7 |
| Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (s) | 1,042 | 1,038 | 1,018 | 0,995 | 0,989 | 1,018 | 0,992 | 1,013 | 1,024 | 1,003 | 0,985 |
| Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances | 7,61 | 8,14 | 8,80 | 8,98 | 9,30 | 9,15 | 9,34 | 8,74 | 7,61 | 9,30 | 8,98 |
| Trésorerie et valeurs mobilières/total des actifs | 31,2 | 30,8 | 30,1 | 30,6 | 29,4 | 31,3 | 32,0 | 32,2 | 31,2 | 29,4 | 29,5 |
| Ratios de capital (%) | | | | | | | | | | | |
| | | Bâle III | | | Bâle II | | | | Bâle III | Bâle II | |
| Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 9,9 | 9,6 | 9,7 | 9,4 | 10,5 | 10,3 | 9,9 | 9,7 | 9,9 | 10,5 | 9,6 |
| Ratio du capital de première catégorie | 11,4 | 11,2 | 11,3 | 11,1 | 12,6 | 12,4 | 12,0 | 11,7 | 11,4 | 12,6 | 12,0 |
| Ratio du capital total | 13,7 | 13,5 | 13,7 | 13,4 | 14,9 | 14,8 | 14,9 | 14,6 | 13,7 | 14,9 | 14,9 |

* Les ratios d'endettement pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats opérationnels intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Les résultats ajustés du tableau ci-dessus ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Données complémentaires

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes de l'exercice 2011 ont été retraités. Les résultats des périodes antérieures à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Par conséquent, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR, à la page 34.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 |
|----------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Cours des actions ordinaires (\$) | | | | | | | | | | |
| Haut | 73,90 | 61,29 | 63,94 | 65,71 | 54,75 | 63,44 | 72,75 | 70,24 | 62,44 | 59,65 |
| Bas | 56,74 | 53,15 | 55,02 | 49,78 | 24,05 | 35,65 | 60,21 | 56,86 | 53,05 | 49,28 |
| Clôture | 72,62 | 59,02 | 58,89 | 60,23 | 50,06 | 43,02 | 63,00 | 69,45 | 57,81 | 57,55 |
| Dividende par action ordinaire | | | | | | | | | | |
| Dividende déclaré (\$) | 2,94 | 2,82 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 2,71 | 2,26 | 1,85 | 1,59 |
| Dividende versé (\$) | 2,92 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 2,80 | 2,63 | 2,13 | 1,80 | 1,50 |
| Ratio de distribution (%) | 46,9 | 45,6 | 57,1 | 58,6 | 90,6 | 73,9 | 64,8 | 43,0 | 39,1 | 35,2 |
| Rendement de l'action (%) | 4,0 | 4,8 | 4,8 | 4,6 | 5,6 | 6,5 | 4,3 | 3,3 | 3,2 | 2,8 |
| Dividende déclaré (\$) (en millions) | 1 904 | 1 820 | 1 690 | 1 571 | 1 530 | 1 409 | 1 354 | 1 133 | 925 | 796 |
| Rendement total pour l'actionnaire (%) | | | | | | | | | | |
| Rendement moyen annualisé sur cinq ans | 17,0 | 4,2 | 1,9 | 5,9 | 1,8 | 0,9 | 14,2 | 19,1 | 13,8 | 18,9 |
| Rendement moyen annualisé sur trois ans | 11,5 | 10,8 | 17,4 | 4,5 | (5,3) | (5,6) | 6,6 | 15,6 | 18,4 | 23,0 |
| Rendement sur un an | 28,8 | 5,2 | 2,4 | 26,4 | 25,1 | (27,9) | (5,8) | 24,1 | 3,7 | 20,0 |
| Autres renseignements sur les actions ordinaires | | | | | | | | | | |
| Nombre en circulation (en milliers) | | | | | | | | | | |
| À la clôture de l'exercice | 644 130 | 650 730 | 639 000 | 566 468 | 551 716 | 504 575 | 498 563 | 500 726 | 500 219 | 500 897 |
| Nombre moyen de base | 648 476 | 644 407 | 591 403 | 559 822 | 540 294 | 502 062 | 499 950 | 501 257 | 500 060 | 501 656 |
| Nombre moyen dilué | 649 806 | 648 615 | 607 068 | 563 125 | 542 313 | 506 697 | 508 614 | 511 173 | 510 845 | 515 045 |
| Nombre de comptes d'actionnaires | 56 241 | 59 238 | 58 769 | 36 612 | 37 061 | 37 250 | 37 165 | 38 360 | 40 104 | 41 438 |
| Valeur comptable de l'action (\$) | | | | | | | | | | |
| Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards) | 46,8 | 38,4 | 37,6 | 34,1 | 27,6 | 21,7 | 31,4 | 34,8 | 28,9 | 28,8 |
| Ratio cours/bénéfice | 11,6 | 9,6 | 12,2 | 12,7 | 16,3 | 11,4 | 15,3 | 13,5 | 12,5 | 13,1 |
| Ratio cours/bénéfice ajusté | 11,5 | 9,8 | 11,5 | 12,5 | 12,5 | 9,2 | 11,6 | 13,4 | 12,9 | 13,4 |
| Ratio cours/valeur comptable | 1,66 | 1,47 | 1,49 | 1,77 | 1,57 | 1,34 | 2,23 | 2,40 | 2,18 | 2,38 |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | TCAC sur 5 ans | TCAC sur 10 ans |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|
| État des résultats – Résultats déjà établis | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 8 545 | 8 808 | 7 474 | 6 235 | 5 570 | 11,0 | 6,0 |
| Revenus autres que d'intérêts | 7 718 | 7 322 | 6 469 | 6 004 | 5 494 | 8,5 | 6,2 |
| Total des revenus | 16 263 | 16 130 | 13 943 | 12 239 | 11 064 | 9,8 | 6,1 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 589 | 765 | 1 212 | 1 049 | 1 603 | n.s. | n.s. |
| Charges autres que d'intérêts | 10 297 | 10 238 | 8 741 | 7 619 | 7 381 | 8,4 | 5,4 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 5 377 | 5 127 | 3 990 | 3 571 | 2 080 | 22,1 | 8,2 |
| Charges d'impôts sur le résultat | 1 129 | 938 | 876 | 687 | 217 | n.s. | 5,6 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1) | s.o. | s.o. | s.o. | 74 | 76 | n.s. | n.s. |
| Bénéfice net | 4 248 | 4 189 | 3 114 | 2 810 | 1 787 | 15,7 | 9,0 |
| Attribuable aux actionnaires de la Banque | 4 183 | 4 115 | 3 041 | 2 810 | 1 787 | 16,2 | 8,9 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1) | 65 | 74 | 73 | s.o. | s.o. | n.s. | n.s. |
| Bénéfice net | 4 248 | 4 189 | 3 114 | 2 810 | 1 787 | 15,7 | 9,0 |
| État des résultats – Résultats ajustés | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 7 888 | 8 029 | 7 248 | 6 235 | 5 570 | 9,2 | 5,1 |
| Revenus autres que d'intérêts | 7 684 | 7 038 | 6 494 | 6 004 | 6 015 | 6,8 | 6,2 |
| Total des revenus | 15 572 | 15 067 | 13 742 | 12 239 | 11 585 | 8,0 | 5,6 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 359 | 471 | 1 108 | 1 049 | 1 543 | n.s. | n.s. |
| Charges autres que d'intérêts | 9 826 | 9 513 | 8 453 | 7 583 | 7 220 | 7,5 | 5,1 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 5 387 | 5 083 | 4 181 | 3 607 | 2 822 | 15,1 | 7,7 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 1 111 | 991 | 906 | 691 | 450 | 47,5 | 5,0 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1) | s.o. | s.o. | s.o. | 74 | 76 | n.s. | n.s. |
| Bénéfice net ajusté | 4 276 | 4 092 | 3 275 | 2 916 | 2 372 | 11,2 | 8,6 |
| Attribuable aux actionnaires de la Banque | 4 211 | 4 018 | 3 202 | 2 916 | 2 372 | 10,9 | 8,4 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1) | 65 | 74 | 73 | s.o. | s.o. | n.s. | n.s. |
| Bénéfice net ajusté | 4 276 | 4 092 | 3 275 | 2 916 | 2 372 | 11,2 | 8,6 |
| Bénéfice par action (BPA) (\$) | | | | | | | |
| De base | 6,27 | 6,18 | 4,90 | 4,78 | 3,09 | 10,6 | 6,0 |
| Dilué | 6,26 | 6,15 | 4,84 | 4,75 | 3,08 | 10,7 | 6,2 |
| Dilué après ajustement | 6,30 | 6,00 | 5,10 | 4,81 | 4,02 | 6,2 | 5,8 |
| Données statistiques sur la croissance par exercice (%) | | | | | | | |
| Croissance du bénéfice net | 1,4 | 34,5 | 8,0 | 54,8 | (9,2) | s.o. | s.o. |
| Croissance du bénéfice net ajusté | 4,5 | 24,9 | 12,3 | 22,9 | (5,6) | s.o. | s.o. |
| Croissance du BPA dilué | 1,8 | 27,1 | 1,9 | 54,2 | (18,1) | s.o. | s.o. |
| Croissance du BPA dilué ajusté | 5,0 | 17,6 | 6,0 | 19,7 | (13,9) | s.o. | s.o. |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2008 et 2003, respectivement, et selon les IFRS pour 2013. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

1) Avant 2011, aux termes des PCGR canadiens, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales était déduite dans le cadre de l'établissement du bénéfice net.

n.s. – non significatif

s.o. – sans objet

Tableau 3 : Rendement des capitaux propres et des actifs (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Bénéfice net comptable | 4 248 | 4 189 | 3 114 | 2 810 | 1 787 | 1 978 | 2 131 | 2 663 | 2 396 | 2 295 |
| Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1) | 65 | 74 | 73 | s.o. |
| Dividendes sur actions privilégiées | 120 | 136 | 146 | 136 | 120 | 73 | 43 | 30 | 30 | 31 |
| Bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires | 4 063 | 3 979 | 2 895 | 2 674 | 1 667 | 1 905 | 2 088 | 2 633 | 2 366 | 2 264 |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | 27 197 | 25 106 | 19 145 | 17 980 | 16 865 | 14 612 | 14 506 | 13 703 | 12 577 | 11 696 |
| Rendement des capitaux propres (%) | 14,9 | 15,9 | 15,1 | 14,9 | 9,9 | 13,0 | 14,4 | 19,2 | 18,8 | 19,4 |
| Rendement des actifs moyens (%) | 0,75 | 0,76 | 0,65 | 0,71 | 0,41 | 0,50 | 0,59 | 0,86 | 0,81 | 0,87 |
| Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) 2) | 1,95 | 1,98 | 1,70 | 1,74 | 0,97 | 1,07 | 1,20 | 1,71 | 1,63 | 1,67 |
| Rendement des actifs moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (%) | 0,73 | 0,73 | 0,62 | 0,67 | 0,38 | 0,48 | 0,58 | 0,85 | 0,80 | 0,86 |
| Ratio des capitaux propres moyens par rapport à l'actif total moyen (%) | 0,05 | 0,05 | 0,04 | 0,05 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 |
| Bénéfice net ajusté | 4 276 | 4 092 | 3 275 | 2 916 | 2 372 | 2 513 | 2 881 | 2 752 | 2 386 | 2 260 |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires | 4 091 | 3 882 | 3 056 | 2 780 | 2 252 | 2 440 | 2 838 | 2 722 | 2 356 | 2 229 |
| Rendement des capitaux propres ajusté (%) | 15,0 | 15,5 | 16,0 | 15,0 | 12,9 | 16,2 | 19,0 | 19,3 | 18,3 | 18,9 |
| Rendement des actifs moyens ajusté (%) | 0,76 | 0,74 | 0,68 | 0,71 | 0,52 | 0,61 | 0,78 | 0,87 | 0,78 | 0,85 |
| Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 2) | 1,97 | 1,93 | 1,79 | 1,76 | 1,25 | 1,32 | 1,58 | 1,71 | 1,58 | 1,65 |
| Rendement des actifs moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%) | 0,74 | 0,71 | 0,65 | 0,68 | 0,50 | 0,59 | 0,77 | 0,86 | 0,77 | 0,84 |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

- Avant 2011, aux termes des PCGR canadiens, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales était déduite dans le cadre de l'établissement du bénéfice net.
 - Depuis 2008, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques est calculé selon les lignes directrices de Bâle II; pour toutes les périodes précédentes, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques était calculé selon la méthode de Bâle I.
- s.o. – sans objet

Tableau 4 : Sommaire du bilan (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Actifs | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 26 083 | 19 941 | 19 676 | 17 368 | 9 955 |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 6 518 | 6 341 | 5 980 | 3 186 | 3 340 |
| Valeurs mobilières | 134 981 | 128 324 | 122 115 | 123 399 | 110 813 |
| Titres pris en pension ou empruntés 1) | 39 799 | 47 011 | 37 970 | 28 102 | 36 006 |
| Solde net des prêts et acceptations | 279 095 | 253 835 | 238 885 | 176 643 | 167 829 |
| Autres actifs | 50 823 | 69 997 | 75 949 | 62 942 | 60 515 |
| Total des actifs | 537 299 | 525 449 | 500 575 | 411 640 | 388 458 |
| Passifs et capitaux propres | | | | | |
| Dépôts | 366 821 | 323 702 | 302 373 | 249 251 | 236 156 |
| Autres passifs | 134 538 | 167 102 | 164 197 | 135 933 | 126 719 |
| Dette subordonnée | 3 996 | 4 093 | 5 348 | 3 776 | 4 236 |
| Titres de fiducie de capital | 463 | 462 | 821 | 800 | 1 150 |
| Capital social | | | | | |
| Actions privilégiées | 2 265 | 2 465 | 2 861 | 2 571 | 2 571 |
| Actions ordinaires | 12 003 | 11 957 | 11 332 | 6 927 | 6 198 |
| Surplus d'apport | 315 | 213 | 113 | 92 | 79 |
| Résultats non distribués | 15 224 | 13 540 | 11 381 | 12 848 | 11 748 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) | 602 | 480 | 666 | (558) | (399) |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 1 072 | 1 435 | 1 483 | - | - |
| Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 537 299 | 525 449 | 500 575 | 411 640 | 388 458 |
| Soldes quotidiens moyens | | | | | |
| Solde net des prêts et acceptations | 266 064 | 246 119 | 215 414 | 171 554 | 182 097 |
| Actifs | 555 682 | 544 264 | 469 934 | 398 474 | 438 548 |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

- Certains titres pris en pension ou empruntés ont été reclassés dans les prêts et acceptations en 2012.

Tableau 5 : Actifs grevés (en millions de dollars)

| | Actifs inscrits au bilan | Autres trésorerie et valeurs mobilières obtenues | Actifs grevés 1) | | Actifs non grevés | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------|--------------------|----------------------|-----------------------------|------------------------------------------|
| | | | Donnés en garantie | Autres actifs grevés | Autres actifs non grevés 3) | Actifs pouvant être utilisés en garantie |
| Au 31 octobre 2013 | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 26 083 | - | - | 1 211 | 1 461 | 23 411 |
| Dépôts portant intérêt à d'autres banques | 6 518 | - | - | - | - | 6 518 |
| Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés | | | | | | |
| Titres d'administrations publiques | 86 715 | 11 955 | 33 237 | 14 184 | 1 226 | 50 023 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | 10 891 | 1 199 | 1 547 | - | 168 | 10 375 |
| Titres de créance d'entreprises | 20 874 | 868 | 2 178 | 556 | 3 976 | 15 032 |
| Titres de participation d'entreprises | 56 300 | 14 231 | 26 387 | 7 124 | 1 445 | 35 575 |
| Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés | 174 780 | 28 253 | 63 349 | 21 864 | 6 815 | 111 005 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 2) | 11 425 | - | - | - | - | 11 425 |
| Total des actifs liquides | 218 806 | 28 253 | 63 349 | 23 075 | 8 276 | 152 359 |
| Prêts | 267 670 | - | 37 868 | 1 956 | 227 846 | - |
| Autres actifs | 50 823 | - | - | - | 50 823 | - |
| Total des prêts et des autres actifs | 318 493 | - | 37 868 | 1 956 | 278 669 | - |
| Total | 537 299 | 28 253 | 101 217 | 25 031 | 286 945 | 152 359 |

- 1) Les actifs grevés renvoient à la partie des actifs de BMO ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières reçues qui sont données en garantie par voie de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales, des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions, les dérivés hors cote soumis à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.
- 2) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH qui comprennent les prêts hypothécaires montés par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.
- 3) Les autres actifs non grevés comprennent certains instruments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composent de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 8,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013, incluant les titres détenus par la filiale d'assurance, l'entité de gestion de placements structurés et l'entité de protection du crédit de BMO, de même que d'importants placements en titres de participation et certains investissements détenus par notre unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également les prêts et autres actifs. Une partie de ces prêts peut servir de garantie afin d'avoir accès aux facilités des banques centrales dans le cadre d'activités normales ou se voir titrisée afin d'obtenir du financement garanti.

Tableau 6 : Autres renseignements statistiques

| Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 |
|----------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Autres renseignements | | | | | | | | | | |
| Employés 1) | | | | | | | | | | |
| Canada | 30 301 | 30 797 | 31 351 | 29 821 | 29 118 | 29 529 | 28 944 | 27 922 | 26 684 | 26 494 |
| États-Unis | 14 696 | 14 963 | 15 184 | 7 445 | 6 732 | 7 256 | 6 595 | 6 785 | 6 901 | 6 900 |
| Autres | 634 | 512 | 440 | 363 | 323 | 288 | 288 | 234 | 200 | 199 |
| Total | 45 631 | 46 272 | 46 975 | 37 629 | 36 173 | 37 073 | 35 827 | 34 941 | 33 785 | 33 593 |
| Succursales bancaires | | | | | | | | | | |
| Canada | 933 | 930 | 920 | 910 | 900 | 983 | 977 | 963 | 968 | 988 |
| États-Unis | 626 | 638 | 688 | 321 | 290 | 292 | 243 | 215 | 208 | 182 |
| Autres | 4 | 3 | 3 | 3 | 5 | 5 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Total | 1 563 | 1 571 | 1 611 | 1 234 | 1 195 | 1 280 | 1 224 | 1 182 | 1 180 | 1 174 |
| Guichets automatiques bancaires | | | | | | | | | | |
| Canada | 2 900 | 2 596 | 2 235 | 2 076 | 2 030 | 2 026 | 1 978 | 1 936 | 1 952 | 1 993 |
| États-Unis | 1 325 | 1 375 | 1 366 | 905 | 636 | 640 | 583 | 547 | 539 | 479 |
| Total | 4 225 | 3 971 | 3 601 | 2 981 | 2 666 | 2 666 | 2 561 | 2 483 | 2 491 | 2 472 |
| Taux | | | | | | | | | | |
| Taux préférentiel moyen au Canada (%) | 3,00 | 3,00 | 3,00 | 2,46 | 2,70 | 5,21 | 6,08 | 5,57 | 4,30 | 4,05 |
| Taux préférentiel moyen aux États-Unis (%) | 3,25 | 3,25 | 3,25 | 3,25 | 3,34 | 5,69 | 8,19 | 7,76 | 5,85 | 4,17 |
| Cours du \$ CA par rapport au \$ US (\$) | | | | | | | | | | |
| Haut | 1,06 | 1,05 | 1,06 | 1,08 | 1,30 | 1,29 | 1,19 | 1,20 | 1,27 | 1,40 |
| Bas | 0,98 | 0,97 | 0,94 | 1,00 | 1,03 | 0,92 | 0,95 | 1,10 | 1,16 | 1,22 |
| Moyen | 1,02 | 1,00 | 0,99 | 1,04 | 1,16 | 1,03 | 1,09 | 1,13 | 1,21 | 1,31 |
| À la clôture de l'exercice | 1,04 | 1,00 | 1,00 | 1,02 | 1,08 | 1,20 | 0,94 | 1,12 | 1,18 | 1,22 |

- 1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 7 : Revenus et croissance des revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | TCAC sur 5 ans | TCAC sur 10 ans |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|-------------------|--------------------|
| Revenus nets d'intérêts | 8 545 | 8 808 | 7 474 | 6 235 | 5 570 | 11,0 | 6,0 |
| Taux de croissance annuel (%) | (3,0) | 17,8 | 19,9 | 11,9 | 9,8 | s.o. | s.o. |
| Revenus nets d'intérêts ajustés | 7 888 | 8 029 | 7 248 | 6 235 | 5 570 | 9,2 | 5,1 |
| Taux de croissance annuel (%) | (1,8) | 10,8 | 16,2 | 11,9 | 9,8 | s.o. | s.o. |
| Marge nette d'intérêts ¹⁾ | | | | | | | |
| Actifs productifs moyens | 484 141 | 460 205 | 404 195 | 332 468 | 341 848 | 8,2 | 8,5 |
| Marge nette d'intérêts (%) | 1,77 | 1,91 | 1,85 | 1,88 | 1,63 | s.o. | s.o. |
| Marge nette d'intérêts ajustée (%) | 1,63 | 1,74 | 1,79 | 1,88 | 1,63 | s.o. | s.o. |
| Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%) | 1,78 | 1,85 | 1,99 | 2,12 | 1,78 | s.o. | s.o. |
| Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%) | 1,74 | 2,01 | 1,61 | 1,47 | 1,43 | s.o. | s.o. |
| Revenus autres que d'intérêts | | | | | | | |
| Commissions et droits sur titres | 1 182 | 1 146 | 1 215 | 1 077 | 973 | 1,3 | 2,8 |
| Frais de service – Dépôts et ordres de paiement | 916 | 929 | 834 | 802 | 820 | 3,9 | 1,9 |
| Revenus de négociation | 849 | 1 025 | 549 | 504 | 723 | 9,2 | 11,9 |
| Commissions sur prêts | 715 | 641 | 593 | 572 | 556 | 10,7 | 9,3 |
| Frais de services de cartes | 724 | 708 | 689 | 233 | 121 | 20,0 | 9,6 |
| Gestion de placements et garde de titres | 726 | 725 | 496 | 355 | 344 | 16,4 | 9,1 |
| Revenus tirés de fonds d'investissement | 799 | 647 | 633 | 550 | 467 | 6,3 | 9,6 |
| Revenus de titrisation | - | - | - | 678 | 929 | (87,4) | (61,7) |
| Commissions de prise ferme et de consultation | 488 | 442 | 512 | 445 | 397 | 6,7 | 6,2 |
| Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation | 285 | 152 | 189 | 150 | (354) | n.s. | n.s. |
| Revenus de change, autres que de négociation | 172 | 153 | 130 | 93 | 53 | 16,4 | 0,7 |
| Revenus d'assurance | 445 | 335 | 283 | 321 | 295 | 13,4 | 13,6 |
| Autres revenus | 417 | 419 | 346 | 224 | 170 | 14,7 | 2,3 |
| Total des revenus autres que d'intérêts | 7 718 | 7 322 | 6 469 | 6 004 | 5 494 | 8,5 | 6,2 |
| Taux de croissance annuel (%) | 5,4 | 13,2 | 7,7 | 9,3 | 7,0 | s.o. | s.o. |
| Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus | 47,5 | 45,4 | 46,4 | 49,1 | 49,7 | s.o. | s.o. |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés | 7 684 | 7 038 | 6 494 | 6 004 | 6 015 | 6,8 | 6,2 |
| Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%) | 9,2 | 8,4 | 8,1 | (0,2) | 8,9 | s.o. | s.o. |
| Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage des revenus ajustés | 49,3 | 46,7 | 47,3 | 49,1 | 51,9 | s.o. | s.o. |
| Total des revenus | 16 263 | 16 130 | 13 943 | 12 239 | 11 064 | 9,8 | 6,1 |
| Taux de croissance annuel du total des revenus (%) | 0,8 | 15,7 | 13,9 | 10,6 | 8,4 | s.o. | s.o. |
| Total des revenus ajustés | 15 572 | 15 067 | 13 742 | 12 239 | 11 585 | 8,0 | 5,6 |
| Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%) | 3,4 | 9,7 | 12,3 | 5,7 | 9,4 | s.o. | s.o. |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2008 et 2003, respectivement, et selon les IFRS pour 2013. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur les actifs productifs moyens.

s.o. – sans objet

n.s. – non significatif

Tableau 8 : Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | TCAC sur 5 ans | TCAC sur 10 ans |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|----------------|-----------------|
| Charges autres que d'intérêts | | | | | | | |
| Rémunération du personnel | | | | | | | |
| Salaires | 3 318 | 3 208 | 2 646 | 2 285 | 2 395 | 9,1 | 5,3 |
| Rémunération liée au rendement | 1 686 | 1 657 | 1 560 | 1 455 | 1 338 | 5,4 | 4,8 |
| Avantages du personnel | 823 | 763 | 621 | 624 | 652 | 9,2 | 4,3 |
| Total de la rémunération du personnel | 5 827 | 5 628 | 4 827 | 4 364 | 4 385 | 7,9 | 5,0 |
| Bureaux et matériel | | | | | | | |
| Location d'immeubles | 416 | 400 | 360 | 319 | 306 | 8,3 | 9,1 |
| Bureaux, mobilier et agencements | 377 | 368 | 310 | 269 | 272 | 8,2 | 3,3 |
| Impôt foncier | 37 | 36 | 30 | 28 | 30 | 5,2 | (3,4) |
| Matériel informatique et autre 1) | 1 047 | 1 112 | 878 | 727 | 673 | 6,4 | 5,3 |
| Total des frais de bureau et de matériel 1) | 1 877 | 1 916 | 1 578 | 1 343 | 1 281 | 7,1 | |
| Autres charges | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles 1) | 352 | 339 | 231 | 203 | 203 | 30,2 | |
| Communications | 291 | 301 | 259 | 229 | 221 | 7,6 | 6,0 |
| Taxe d'affaires et impôt sur le capital | 39 | 46 | 51 | 52 | 44 | (1,8) | (9,8) |
| Honoraires | 527 | 593 | 624 | 401 | 362 | 6,5 | 7,5 |
| Déplacements et expansion des affaires | 514 | 491 | 382 | 343 | 309 | 9,4 | 8,6 |
| Autres | 870 | 924 | 789 | 684 | 576 | 9,5 | 8,3 |
| Total des autres charges | 2 593 | 2 694 | 2 336 | 1 912 | 1 715 | 10,1 | 8,3 |
| Total des charges autres que d'intérêts | 10 297 | 10 238 | 8 741 | 7 619 | 7 381 | 8,4 | 5,4 |
| Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%) | 0,6 | 17,1 | 14,7 | 3,2 | 7,1 | s.o. | s.o. |
| Total des charges autres que d'intérêts ajusté | 9 826 | 9 513 | 8 453 | 7 583 | 7 220 | 7,5 | 5,1 |
| Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%) | 3,3 | 12,5 | 11,5 | 5,0 | 5,4 | s.o. | s.o. |
| Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (Ratio d'efficacité) (%) | 63,3 | 63,5 | 62,7 | 62,2 | 66,7 | s.o. | s.o. |
| Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (Ratio d'efficacité) (%) | 63,1 | 63,1 | 61,5 | 62,0 | 62,3 | s.o. | s.o. |
| Charges fiscales et impôt 2) | | | | | | | |
| Charges fiscales autres que l'impôt sur le résultat | | | | | | | |
| Retenues salariales | 249 | 250 | 203 | 175 | 171 | 8,7 | 4,8 |
| Impôt foncier | 37 | 36 | 30 | 28 | 30 | 5,2 | (3,4) |
| Impôt provincial sur le capital | 31 | 37 | 44 | 45 | 35 | (1,0) | (11,2) |
| Taxe d'affaires | 7 | 9 | 7 | 7 | 9 | (4,7) | 1,7 |
| Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente | 262 | 249 | 235 | 146 | 116 | 13,0 | 5,2 |
| Divers | 1 | 2 | 1 | 1 | 3 | n.s. | n.s. |
| Total des charges fiscales autres que l'impôt sur le résultat | 587 | 583 | 520 | 402 | 364 | 19,7 | 2,2 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 1 129 | 938 | 876 | 687 | 217 | n.s. | 5,6 |
| Total des charges fiscales et de l'impôt | 1 716 | 1 521 | 1 396 | 1 089 | 581 | 54,1 | 2,6 |
| Total des charges fiscales et de l'impôt en pourcentage du revenu disponible pour payer les charges fiscales et l'impôt | 28,7 | 26,6 | 31,0 | 27,4 | 23,8 | s.o. | s.o. |
| Taux d'impôt effectif (%) | 21,0 | 18,3 | 22,0 | 19,2 | 10,5 | s.o. | s.o. |
| Taux d'impôt effectif ajusté (%) | 20,6 | 19,5 | 21,7 | 19,2 | 15,9 | s.o. | s.o. |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2008 et 2003, respectivement, et selon les IFRS pour 2012. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des immobilisations incorporelles. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les locaux et le matériel, dans les immobilisations incorporelles. Les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont été retraitées, mais pas pour les exercices antérieurs à 2007. Par conséquent, les taux de croissance établis sur dix ans de ces catégories de charges ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles se sont accrues au taux annuel composé de 8,0 % sur dix ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux locaux et au matériel et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont progressé au taux annuel composé de 6,9 % sur dix ans.

2) Les charges fiscales sont incluses dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts. s.o. - sans objet

n.s. - non significatif

Tableau 9 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| | 2013 | | | 2012 | | | 2011 | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------|----------------------------|-------------|--------------------------|----------------------------|-------------|--------------------------|----------------------------|
| | Solde moyen | Taux d'intérêt moyen (%) | Revenus/charges d'intérêts | Solde moyen | Taux d'intérêt moyen (%) | Revenus/charges d'intérêts | Solde moyen | Taux d'intérêt moyen (%) | Revenus/charges d'intérêts |
| Pour l'exercice clos le 31 octobre | | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques | 2 466 | 1,28 | 32 | 2 418 | 1,22 | 30 | 2 650 | 0,84 | 22 |
| Valeurs mobilières | 82 592 | 1,82 | 1 503 | 80 683 | 1,84 | 1 486 | 73 622 | 1,90 | 1 393 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 22 309 | 0,54 | 121 | 20 898 | 1,11 | 232 | 14 409 | 1,08 | 156 |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 83 625 | 3,18 | 2 656 | 73 538 | 3,41 | 2 509 | 70 144 | 4,15 | 2 912 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 4 354 | 4,33 | 189 | 4 026 | 4,72 | 190 | 3 992 | 5,05 | 202 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 47 840 | 4,00 | 1 913 | 46 113 | 4,05 | 1 868 | 42 858 | 4,18 | 1 793 |
| Prêts sur cartes de crédit | 7 004 | 11,64 | 815 | 7 104 | 11,58 | 823 | 7 109 | 11,72 | 833 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 37 337 | 4,68 | 1 749 | 34 055 | 5,19 | 1 766 | 31 968 | 5,85 | 1 870 |
| Total des prêts | 180 160 | 4,06 | 7 322 | 164 836 | 4,34 | 7 156 | 156 071 | 4,87 | 7 610 |
| Total en dollars canadiens | 287 527 | 3,12 | 8 978 | 268 835 | 3,31 | 8 904 | 246 752 | 3,72 | 9 181 |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques | 35 093 | 0,61 | 213 | 38 666 | 0,54 | 209 | 29 993 | 0,41 | 123 |
| Valeurs mobilières | 48 488 | 1,32 | 640 | 47 840 | 1,63 | 779 | 44 969 | 1,74 | 783 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 32 578 | 0,17 | 57 | 27 907 | 0,32 | 89 | 22 890 | 0,54 | 124 |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 8 762 | 4,37 | 383 | 9 739 | 4,66 | 454 | 5 833 | 6,22 | 363 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 5 142 | 3,23 | 167 | 4 782 | 8,88 | 425 | 4 249 | 6,27 | 267 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 14 286 | 3,43 | 490 | 13 800 | 4,59 | 633 | 11 056 | 4,15 | 458 |
| Prêts sur cartes de crédit | 575 | 7,55 | 43 | 570 | 7,25 | 41 | 411 | 4,65 | 19 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 48 372 | 4,47 | 2 162 | 44 710 | 4,72 | 2 111 | 30 632 | 3,94 | 1 206 |
| Total des prêts | 77 137 | 4,21 | 3 245 | 73 601 | 4,98 | 3 664 | 52 181 | 4,43 | 2 313 |
| Total en dollars américains et autres monnaies | 193 296 | 2,15 | 4 155 | 188 014 | 2,52 | 4 741 | 150 033 | 2,23 | 3 343 |
| Actifs divers ne portant pas intérêt | 74 859 | | | 87 415 | | | 73 149 | | |
| Total - toutes monnaies | | | | | | | | | |
| Total des actifs et des revenus d'intérêts | 555 682 | 2,36 | 13 133 | 544 264 | 2,51 | 13 645 | 469 934 | 2,67 | 12 524 |
| Passifs | | | | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Banques | 5 921 | 0,34 | 20 | 4 233 | 0,34 | 14 | 3 137 | 0,34 | 11 |
| Entreprises et administrations publiques | 87 071 | 1,44 | 1 257 | 76 139 | 1,51 | 1 147 | 70 096 | 1,79 | 1 251 |
| Particuliers | 82 258 | 0,96 | 789 | 81 031 | 1,00 | 808 | 78 357 | 1,13 | 885 |
| Total des dépôts | 175 250 | 1,18 | 2 066 | 161 403 | 1,22 | 1 969 | 151 590 | 1,42 | 2 147 |
| Titres vendus à découvert | 20 106 | 2,43 | 489 | 20 203 | 2,19 | 442 | 16 309 | 2,61 | 425 |
| Titres mis en pension ou prêtés 1) | 15 971 | 1,37 | 219 | 24 011 | 1,02 | 244 | 20 181 | 1,22 | 246 |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | 29 270 | 3,43 | 1 004 | 35 635 | 3,37 | 1 202 | 38 664 | 3,44 | 1 329 |
| Total en dollars canadiens | 240 597 | 1,57 | 3 778 | 241 252 | 1,60 | 3 857 | 226,744 | 1,83 | 4 147 |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Banques | 17 135 | 0,33 | 56 | 17 131 | 0,34 | 58 | 18 144 | 0,48 | 87 |
| Entreprises et administrations publiques | 123 139 | 0,32 | 392 | 102 380 | 0,37 | 384 | 74 842 | 0,42 | 311 |
| Particuliers | 40 684 | 0,29 | 119 | 40 503 | 0,41 | 167 | 27 183 | 0,54 | 148 |
| Total des dépôts | 180 958 | 0,31 | 567 | 160 014 | 0,38 | 609 | 120 169 | 0,45 | 546 |
| Titres vendus à découvert | 5 490 | 1,31 | 72 | 6 063 | 2,18 | 132 | 4 891 | 2,76 | 135 |
| Titres mis en pension ou prêtés 1) | 27 996 | 0,10 | 27 | 27 272 | 0,14 | 38 | 26 596 | 0,11 | 29 |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | 4 325 | 3,32 | 144 | 3 830 | 5,26 | 201 | 3 323 | 5,80 | 193 |
| Total en dollars américains et autres monnaies | 218 769 | 0,37 | 810 | 197 179 | 0,50 | 980 | 154 979 | 0,58 | 903 |
| Passifs divers ne portant pas intérêt | 66 790 | | | 78 134 | | | 66 467 | | |
| Total - toutes monnaies | | | | | | | | | |
| Total des passifs et des charges d'intérêts | 526 156 | 0,87 | 4 588 | 516 565 | 0,94 | 4 837 | 448 190 | 1,13 | 5 050 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 29 526 | | | 27 699 | | | 21 744 | | |
| Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 555 682 | 0,83 | 4 588 | 544 264 | 0,89 | 4 837 | 469 934 | 1,07 | 5 050 |
| Marge nette d'intérêts | | | | | | | | | |
| - fondée sur les actifs productifs | | 1,77 | | | 1,91 | | | 1,85 | |
| - fondée sur le total des actifs | | 1,54 | | | 1,62 | | | 1,59 | |
| Revenus nets d'intérêts fondés sur le total des actifs | | | 8 545 | | | 8 808 | | | 7 474 |
| Marge nette d'intérêts ajustée | | | | | | | | | |
| - fondée sur les actifs productifs | | 1,63 | | | 1,74 | | | 1,79 | |
| - fondée sur le total des actifs | | 1,42 | | | 1,48 | | | 1,54 | |
| Revenus nets d'intérêts ajustés fondés sur le total des actifs | | | 7 888 | | | 8 029 | | | 7 248 |

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 53 898 millions de dollars, de 62 038 millions et de 51 109 millions, respectivement.

2) Les chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Tableau 10 : Répercussions sur les revenus nets d'intérêts des modifications survenues dans les soldes et les taux (en millions de dollars)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013/2012 | | | 2012/2011 | | |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------|-------|-----------------------------------------------------------|------------|-------|
| | Augmentation (diminution) en raison de la modification du | | | Augmentation (diminution) en raison de la modification du | | |
| | Solde moyen | Taux moyen | Total | Solde moyen | Taux moyen | Total |
| Actifs | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques | 1 | 1 | 2 | (2) | 9 | 7 |
| Valeurs mobilières | 35 | (19) | 16 | 134 | (43) | 91 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 16 | (127) | (111) | 70 | 7 | 77 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 344 | (197) | 147 | 141 | (543) | (402) |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 16 | (17) | (1) | 2 | (13) | (11) |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 70 | (25) | 45 | 134 | (59) | 75 |
| Prêts sur cartes de crédit | (12) | 4 | (8) | - | (10) | (10) |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 170 | (187) | (17) | 122 | (226) | (104) |
| Total des prêts | 588 | (422) | 166 | 399 | (851) | (452) |
| Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens | 640 | (567) | 73 | 601 | (878) | (277) |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques | (19) | 23 | 4 | 35 | 51 | 86 |
| Valeurs mobilières | 11 | (149) | (138) | 50 | (54) | (4) |
| Titres pris en pension ou empruntés | 15 | (47) | (32) | 27 | (62) | (35) |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | (46) | (25) | (71) | 243 | (152) | 91 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 32 | (291) | (259) | 33 | 125 | 158 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 22 | (166) | (144) | 114 | 61 | 175 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | 2 | 2 | 7 | 15 | 22 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 173 | (121) | 52 | 554 | 351 | 905 |
| Total des prêts | 181 | (601) | (420) | 951 | 400 | 1 351 |
| Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies | 188 | (774) | (586) | 1 063 | 335 | 1 398 |
| Total - toutes monnaies | | | | | | |
| Variation du total des revenus d'intérêts a) | 828 | (1 341) | (513) | 1 664 | (543) | 1 121 |
| Passifs | | | | | | |
| En dollars canadiens | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Banques | 6 | - | 6 | 4 | - | 4 |
| Entreprises et administrations publiques | 165 | (55) | 110 | 107 | (211) | (104) |
| Particuliers | 12 | (32) | (20) | 30 | (107) | (77) |
| Total des dépôts | 183 | (87) | 96 | 141 | (318) | (177) |
| Titres vendus à découvert | (2) | 49 | 47 | 101 | (84) | 17 |
| Titres mis en pension ou prêtés | (82) | 57 | (25) | 47 | (49) | (2) |
| Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt | (214) | 16 | (198) | (104) | (24) | (128) |
| Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens | (115) | 35 | (80) | 185 | (475) | (290) |
| En dollars américains et autres monnaies | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Banques | - | (2) | (2) | (5) | (24) | (29) |
| Entreprises et administrations publiques | 78 | (70) | 8 | 114 | (41) | 73 |
| Particuliers | 1 | (48) | (47) | 73 | (54) | 19 |
| Total des dépôts | 79 | (120) | (41) | 182 | (119) | 63 |
| Titres vendus à découvert | (12) | (48) | (60) | 32 | (35) | (3) |
| Titres mis en pension ou prêtés | 1 | (12) | (11) | 1 | 8 | 9 |
| Dette subordonnée et passifs divers ne portant pas intérêt | 26 | (84) | (58) | 29 | (21) | 8 |
| Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies | 94 | (264) | (170) | 244 | (167) | 77 |
| Total - toutes monnaies | | | | | | |
| Variation du total des charges d'intérêts b) | (21) | (229) | (250) | 429 | (642) | (213) |
| Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b) | 849 | (1 112) | (263) | 1 235 | 99 | 1 334 |

Tableau 11 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars) 6)

| Au 31 octobre | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|------------|--------|--------|--------|--------|-------------|-------|-------|-------|--------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Particuliers | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 88 612 | 76 649 | 68 190 | 40 730 | 36 916 | 7 636 | 7 416 | 7 945 | 4 982 | 6 160 | - | - | - | - | - |
| Prêts sur cartes de crédit | 7 413 | 7 381 | 7 564 | 3 056 | 2 574 | 457 | 433 | 474 | 252 | - | - | - | - | - | |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 49 195 | 47 955 | 45 584 | 41 112 | 35 296 | 14 374 | 13 419 | 13 802 | 10 000 | 10 477 | - | - | - | - | |
| Total des prêts aux particuliers | 145 220 | 131 985 | 121 338 | 84 898 | 74 786 | 22 467 | 21 268 | 22 221 | 15 234 | 16 637 | - | - | - | - | |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 59 242 | 54 582 | 50 737 | 49 414 | 46 062 | 46 039 | 42 535 | 41 209 | 19 148 | 21 560 | 7 348 | 4 724 | 4 649 | 9 246 | 10 090 |
| Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | |
| Provision générale | (791) | (705) | (687) | (595) | (589) | (694) | (755) | (765) | (702) | (717) | - | - | - | - | - |
| Solde net des prêts et acceptations | 203 671 | 185 862 | 171 388 | 133 717 | 120 259 | 67 812 | 63 048 | 62 665 | 33 680 | 37 480 | 7 348 | 4 724 | 4 649 | 9 246 | 10 090 |

Tableau 12 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre | Canada | | | | | États-Unis | | | | | Autres pays | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-------|-------|-------|------------|-------|-------|-------|-------|-------------|------|------|------|------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Particuliers | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 157 | 182 | 178 | 227 | 236 | 359 | 335 | 221 | 220 | 121 | - | - | - | - | - |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 100 | 64 | 101 | 96 | 97 | 284 | 275 | 128 | 79 | 73 | - | - | - | - | - |
| Total des prêts aux particuliers | 257 | 246 | 279 | 323 | 333 | 643 | 610 | 349 | 299 | 194 | - | - | - | - | - |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 253 | 377 | 433 | 372 | 376 | 944 | 1 271 | 1 108 | 1 279 | 1 673 | 3 | 25 | 2 | 40 | 125 |
| Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | |
| Provision générale | (791) | (705) | (687) | (595) | (589) | (694) | (755) | (765) | (702) | (717) | - | - | - | - | - |
| Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD) | (281) | (82) | 25 | 100 | 120 | 893 | 1 126 | 692 | 876 | 1 150 | 3 | 25 | 2 | 40 | 125 |
| Ratios liés à la situation 6) | | | | | | | | | | | | | | | |
| SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 1) 2) | (0,14) | (0,04) | 0,01 | 0,07 | 0,10 | 1,33 | 1,83 | 1,15 | 2,62 | 3,07 | 0,04 | 0,53 | 0,04 | 0,43 | 1,24 |
| SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 1) 2) | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | 0,18 | 0,19 | 0,23 | 0,38 | 0,45 | 2,87 | 2,87 | 1,57 | 1,96 | 1,17 | - | - | - | - | - |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 0,43 | 0,66 | 0,85 | 0,76 | 0,82 | 2,08 | 2,99 | 2,69 | 6,78 | 7,76 | 0,04 | 0,53 | 0,04 | 0,43 | 1,24 |
| SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations, exclusion faite des portefeuilles acquis 1) 2) | | | | | | | | | | | | | | | |
| | (0,14) | (0,04) | 0,01 | 0,07 | 0,10 | 0,29 | 1,03 | 1,86 | 2,66 | 3,07 | 0,04 | 0,53 | 0,04 | 0,43 | 1,24 |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures des Tableaux 11 à 19 ont été établis selon les PCGR canadiens.

- 1) Les soldes globaux sont présentés après déduction des provisions spécifiques et de la provision générale et les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont présentés après déduction des provisions spécifiques seulement.
- 2) Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités. Les ratios sont présentés compte non tenu des portefeuilles acquis, afin de favoriser la comparaison avec les données historiques.
- 3) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts à la consommation qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.
- 4) Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour 2011, la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice a été retraitée afin qu'elle soit conforme aux exigences des IFRS.

5) Depuis 2011, le total des capitaux propres tient compte de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. En outre, la répartition géographique n'est pas disponible puisque les capitaux propres ne sont pas répartis en fonction des risques-pays.

6) Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités au premier trimestre de 2013 en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

7) La colonne 2013 ne tient pas compte de dotations à la provision spécifique de 41 millions de dollars liées aux autres instruments de crédit (29 millions de dollars en 2012, 45 millions en 2011, 9 millions en 2010, néant en 2009) comprises dans les passifs divers.

8) La dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée exclut les dotations à la provision liées au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I et les variations de la provision générale.

n.d. – non disponible

Tableau 13 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars) 6

| | | Total | | | | |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|--|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | |
| | 96 248 | 84 065 | 76 135 | 45 712 | 43 076 | |
| | 7 870 | 7 814 | 8 038 | 3 308 | 2 574 | |
| | 63 569 | 61 374 | 59 386 | 51 112 | 45 773 | |
| | 167 687 | 153 253 | 143 559 | 100 132 | 91 423 | |
| | 112 629 | 101 841 | 96 595 | 77 808 | 77 712 | |
| | 280 316 | 255 094 | 240 154 | 177 940 | 169 135 | |
| | (1 485) | (1 460) | (1 452) | (1 297) | (1 306) | |
| | 278 831 | 253 634 | 238 702 | 176 643 | 167 829 | |

| | | Total | | | | |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|--|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | |
| | 516 | 517 | 399 | 447 | 357 | |
| | 384 | 339 | 229 | 175 | 170 | |
| | 900 | 856 | 628 | 622 | 527 | |
| | 1 200 | 1 673 | 1 543 | 1 691 | 2 174 | |
| | 2 100 | 2 529 | 2 171 | 2 313 | 2 701 | |
| | (1 485) | (1 460) | (1 452) | (1 297) | (1 306) | |
| | 615 | 1 069 | 719 | 1 016 | 1 395 | |
| | 0,22 | 0,42 | 0,30 | 0,57 | 0,83 | |
| | 0,54 | 0,56 | 0,44 | 0,62 | 0,58 | |
| | 1,07 | 1,67 | 1,63 | 2,18 | 2,80 | |
| | (0,05) | 0,14 | 0,30 | 0,57 | 0,83 | |

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Solde net des prêts et acceptations par province | | | | | |
| Atlantique | 13 072 | 11 938 | 10 681 | 8 476 | 7 227 |
| Québec | 38 344 | 36 064 | 28 603 | 22 194 | 19 396 |
| Ontario | 77 050 | 69 813 | 68 831 | 54 056 | 50 079 |
| Prairies | 38 715 | 34 830 | 32 291 | 25 159 | 22 877 |
| Colombie-Britannique et territoires | 37 281 | 33 922 | 31 669 | 24 427 | 21 269 |
| Solde net des prêts et acceptations au Canada | 204 462 | 185 567 | 172 075 | 134 312 | 120 848 |
| Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité | | | | | |
| Prêts hypothécaires aux entreprises | 15 152 | 15 934 | 18 851 | 11 004 | 9 284 |
| Secteur immobilier commercial | 10 422 | 8 790 | 8 519 | 6 796 | 6 648 |
| Construction (non immobilière) | 2 804 | 2 400 | 2 298 | 1 802 | 1 795 |
| Commerce de détail | 9 774 | 8 495 | 7 129 | 5 751 | 4 864 |
| Commerce de gros | 7 035 | 6 406 | 5 330 | 3 174 | 2 854 |
| Agriculture | 6 030 | 5 078 | 4 488 | 3 839 | 3 505 |
| Communications | 721 | 505 | 556 | 932 | 1 041 |
| Secteur manufacturier | 10 810 | 9 346 | 8 601 | 6 220 | 7 006 |
| Mines | 931 | 623 | 640 | 266 | 1 049 |
| Industries pétrolière et gazière | 3 898 | 3 456 | 3 466 | 3 678 | 4 280 |
| Transport | 2 046 | 1 998 | 1 865 | 1 286 | 1 386 |
| Services publics | 1 303 | 1 165 | 838 | 1 101 | 1 197 |
| Produits forestiers | 616 | 574 | 498 | 405 | 696 |
| Services | 16 824 | 13 452 | 11 982 | 8 605 | 8 879 |
| Institutions financières | 18 771 | 15 039 | 14 632 | 17 318 | 17 867 |
| Administrations publiques | 1 662 | 1 272 | 782 | 580 | 601 |
| Autres | 3 830 | 7 308 | 6 120 | 5 051 | 4 760 |
| | 112 629 | 101 841 | 96 595 | 77 808 | 77 712 |

Tableau 14 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques | | | | | |
| Prêts hypothécaires aux entreprises | 483 | 715 | 523 | 436 | 510 |
| Secteur immobilier commercial | 146 | 318 | 310 | 453 | 542 |
| Construction (non immobilière) | 21 | 38 | 28 | 66 | 9 |
| Commerce de détail | 40 | 41 | 68 | 56 | 40 |
| Commerce de gros | 50 | 37 | 17 | 27 | 48 |
| Agriculture | 80 | 98 | 96 | 41 | 100 |
| Communications | - | 5 | 7 | 1 | - |
| Secteur manufacturier | 57 | 110 | 95 | 115 | 252 |
| Mines | 5 | 5 | 2 | - | - |
| Industries pétrolière et gazière | 30 | 1 | 2 | 10 | 44 |
| Transport | 17 | 30 | 33 | 26 | 42 |
| Services publics | - | 2 | 2 | 2 | - |
| Produits forestiers | 19 | 23 | 35 | 71 | 63 |
| Services | 161 | 164 | 82 | 115 | 142 |
| Institutions financières | 58 | 66 | 179 | 217 | 363 |
| Administrations publiques | - | - | - | 2 | - |
| Autres | 33 | 20 | 64 | 53 | 19 |
| | 1 200 | 1 673 | 1 543 | 1 691 | 2 174 |

Tableau 15 : Variation du solde des prêts douteux bruts – Information sectorielle

(en millions de dollars)

| Au 31 octobre | Canada | | | | | États-Unis | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|-------|-------|-------|----------------|-------|-------|---------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | 338 | 371 | 412 | 417 | 315 | 646 | 388 | 309 | 194 | 91 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 548 | 586 | 540 | 533 | 488 | 1 401 | 1 326 | 1 551 | 1 967 | 1 403 |
| Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice | 886 | 957 | 952 | 950 | 803 | 2 047 | 1 714 | 1 860 | 2 161 | 1 494 |
| Augmentation des prêts et acceptations douteux | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | 584 | 533 | 573 | 567 | 6 | 637 | 764 | 333 | 374 | 110 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 294 | 352 | 424 | 410 | 417 | 931 | 1 416 | 661 | 978 | 2 035 |
| Total des augmentations | 878 | 885 | 997 | 977 | 423 | 1 568 | 2 180 | 994 | 1 352 | 2 145 |
| Réduction des prêts et acceptations douteux 3) | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | (416) | (386) | (413) | (352) | 479 | (243) | (45) | 7 | 44 | 294 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (274) | (314) | (242) | (287) | (304) | (973) | (880) | (597) | (1 052) | (731) |
| Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres | (690) | (700) | (655) | (639) | 175 | (1 216) | (925) | (590) | (1 008) | (437) |
| Radiations | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | (158) | (180) | (201) | (220) | (383) | (338) | (461) | (261) | (303) | (301) |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (162) | (76) | (136) | (116) | (68) | (278) | (461) | (289) | (342) | (740) |
| Total des radiations | (320) | (256) | (337) | (336) | (451) | (616) | (922) | (550) | (645) | (1 041) |
| SBPAD à la clôture de l'exercice | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | 348 | 338 | 371 | 412 | 417 | 702 | 646 | 388 | 309 | 194 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 406 | 548 | 586 | 540 | 533 | 1 081 | 1 401 | 1 326 | 1 551 | 1 967 |
| Total du SBPAD à la clôture de l'exercice | 754 | 886 | 957 | 952 | 950 | 1 783 | 2 047 | 1 714 | 1 860 | 2 161 |
| Ratios liés à la situation | | | | | | | | | | |
| SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts 6) | | | | | | | | | | |
| Prêts à la consommation | 0,24 | 0,26 | 0,31 | 0,48 | 0,56 | 3,12 | 3,03 | 1,74 | 2,03 | 1,17 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 0,68 | 1,00 | 1,15 | 1,11 | 1,15 | 2,34 | 3,28 | 3,20 | 7,99 | 9,00 |
| Total des prêts et acceptations | 0,37 | 0,47 | 0,56 | 0,71 | 0,78 | 2,60 | 3,20 | 2,69 | 5,37 | 5,61 |
| SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 2) 5) | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. |
| SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances, exclusion faite des portefeuilles acquis 2) 5) | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. |

| 2013 | Autres pays | | | | 2013 | Total | | | |
|-------------|-------------|------|-------|------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| - | - | - | - | - | 984 | 759 | 721 | 611 | 406 |
| 43 | 14 | 82 | 186 | 90 | 1 992 | 1 926 | 2 173 | 2 686 | 1 981 |
| 43 | 14 | 82 | 186 | 90 | 2 976 | 2 685 | 2 894 | 3 297 | 2 387 |
| - | - | - | - | - | 1 221 | 1 297 | 906 | 941 | 116 |
| 3 | 36 | 1 | 1 | 122 | 1 228 | 1 804 | 1 086 | 1 389 | 2 574 |
| 3 | 36 | 1 | 1 | 122 | 2 449 | 3 101 | 1 992 | 2 330 | 2 690 |
| - | - | - | - | - | (659) | (431) | (406) | (308) | 773 |
| (36) | (6) | (40) | (103) | (26) | (1 283) | (1 200) | (879) | (1 442) | (1 061) |
| (36) | (6) | (40) | (103) | (26) | (1 942) | (1 631) | (1 285) | (1 750) | (288) |
| - | - | - | - | - | (496) | (641) | (462) | (523) | (684) |
| (3) | (1) | (29) | (2) | - | (443) | (538) | (454) | (460) | (808) |
| (3) | (1) | (29) | (2) | - | (939) | (1 179) | (916) | (983) | (1 492) |
| - | - | - | - | - | 1 050 | 984 | 759 | 721 | 611 |
| 7 | 43 | 14 | 82 | 186 | 1 494 | 1 992 | 1 926 | 2 173 | 2 686 |
| 7 | 43 | 14 | 82 | 186 | 2 544 | 2 976 | 2 685 | 2 894 | 3 297 |
| - | - | - | - | - | 0,63 | 0,64 | 0,53 | 0,71 | 0,67 |
| 0,10 | 0,91 | 0,30 | 0,88 | 1,83 | 1,32 | 1,95 | 1,99 | 2,80 | 3,43 |
| 0,10 | 0,91 | 0,30 | 0,88 | 1,83 | 0,91 | 1,17 | 1,12 | 1,62 | 1,94 |
| n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | 7,61 | 9,30 | 8,98 | 12,18 | 14,92 |
| n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | 4,86 | 6,18 | 8,36 | 12,18 | 14,92 |

Tableau 16 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre | Canada | | | | | États-Unis | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|-------|-------|-------|------------|-------|-------|-------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 518 | 464 | 454 | 327 | 245 | 291 | 270 | 145 | 41 | 20 |
| Entreprises et administrations publiques | 450 | 468 | 473 | 503 | 463 | 659 | 797 | 859 | 970 | 978 |
| Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice | 968 | 932 | 927 | 830 | 708 | 950 | 1 067 | 1 004 | 1 011 | 998 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 523 | 544 | 527 | 359 | 408 | 262 | 401 | 350 | 324 | 276 |
| Entreprises et administrations publiques | 133 | 90 | 152 | 126 | 109 | (327) | (267) | 184 | 249 | 789 |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 656 | 634 | 679 | 485 | 517 | (65) | 134 | 534 | 573 | 1 065 |
| Recouvrements | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 81 | 91 | 80 | 76 | 57 | 95 | 125 | 61 | 61 | 47 |
| Entreprises et administrations publiques | (1) | 4 | 1 | (3) | 1 | 597 | 626 | 99 | 49 | 40 |
| Total des recouvrements | 80 | 95 | 81 | 73 | 58 | 692 | 751 | 160 | 110 | 87 |
| Radiations | | | | | | | | | | |
| Particuliers | (509) | (564) | (587) | (430) | (383) | (347) | (492) | (289) | (322) | (302) |
| Entreprises et administrations publiques | (160) | (76) | (136) | (114) | (68) | (280) | (461) | (289) | (348) | (739) |
| Total des radiations | (669) | (640) | (723) | (544) | (451) | (627) | (953) | (578) | (670) | (1 041) |
| Divers, y compris les variations du cours de change | | | | | | | | | | |
| Particuliers | (11) | (17) | (10) | (14) | - | (23) | (13) | 3 | 39 | - |
| Entreprises et administrations publiques | 11 | (36) | (22) | 22 | (2) | 4 | (36) | (56) | (70) | (98) |
| Total de divers, y compris les variations du cours de change | - | (53) | (32) | 8 | (2) | (19) | (49) | (53) | (31) | (98) |
| PPC à la clôture de l'exercice 4) | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 602 | 518 | 464 | 318 | 327 | 278 | 291 | 270 | 143 | 41 |
| Entreprises et administrations publiques | 433 | 450 | 468 | 534 | 503 | 653 | 659 | 797 | 850 | 970 |
| Total de la PPC à la clôture de l'exercice | 1 035 | 968 | 932 | 852 | 830 | 931 | 950 | 1 067 | 993 | 1 011 |
| Répartition des radiations par marché | | | | | | | | | | |
| Particuliers | (509) | (564) | (587) | (430) | (383) | (347) | (492) | (289) | (322) | (302) |
| Entreprises et administrations publiques | (160) | (76) | (136) | (114) | (68) | (280) | (461) | (289) | (348) | (739) |
| Répartition des recouvrements par marché | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 81 | 91 | 80 | 76 | 57 | 95 | 125 | 61 | 61 | 47 |
| Entreprises et administrations publiques | (1) | 4 | 1 | (3) | 1 | 597 | 626 | 99 | 49 | 40 |
| Radiation nette en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations 2) 6) | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. |
| Radiation nette en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations, exclusion faite des portefeuilles acquis 2) 6) | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. |

Tableau 17 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre | Canada | | | | | États-Unis | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|------|------|------|------------|------|-------|------|-------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Particuliers | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 27 | 36 | 38 | 42 | 33 | 52 | 30 | 34 | 10 | - |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 64 | 55 | 54 | 47 | 51 | 7 | 7 | 5 | - | - |
| Total des prêts aux particuliers | 91 | 91 | 92 | 89 | 84 | 59 | 37 | 39 | 10 | - |
| Entreprises et administrations publiques | 153 | 172 | 153 | 168 | 157 | 137 | 129 | 218 | 272 | 294 |
| Instruments hors bilan | - | - | - | - | - | 41 | 29 | 45 | 9 | - |
| Total des provisions spécifiques | 244 | 263 | 245 | 257 | 241 | 237 | 195 | 302 | 291 | 294 |
| Provision générale | 791 | 705 | 687 | 595 | 589 | 694 | 755 | 765 | 702 | 717 |
| Provision pour pertes sur créances | 1 035 | 968 | 932 | 852 | 830 | 931 | 950 | 1 067 | 993 | 1 011 |
| Ratios de couverture | | | | | | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) 2) | | | | | | | | | | |
| Total | 137,3 | 109,3 | 97,4 | 89,5 | 87,4 | 49,9 | 45,0 | 59,6 | 52,9 | 46,8 |
| Particuliers | 26,2 | 27,0 | 24,8 | 21,6 | 20,1 | 8,4 | 5,7 | 10,1 | 3,2 | - |
| Entreprises et administrations publiques | 37,7 | 31,3 | 26,1 | 31,1 | 29,5 | 12,7 | 9,2 | 16,4 | 17,5 | 14,9 |
| Provision pour pertes sur créances en pourcentage du SBPAD, exclusion faite des portefeuilles acquis 2) | | | | | | | | | | |
| Total | 137,3 | 109,3 | 97,4 | 89,5 | 87,4 | 82,9 | 63,6 | 60,1 | 52,9 | 46,8 |

| 2013 | Autres pays | | | | 2013 | Total | | | |
|------------|-------------|------|------|------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| - | - | - | - | - | 809 | 734 | 599 | 368 | 265 |
| 18 | 12 | 42 | 61 | 41 | 1 127 | 1 277 | 1 374 | 1 534 | 1 482 |
| 18 | 12 | 42 | 61 | 41 | 1 936 | 2 011 | 1 973 | 1 902 | 1 747 |
| - | - | - | - | - | 785 | 945 | 877 | 683 | 684 |
| (2) | (3) | (1) | (9) | 21 | (196) | (180) | 335 | 366 | 919 |
| (2) | (3) | (1) | (9) | 21 | 589 | 765 | 1 212 | 1 049 | 1 603 |
| - | - | - | - | - | 176 | 216 | 141 | 137 | 104 |
| - | - | - | - | - | 596 | 630 | 100 | 46 | 41 |
| - | - | - | - | - | 772 | 846 | 241 | 183 | 145 |
| - | - | - | - | - | (856) | (1 056) | (876) | (752) | (685) |
| (3) | (1) | (29) | (2) | - | (443) | (538) | (454) | (464) | (807) |
| (3) | (1) | (29) | (2) | - | (1 299) | (1 594) | (1 330) | (1 216) | (1 492) |
| - | - | - | - | - | (34) | (30) | (7) | 25 | - |
| (9) | 10 | - | (8) | (1) | 6 | (62) | (78) | (56) | (101) |
| (9) | 10 | - | (8) | (1) | (28) | (92) | (85) | (31) | (101) |
| - | - | - | - | - | 880 | 809 | 734 | 461 | 368 |
| 4 | 18 | 12 | 42 | 61 | 1 090 | 1 127 | 1 277 | 1 426 | 1 534 |
| 4 | 18 | 12 | 42 | 61 | 1 970 | 1 936 | 2 011 | 1 887 | 1 902 |
| - | - | - | - | - | (856) | (1 056) | (876) | (752) | (685) |
| (3) | (1) | (29) | (2) | - | (443) | (538) | (454) | (464) | (807) |
| - | - | - | - | - | 176 | 216 | 141 | 137 | 104 |
| - | - | - | - | - | 596 | 630 | 100 | 46 | 41 |
| n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | 0,20 | 0,30 | 0,51 | 0,60 | 0,70 |
| n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | 0,30 | 0,43 | 0,52 | 0,60 | 0,70 |

| 2013 | Autres pays | | | | 2013 | Total | | | |
|-------------|-------------|------|------|------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| - | - | - | - | - | 79 | 66 | 72 | 52 | 33 |
| - | - | - | - | - | 71 | 62 | 59 | 47 | 51 |
| - | - | - | - | - | 150 | 128 | 131 | 99 | 84 |
| 4 | 18 | 12 | 42 | 61 | 294 | 319 | 383 | 482 | 512 |
| - | - | - | - | - | 41 | 29 | 45 | 9 | - |
| 4 | 18 | 12 | 42 | 61 | 485 | 476 | 559 | 590 | 596 |
| - | - | - | - | - | 1 485 | 1 460 | 1 452 | 1 297 | 1 306 |
| 4 | 18 | 12 | 42 | 61 | 1 970 | 1 936 | 2 011 | 1 887 | 1 902 |
| 57,1 | 41,9 | 85,7 | 51,2 | 32,8 | 75,8 | 64,1 | 73,2 | 64,9 | 57,7 |
| - | - | - | - | - | 14,3 | 13,1 | 17,3 | 13,7 | 13,7 |
| 57,1 | 41,9 | 85,7 | 51,2 | 32,8 | 19,7 | 16,0 | 19,9 | 22,2 | 19,1 |
| 57,1 | 41,9 | 85,7 | 51,2 | 32,8 | 108,2 | 83,7 | 74,5 | 64,9 | 57,7 |

Tableau 18 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Provisions spécifiques à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité | | | | | |
| Prêts hypothécaires aux entreprises | 36 | 53 | 45 | 55 | 29 |
| Secteur immobilier commercial | 32 | 55 | 102 | 65 | 76 |
| Construction (non immobilière) | 25 | 21 | 16 | 40 | 7 |
| Commerce de détail | 12 | 13 | 13 | 12 | 8 |
| Commerce de gros | 23 | 6 | 8 | 23 | 28 |
| Agriculture | 9 | 8 | 8 | 17 | 19 |
| Communications | - | 1 | - | 1 | - |
| Secteur manufacturier | 28 | 59 | 37 | 85 | 129 |
| Mines | 3 | - | - | - | - |
| Industries pétrolière et gazière | 1 | 2 | 3 | 2 | 6 |
| Transport | 4 | 1 | 9 | 9 | 21 |
| Services publics | - | 1 | - | - | - |
| Produits forestiers | 11 | 15 | 14 | 15 | 22 |
| Services | 50 | 65 | 45 | 51 | 43 |
| Institutions financières | 29 | 8 | 63 | 101 | 113 |
| Administrations publiques | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| Autres | 30 | 10 | 18 | 4 | 9 |
| Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 7) | 294 | 319 | 383 | 482 | 512 |

Tableau 19 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 129 | 132 | 109 | 107 | 104 |
| Prêts sur cartes de crédit | 307 | 356 | 376 | 194 | 174 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 313 | 387 | 291 | 329 | 372 |
| Total des prêts aux particuliers | 749 | 875 | 776 | 630 | 650 |
| Entreprises et administrations publiques | | | | | |
| Prêts hypothécaires aux entreprises | (116) | (15) | 109 | 87 | 114 |
| Secteur immobilier commercial | (118) | (87) | 70 | 91 | 277 |
| Construction (non immobilière) | 37 | (12) | 20 | 48 | 31 |
| Commerce de détail | 3 | (1) | 7 | 22 | 7 |
| Commerce de gros | 15 | (16) | (1) | 9 | 44 |
| Agriculture | 6 | 2 | 7 | 8 | 10 |
| Communications | (6) | (5) | (9) | 8 | 3 |
| Secteur manufacturier | (3) | 23 | 47 | 9 | 237 |
| Mines | 2 | (1) | - | - | - |
| Industries pétrolière et gazière | - | - | 1 | (1) | 7 |
| Transport | (8) | 5 | 7 | 18 | 32 |
| Services publics | - | - | - | - | - |
| Produits forestiers | 2 | 6 | 4 | (4) | 17 |
| Services | 11 | 26 | 31 | 59 | 50 |
| Institutions financières | (17) | (29) | 45 | 66 | 62 |
| Administrations publiques | (6) | - | - | - | 1 |
| Autres | 48 | (9) | 12 | (1) | 1 |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (150) | (113) | 350 | 419 | 893 |
| Total des dotations aux provisions spécifiques | 599 | 762 | 1 126 | 1 049 | 1 543 |
| Dotation à la provision générale pour pertes sur créances | (10) | 3 | 86 | - | 60 |
| Dotation totale à la provision pour pertes sur créances | 589 | 765 | 1 212 | 1 049 | 1 603 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée 8) | 359 | 471 | 1 108 | 1 049 | 1 543 |
| Ratios de rendement (%) | | | | | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations 2) 6) | 0,22 | 0,31 | 0,56 | 0,61 | 0,88 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels 6) | | | | | |
| Consommation | 0,49 | 0,62 | 0,57 | 0,66 | 0,70 |
| Entreprises et administrations publiques | (0,18) | (0,15) | 0,45 | 0,55 | 1,00 |
| Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations | 0,23 | 0,31 | 0,52 | 0,61 | 0,85 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations, exclusion faite des portefeuilles acquis 2) 6) | 0,32 | 0,42 | 0,55 | 0,61 | 0,88 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée au solde net moyen des prêts et acceptations 2) 6) | 0,14 | 0,21 | 0,54 | 0,61 | 0,85 |

Tableau 20 : Exposition aux prêts en Europe ¹⁾ par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2013

| Pays | Prêts ²⁾ | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|------------|------------------|--------------|
| | Engagements | | | | Tranche financée | | | |
| | Banques | Sociétés | États souverains | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total |
| Pays GIPE | | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande ⁵⁾ | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Italie | 2 | - | - | 2 | 2 | - | - | 2 |
| Portugal | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Espagne | 77 | - | - | 77 | 77 | - | - | 77 |
| Total – pays GIPE | 79 | - | - | 79 | 79 | - | - | 79 |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | | |
| France | 22 | - | - | 22 | 22 | - | - | 22 |
| Allemagne | 17 | 4 | - | 21 | 17 | 4 | - | 21 |
| Pays-Bas | 28 | 310 | - | 338 | 28 | 135 | - | 163 |
| Autres ⁶⁾ | 293 | 128 | - | 421 | 222 | 34 | - | 256 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 360 | 442 | - | 802 | 289 | 173 | - | 462 |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | |
| Danemark | 15 | - | - | 15 | 15 | - | - | 15 |
| Norvège | 16 | - | - | 16 | 16 | - | - | 16 |
| Suède | 23 | 98 | - | 121 | 23 | 41 | - | 64 |
| Suisse | 3 | 543 | - | 546 | 3 | 160 | - | 163 |
| Royaume-Uni | 333 | 152 | - | 485 | 152 | 70 | - | 222 |
| Autres ⁶⁾ | 450 | 26 | - | 476 | 450 | 26 | - | 476 |
| Total – reste de l'Europe | 840 | 819 | - | 1 659 | 659 | 297 | - | 956 |
| Total – Europe | 1 279 | 1 261 | - | 2 540 | 1 027 | 470 | - | 1 497 |

Tableau 21 : Exposition aux titres en Europe ¹⁾ par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2013

| Pays | Titres ³⁾ | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------|----------------------|------------|--------------------------------|--------------|--------------|-----------|--------------------------------|--------------|
| | Montant brut | | | | Montant net | | | |
| | Banques | Sociétés | États souverains ⁴⁾ | Total | Banques | Sociétés | États souverains ⁴⁾ | Total |
| Pays GIPE | | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande | - | - | 26 | 26 | - | - | - | - |
| Italie | 57 | 23 | 116 | 196 | - | - | - | - |
| Portugal | - | - | 130 | 130 | - | - | - | - |
| Espagne | 42 | 41 | 42 | 125 | - | - | - | - |
| Total – pays GIPE | 99 | 64 | 314 | 477 | - | - | - | - |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | | |
| France | 32 | 108 | 494 | 634 | - | - | 494 | 494 |
| Allemagne | 135 | 213 | 1 312 | 1 660 | - | 35 | 1 312 | 1 347 |
| Pays-Bas | 626 | 80 | 105 | 811 | 626 | 6 | 105 | 737 |
| Autres ⁶⁾ | 34 | 29 | 277 | 340 | - | 1 | 200 | 201 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 827 | 430 | 2 188 | 3 445 | 626 | 42 | 2 111 | 2 779 |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | |
| Danemark | 532 | 2 | 592 | 1 126 | 532 | - | 592 | 1 124 |
| Norvège | 1 250 | - | - | 1 250 | 1 250 | - | - | 1 250 |
| Suède | 276 | 4 | - | 280 | 276 | - | - | 276 |
| Suisse | 11 | 37 | - | 48 | - | - | - | - |
| Royaume-Uni | 60 | 223 | 82 | 365 | - | 40 | 82 | 122 |
| Autres ⁶⁾ | - | - | 341 | 341 | - | - | - | - |
| Total – reste de l'Europe | 2 129 | 266 | 1 015 | 3 410 | 2 058 | 40 | 674 | 2 772 |
| Total – Europe | 3 055 | 760 | 3 517 | 7 332 | 2 684 | 82 | 2 785 | 5 551 |

1) L'exposition de BMO à des entités situées dans divers pays européens vient également de son entité de protection de crédit, de son entité de titrisation des clients américaine et de son entité de gestion de placements structurés. Ces expositions ne sont pas incluses dans les tableaux ci-dessus parce que leur structure comporte déjà une protection de crédit.

2) Les prêts comprennent les prêts et les produits de financement commercial. Les montants sont présentés déduction faite de ceux sortis du bilan et du montant brut des provisions spécifiques, ces éléments étant considérés comme négligeables.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables. Le montant brut des titres de crédit négociables ne comprend que les positions acheteur et exclut les positions vendeur compensatoires.

4) Les États souverains comprennent les produits de trésorerie de banques garantis par des États souverains.

5) Exclut les réserves de 86 millions de dollars de notre filiale irlandaise auprès de la Banque centrale d'Irlande.

6) Comprend les pays dans lesquels l'exposition brute est de moins de 500 millions de dollars. Le poste Autres de la catégorie Zone euro comprend les expositions à l'Autriche, à la Belgique, à la Finlande, au Luxembourg, à la Slovaquie et à la Slovaquie. Le poste Autres de la catégorie Reste de l'Europe comprend les expositions à la Croatie, à la République tchèque, à la Hongrie, à l'Islande, à la Pologne et à la Fédération de Russie.

7) Les opérations de type mise en pension sont effectuées avec des contreparties qui sont des banques.

8) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui comprend la compensation des transactions, et dans le cas des contreparties à l'égard desquelles un soutien du crédit est en vigueur, les compensations liées aux garanties. Le risque lié au remplacement des dérivés, déduction faite des garanties, se chiffre à environ 2,7 milliards de dollars pour toute l'Europe.

Tableau 22 : Exposition ¹⁾ aux opérations de type mise en pension en Europe par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

| Pays | Opérations de type mise en pension 7) | | | | Dérivés 8) | | | | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------|------------------------------|-----------|------------------|------------|------------|------------------------------|------------------|------------|
| | Montant brut | | Dédution faite des garanties | | Montant brut | | | Dédution faite des garanties | | |
| | Total | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total | Banques | Sociétés | États souverains | Total |
| Pays GIPE | | | | | | | | | | |
| Grèce | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Irlande | 27 | 1 | 32 | 1 | - | 33 | 3 | 1 | - | 4 |
| Italie | 54 | - | 5 | - | - | 5 | 1 | - | - | 1 |
| Portugal | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Espagne | - | - | 7 | - | - | 7 | 1 | - | - | 1 |
| Total – pays GIPE | 81 | 1 | 44 | 1 | - | 45 | 5 | 1 | - | 6 |
| Zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | | | | | | | | | | |
| France | 2 966 | 9 | 190 | - | - | 190 | 45 | - | - | 45 |
| Allemagne | 1 098 | 2 | 54 | - | - | 54 | 30 | - | - | 30 |
| Pays-Bas | 1 112 | 4 | 51 | 1 | - | 52 | 14 | 1 | - | 15 |
| Autres 6) | 23 | 2 | 61 | - | 1 | 62 | 12 | - | 1 | 13 |
| Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE) | 5 199 | 17 | 356 | 1 | 1 | 358 | 101 | 1 | 1 | 103 |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | | | |
| Danemark | 69 | - | 7 | - | - | 7 | 7 | - | - | 7 |
| Norvège | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Suède | 111 | - | 1 | - | - | 1 | - | - | - | - |
| Suisse | 330 | 7 | 3 | - | - | 3 | 19 | - | - | 19 |
| Royaume-Uni | 3 534 | 50 | 238 | 10 | 3 | 251 | 79 | 10 | - | 89 |
| Autres 6) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total – reste de l'Europe | 4 044 | 57 | 249 | 10 | 3 | 262 | 105 | 10 | - | 115 |
| Total – Europe | 9 324 | 75 | 649 | 12 | 4 | 665 | 211 | 12 | 1 | 224 |

Tableau 23 : Capital réglementaire selon Bâle III (formule tout compris) (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2013

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Capitaux propres ordinaires de première catégorie : instruments et réserves | |
| Actions ordinaires admissibles émises directement plus la prime d'émission | 12 318 |
| Résultats non distribués | 15 224 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves) | 602 |
| Écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes) | (4 910) |
| Autres déductions au titre des capitaux propres ordinaires de première catégorie | (2 007) |
| Capitaux propres ordinaires de première catégorie | 21 227 |
| Capital de première catégorie supplémentaire : instruments | |
| Instruments de capital émis directement qui seront retirés graduellement du capital de première catégorie supplémentaire | 3 770 |
| Instruments supplémentaires de première catégorie (et les capitaux propres ordinaires de première catégorie non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans le capital de première catégorie supplémentaire du groupe) | 11 |
| <i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i> | 11 |
| Total des ajustements réglementaires apportés au capital de première catégorie supplémentaire | (409) |
| Capital de première catégorie supplémentaire | 3 372 |
| Capital de première catégorie (capitaux propres ordinaires de première catégorie et capital de première catégorie supplémentaire) | 24 599 |
| Capital de deuxième catégorie : instruments et dotations aux provisions | |
| Instruments de capital émis directement qui seront retirés graduellement du capital de deuxième catégorie | 4 444 |
| Instruments de deuxième catégorie (et les capitaux propres ordinaires de première catégorie et les instruments de première catégorie supplémentaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans le capital de deuxième catégorie du groupe) | 176 |
| <i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i> | 176 |
| Provisions générales | 331 |
| Total des ajustements réglementaires apportés au capital de deuxième catégorie | (50) |
| Capital de deuxième catégorie | 4 901 |
| Capital total (capital de première et de deuxième catégorie) | 29 500 |

Tableau 24 : Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | Bâle III | | | | | | Bâle II | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------|----------------|-----------------------------------------|------------------|----------------|-----------------------------------------|-------------------|---------------------|----------------|
| | Exposition en cas de défaut | | | Actifs pondérés en fonction des risques | | | Actifs pondérés en fonction des risques | | | |
| | Approche standard | Approche avancée 2) | Total en 2013 | Approche standard | Approche avancée | Total en 2013 | Exposition en cas de défaut | Approche standard | Approche avancée 2) | Total en 2012 |
| Risque de crédit | | | | | | | | | | |
| Services de gros | | | | | | | | | | |
| Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécial | 15 501 | 141 345 | 156 846 | 16 559 | 62 112 | 78 671 | 145 802 | 26 563 | 44 278 | 70 841 |
| Prêts aux petites et moyennes entreprises | - | 57 406 | 57 406 | - | 26 594 | 26 594 | 46 541 | - | 22 120 | 22 120 |
| États souverains | 67 | 67 810 | 67 877 | - | 904 | 904 | 59 691 | - | 645 | 645 |
| Banques | 219 | 29 825 | 30 044 | 44 | 4 404 | 4 448 | 53 318 | 2 | 4 851 | 4 853 |
| Services de détail | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire | 4 163 | 84 434 | 88 597 | 2 225 | 6 486 | 8 711 | 78 113 | 2 966 | 5 612 | 8 578 |
| Marges de crédit sur valeur domiciliaire | 1 532 | 41 291 | 42 823 | 841 | 5 738 | 6 579 | 42 320 | 1 317 | 6 408 | 7 725 |
| Crédit renouvelable admissible | - | 33 314 | 33 314 | - | 4 580 | 4 580 | 42 204 | - | 5 622 | 5 622 |
| Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises | 3 206 | 23 962 | 27 168 | 2 097 | 10 313 | 12 410 | 24 520 | 2 372 | 9 141 | 11 513 |
| Prêts aux petites et moyennes entreprises | 337 | 3 220 | 3 557 | 266 | 1 269 | 1 535 | 3 159 | 79 | 1 056 | 1 135 |
| Capitaux propres | - | 1 887 | 1 887 | - | 1 366 | 1 366 | 1 942 | - | 1 359 | 1 359 |
| Portefeuille de négociation | 58 | 72 239 | 72 297 | 50 | 6 087 | 6 137 | 69 340 | 223 | 6 109 | 6 332 |
| Titrisation | - | 22 407 | 22 407 | - | 4 598 | 4 598 | 29 454 | - | 6 796 | 6 796 |
| Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie | - | 73 229 | 73 229 | - | 14 822 | 14 822 | 72 700 | - | 17 596 | 17 596 |
| Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1) | - | - | - | - | 7 934 | 7 934 | - | - | 6 840 | 6 840 |
| Total du risque de crédit | 25 083 | 652 369 | 677 452 | 22 082 | 157 207 | 179 289 | 669 104 | 33 522 | 138 433 | 171 955 |
| Risque de marché | | | | 2 358 | 6 796 | 9 154 | | 2 263 | 5 335 | 7 598 |
| Risque opérationnel | | | | 26 651 | - | 26 651 | | 25 677 | - | 25 677 |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques | | | | 51 091 | 164 003 | 215 094 | | 61 462 | 143 768 | 205 230 |

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Les actifs pondérés en fonction des risques conformes à l'approche NI avancée de BMO Harris Bank sont ajustés selon un plancher transitoire basé sur l'approche standard.

Tableau 25 : Dépôts moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

| | 2013 | | 2012 | | 2011 | |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Solde moyen | Taux moyen (%) | Solde moyen | Taux moyen (%) | Solde moyen | Taux moyen (%) |
| Dépôts domiciliés au Canada | | | | | | |
| Dépôts à vue productifs d'intérêts | 16 050 | 0,47 | 15 292 | 0,44 | 17 489 | 0,41 |
| Dépôts à vue non productifs d'intérêts | 24 365 | - | 23 343 | - | 21 620 | - |
| Dépôts à préavis | 71 820 | 0,68 | 60 116 | 0,61 | 49 282 | 0,53 |
| Dépôts à échéance fixe | 98 631 | 1,56 | 92 314 | 1,65 | 89 469 | 1,90 |
| Total des dépôts domiciliés au Canada | 210 866 | 1,00 | 191 065 | 1,02 | 177 860 | 1,14 |
| Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays | | | | | | |
| Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays | 9 308 | 0,71 | 9 213 | 0,58 | 8 619 | 0,53 |
| Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays | 9 283 | 0,42 | 8 381 | 0,35 | 9 909 | 0,54 |
| Autres dépôts à vue | 9 305 | 0,03 | 7 546 | 0,02 | 4 497 | 0,03 |
| Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe | 117 446 | 0,36 | 105 212 | 0,51 | 70 874 | 0,79 |
| Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays | 145 342 | 0,37 | 130 352 | 0,48 | 93 899 | 0,70 |
| Total des dépôts moyens | 356 208 | 0,74 | 321 417 | 0,80 | 271 759 | 0,99 |

Au 31 octobre 2013, 2012 et 2011, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 25 563 millions, à 24 693 millions et à 18 237 millions de dollars, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 31 700 millions, 24 607 millions et 24 995 millions de dollars, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis et le total des dépôts à terme fixe comprenait 21 953 millions, 16 630 millions et 17 365 millions de dollars, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

Tableau 26 : Profits (pertes) latents sur titres disponibles à la vente (en millions de dollars)

| Au 31 octobre | Coût après amortissement | | Profits (pertes) latents 2) | | | | |
|------------------------------------------------------|--------------------------|---------------|-----------------------------|------------|------------|--------------|------------|
| | Juste valeur 1) | | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Obligations d'administrations publiques canadiennes | 16 696 | 16 813 | 117 | 265 | 441 | 322 | 146 |
| Obligations d'administrations publiques américaines | 10 013 | 10 052 | 39 | 165 | 246 | 293 | 70 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires - Canada | 2 271 | 2 277 | 6 | 3 | 18 | 284 | 247 |
| - États-Unis | 6 535 | 6 528 | (7) | 64 | 104 | 31 | 28 |
| Obligations d'entreprises | 9 569 | 9 676 | 107 | 151 | 41 | 116 | 123 |
| Actions d'entreprises | 1 411 | 1 558 | 147 | 56 | 70 | 24 | (6) |
| Obligations d'autres administrations publiques | 6 165 | 6 163 | (2) | 5 | 5 | 29 | 47 |
| Total des titres disponibles à la vente | 52 660 | 53 067 | 407 | 709 | 925 | 1 099 | 655 |

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

1) Les titres disponibles à la vente sont présentés à leur juste valeur dans le bilan. Les profits (pertes) latents sont compris dans les autres éléments du résultat global.

2) Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par des pertes (profits) connexes sur passifs ou sur contrats de couverture.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles et d'audit internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Cette

structure permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, nous procédons régulièrement à un audit des contrôles internes. Ces contrôles et audits visent à nous fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers et d'autres données financières et à assurer que les actifs sont préservés de toute utilisation ou cession non autorisée, que les passifs sont constatés et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires.

Au 31 octobre 2013, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière est présentée à la page 124.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2013

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2013, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control-Integrated Framework* (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 3 décembre 2013, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG s.r.l./SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 3 décembre 2013
Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2013, selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (1992) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint à la rubrique Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui :

1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection

à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013, selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (1992) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO).

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2013, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 3 décembre 2013, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 3 décembre 2013

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions | | | |
| Prêts | 10 746 \$ | 11 141 \$ | 10 203 \$ |
| Valeurs mobilières (note 3) | 2 143 | 2 265 | 2 176 |
| Dépôts à d'autres banques | 244 | 239 | 145 |
| | 13 133 | 13 645 | 12 524 |
| Charges d'intérêts | | | |
| Dépôts | 2 633 | 2 578 | 2 693 |
| Dette subordonnée | 145 | 165 | 157 |
| Titres de fiducie de capital (note 18) | 47 | 51 | 76 |
| Autres passifs | 1 763 | 2 043 | 2 124 |
| | 4 588 | 4 837 | 5 050 |
| Revenus nets d'intérêts | 8 545 | 8 808 | 7 474 |
| Revenus autres que d'intérêts | | | |
| Commissions et droits sur titres | 1 182 | 1 146 | 1 215 |
| Frais de service – Dépôts et ordres de paiement | 916 | 929 | 834 |
| Revenus de négociation | 849 | 1 025 | 549 |
| Commissions sur prêts | 715 | 641 | 593 |
| Frais de services de cartes | 724 | 708 | 689 |
| Frais de gestion de placements et de garde de titres | 726 | 725 | 496 |
| Revenus tirés de fonds d'investissement | 799 | 647 | 633 |
| Commissions de prise ferme et de consultation | 488 | 442 | 512 |
| Profits sur titres, autres que de négociation (note 3) | 285 | 152 | 189 |
| Revenus de change, autres que de négociation | 172 | 153 | 130 |
| Revenus d'assurance | 445 | 335 | 283 |
| Autres | 417 | 419 | 346 |
| | 7 718 | 7 322 | 6 469 |
| Total des revenus | 16 263 | 16 130 | 13 943 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4) | 589 | 765 | 1 212 |
| Charges autres que d'intérêts | | | |
| Rémunération du personnel (notes 22 et 23) | 5 827 | 5 628 | 4 827 |
| Bureaux et matériel (note 11) | 1 877 | 1 916 | 1 578 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13) | 352 | 339 | 231 |
| Déplacements et expansion des affaires | 514 | 491 | 382 |
| Communications | 291 | 301 | 259 |
| Taxes d'affaires et impôts sur le capital | 39 | 46 | 51 |
| Honoraires | 527 | 593 | 624 |
| Autres | 870 | 924 | 789 |
| | 10 297 | 10 238 | 8 741 |
| Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat | 5 377 | 5 127 | 3 990 |
| Charge d'impôts sur le résultat (note 24) | 1 129 | 938 | 876 |
| Bénéfice net | 4 248 \$ | 4 189 \$ | 3 114 \$ |
| Attribuable : | | | |
| Aux actionnaires de la Banque | 4 183 | 4 115 | 3 041 |
| À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 18) | 65 | 74 | 73 |
| Bénéfice net | 4 248 \$ | 4 189 \$ | 3 114 \$ |
| Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 25) | | | |
| De base | 6,27 \$ | 6,18 \$ | 4,90 \$ |
| Dilué | 6,26 | 6,15 | 4,84 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le président, Comité d'audit et de révision,



Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

| Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|----------|
| Bénéfice net | 4 248 \$ | 4 189 \$ | 3 114 \$ |
| Autres éléments du résultat global (de la perte globale) | | | |
| Variation nette des (pertes) latentes sur les titres disponibles à la vente | | | |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1) | (10) | 24 | 18 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2) | (50) | (81) | (104) |
| | (60) | (57) | (86) |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3) | (25) | (62) | 328 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie 4) | (125) | (107) | (21) |
| | (150) | (169) | 307 |
| Profit net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger | | | |
| Profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger | 741 | 75 | (90) |
| Incidence de la couverture du profit (de la perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger 5) | (409) | (35) | 123 |
| | 332 | 40 | 33 |
| Autres éléments du résultat global (de la perte globale) | 122 | (186) | 254 |
| Total du résultat global | 4 370 \$ | 4 003 \$ | 3 368 \$ |
| Attribuable : | | | |
| Aux actionnaires de la Banque | 4 305 | 3 929 | 3 295 |
| À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 18) | 65 | 74 | 73 |
| Total du résultat global | 4 370 \$ | 4 003 \$ | 3 368 \$ |

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 9 millions de dollars, de (13) millions et de (11) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 22 millions de dollars, de 39 millions et de 51 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 12 millions de dollars, de 10 millions et de (137) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge d'impôts sur le résultat de 45 millions de dollars, de 38 millions et de 9 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 146 millions de dollars, de 13 millions et de (26) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

| | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| Actifs | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2) | 26 083 \$ | 19 941 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2) | 6 518 | 6 341 |
| Valeurs mobilières (note 3) | | |
| Titres de négociation | 75 159 | 70 109 |
| Titres disponibles à la vente | 53 067 | 56 382 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | 6 032 | 875 |
| Titres divers | 723 | 958 |
| | 134 981 | 128 324 |
| Titres pris en pension ou empruntés (note 4) | 39 799 | 47 011 |
| Prêts (notes 4 et 8) | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 99 328 | 87 870 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 63 640 | 61 436 |
| Prêts sur cartes de crédit | 7 870 | 7 814 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 101 450 | 90 402 |
| | 272 288 | 247 522 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 8 472 | 8 019 |
| Provision pour pertes sur créances (note 4) | (1 665) | (1 706) |
| | 279 095 | 253 835 |
| Autres actifs | | |
| Instruments dérivés (note 10) | 30 259 | 48 071 |
| Bureaux et matériel (note 11) | 2 191 | 2 120 |
| Écart d'acquisition (note 13) | 3 893 | 3 717 |
| Immobilisations incorporelles (note 13) | 1 530 | 1 552 |
| Actifs d'impôt exigible | 1 065 | 1 293 |
| Actifs d'impôt différé (note 24) | 2 914 | 2 906 |
| Actifs divers (note 14) | 8 971 | 10 338 |
| | 50 823 | 69 997 |
| Total des actifs | 537 299 \$ | 525 449 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | |
| Dépôts (note 15) | | |
| Banques | 20 591 \$ | 18 102 \$ |
| Entreprises et administrations publiques | 220 798 | 186 570 |
| Particuliers | 125 432 | 119 030 |
| | 366 821 | 323 702 |
| Autres passifs | | |
| Instruments dérivés (note 10) | 31 974 | 48 736 |
| Acceptations (note 16) | 8 472 | 8 019 |
| Titres vendus à découvert (note 16) | 22 446 | 23 439 |
| Titres mis en pension ou prêtés (note 16) | 28 884 | 39 737 |
| Passifs d'impôt exigible | 443 | 404 |
| Passifs d'impôt différé (note 24) | 107 | 171 |
| Passifs divers (note 16) | 42 212 | 46 596 |
| | 134 538 | 167 102 |
| Dette subordonnée (note 17) | 3 996 | 4 093 |
| Titres de fiducie de capital (note 18) | 463 | 462 |
| Capitaux propres | | |
| Capital social (note 20) | 14 268 | 14 422 |
| Surplus d'apport | 315 | 213 |
| Résultats non distribués | 15 224 | 13 540 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 602 | 480 |
| | 30 409 | 28 655 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 30 409 | 28 655 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 20) | 1 072 | 1 435 |
| | 31 481 | 30 090 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 537 299 \$ | 525 449 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

État consolidé des variations des capitaux propres

| Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Actions privilégiées (note 20) | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 2 465 \$ | 2 861 \$ | 2 571 \$ |
| Émises au cours de l'exercice | - | - | 290 |
| Rachetées au cours de l'exercice | (200) | (396) | - |
| Solde à la clôture de l'exercice | 2 265 | 2 465 | 2 861 |
| Actions ordinaires (note 20) | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 11 957 | 11 332 | 6 927 |
| Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 20) | 130 | 543 | 179 |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 22) | 116 | 80 | 122 |
| Rachetées à des fins d'annulation (note 20) | (200) | - | - |
| Émises à l'échange d'actions d'une filiale | - | 2 | 1 |
| Émises à l'acquisition d'une entreprise | - | - | 4 103 |
| Solde à la clôture de l'exercice | 12 003 | 11 957 | 11 332 |
| Surplus d'apport | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 213 | 113 | 91 |
| Charges liées aux options sur actions/options exercées (note 22) | (5) | 4 | 22 |
| Écart de conversion lié au rachat d'actions privilégiées (note 20) | 107 | 96 | - |
| Solde à la clôture de l'exercice | 315 | 213 | 113 |
| Résultats non distribués | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 13 540 | 11 381 | 10 181 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 4 183 | 4 115 | 3 041 |
| Dividendes – Actions privilégiées (note 20) | (120) | (136) | (146) |
| – Actions ordinaires (note 20) | (1 904) | (1 820) | (1 690) |
| Actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation | (475) | - | - |
| Frais d'émission d'actions | - | - | (5) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 15 224 | 13 540 | 11 381 |
| Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 265 | 322 | 408 |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1) | (10) | 24 | 18 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2) | (50) | (81) | (104) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 205 | 265 | 322 |
| Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 142 | 311 | 4 |
| Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3) | (25) | (62) | 328 |
| Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie 4) | (125) | (107) | (21) |
| Solde à la clôture de l'exercice | (8) | 142 | 311 |
| Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 73 | 33 | - |
| Profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger | 741 | 75 | (90) |
| Incidence de la couverture du profit (de la perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger 5) | (409) | (35) | 123 |
| Solde à la clôture de l'exercice | 405 | 73 | 33 |
| Total du cumul des autres éléments du résultat global | 602 | 480 | 666 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 30 409 \$ | 28 655 \$ | 26 353 \$ |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 1 435 | 1 483 | 1 501 |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle | 65 | 74 | 73 |
| Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle | (73) | (73) | (71) |
| Rachat d'actions privilégiées (note 20) | (359) | - | - |
| Autres | 4 | (49) | (20) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 1 072 | 1 435 | 1 483 |
| Total des capitaux propres | 31 481 \$ | 30 090 \$ | 27 836 \$ |

- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 9 millions de dollars, de (13) millions et de (11) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après la charge d'impôts sur le résultat de 22 millions de dollars, de 39 millions et de 51 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 12 millions de dollars, de 10 millions et de (137) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

- Après la charge d'impôts sur le résultat de 45 millions de dollars, de 38 millions et de 9 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
 - Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 146 millions de dollars, de 13 millions et de (26) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | | |
| Bénéfice net | 4 248 \$ | 4 189 \$ | 3 114 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles | | | |
| Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3) | 17 | 5 | 4 |
| (Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3) | (302) | (157) | (193) |
| (Augmentation) diminution nette des titres de négociation | (4 392) | (251) | 1 987 |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4) | 589 | 765 | 1 212 |
| Variation des instruments dérivés - (Augmentation) diminution des actifs dérivés | 20 240 | 6 651 | (6 621) |
| - Augmentation (diminution) des passifs dérivés | (19 195) | (1 840) | 4 015 |
| Amortissement des bureaux et du matériel (note 11) | 360 | 364 | 307 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13) | 352 | 339 | 231 |
| Diminution nette des actifs d'impôt différé | 96 | 486 | 163 |
| (Diminution) nette des passifs d'impôt différé | (65) | (143) | (245) |
| Diminution nette des actifs d'impôt exigible | 389 | 37 | 109 |
| Augmentation (diminution) nette des passifs d'impôt exigible | 25 | (182) | 27 |
| Variation des intérêts courus - (Augmentation) diminution des intérêts à recevoir | 122 | 10 | (19) |
| - Augmentation (diminution) des intérêts à payer | (129) | (109) | 62 |
| Variation nette des autres éléments et charges à payer | (516) | (6 240) | (270) |
| Augmentation nette des dépôts | 35 724 | 19 331 | 15 129 |
| (Augmentation) nette des prêts | (21 479) | (14 972) | (4 917) |
| Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert | (1 221) | 3 243 | 6 143 |
| Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés | (12 090) | 8 092 | (8 648) |
| (Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés | 8 660 | (9 360) | (9 974) |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles | 11 433 | 10 258 | 1 616 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| (Diminution) nette des passifs des filiales | (397) | (637) | (3 466) |
| Produit de l'émission (échéance) d'obligations couvertes | (1 354) | 2 000 | 3 495 |
| Produit de l'émission de (remboursement sur la) dette subordonnée (note 17) | - | (1 200) | 1 500 |
| Rachat d'actions privilégiées | (200) | (396) | - |
| Produit de l'émission d'actions privilégiées | - | - | 290 |
| Rachat de titres d'une filiale (note 20) | (359) | - | - |
| Rachat de titres de fiducie de capital (note 18) | - | (400) | (400) |
| Frais d'émission d'actions | - | - | (5) |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 20) | 122 | 88 | 129 |
| Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 20) | (675) | - | - |
| Dividendes versés en trésorerie | (1 896) | (1 419) | (1 663) |
| Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle | (73) | (73) | (71) |
| (Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement | (4 832) | (2 037) | (191) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| (Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 43 | (347) | 967 |
| Achat de titres, autres que de négociation | (32 007) | (37 960) | (27 093) |
| Échéances de titres, autres que de négociation | 13 233 | 12 672 | 11 958 |
| Produit de la vente de titres, autres que de négociation | 17 288 | 18 868 | 15 869 |
| Bureaux et matériel - achats nets | (377) | (366) | (368) |
| Logiciels achetés et développés - achats nets | (259) | (313) | (271) |
| Achat d'actions privilégiées et de bons de souscription en vertu du Troubled Asset Relief Program | - | - | (1 642) |
| Acquisitions (note 12) | 140 | (21) | 677 |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement | (1 939) | (7 467) | 97 |
| Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 1 480 | (489) | 694 |
| Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 6 142 | 265 | 2 216 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 19 941 | 19 676 | 17 460 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 26 083 \$ | 19 941 \$ | 19 676 \$ |
| Composition : | | | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts à la Banque du Canada et à d'autres banques | 24 593 \$ | 18 347 \$ | 18 320 \$ |
| Chèques et autres effets en transit, montant net | 1 490 | 1 594 | 1 356 |
| | 26 083 \$ | 19 941 \$ | 19 676 \$ |
| Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie | | | |
| Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles : | | | |
| Montant d'intérêts versés au cours de l'exercice | 4 707 \$ | 4 948 \$ | 4 951 \$ |
| Montant d'impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice | 577 \$ | 654 \$ | 787 \$ |
| Montant des revenus d'intérêts et de dividendes reçus au cours de l'exercice | 13 150 \$ | 13 555 \$ | 12 438 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une société ouverte constituée au Canada et dont le siège social se trouve à Montréal, au Canada. Nous sommes un fournisseur de services financiers hautement diversifiés et offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. La Banque est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada).

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS qu'en fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers disponibles à la vente; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 3 décembre 2013.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2013. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des coentreprises, des entreprises associées et des entités ad hoc. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Nous détenons aussi des participations dans des entités ad hoc que nous consolidons si nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 9. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités ad hoc consolidées ainsi que notre quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des charges de notre coentreprise sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés au coût et ajustés en fonction de notre quote-part du résultat net, des autres éléments du résultat global ainsi que des dividendes de ces sociétés. Ils sont comptabilisés dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé, et notre quote-part du résultat net de ces sociétés est comptabilisée dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans le bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans l'état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par rubrique.

| Note | Sujet | Page | Note | Sujet | Page |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1 | Mode de présentation | 130 | 19 | Risque de taux d'intérêt | 161 |
| 2 | Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 133 | 20 | Capitaux propres | 163 |
| 3 | Valeurs mobilières | 134 | 21 | Gestion du capital | 165 |
| 4 | Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances | 137 | 22 | Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions | 165 |
| 5 | Autres instruments de crédit | 141 | 23 | Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel | 167 |
| 6 | Gestion des risques | 142 | 24 | Impôts sur le résultat | 171 |
| 7 | Garanties | 144 | 25 | Bénéfice par action | 174 |
| 8 | Titrisation d'actifs | 145 | 26 | Segmentation opérationnelle et géographique | 174 |
| 9 | Entités ad hoc | 145 | 27 | Transactions entre parties liées | 177 |
| 10 | Instruments dérivés | 147 | 28 | Provisions et passifs éventuels | 177 |
| 11 | Bureaux et matériel | 155 | 29 | Juste valeur des instruments financiers | 178 |
| 12 | Acquisitions | 155 | 30 | Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan | 185 |
| 13 | Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles | 156 | | | |
| 14 | Actifs divers | 158 | | | |
| 15 | Dépôts | 158 | | | |
| 16 | Passifs divers | 159 | | | |
| 17 | Dette subordonnée | 160 | | | |
| 18 | Titres de fiducie de capital | 161 | | | |

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint sur celui-ci, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, les activités de couverture connexes et les impôts sur le résultat s'y rapportant sont reclassés dans le résultat net par voie du profit ou de la perte sur cession. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les profits et pertes sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus de change, autres que de négociation, inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites à notre état consolidé du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et leur montant net est inscrit au bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les commissions et honoraires sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les prêts acquis, les dépôts acquis, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation, les impôts sur le résultat, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les passifs liés à l'assurance et les provisions. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous exerçons un contrôle sur les entités ad hoc. Ces jugements sont présentés aux notes 8 et 9, respectivement. La note 29 présente une analyse du jugement exercé pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue finale est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et étaient, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. Pour déterminer la juste valeur, il fallait estimer les flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et établir le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer les taux d'actualisation possibles, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le

coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis sont ceux dont le recouvrement des intérêts et du capital dans les délais prévus n'est plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Après cette date, nous réévaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'évaluation du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte et le moment d'encaissement des remboursements, ainsi que l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Après l'établissement de la juste valeur initiale, les prêts productifs acquis sont soumis aux processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prêts acquis à la note 4.

Dépôts acquis

Le passif-dépôts de M&I a été comptabilisé à la juste valeur au moment de l'acquisition. L'évaluation de la juste valeur nécessitait l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devront être payés et l'établissement du taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie. L'évaluation du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que nous effectuions un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueront un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que nous avons payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des dépôts à la note 15.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices à venir. Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est une estimation de la direction qui influe considérablement sur le calcul de la charge de retraite. Notre taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en utilisant la répartition cible des actifs des régimes et le taux de rendement estimé de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimés sont fondés sur le rendement attendu des titres à revenu fixe, ce qui tient compte du rendement des obligations. Une prime de risque est ensuite appliquée afin d'estimer les rendements des titres de participation. Les rendements attendus des autres catégories d'actifs sont établis de manière à tenir compte des risques de ces catégories, comparativement aux titres à revenu fixe et aux titres de participation. L'incidence des fluctuations des taux de rendement attendus des actifs des régimes n'est pas importante dans le cas de la charge liée aux autres avantages futurs du personnel, puisque la valeur des actifs de ces régimes est peu élevée.

La charge et les obligations au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 23.

Dépréciation

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

La décision de comptabiliser ou non une réduction de valeur, le montant ainsi que la période dans laquelle elle doit être constatée peuvent changer si l'appréciation qu'en fait la direction change. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on estime que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

On trouvera à la note 3 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôts différés. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24.

Écart d'acquisition

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et lorsqu'il y a une indication qu'une UGT pourrait avoir subi une perte de valeur et mettent en jeu la comparaison de la valeur comptable et de la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable du groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur pour dépréciation est comptabilisée.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de 2013 et de 2012. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle des flux de trésorerie actualisés, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Des changements à chacune de ces hypothèses influeraient, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition à la note 13.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs est imputable à un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements. Le rendement futur des placements peut être sensible aux variations des taux d'intérêt au réinvestissement, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'évaluation des passifs au titre des indemnités.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 16.

Provisions

La Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes qui leur sont inhérentes. La direction ainsi que des experts internes et externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 28.

Futures modifications des IFRS

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19 révisée). La norme révisée entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013 et, aux termes de celle-ci, les gains et pertes actuariels seront immédiatement portés aux autres éléments du résultat global et ne pourront plus être différés ni amortis. En outre, le rendement attendu des actifs d'un régime devra correspondre au taux d'actualisation employé pour calculer les obligations du régime, ce qui aura pour conséquence d'accroître les obligations et la charge au titre des prestations de retraite. L'application rétrospective des modifications augmenterait de 538 millions de dollars notre obligation au titre des prestations définies et réduirait de 459 millions le cumul des autres éléments du résultat global et de 79 millions les résultats non distribués au 1^{er} novembre 2012.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), laquelle a remplacé la norme existante qui portait sur l'évaluation de la juste valeur. La nouvelle norme donne une définition unique de la juste valeur et fournit un cadre permettant de l'évaluer. Elle exige également la présentation d'informations supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur. L'IFRS 13 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Son adoption donnera lieu à l'inclusion d'informations supplémentaires. Nous ne prévoyons pas que cette nouvelle norme influera fortement sur notre façon d'évaluer la juste valeur.

Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Ces modifications portent sur la présentation d'informations concernant la valeur recouvrable d'actifs qui se sont dépréciés si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les modifications entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014. Nous ne prévoyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), laquelle présente un modèle unique de consolidation qui définit le contrôle et en fait le fondement de la consolidation de tous les types d'entités. Aux termes de l'IFRS 10, nous contrôlons une entité si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. L'IFRS 10 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Son adoption devrait donner lieu à la déconsolidation de deux de nos entités de financement et entités de titrisation canadiennes, ce qui fera en sorte que 802 millions de dollars de notre dette subordonnée et 463 millions de dollars de nos titres de fiducie de capital seront reclassés dans le passif-dépôts et 640 millions de dollars d'autres actifs seront reclassés en tant que titres disponibles à la vente à notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2012. Nous ne nous attendons pas à ce que l'adoption de cette nouvelle norme ait d'autres conséquences importantes pour nos états financiers consolidés.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11), qui exige que les coentreprises soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'IFRS 11 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014. Par suite de l'adoption de cette norme, notre coentreprise sera comptabilisée selon cette méthode, mais cela n'aura aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers - Présentation* (IAS 32), et à l'IFRS 7, *Instruments financiers - Informations à fournir* (IFRS 7), modifications portant sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications précisent qu'une entité a un

droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation si ce droit ne dépend pas d'un événement futur et s'il est exécutoire tant dans le cours normal des activités qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Ces modifications comprennent également de nouvelles exigences concernant les informations à fournir à l'égard des actifs financiers et des passifs financiers qui font l'objet d'une compensation dans le bilan ou qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables. Les modifications concernant les informations à fournir entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013, alors que celles portant sur le classement entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014. Ces modifications se solderont par la présentation d'informations supplémentaires, mais nous ne prévoyons pas qu'elles auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12), laquelle indique les informations à fournir à l'égard de toutes les formes de participations dans d'autres entités, dont des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Cette nouvelle norme exige la présentation d'informations sur la nature des intérêts qu'une entité détient dans d'autres entités et les risques qui y sont associés, ainsi que sur les effets de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. La nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013 et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Instruments financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié l'IFRS 9 (IFRS 9), norme énonçant les dispositions concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette publication constitue la première étape d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers. La nouvelle norme précise que les actifs financiers doivent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction de la fois du modèle économique que suit l'entité présentant l'information financière pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de tels actifs. En général, le classement et l'évaluation des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net demeurent inchangés. Toutefois, les variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit propre aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être inscrites dans les autres éléments du résultat global, sauf si elles compensent les montants comptabilisés en résultat.

En novembre 2013, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 9, qui présente une nouvelle méthode générale de comptabilité de couverture. Cette modification ne traite pas des couvertures de portefeuille ni de macro-couvertures, lesquelles seront abordées ultérieurement. La nouvelle méthode élargit l'éventail des éléments couverts admissibles et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Aux termes de la nouvelle méthode formulée par l'IFRS 9, il faudra démontrer qu'il existe une relation de nature économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, cependant, la mesure quantitative ne sera plus spécifiée et les tests d'efficacité de la couverture rétrospectifs ne seront plus requis. Nous serons tenus de fournir davantage d'information au sujet de notre stratégie de gestion des risques, de nos flux de trésorerie liés aux activités de couverture et de l'incidence que la comptabilité de couverture a sur nos états financiers.

L'autre étape de ce projet est en cours d'élaboration et porte sur les pertes de valeur. En juillet 2013, l'IASB a décidé de reporter provisoirement la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9 à une date indéterminée en attendant que les étapes de dépréciation ainsi que de comptabilité de couverture du projet soient achevées. Nous évaluons actuellement quelle en sera l'incidence sur nos résultats financiers futurs, de même que les conséquences de l'achèvement des autres étapes du projet de l'IASB portant sur les instruments financiers.

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Ces modifications permettent la poursuite de la comptabilité de couverture lorsqu'un dérivé fait l'objet d'une novation afin d'effectuer une compensation avec une contrepartie centrale en conséquence de l'application de lois ou règlements, si certaines conditions sont remplies. Les modifications devront être appliquées rétrospectivement et entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014. Nous ne prévoyons pas qu'elles auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Entités d'investissement

En octobre 2012, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, à l'IFRS 12 et à l'IAS 27, *États financiers individuels*, qui proposent une exemption à l'application du principe selon lequel toutes les filiales doivent être consolidées. Ces modifications exigent d'une société mère qui est une entité d'investissement qu'elle évalue ses participations dans certaines filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de consolider toutes ses filiales dans ses états financiers consolidés. Les modifications entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014 et nous ne prévoyons pas qu'elles auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1) | 24 593 | 18 347 |
| Chèques et autres effets en transit, montant net | 1 490 | 1 594 |
| Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 26 083 | 19 941 |

1) Les dépôts à d'autres banques comprennent les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire et ces montants s'élevaient à 1 211 millions de dollars au 31 octobre 2013 (1 059 millions en 2012).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur. Les variations de celle-ci de même que les coûts de transaction sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur comptabilisation à la juste valeur élimine ou réduit sensiblement la disparité d'évaluation ou de comptabilisation qui, autrement, résulterait de l'évaluation des actifs ou des passifs ou de la comptabilisation de leurs profits et pertes sur une base différente; 2) les titres font partie d'un groupe d'actifs financiers et/ou de passifs financiers dont la gestion et l'évaluation de la performance se fondent sur la juste valeur, conformément à une stratégie de placement ou de gestion des risques dûment documentée, et l'information les concernant est communiquée sur cette base aux membres clés de l'équipe de direction; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant au moins un dérivé incorporé qui, autrement, devrait être séparé du contrat hôte et comptabilisé de manière distincte. Les instruments financiers doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés comme étant à la juste valeur, ils seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, et leurs profits et pertes latents le seraient dans les autres éléments du résultat global.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel des passifs liés à l'assurance est fondé sur la juste valeur des investissements qui les soutiennent. Cette désignation permet de mieux harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. La juste valeur de ces placements, soit 5 766 millions de dollars au 31 octobre 2013 (5 561 millions en 2012), est comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une baisse de 178 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (augmentation de 286 millions en 2012). Les variations des soldes des passifs liés à l'assurance sont elles aussi prises en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Nous désignons les investissements détenus par notre entité de protection de crédit et par notre entité de gestion de placements structurés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Au 31 octobre 2013, ces entités ne détenaient que de la trésorerie. La juste valeur des investissements détenus par ces entités au 31 octobre 2012 était de 1 849 millions de dollars et a été prise en compte dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces investissements à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 40 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (augmentation de 183 millions en 2012). Nous avons constaté des montants compensatoires sur les contrats sur instruments dérivés détenus en vue de couvrir les variations de la juste valeur de ces investissements. Des renseignements complémentaires au sujet de nos entités de crédit structuré sont fournis à la note 9.

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 488 millions de dollars au 31 octobre 2013 (654 millions en 2012) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste

valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 18 millions de dollars des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (diminution de 41 millions en 2012).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont réévalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements détenus par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente ou titres divers, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur les titres disponibles à la vente sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, réévalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote), ainsi que certains titres détenus par notre unité de banques d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net. Dans le cas des titres disponibles à la vente, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût représente une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est évaluée comme étant la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du titre.

S'il y a une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global.

Au 31 octobre 2013, les pertes latentes liées à 979 titres disponibles à la vente (248 en 2012) s'élevaient à 96 millions de dollars (pertes latentes de 86 millions en 2012). De ces titres disponibles à la vente, 44 étaient en situation de perte latente depuis plus de un an (28 en 2012), ce qui représentait une situation de perte latente de 5 millions (situation de perte latente de 5 millions en 2012). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de

participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement les paiements de capital et d'intérêts de certains titres de créance en raison du soutien accordé par les administrations publiques ou du surdimensionnement obtenu. Les cours des actions et la valeur de nombreux titres de participation que nous détenons ont également augmenté en regard de ce qu'ils étaient auparavant. Nous fondant sur ces facteurs, nous avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenions n'excédait, au 31 octobre 2013 ou 2012, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 29 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | Terme à court | | | | | 2013 | 2012 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|------------------|-------------------|----------------|----------------|----------------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 3 ans à 5 ans | De 5 ans à 10 ans | Plus de 10 ans | Total | Total |
| Titres de négociation | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 2 253 | 4 004 | 1 249 | 2 023 | 1 295 | 10 824 | 10 907 |
| des provinces et municipalités canadiennes | 644 | 758 | 636 | 1 840 | 1 833 | 5 711 | 5 515 |
| l'administration fédérale américaine | 905 | 2 397 | 1 415 | 717 | 469 | 5 903 | 7 052 |
| des municipalités, agences et États américains | 20 | 412 | 154 | 162 | 11 | 759 | 447 |
| d'autres administrations publiques | 1 | 117 | 14 | - | 4 | 136 | 521 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | 23 | 386 | 170 | 35 | 38 | 652 | 1 510 |
| Titres de créance d'entreprises | 1 090 | 2 076 | 1 586 | 1 569 | 4 766 | 11 087 | 14 319 |
| Titres de participation d'entreprises | - | - | - | - | 40 087 | 40 087 | 29 838 |
| Total des titres de négociation | 4 936 | 10 150 | 5 224 | 6 346 | 48 503 | 75 159 | 70 109 |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | | | | | | | |
| Coût amorti | 5 591 | 2 726 | 4 007 | 625 | 40 | 12 989 | 17 050 |
| Juste valeur | 5 652 | 2 761 | 4 029 | 632 | 41 | 13 115 | 17 277 |
| Rendement (%) | 1,60 | 1,39 | 1,38 | 2,36 | 2,97 | 1,53 | 1,76 |
| des provinces et municipalités canadiennes | | | | | | | |
| Coût amorti | 191 | 866 | 1 040 | 1 483 | 127 | 3 707 | 2 642 |
| Juste valeur | 195 | 870 | 1 043 | 1 461 | 129 | 3 698 | 2 680 |
| Rendement (%) | 1,46 | 1,08 | 1,70 | 2,65 | 3,82 | 2,00 | 1,86 |
| l'administration fédérale américaine | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 094 | 3 400 | 156 | - | - | 4 650 | 10 010 |
| Juste valeur | 1 095 | 3 407 | 158 | - | - | 4 660 | 10 099 |
| Rendement (%) | 0,28 | 0,37 | 1,44 | - | - | 0,39 | 0,53 |
| des municipalités, agences et États américains | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 644 | 1 164 | 346 | 1 377 | 832 | 5 363 | 4 390 |
| Juste valeur | 1 645 | 1 174 | 358 | 1 387 | 828 | 5 392 | 4 462 |
| Rendement (%) | 0,45 | 1,05 | 2,19 | 1,02 | 0,82 | 0,90 | 1,16 |
| d'autres administrations publiques | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 715 | 2 511 | 1 939 | - | - | 6 165 | 6 591 |
| Juste valeur | 1 713 | 2 515 | 1 935 | - | - | 6 163 | 6 596 |
| Rendement (%) | 1,80 | 1,00 | 1,54 | - | - | 1,39 | 1,57 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1) | | | | | | | |
| Coût amorti | 159 | 813 | 1 299 | - | - | 2 271 | 432 |
| Juste valeur | 184 | 775 | 1 318 | - | - | 2 277 | 435 |
| Rendement (%) | 1,00 | 1,64 | 2,07 | - | - | 1,83 | 5,64 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis | | | | | | | |
| Coût amorti | 2 | 7 | 16 | 159 | 6 351 | 6 535 | 5 705 |
| Juste valeur | 2 | 7 | 16 | 159 | 6 344 | 6 528 | 5 773 |
| Rendement (%) | 0,24 | 3,90 | 3,31 | 2,23 | 1,13 | 1,16 | 1,36 |
| Titres de créance d'entreprises | | | | | | | |
| Coût amorti | 861 | 5 479 | 2 958 | 240 | 31 | 9 569 | 7 724 |
| Juste valeur | 862 | 5 536 | 2 997 | 246 | 35 | 9 676 | 7 875 |
| Rendement (%) | 1,32 | 1,20 | 1,60 | 3,76 | 2,83 | 1,40 | 1,46 |
| Titres de participation d'entreprises | | | | | | | |
| Coût amorti | - | - | - | - | 1 411 | 1 411 | 1 129 |
| Juste valeur | - | - | - | - | 1 558 | 1 558 | 1 185 |
| Rendement (%) | - | - | - | - | 1,90 | 1,90 | 2,16 |
| Total du coût ou du coût amorti | 11 257 | 16 966 | 11 761 | 3 884 | 8 792 | 52 660 | 55 673 |
| Total de la juste valeur | 11 348 | 17 045 | 11 854 | 3 885 | 8 935 | 53 067 | 56 382 |
| Rendement (%) | 1,31 | 1,03 | 1,61 | 2,06 | 1,28 | 1,33 | 1,43 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | | | | | | | |
| Coût amorti | - | 427 | 2 005 | - | - | 2 432 | 600 |
| Juste valeur | - | 427 | 2 009 | - | - | 2 436 | 600 |
| des provinces et municipalités canadiennes | | | | | | | |
| Coût amorti | - | 461 | 1 217 | 467 | 139 | 2 284 | 275 |
| Juste valeur | - | 462 | 1 220 | 466 | 141 | 2 289 | 275 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada | | | | | | | |
| Coût amorti | - | 1 074 | 242 | - | - | 1 316 | - |
| Juste valeur | - | 1 069 | 247 | - | - | 1 316 | - |
| Total du coût ou du coût amorti | - | 1 962 | 3 464 | 467 | 139 | 6 032 | 875 |
| Total de la juste valeur | - | 1 958 | 3 476 | 466 | 141 | 6 041 | 875 |
| Titres divers | | | | | | | |
| Valeur comptable | 18 | 26 | 11 | 17 | 651 | 723 | 958 |
| Juste valeur | 18 | 26 | 11 | 17 | 864 | 936 | 1 126 |
| Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières | 16 211 | 29 104 | 20 460 | 10 714 | 58 085 | 134 574 | 127 615 |
| Total des valeurs mobilières | 16 302 | 29 183 | 20 553 | 10 715 | 58 228 | 134 981 | 128 324 |
| Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens) | | | | | | | |
| Dollar canadien | 10 201 | 13 457 | 13 020 | 7 390 | 45 213 | 89 281 | 77 829 |
| Dollar américain | 4 988 | 14 713 | 6 861 | 3 324 | 12 804 | 42 690 | 46 564 |
| Autres monnaies | 1 113 | 1 013 | 672 | 1 | 211 | 3 010 | 3 931 |
| Total des valeurs mobilières | 16 302 | 29 183 | 20 553 | 10 715 | 58 228 | 134 981 | 128 324 |

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à court indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Le terme à court des titres adossés à des créances hypothécaires et des

titres garantis par des créances hypothécaires est établi d'après la moyenne des échéances prévues. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Profits et pertes latents

(en millions de dollars canadiens)

| | Titres disponibles à la vente | | | 2013 | | Titres disponibles à la vente | | | 2012 | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|------------------------|---------------|-------------|-----------------------|------------------------|--------------|
| | Coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 12 989 | 129 | 3 | 13 115 | 17 050 | 265 | 38 | 17 277 | | | | |
| des provinces et municipalités canadiennes | 3 707 | 23 | 32 | 3 698 | 2 642 | 39 | 1 | 2 680 | | | | |
| l'administration fédérale américaine | 4 650 | 10 | - | 4 660 | 10 010 | 89 | - | 10 099 | | | | |
| des municipalités, agences et États américains | 5 363 | 41 | 12 | 5 392 | 4 390 | 83 | 11 | 4 462 | | | | |
| d'autres administrations publiques | 6 165 | 7 | 9 | 6 163 | 6 591 | 10 | 5 | 6 596 | | | | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1) | 2 271 | 6 | - | 2 277 | 432 | 3 | - | 435 | | | | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis | 6 535 | 24 | 31 | 6 528 | 5 705 | 78 | 10 | 5 773 | | | | |
| Titres de créance d'entreprises | 9 569 | 115 | 8 | 9 676 | 7 724 | 169 | 18 | 7 875 | | | | |
| Titres de participation d'entreprises | 1 411 | 148 | 1 | 1 558 | 1 129 | 59 | 3 | 1 185 | | | | |
| Total | 52 660 | 503 | 96 | 53 067 | 55 673 | 795 | 86 | 56 382 | | | | |

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Pertes latentes

(en millions de dollars canadiens)

| | Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant | | | | | | Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant | | | | | | 2012 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------|--------------|------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|------|
| | Moins de 12 mois | | 12 mois ou plus | | Total | | Moins de 12 mois | | 12 mois ou plus | | Total | | |
| | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Pertes brutes latentes | Juste valeur | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 3 | 721 | - | - | 3 | 721 | 38 | 811 | - | - | 38 | 811 | |
| des provinces et municipalités canadiennes | 30 | 1 662 | 2 | 26 | 32 | 1 688 | 1 | 107 | - | - | 1 | 107 | |
| l'administration fédérale américaine | - | - | - | - | - | - | - | 1 155 | - | - | - | 1 155 | |
| des municipalités, agences et États américains | 11 | 1 385 | 1 | 317 | 12 | 1 702 | 11 | 244 | - | 3 | 11 | 247 | |
| d'autres administrations publiques | 8 | 1 142 | 1 | 1 316 | 9 | 2 458 | 1 | 2 455 | 4 | 1 059 | 5 | 3 514 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1) | - | 74 | - | - | - | 74 | - | 41 | - | 4 | - | 45 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis | 30 | 4 005 | 1 | 143 | 31 | 4 148 | 10 | 1 551 | - | - | 10 | 1 551 | |
| Titres de créance d'entreprises | 8 | 2 753 | - | 37 | 8 | 2 790 | 17 | 526 | 1 | 31 | 18 | 557 | |
| Titres de participation d'entreprises | 1 | 96 | - | 2 | 1 | 98 | 3 | 17 | - | 2 | 3 | 19 | |
| Total | 91 | 11 838 | 5 | 1 841 | 96 | 13 679 | 81 | 6 907 | 5 | 1 099 | 86 | 8 006 | |

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Constatation dans l'état consolidé des résultats : | | | |
| Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1) | | | |
| Titres de négociation 2) | 1 409 | 1 621 | 1 492 |
| Titres disponibles à la vente | 610 | 561 | 626 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | 47 | 1 | - |
| Titres divers | 77 | 82 | 58 |
| | 2 143 | 2 265 | 2 176 |
| Revenus autres que d'intérêts | | | |
| Titres disponibles à la vente | | | |
| Profits bruts réalisés | 90 | 153 | 223 |
| Pertes brutes réalisées | (3) | (24) | (85) |
| Profit latent sur un investissement classé dans les titres disponibles à la vente (auparavant classé selon la méthode de la mise en équivalence) | 191 | - | - |
| Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres divers | 24 | 28 | 55 |
| Réductions de valeur pour dépréciation | (17) | (5) | (4) |
| Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation 1) | 285 | 152 | 189 |
| Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation 1) 2) | 477 | 374 | 546 |
| Total des revenus provenant des valeurs mobilières | 2 905 | 2 791 | 2 911 |

1) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats :
Des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 263 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (253 millions en 2012 et 226 millions en 2011). Des profits (pertes) sur titres, autres que de négociation de 1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (néant en 2012 et 15 millions en 2011).

2) Les profits (pertes) nets réalisés et latents sur les montants des titres de négociation suivants découlent de nos activités d'assurance :
Des profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation de (190) millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (286 millions en 2012 et 6,5 millions en 2011).

Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et ils sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la

valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Nous amortissons les frais de montage reportés marginaux qui sont directement attribuables au montage d'un prêt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous comptabilisons cet amortissement comme une réduction des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, sur la durée du prêt ainsi monté. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à revendre au vendeur d'origine les titres que nous lui avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts, jusqu'à un certain seuil, sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts lorsque la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie de commissions. Nous disposons de créances compensatoires, équivalant au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation.

Prêts douteux

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés d'en recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont jugés comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours. Un prêt aux entreprises est sorti du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Le solde brut moyen des prêts et acceptations douteux a été de 2 800 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (2 812 millions en 2012). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 2 354 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (2 296 millions en 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons constaté un profit net de 46 millions de dollars (profit net de 4 millions en 2012) sur la vente de prêts douteux.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Des revenus d'intérêts de 133 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés dans l'exercice clos le 31 octobre 2013 (159 millions en 2012).

Un prêt est de nouveau classé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2013, la provision pour pertes sur créances liées aux autres instruments de crédit figurant dans les passifs divers totalisait 305 millions de dollars (230 millions en 2012).

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (autres que les prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation ainsi que des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et sont collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte. Pour les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, des ajustements de la provision pour ces prêts reflétant la valeur temps de l'argent sont effectués et présentés dans les revenus d'intérêts.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur la ligne directrice qu'a publiée le BSIF et est examinée trimestriellement par la direction.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel elle se doit d'être. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survie de pertes sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survie de pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les pertes

passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur des données observables les plus récentes, telles les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles, des facteurs relevant des risques de modèles et le niveau des prêts non productifs (prêts douteux) à l'égard desquels aucune provision spécifique n'a encore été établie.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou ayant été sorties du bilan sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts.

| (en millions de dollars canadiens) | Prêts hypothécaires à l'habitation | | | Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | | | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | | | Engagements de clients aux termes d'acceptations | | | Total | | |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------|--------|----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------------------------------------------------------|--------|--------|--------------------------------------------------|-------|-------|---------|---------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Solde des prêts à la clôture de l'exercice, montant brut | 99 328 | 87 870 | 81 075 | 71 510 | 69 250 | 67 483 | 101 450 | 90 402 | 84 883 | 8 472 | 8 019 | 7 227 | 280 760 | 255 541 | 240 668 |
| Provision spécifique à l'ouverture de l'exercice | 76 | 74 | 52 | 62 | 59 | 47 | 338 | 426 | 481 | - | - | 10 | 476 | 559 | 590 |
| Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances | 129 | 132 | 109 | 620 | 743 | 667 | (150) | (113) | 360 | - | - | (10) | 599 | 762 | 1 126 |
| Recouvrements | 24 | 60 | 8 | 152 | 156 | 133 | 596 | 630 | 100 | - | - | - | 772 | 846 | 241 |
| Montants sortis du bilan | (104) | (173) | (92) | (752) | (883) | (784) | (443) | (538) | (454) | - | - | - | (1 299) | (1 594) | (1 330) |
| Change et autres | (26) | (17) | (3) | (11) | (13) | (4) | (26) | (67) | (61) | - | - | - | (63) | (97) | (68) |
| Provision spécifique à la clôture de l'exercice | 99 | 76 | 74 | 71 | 62 | 59 | 315 | 338 | 426 | - | - | - | 485 | 476 | 559 |
| Provision générale à l'ouverture de l'exercice | 47 | 36 | 23 | 624 | 565 | 477 | 759 | 817 | 839 | 30 | 34 | 44 | 1 460 | 1 452 | 1 383 |
| Dotation à la provision générale pour pertes sur créances | 40 | 11 | 13 | (4) | 59 | 88 | (35) | (63) | (5) | (11) | (4) | (10) | (10) | 3 | 86 |
| Change et autres | 1 | - | - | 2 | - | - | 32 | 5 | (17) | - | - | - | 35 | 5 | (17) |
| Provision générale à la clôture de l'exercice | 88 | 47 | 36 | 622 | 624 | 565 | 756 | 759 | 817 | 19 | 30 | 34 | 1 485 | 1 460 | 1 452 |
| Total de la provision | 187 | 123 | 110 | 693 | 686 | 624 | 1 071 | 1 097 | 1 243 | 19 | 30 | 34 | 1 970 | 1 936 | 2 011 |
| Composition : Prêts | 167 | 113 | 108 | 693 | 686 | 624 | 786 | 877 | 1 017 | 19 | 30 | 34 | 1 665 | 1 706 | 1 783 |
| Autres instruments de crédit 1) | 20 | 10 | 2 | - | - | - | 285 | 220 | 226 | - | - | - | 305 | 230 | 228 |
| Solde des prêts à la clôture de l'exercice, montant net | 99 161 | 87 757 | 80 967 | 70 817 | 68 564 | 66 859 | 100 664 | 89 525 | 83 866 | 8 453 | 7 989 | 7 193 | 279 095 | 253 835 | 238 885 |

1) Le total des provisions spécifiques et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

Au 31 octobre 2013, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 81 069 millions de dollars (72 904 millions en 2012 et 72 211 millions en 2011) et des prêts libellés en d'autres monnaies d'un montant de 947 millions (622 millions en 2012 et 723 millions en 2011).

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par région géographique.

| (en millions de dollars canadiens) | Solde brut | | Provision spécifique 2) | | Provision générale 3) | | Solde net | |
|------------------------------------|------------|---------|-------------------------|------|-----------------------|-------|-----------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Répartition géographique 1) | | | | | | | | |
| Canada | 204 706 | 186 830 | 244 | 263 | 726 | 660 | 203 736 | 185 907 |
| États-Unis | 68 702 | 63 969 | 196 | 166 | 495 | 599 | 68 011 | 63 204 |
| Autres pays | 7 352 | 4 742 | 4 | 18 | - | - | 7 348 | 4 724 |
| Total | 280 760 | 255 541 | 444 | 447 | 1 221 | 1 259 | 279 095 | 253 835 |

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 41 millions de dollars (29 millions en 2012), laquelle est comprise dans les autres passifs.

3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 264 millions de dollars (201 millions en 2012), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes.

| (en millions de dollars canadiens) | Solde brut des prêts douteux | | Provision spécifique 3) | | Solde, déduction faite de la provision spécifique | |
|--------------------------------------------------------|------------------------------|-------|-------------------------|------|---------------------------------------------------|-------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 595 | 583 | 79 | 66 | 516 | 517 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 455 | 401 | 71 | 62 | 384 | 339 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 1 494 | 1 992 | 294 | 319 | 1 200 | 1 673 |
| Total 1) | 2 544 | 2 976 | 444 | 447 | 2 100 | 2 529 |
| Répartition géographique 2) : | | | | | | |
| Canada | 754 | 886 | 244 | 263 | 510 | 623 |
| États-Unis | 1 783 | 2 047 | 196 | 166 | 1 587 | 1 881 |
| Autres pays | 7 | 43 | 4 | 18 | 3 | 25 |
| Total | 2 544 | 2 976 | 444 | 447 | 2 100 | 2 529 |

1) Exclut les prêts douteux acquis.

2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 41 millions de dollars (29 millions en 2012), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 256 millions de dollars et à 546 millions au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations à la provision pour pertes sur créances par région géographique.

| (en millions de dollars canadiens) | Prêts hypothécaires à l'habitation | | Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2) | | Total | |
|------------------------------------|------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------------------------------------|-------|-------|------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Pour l'exercice clos le 31 octobre | | | | | | | | |
| Par région géographique 1) | | | | | | | | |
| Canada | 4 | 14 | 433 | 476 | 133 | 124 | 570 | 614 |
| États-Unis | 125 | 118 | 187 | 267 | (281) | (234) | 31 | 151 |
| Autres pays | - | - | - | - | (2) | (3) | (2) | (3) |
| Total | 129 | 132 | 620 | 743 | (150) | (113) | 599 | 762 |

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Comprend les dotations à la provision au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations de néant et de néant au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente). La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée au moyen d'autres méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 301 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (438 millions en 2012).

Au 31 octobre 2013, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 278 millions de dollars (425 millions en 2012). Nous cédonons de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons constaté une perte de valeur de 36 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (36 millions en 2012).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts ainsi renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation s'est soldée par des concessions importantes qui ont modifié les modalités contractuelles du prêt et que de telles concessions ont été faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes :

- 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant des concessions importantes ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 388 millions de dollars au 31 octobre 2013 (367 millions en 2012). Des prêts renégociés de 155 millions ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013 (91 millions en 2012) et 59 millions et 73 millions de prêts renégociés ont été sortis du bilan dans les exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012, respectivement.

Prêts hypothécaires assurés

Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 52 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (49 milliards en 2012). Le solde des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers comprend des prêts sur biens immobiliers assurés par l'administration fédérale canadienne de néant au 31 octobre 2013 (néant en 2012).

Prêts acquis

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures

attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). Étant donné que nous comptabilisons les prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la réaction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes et le calendrier des remboursements anticipés ainsi que les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux dont les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, continuaient d'être effectués dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, soient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre des pertes sur créances futures est entièrement amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt et au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 48 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (97 millions en 2012 et 52 millions en 2011). Les pertes sur créances subies sont réévaluées chaque exercice et toute hausse est comptabilisée en tant qu'augmentation de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées comme une diminution de la provision générale dans la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative liée à ces prêts soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est portée aux revenus nets d'intérêts.

L'incidence de la réévaluation des pertes sur créances subies a été, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, de néant en ce qui a trait à la dotation à la provision pour pertes sur créances et de 143 millions pour les revenus nets d'intérêts (néant et 104 millions, respectivement, en 2012 et 14 millions et néant, respectivement, en 2011).

En ce qui concerne les prêts productifs renouvelables, les ajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 123 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (179 millions en 2012 et 81 millions en 2011).

À mesure que les prêts productifs sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts sur la période durant laquelle des sommes sont reçues. L'incidence des remboursements sur les revenus nets d'intérêts a été de 241 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (301 millions en 2012 et 110 millions en 2011).

Les dotations réelles à la provision spécifique pour pertes sur créances relatives à ces prêts productifs sont constatées à mesure que ces pertes surviennent et conformément à la méthode comptable que nous employons à l'égard des prêts que nous montons. Le total des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances relatives aux prêts productifs acquis a été de 240 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (291 millions en 2012 et 19 millions en 2011).

Au 31 octobre 2013, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 16,6 milliards de dollars (21,1 milliards en 2012). Au 31 octobre 2013, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs, les prêts renouvelables et les autres prêts productifs s'établissait

à 425 millions de dollars, à 156 millions et à 6 millions, respectivement (849 millions, 301 millions et 23 millions, respectivement, en 2012). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relativement aux prêts productifs de 587 millions, une tranche de 329 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances qui sera amorti sur la durée résiduelle du portefeuille. Le reliquat de 258 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et sera réévalué chaque exercice.

Prêts douteux acquis

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne un recouvrement comptabilisé dans la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision ou, si aucune provision n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, l'incidence de telles réévaluations a été un recouvrement comptabilisé dans la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de 410 millions de dollars (recouvrement de 509 millions en 2012 et néant en 2011).

Au 31 octobre 2013, le montant résiduel des prêts douteux acquis figurant au bilan était de 0,7 milliard de dollars (1,2 milliard en 2012). Au 31 octobre 2013, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relativement aux prêts douteux acquis s'établissait à 128 millions de dollars (445 millions en 2012).

Note 5 : Autres instruments de crédit

Nous utilisons des instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de nos clients. Les types d'instruments que nous utilisons sont décrits ci-dessous.

- Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement d'effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou de remplir d'autres engagements contractuels. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement pour la dette d'une filiale envers un tiers.
- Les prêts de titres représentent, dans le cas où nous prêtons à des tiers nos propres titres ou des titres appartenant à un client, notre risque de crédit lié à la possibilité que l'emprunteur ne s'acquitte pas de son obligation de restituer les titres.
- Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.
- Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Le montant contractuel de nos autres instruments de crédit représente le risque de crédit non actualisé maximal lié à la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions du contrat, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être

Engagements et lettres de crédit non capitalisés repris

En lien avec notre acquisition de M&I, nous avons constaté un passif lié à des engagements et lettres de crédit non capitalisés. Le total de l'ajustement au titre des pertes sur créances et de celui au titre du taux d'intérêt associé aux engagements et lettres de crédit non capitalisés est amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des passifs repris. Au fil de l'amortissement de l'ajustement au titre des pertes sur créances, une provision générale d'un montant approprié est constituée, conformément à la méthode que nous utilisons eu égard à cette provision.

Au 31 octobre 2013, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux engagements et lettres de crédit non capitalisés repris se chiffrait à 15 millions de dollars (99 millions en 2012).

Prêts couverts par FDIC

Certains prêts acquis sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur les prêts ainsi couverts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons constaté des recouvrements d'un montant net de 15 millions de dollars (27 millions en 2012). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par FDIC.

représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur divers engagements.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| | Montant contractuel | Montant contractuel |
| Instruments de crédit | | |
| Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires | 13 470 | 11 851 |
| Prêts de titres | 3 772 | 1 531 |
| Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales | 1 205 | 999 |
| Crédits fermes 1) | | |
| – Échéance initiale de un an ou moins | 13 107 | 15 429 |
| – Échéance initiale supérieure à un an | 58 428 | 44 556 |
| Total | 89 982 | 74 366 |

- 1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des marges sur cartes de crédit, marges que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 6 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Nous sommes exposés au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 83 et 84 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 10.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la clôture de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la clôture de l'exercice était lié aux particuliers et figurait dans le secteur Particuliers; il représentait 181,6 milliards de dollars (177,6 milliards en 2012). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 10.

Dispositif de Bâle III

Notre cadre de gestion du capital s'appuie sur le Dispositif de Bâle III. Nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de notre portefeuille sauf en ce qui concerne les prêts acquis de M&I et certains autres portefeuilles, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur une méthode qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement nette brute, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des montants sortis du bilan.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2013 et 2012, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Montants utilisés | | Engagements (non utilisés) | | Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote | | Autres éléments hors bilan | | Transactions de type mise en pension | | Total | |
|----------------------------------------|-------------------|---------|----------------------------|--------|--------------------------------------------------------|------|----------------------------|--------|--------------------------------------|--------|---------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Institutions financières | 60 448 | 46 398 | 12 693 | 10 887 | - | 104 | 2 978 | 2 544 | 27 515 | 55 471 | 103 634 | 115 404 |
| Administrations publiques | 43 142 | 44 190 | 1 581 | 1 292 | - | - | 1 333 | 1 002 | 9 503 | 14 537 | 55 559 | 61 021 |
| Secteur manufacturier | 11 617 | 10 053 | 9 125 | 5 502 | 14 | 20 | 1 061 | 941 | - | - | 21 817 | 16 516 |
| Secteur immobilier | 18 532 | 17 462 | 4 639 | 2 094 | - | 1 | 1 122 | 762 | - | - | 24 293 | 20 319 |
| Commerce de détail | 9 394 | 8 666 | 4 675 | 3 396 | - | 1 | 532 | 463 | - | - | 14 601 | 12 526 |
| Services | 22 999 | 19 483 | 8 161 | 5 293 | 6 | 29 | 3 547 | 2 558 | - | 949 | 34 713 | 28 312 |
| Commerce de gros | 7 465 | 8 554 | 3 927 | 3 738 | - | 7 | 365 | 1 370 | - | - | 11 757 | 13 669 |
| Industries pétrolière et gazière | 3 831 | 3 492 | 5 807 | 4 801 | - | - | 401 | 189 | - | - | 10 039 | 8 482 |
| Particuliers | 139 905 | 130 385 | 41 576 | 47 166 | - | - | 67 | 40 | - | 21 | 181 548 | 177 612 |
| Autres 1) | 33 028 | 28 515 | 13 370 | 10 274 | 3 | 4 | 3 270 | 2 980 | - | 34 | 49 671 | 41 807 |
| Total de l'exposition en cas de défaut | 350 361 | 317 198 | 105 554 | 94 443 | 23 | 166 | 14 676 | 12 849 | 37 018 | 71 012 | 507 632 | 495 668 |

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit relatif aux prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur les probabilités que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, à la page 83 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants, établis selon les catégories de classement de Bâle III, présentent le risque de crédit de nos services de détail et de gros par cote de risque, d'après le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut, au 31 octobre 2013 et 2012. Le secteur des services de gros comprend tous les prêts qui ne sont pas classés dans les services de détail.

Risque de crédit des services de gros, par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)

| | Utilisés | | | Non utilisés 1) | | | 2013 | 2012 |
|--------------------------|---------------|----------------|------------------|-----------------|---------------|------------------|----------------|--------------|
| | Banques | Sociétés | États souverains | Banques | Sociétés | États souverains | Risque total | Risque total |
| Catégorie investissement | 19 987 | 72 930 | 91 288 | 2 252 | 42 606 | 1 595 | 230 658 | 196 679 |
| Catégorie spéculative | 3 816 | 32 841 | 122 | 149 | 14 717 | 14 | 51 659 | 35 838 |
| Liste de surveillance | 12 | 2 001 | 8 | 4 | 445 | - | 2 470 | 2 470 |
| Défaut | 39 | 1 942 | - | - | 105 | - | 2 086 | 1 600 |
| Total | 23 854 | 109 714 | 91 418 | 2 405 | 57 873 | 1 609 | 286 873 | 236 587 |

1) Les montants non utilisés comprennent des expositions sans engagement d'un montant de 23 662 millions de dollars en 2013 (15 374 millions en 2012).

Risque de crédit (montants utilisés) des services de détail, par portefeuille et cote de risque

(en millions de dollars canadiens)

| | Prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire | | Prêts renouvelables admissibles 1) | | Autres prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises | |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------|-------|----------------------------------------------------------------------|--------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Profil de risque (probabilité de défaut) : | | | | | | |
| Exceptionnellement faible ($\leq 0,05\%$) | 983 | 997 | 320 | 634 | 71 | 60 |
| Très faible ($> 0,05\%$ à $0,20\%$) | 47 622 | 34 347 | 1 711 | 1 822 | 7 521 | 6 296 |
| Faible ($> 0,20\%$ à $0,75\%$) | 11 216 | 14 623 | 2 578 | 2 656 | 7 995 | 7 435 |
| Moyen ($> 0,75\%$ à $7,00\%$) | 8 925 | 10 896 | 2 073 | 2 649 | 7 255 | 6 031 |
| Élevé ($> 7,00\%$ à $99,99\%$) | 3 503 | 958 | 293 | 448 | 294 | 364 |
| Défaut (100%) | 829 | 756 | 36 | 32 | 86 | 69 |
| Total | 73 078 | 62 577 | 7 011 | 8 241 | 23 222 | 20 255 |

1) Les prêts renouvelables admissibles comprennent les expositions relatives aux prêts aux particuliers renouvelables, non garantis et non engagés jusqu'à concurrence de 125 000 \$ pour un seul particulier.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais

stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2013 et 2012.

Prêts en souffrance non classés douteux

(en millions de dollars canadiens)

| | De 1 jour à 29 jours | | De 30 à 89 jours | | 90 jours ou plus | | Total | |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------|------------------|-------|------------------|------|--------------|-------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation 1) | 641 | 543 | 524 | 505 | 65 | 124 | 1 230 | 1 172 |
| Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 1 747 | 1 535 | 434 | 407 | 95 | 104 | 2 276 | 2 046 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 805 | 1 009 | 294 | 800 | 183 | 511 | 1 282 | 2 320 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | - | - | 59 | - | - | - | 59 | - |
| Total | 3 193 | 3 087 | 1 311 | 1 712 | 343 | 739 | 4 847 | 5 538 |

1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus mais non classés douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 5 % en 2013 et de 3 % en 2012.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

| (en millions de dollars canadiens) | 1 an ou moins | | Plus de 1 an à 5 ans | | Plus de 5 ans | | Total | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|---------|----------------------|---------|---------------|--------|----------------|---------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Canada | | | | | | | | |
| Particuliers | 46 552 | 38 172 | 91 653 | 87 924 | 7 106 | 5 980 | 145 311 | 132 076 |
| Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier) | 36 744 | 36 892 | 10 572 | 6 898 | 1 356 | 1 751 | 48 672 | 45 541 |
| Secteur immobilier commercial | 5 405 | 4 685 | 4 540 | 3 850 | 778 | 678 | 10 723 | 9 213 |
| États-Unis | 19 065 | 21 193 | 34 998 | 30 595 | 14 639 | 12 181 | 68 702 | 63 969 |
| Autres pays | 6 758 | 4 168 | 594 | 574 | - | - | 7 352 | 4 742 |
| Total | 114 524 | 105 110 | 142 357 | 129 841 | 23 879 | 20 590 | 280 760 | 255 541 |

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|------------------------------------|----------------|---------|
| Taux fixe | 139 832 | 114 607 |
| Taux variable | 130 797 | 131 214 |
| Non sensible aux taux d'intérêt 1) | 8 466 | 8 014 |
| Total | 279 095 | 253 835 |

1) Les prêts et acceptations non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, de même que le risque de migration du crédit et de défaut-lance. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 87 à 91 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les

engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 92 à 94 du présent Rapport annuel.

Note 7 : Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. En outre, les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements ou rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 10). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires à recevoir. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute hausse du passif est présentée à l'état consolidé des résultats.

Les principaux types de garanties sont présentés ci-après.

Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires

Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Le montant maximal à payer en vertu des lettres de crédit de soutien et des cautionnements bancaires était de 13 470 millions de dollars au 31 octobre 2013 (11 851 millions en 2012). La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements bancaires sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Au 31 octobre 2013, un montant de 41 millions de dollars (29 millions en 2012) était compris dans les passifs divers relativement à des parties visées par une garantie qui n'étaient pas en mesure de satisfaire à leurs obligations envers un tiers (voir la note 4). Aucun autre montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2013 et 2012 relativement à ces lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires.

Concours et autres facilités de trésorerie

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Le montant maximal à payer en vertu de ces concours et autres facilités de trésorerie totalisait 4 512 millions de dollars au 31 octobre 2013 (4 467 millions en 2012). Au 31 octobre 2013, 145 millions étaient en cours sur les facilités utilisées conformément aux modalités des concours de trésorerie (107 millions en 2012).

Rehaussements de crédit

Lorsque les conditions le justifient, nous fournissons des rehaussements partiels de crédit pour des transactions effectuées dans le cadre de programmes de PCAA

qui sont administrés par nous ou par des tiers. Les rehaussements de crédit sont compris dans les concours de trésorerie.

Facilité de financement de premier rang

En plus de notre investissement dans les billets visés par l'Accord de Montréal, nous avons fourni une facilité de prêt de premier rang de 232 millions de dollars au 31 octobre 2013 (295 millions en 2012). Aucun montant n'y avait été prélevé au 31 octobre 2013 et 2012.

Instruments dérivés

Certains de nos instruments dérivés correspondent à la définition comptable d'une garantie lorsqu'ils obligent l'émetteur à faire des paiements afin de rembourser à leur porteur le montant d'une perte qu'il a subie parce qu'un débiteur a omis de faire les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de créance. Afin de réduire les risques liés à ces instruments dérivés, nous concluons des contrats qui couvrent les risques en question.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. Le montant maximal à payer en vertu de swaps sur défaillance est égal à leur montant nominal de référence, qui était de 13 288 millions de dollars au 31 octobre 2013 (24 126 millions en 2012). La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. La juste valeur des passifs dérivés connexes incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 102 millions au 31 octobre 2013 (156 millions en 2012).

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. De telles obligations varient selon l'organisation et peuvent se limiter aux membres qui traitent avec celui qui est en situation de défaut, au montant relatif à notre apport au fonds de garantie du membre ou au montant stipulé dans le contrat d'adhésion. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations sont habituellement en rapport avec la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous avons également acquis des activités de prêt de titres en vertu desquelles des titres appartenant à des clients sont prêtés à des emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux prêteurs des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement. Le montant des titres prêtés pouvant faire l'objet d'indemnisations s'établissait à 4 778 millions de dollars au 31 octobre 2013 (4 343 millions en 2012). Aucun montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2013 et 2012 au titre de ces indemnisations.

Note 8 : Titrisation d'actifs

Nous titrisons périodiquement des prêts pour obtenir des sources de financement de substitution. La titrisation consiste à vendre des prêts à des fiducies (entités de titrisation) qui achètent ces prêts et émettent ensuite des certificats productifs d'intérêts ou à escompte destinés à des investisseurs.

Nous avons recours à une entité de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens. Nous sommes tenus de consolider ces entités. Voir la note 9 pour de plus amples renseignements. Nous vendons également des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation ou du programme de titrisation de tiers, moins les pertes sur créances et les autres coûts.

Nous déterminons si, sur la base du transfert de leurs risques et avantages, les prêts sont ou ne sont pas admissibles à un traitement hors bilan.

Les prêts vendus à des programmes de titrisation de tiers ou directement à des tiers ne peuvent être constatés hors bilan puisque nous avons établi que leur

cession n'a pas donné lieu au transfert de la quasi-totalité de leurs risques et avantages, car nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt et/ou de crédit associés aux actifs financiers titrisés. Nous continuons d'inscrire les prêts au bilan consolidé et de constater les instruments émis comme un passif représentant un financement garanti. Les paiements regroupés reçus peuvent être détenus pour le compte des investisseurs dans les entités de titrisation ou les comptes spéciaux jusqu'à ce qu'il soit nécessaire d'effectuer les paiements en capital sur les passifs connexes. Afin de permettre la comparaison de tous les actifs étayant les passifs connexes, les paiements détenus pour le compte des investisseurs dans les entités de titrisation ou les comptes spéciaux sont ajoutés à la valeur comptable des actifs titrisés dans le tableau ci-dessous. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons vendu pour 6 704 millions de dollars de prêts à des programmes de titrisation de tiers, compte non tenu du montant des prêts qui ont été transférés et rachetés au cours de l'exercice (6 548 millions en 2012).

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables liées aux activités de titrisation menées avec des tiers figurant dans notre bilan consolidé ainsi que les passifs connexes, relativement à chaque catégorie d'actifs du bilan.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 1) | | 2012 | |
|------------------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | Valeur comptable des actifs | Passifs connexes | Valeur comptable des actifs | Passifs connexes |
| Titres disponibles à la vente | - | | 428 | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 9 956 | | 9 020 | |
| | 9 956 | | 9 448 | |
| Autres actifs connexes 2) | 8 660 | | 11 105 | |
| Total | 18 616 | 18 235 | 20 553 | 20 312 |

1) La juste valeur des actifs titrisés se chiffre à 18 687 millions de dollars et la juste valeur des passifs connexes, à 18 454 millions, pour une position nette de 233 millions. Les actifs titrisés correspondent aux actifs que nous avons transférés à des tiers, y compris les autres actifs connexes.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantis dans le cadre de titrisations et qui n'ont pas été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 9 : Entités ad hoc

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités ad hoc dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et pour obtenir des sources de financement de substitution. Nous sommes tenus de consolider une entité ad hoc si nous la contrôlons. Nous tenons compte des situations suivantes lorsque nous évaluons si, de fait, nous exerçons un contrôle sur une entité ad hoc et devons par conséquent la consolider :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées en notre nom selon nos besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que nous obtenions des avantages de ses activités;
- nous avons les pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », nous avons délégué ces pouvoirs de décision;

- nous avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, pouvons être exposés aux risques liés à ses activités; ou
- nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Nous étudions tous les aspects de la relation entre nous et l'entité ad hoc pour déterminer si nous détenons ultimement le pouvoir d'en gouverner les politiques financières et opérationnelles de sorte à obtenir la majorité des avantages de ses activités.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation lorsque tout changement de la substance de la relation entre nous et une entité ad hoc se produit.

Le total des actifs et des passifs inscrits à notre bilan consolidé eu égard à nos entités ad hoc non consolidées et notre risque de perte connexe sont résumés dans le tableau suivant.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | | 2012 | |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------|
| | Entités de titrisation canadiennes des clients | Entités à financement structuré | Entités de titrisation canadiennes des clients | Entités à financement structuré |
| Actifs inscrits au bilan à la valeur comptable | | | | |
| Titres de négociation | - | 12 120 | 20 | 10 324 |
| Titres disponibles à la vente | 13 | - | 98 | - |
| Prêts | 81 | - | - | - |
| Actifs divers | - | 119 | - | - |
| | 94 | 12 239 | 118 | 10 324 |
| Passifs inscrits au bilan à la valeur comptable | | | | |
| Dépôts | - | 6 584 | - | 5 175 |
| Instruments dérivés | - | 985 | - | 607 |
| Passifs divers | - | 4 582 | - | 4 350 |
| | - | 12 151 | - | 10 132 |
| Risque de perte | | | | |
| Titres détenus | 94 | 12 116 | 118 | 10 324 |
| Facilités utilisées | - | - | - | - |
| Facilités non utilisées 1) | 3 866 | s.o. | 3 691 | s.o. |
| Actifs dérivés | - | - | - | - |
| | 3 960 | 12 116 | 3 809 | 10 324 |

1) Ces facilités constituent les concours de trésorerie accordés à nos entités de titrisation canadiennes des clients. Aucun concours de trésorerie accordé à nos entités de titrisation canadiennes des clients ne visait un soutien de crédit au 31 octobre 2013 et 2012.

s. o. - sans objet

Le total des actifs et des passifs inclus dans notre bilan consolidé et notre risque de perte sont résumés dans le tableau suivant, sauf en ce qui a trait à nos fiducies de rémunération pour lesquelles ces informations sont décrites plus longuement ci-après.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | | | | | | | | | | | 2012 |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------|
| | Entités de titrisation de la Banque | Entités de titrisation canadiennes des clients | Entité de titrisation américaine des clients | Entité de protection de crédit 1) | Entités de gestion de placements structurés 2) | Fiducies de capital et de financement 3) | Entités de titrisation de la Banque | Entités de titrisation canadiennes des clients | Entité de titrisation américaine des clients | Entité de protection de crédit | Entités de gestion de placements structurés | Fiducies de capital et de financement 3) |
| Actifs inscrits au bilan à la valeur comptable | | | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | - | - | 370 | 1 430 | 7 | 319 | - | - | 10 | 2 069 | - | 433 |
| Titres de négociation | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 157 | 1 597 | - |
| Titres disponibles à la vente | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Prêts | 7 190 | - | 3 537 | - | - | 20 717 | 7 264 | - | 3 364 | - | - | 13 230 |
| Actifs divers | 25 | 640 | 3 | - | - | 40 | 46 | 574 | 4 | - | - | 33 |
| | 7 215 | 640 | 3 910 | 1 430 | 7 | 21 076 | 7 310 | 574 | 3 378 | 2 226 | 1 597 | 13 696 |
| Passifs inscrits au bilan à la valeur comptable | | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | 3 578 | - | - | - | - | - | 3 118 | - | - | - |
| Dettes subordonnées | - | - | - | - | - | 802 | - | - | - | - | - | 802 |
| Titres de fiducie de capital | - | - | - | - | - | 463 | - | - | - | - | - | 462 |
| Passifs divers | 4 328 | - | 2 | 530 | 7 | 18 | 5 186 | - | 5 | 819 | 184 | 18 |
| | 4 328 | - | 3 580 | 530 | 7 | 1 283 | 5 186 | - | 3 123 | 819 | 184 | 1 282 |
| Risque de perte | | | | | | | | | | | | |
| Titres détenus | 1 499 | 640 | - | 922 | - | 842 | 192 | 574 | - | 1 385 | - | 842 |
| Facilités utilisées | - | - | 264 | - | - | 18 579 | - | - | 58 | - | 1 440 | 11 132 |
| Facilités non utilisées | - | - | 4 417 | - | - | 7 026 | - | 7 | 4 144 | 522 | 40 | 2 973 |
| Actifs dérivés | - | - | - | 20 | - | 84 | - | - | 2 | 104 | 1 | 91 |
| | 1 499 | 640 | 4 681 | 942 | - | 26 531 | 192 | 581 | 4 204 | 2 011 | 1 481 | 15 038 |

1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, la facilité de financement de premier rang fournie à notre entité de protection du crédit a été résiliée.

2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, Links Finance Corporation a vendu ses actifs résiduels et a remboursé intégralement la facilité de trésorerie que nous lui avions consentie.

3) Le solde des prêts se compose essentiellement des prêts hypothécaires transférés dans nos programmes d'obligations couvertes. Les prêts hypothécaires supérieurs au montant des obligations couvertes en cours majoré des montants de surdimensionnement minimaux requis aux termes de ces programmes sont aisément disponibles pour la Banque. En outre, les facilités non utilisées ont principalement trait à nos programmes d'obligations couvertes; la Banque a le pouvoir de déterminer si les facilités sont utilisées.

Entités de titrisation des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients leur vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne gérons pas les actifs cédés étant donné que le client en conserve la responsabilité. S'il y a des pertes sur les actifs, le vendeur est le premier à les assumer. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. En ce qui a trait à nos entités de titrisation canadiennes des clients, nous avons établi que nous contrôlions et que nous devons consolider cinq de ces entités puisque nous avons le droit d'en obtenir la majorité des avantages en raison du PCAA que nous détenons.

En ce qui a trait à notre entité de titrisation américaine des clients, nous avons établi que nous contrôlions et que nous devons consolider cette entité puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nous permettant d'obtenir la majorité des avantages de ses activités.

Entité de titrisation de la Banque

Nous utilisons une entité de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de cette entité restreint les types d'activités qu'elle peut mener et les types d'actifs qu'elle peut détenir, et son pouvoir décisionnel est limité. Cette entité émet des titres à terme adossés à des actifs pour financer ses activités. Nous contrôlons et devons consolider cette entité puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nous permettant d'obtenir la majorité des avantages de ses activités.

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit, Apex Trust (Apex), qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration d'Apex, nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec Apex. En 2013, Apex a remboursé 742 millions de dollars de ses billets à moyen terme en cours, billets dont une tranche de 480 millions de dollars était détenue par nous. Nous détenons toujours 934 millions de dollars de ses billets à moyen terme. Au 31 octobre 2013 et 2012, nous avons couvert notre exposition aux billets émis par Apex que nous détenons. Depuis 2008, un tiers a une exposition à Apex en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 600 millions de dollars de billets. Nous contrôlons cette entité et nous devons la consolider.

Entités de gestion de placements structurés

Les entités de gestion de placements structurés offrent des possibilités d'investissement dans des portefeuilles de créances sur mesure et diversifiés dans plusieurs catégories d'actifs et de cotes. Au 31 octobre 2013, nous détenons des droits dans Links Finance Corporation (Links), que nous consolidons puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nous permettant d'obtenir la

majorité des avantages de ses activités. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, Links a vendu le reste de ses actifs et a remboursé intégralement la facilité de trésorerie de premier rang que nous lui avions accordée. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, Parkland Finance Corporation a vendu le reste de ses actifs, a remboursé intégralement la facilité de trésorerie que nous lui avions consentie et a distribué le produit résiduel à ses porteurs de billets de capital.

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités ad hoc. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Entités de capital et d'investissement

Les entités de capital et d'investissement (les fiducies) ont été créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces entités nous achètent des billets ou nous leur vendons des actifs en échange de billets. Nous contrôlons et devons consolider ces entités puisque la majeure partie de leurs activités est effectuée en notre nom. Pour de plus amples renseignements sur ces fiducies de capital, voir les notes 1 et 18.

Fiducies de rémunération

Nous avons constitué des fiducies afin d'administrer le régime d'achat d'actions destiné à nos employés. En vertu de ce régime, les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Les actifs détenus par nos fiducies de rémunération totalisaient 1 343 millions de dollars au 31 octobre 2013 (1 140 millions en 2012). Nous ne sommes pas tenus de consolider ces fiducies.

Autres entités ad hoc

Nous avons des liens avec d'autres entités qui sont susceptibles d'être des entités ad hoc. Ces liens peuvent consister, par exemple, à agir comme contrepartie d'instruments dérivés, fournisseur de liquidités, investisseur, gestionnaire de fonds ou fiduciaire. Ces activités ne font pas en sorte que nous contrôlions ces entités. Par conséquent, nous n'avons pas à les consolider. Les transactions avec celles-ci sont effectuées aux taux du marché et chaque décision de crédit ou d'investissement repose sur l'analyse de l'entité concernée et tient compte de la qualité des actifs sous-jacents. Nous comptabilisons et présentons ces transactions de la même façon que toute autre. Par exemple, les contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés conformément à notre méthode comptable concernant les instruments dérivés, telle qu'elle est énoncée à la note 10. Les facilités de trésorerie et les conventions d'indemnisation sont décrites à la note 7.

Note 10 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'incapacité éventuelle des contreparties des marchés hors cote à respecter les modalités des contrats, ainsi que des fluctuations des prix des produits de base, de la valeur des titres, des taux d'intérêt et des cours de change, selon le cas.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Utilisation d'instruments dérivés

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des instruments contractés afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de positions prises pour notre propre compte et certains instruments qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les activités effectuées pour notre propre compte comprennent la tenue de marché, le positionnement et les opérations d'arbitrage. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices. Les opérations d'arbitrage consistent à détecter des différences de prix entre marchés et produits, et à en tirer profit.

Nous pouvons aussi effectuer, pour notre propre compte, des opérations portant sur divers instruments du marché financier et instruments dérivés qui, prises dans leur ensemble, sont conçues pour nous permettre de tirer parti des changements prévus dans les conditions du marché.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus (pertes) de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen d'obligations, de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises et de contrats à terme de gré à gré. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la valeur de marché et les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus autres que d'intérêts, conformément au traitement comptable des profits et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les charges d'intérêts sur la durée de la couverture.

Nous utilisons aussi parfois des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir d'un point de vue économique notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre résultat en dollars canadiens causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les profits et pertes sont portés aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de change, autres que de négociation.

Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser soit les variations de la juste valeur des éléments inscrits au bilan découlant du risque couvert, soit celles du montant des flux de trésorerie futurs.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises. Nos couvertures de flux de trésorerie, qui ont un terme à courir résiduel maximal de onze ans, sont des couvertures de prêts et de dépôts à taux variable et d'actifs et passifs libellés en monnaies étrangères.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, les profits ou pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats sur la période durant laquelle l'élément couvert a une incidence sur les résultats. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Le montant du profit latent que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois s'élève à 107 millions de dollars (79 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les intérêts comptabilisés sur les actifs et les passifs qui faisaient l'objet de couvertures.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Relations de couverture de juste valeur

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

| (en millions de dollars canadiens) | Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat | | |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de contrat | Montant du profit (de la perte) sur les dérivés de couverture 1) | Ajustement à la quasi juste valeur 2) | Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts |
| Contrats de taux d'intérêt – 2013 | (371) | 360 | (11) |
| 2012 | 42 | (44) | (2) |
| 2011 | 245 | (276) | (31) |

1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs – instruments dérivés ou autres passifs – instruments dérivés dans le bilan consolidé.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, non seulement l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, mais les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (quasi juste valeur). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la quasi juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la quasi juste valeur. L'ajustement à la quasi juste valeur de l'élément couvert est alors amorti comme un ajustement des revenus nets d'intérêts relatifs à cet élément, sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, tout montant résiduel de l'ajustement à la quasi juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement. Nous n'avons couvert aucun engagement au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture de ce risque. La conversion des devises de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012. Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à courir est de zéro à trois mois en guise d'instruments de couverture des investissements nets, et la juste valeur de ces dépôts était de 7 547 millions de dollars au 31 octobre 2013 (6 867 millions en 2012).

2) Les profits (pertes) latents sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres – disponibles à la vente, dette subordonnée et dépôts.

Relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

| (en millions de dollars canadiens) | | | | Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat | |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Type de contrat | Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global | Variation de la juste valeur comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts - autres | Reclassement des autres éléments du résultat global aux revenus net d'intérêts, de profits (pertes) sur des couvertures désignées | Amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change dans les charges d'intérêts | |
| 2013 | | | | | |
| Taux d'intérêt | (86) | - | 195 | | - |
| Change | 49 | - | - | | (25) |
| Total | (37) | - | 195 | | (25) |
| 2012 | | | | | |
| Taux d'intérêt | (44) | 3 | 177 | | - |
| Change | (27) | - | - | | (32) |
| Total | (71) | 3 | 177 | | (32) |
| 2011 | | | | | |
| Taux d'intérêt | 345 | 8 | 98 | | - |
| Change | 120 | - | - | | (66) |
| Total | 465 | 8 | 98 | | (66) |

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou les exigences en matière de paiement à l'égard de

nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2013 était de 4,6 milliards de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 5,2 milliards. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A et à A - au 31 octobre 2013 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 0,1 milliard et de 0,4 milliard, respectivement.

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 29.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)

| | 2013 | | | 2012 | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|--------------|---------------|-------------|
| | Actifs bruts | Passifs bruts | Montant net | Actifs bruts | Passifs bruts | Montant net |
| Négociation | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 21 251 | (20 327) | 924 | 36 040 | (35 207) | 833 |
| Contrats à terme de gré à gré | 5 | (5) | - | 98 | (104) | (6) |
| Contrats à terme standardisés | 1 | (3) | (2) | 1 | (3) | (2) |
| Options achetées | 595 | - | 595 | 1 180 | - | 1 180 |
| Options vendues | - | (672) | (672) | - | (1 208) | (1 208) |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | 1 156 | (897) | 259 | 1 159 | (1 406) | (247) |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 3 459 | (3 641) | (182) | 4 408 | (4 193) | 215 |
| Contrats de change à terme de gré à gré | 1 552 | (1 549) | 3 | 1 713 | (1 768) | (55) |
| Options achetées | 100 | - | 100 | 140 | - | 140 |
| Options vendues | - | (88) | (88) | - | (109) | (109) |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | 501 | (543) | (42) | 804 | (1 180) | (376) |
| Options achetées | 238 | - | 238 | 428 | - | 428 |
| Options vendues | - | (290) | (290) | - | (561) | (561) |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | |
| Swaps sur défaillance | 536 | (3 067) | (2 531) | 367 | (2 268) | (1 901) |
| Achetés | 90 | - | 90 | 237 | - | 237 |
| Vendus | - | (102) | (102) | - | (156) | (156) |
| Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation | 29 484 | (31 184) | (1 700) | 46 575 | (48 163) | (1 588) |
| Juste valeur moyenne 1) | 38 016 | (39 565) | (1 549) | 49 911 | (50 212) | (301) |
| Couverture | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie - swaps | 110 | (169) | (59) | 134 | (146) | (12) |
| Couvertures de juste valeur - swaps | 260 | (348) | (88) | 737 | (396) | 341 |
| Total des swaps | 370 | (517) | (147) | 871 | (542) | 329 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie - contrats de change à terme de gré à gré | 405 | (273) | 132 | 625 | (31) | 594 |
| Total des contrats de change | 405 | (273) | 132 | 625 | (31) | 594 |
| Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 2) | 775 | (790) | (15) | 1 496 | (573) | 923 |
| Juste valeur moyenne 1) | 1 100 | (674) | 426 | 2 287 | (768) | 1 519 |
| Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture | 30 259 | (31 974) | (1 715) | 48 071 | (48 736) | (665) |
| Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation | (27 493) | 27 493 | - | (35 087) | 35 087 | - |
| Total | 2 766 | (4 481) | (1 715) | 12 984 | (13 649) | (665) |

- 1) La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.
 2) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.
 Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

| | 2013 | | 2012 | |
|-----------------------------------------------------|--------|---------|--------|---------|
| | Actifs | Passifs | Actifs | Passifs |
| Juste valeur des instruments dérivés de négociation | 29 484 | 46 575 | 31 184 | 48 163 |
| Juste valeur des instruments dérivés de couverture | 775 | 1 496 | 790 | 573 |
| Total | 30 259 | 48 071 | 31 974 | 48 736 |

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

| | (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | |
|------------------------------------------------|------------------------------------|---------------|--------------------|------------------|-------------|--------------|--------|-----------|
| | 2013 | | | | 2012 | | | |
| | Négociation | Couverture | | Total | Négociation | Couverture | | Total |
| Flux de trésorerie | | Juste valeur | Flux de trésorerie | | | Juste valeur | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | | |
| Marchés hors cote | | | | | | | | |
| Swaps | 2 139 706 | 41 138 | 43 942 | 2 224 786 | 1 880 368 | 35 802 | 49 006 | 1 965 176 |
| Contrats à terme de gré à gré | 399 751 | - | - | 399 751 | 569 748 | - | - | 569 748 |
| Options achetées | 18 283 | - | - | 18 283 | 24 015 | - | - | 24 015 |
| Options vendues | 23 020 | - | - | 23 020 | 31 364 | - | - | 31 364 |
| | 2 580 760 | 41 138 | 43 942 | 2 665 840 | 2 505 495 | 35 802 | 49 006 | 2 590 303 |
| Marchés réglementés | | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés | 111 913 | - | - | 111 913 | 76 306 | - | - | 76 306 |
| Options achetées | 16 534 | - | - | 16 534 | 16 307 | - | - | 16 307 |
| Options vendues | 15 429 | - | - | 15 429 | 13 818 | - | - | 13 818 |
| | 143 876 | - | - | 143 876 | 106 431 | - | - | 106 431 |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 2 724 636 | 41 138 | 43 942 | 2 809 716 | 2 611 926 | 35 802 | 49 006 | 2 696 734 |
| Contrats de change | | | | | | | | |
| Marchés hors cote | | | | | | | | |
| Swaps de devises | 44 607 | 227 | - | 44 834 | 30 245 | 240 | - | 30 485 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 255 337 | - | - | 255 337 | 238 675 | - | - | 238 675 |
| Contrats de change à terme de gré à gré | 249 412 | 14 195 | - | 263 607 | 209 947 | 7 398 | - | 217 345 |
| Options achetées | 10 923 | - | - | 10 923 | 8 682 | - | - | 8 682 |
| Options vendues | 13 530 | - | - | 13 530 | 10 588 | - | - | 10 588 |
| | 573 809 | 14 422 | - | 588 231 | 498 137 | 7 638 | - | 505 775 |
| Marchés réglementés | | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés | 621 | - | - | 621 | 767 | - | - | 767 |
| Options achetées | 2 608 | - | - | 2 608 | 3 505 | - | - | 3 505 |
| Options vendues | 616 | - | - | 616 | 1 404 | - | - | 1 404 |
| | 3 845 | - | - | 3 845 | 5 676 | - | - | 5 676 |
| Total des contrats de change | 577 654 | 14 422 | - | 592 076 | 503 813 | 7 638 | - | 511 451 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | | | |
| Marchés hors cote | | | | | | | | |
| Swaps | 15 122 | - | - | 15 122 | 15 034 | - | - | 15 034 |
| Options achetées | 8 081 | - | - | 8 081 | 9 002 | - | - | 9 002 |
| Options vendues | 4 285 | - | - | 4 285 | 5 164 | - | - | 5 164 |
| | 27 488 | - | - | 27 488 | 29 200 | - | - | 29 200 |
| Marchés réglementés | | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés | 24 037 | - | - | 24 037 | 21 743 | - | - | 21 743 |
| Options achetées | 8 044 | - | - | 8 044 | 9 315 | - | - | 9 315 |
| Options vendues | 9 894 | - | - | 9 894 | 10 762 | - | - | 10 762 |
| | 41 975 | - | - | 41 975 | 41 820 | - | - | 41 820 |
| Total des contrats sur produits de base | 69 463 | - | - | 69 463 | 71 020 | - | - | 71 020 |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | | | |
| Marchés hors cote | | | | | | | | |
| Marchés réglementés | 39 360 | - | - | 39 360 | 30 000 | - | - | 30 000 |
| | 5 851 | - | - | 5 851 | 9 930 | - | - | 9 930 |
| Total des contrats sur titres de participation | 45 211 | - | - | 45 211 | 39 930 | - | - | 39 930 |
| Swaps sur défaillance | | | | | | | | |
| Achetés sur les marchés hors cote | | | | | | | | |
| Vendus sur les marchés hors cote | 8 835 | - | - | 8 835 | 11 682 | - | - | 11 682 |
| | 13 288 | - | - | 13 288 | 24 126 | - | - | 24 126 |
| Total des swaps sur défaillance | 22 123 | - | - | 22 123 | 35 808 | - | - | 35 808 |
| Total | 3 439 087 | 55 560 | 43 942 | 3 538 589 | 3 262 497 | 43 440 | 49 006 | 3 354 943 |

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie ne peuvent être réglés avant les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés ne comportent aucun risque de crédit, car ils sont réglés sur une base nette avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer, aux taux du marché, tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

| | 2013 | | | 2012 | | |
|----------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|
| | Valeur de remplacement | Équivalent-risque de crédit | Actifs pondérés en fonction des risques | Valeur de remplacement | Équivalent-risque de crédit | Actifs pondérés en fonction des risques |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 21 621 | 26 813 | - | 36 911 | 41 412 | - |
| Contrats à terme de gré à gré | 5 | 40 | - | 98 | 68 | - |
| Options achetées | 589 | 657 | - | 1 174 | 1 270 | - |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 22 215 | 27 510 | 1 758 | 38 183 | 42 750 | 2 355 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Swaps de devises | 1 156 | 4 091 | - | 1 159 | 2 690 | - |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 3 459 | 15 671 | - | 4 408 | 15 317 | - |
| Contrats de change à terme de gré à gré | 1 957 | 3 854 | - | 2 338 | 4 423 | - |
| Options achetées | 90 | 227 | - | 105 | 190 | - |
| Total des contrats de change | 6 662 | 23 843 | 2 448 | 8 010 | 22 620 | 1 836 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | |
| Swaps | 501 | 2 289 | - | 804 | 2 380 | - |
| Options achetées | 66 | 1 045 | - | 100 | 1 248 | - |
| Total des contrats sur produits de base | 567 | 3 334 | 621 | 904 | 3 628 | 667 |
| Contrats sur titres de participation | | | | | | |
| | 520 | 3 054 | 113 | 347 | 2 416 | 102 |
| Swaps sur défaillance | | | | | | |
| | 90 | 448 | 310 | 237 | 746 | 588 |
| Total des instruments dérivés | 30 054 | 58 189 | 5 250 | 47 681 | 72 160 | 5 548 |
| Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation | (27 493) | (38 607) | - | (35 087) | (51 297) | - |
| Total | 2 561 | 19 582 | 5 250 | 12 594 | 20 863 | 5 548 |

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 205 millions de dollars au 31 octobre 2013 (390 millions en 2012).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays avant et après l'incidence des conventions-cadres de compensation, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Avant les conventions-cadres de compensation | | | | Après les conventions-cadres de compensation | | | |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|----------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|
| | 2013 | | 2012 | | 2013 | | 2012 | |
| Canada | 12 425 | 41 | 18 283 | 38 | 1 389 | 54 | 7 309 | 58 |
| États-Unis | 7 193 | 24 | 12 654 | 27 | 728 | 28 | 3 279 | 26 |
| Royaume-Uni | 4 761 | 16 | 8 210 | 17 | 148 | 6 | 636 | 5 |
| Autres pays 1) | 5 675 | 19 | 8 534 | 18 | 296 | 12 | 1 370 | 11 |
| Total | 30 054 | 100 % | 47 681 | 100 % | 2 561 | 100 % | 12 594 | 100 % |

1) Aucun autre pays n'a représenté 10 % ou plus de la valeur de remplacement en 2013 ou en 2012.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

| Au 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens) | Contrats de taux d'intérêt | Contrats de change | Contrats sur produits de base | Contrats sur titres de participation | Swaps sur défaillance | Total |
|----------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|---------------|
| Institutions financières | 18 212 | 4 045 | 201 | 293 | 58 | 22 809 |
| Administrations publiques | 2 094 | 1 633 | 20 | - | - | 3 747 |
| Ressources naturelles | 44 | 38 | 84 | - | - | 166 |
| Énergie | 126 | 85 | 85 | - | - | 296 |
| Autres | 1 739 | 861 | 177 | 227 | 32 | 3 036 |
| Total | 22 215 | 6 662 | 567 | 520 | 90 | 30 054 |

| Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars canadiens) | Contrats de taux d'intérêt | Contrats de change | Contrats sur produits de base | Contrat sur titres de participation | Swaps sur défaillance | Total |
|----------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------------|
| Institutions financières | 32 454 | 4 797 | 315 | 145 | 106 | 37 817 |
| Administrations publiques | 3 263 | 2 343 | 21 | - | - | 5 627 |
| Ressources naturelles | 57 | 44 | 178 | - | - | 279 |
| Énergie | 96 | 7 | 96 | - | - | 199 |
| Autres | 2 313 | 819 | 294 | 202 | 131 | 3 759 |
| Total | 38 183 | 8 010 | 904 | 347 | 237 | 47 681 |

Instruments dérivés de crédit

Instruments dérivés de crédit – protection vendue, par cote ou échéance

| Au 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens) | Montant maximal exigible/montant nominal de référence | | | Juste valeur | |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|------------|
| | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Passif |
| Swaps sur défaillance | | | | | |
| Catégorie investissement 1) | 2 714 | 9 751 | - | 12 465 | 80 |
| Catégorie spéculative 1) | 267 | 163 | - | 430 | 16 |
| Non cotés | 7 | 241 | 145 | 393 | 6 |
| Total 2) | 2 988 | 10 155 | 145 | 13 288 | 102 |

| Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars canadiens) | Montant maximal exigible/montant nominal de référence | | | Juste valeur | |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|------------|
| | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Passif |
| Swaps sur défaillance | | | | | |
| Catégorie investissement 1) | 10 463 | 12 414 | 63 | 22 940 | 128 |
| Catégorie spéculative 1) | 344 | 384 | 223 | 951 | 27 |
| Non cotés | 9 | 166 | 60 | 235 | 1 |
| Total 2) | 10 816 | 12 964 | 346 | 24 126 | 156 |

1) Les cotes de crédit AAA, AA, A et BBB constituent des cotes de catégorie investissement et les cotes BB et cotes inférieures désignent des instruments de catégorie spéculative. Ces cotes reflètent en grande partie celles attribuées par des agences de notation externes et représentent le risque lié au paiement ou au rendement du titre sous-jacent ou de l'actif de référence.

2) Au 31 octobre 2013, le montant nominal de référence et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue à l'égard de laquelle nous détenions une protection achetée et visant des actifs sous-jacents identiques était de 4,3 milliards de dollars et de 41 millions (0,6 milliard et 18 millions en 2012).

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

| (en millions de dollars canadiens) | Terme à courir | | | | | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | Moins de 1 an | De 1 à 3 ans | De 3 à 5 ans | De 5 à 10 ans | Plus de 10 ans | Total des montants nominaux | Total des montants nominaux |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | |
| Swaps | 720 271 | 594 450 | 572 820 | 277 659 | 59 586 | 2 224 786 | 1 965 176 |
| Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options | 512 479 | 63 823 | 4 687 | 3 687 | 254 | 584 930 | 731 558 |
| Total des contrats de taux d'intérêt | 1 232 750 | 658 273 | 577 507 | 281 346 | 59 840 | 2 809 716 | 2 696 734 |
| Contrats de change | | | | | | | |
| Swaps de devises | 1 463 | 24 149 | 7 645 | 7 463 | 4 114 | 44 834 | 30 485 |
| Swaps de taux d'intérêt et de devises | 49 748 | 90 106 | 58 095 | 44 827 | 12 561 | 255 337 | 238 675 |
| Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options | 283 607 | 7 008 | 1 205 | 72 | 13 | 291 905 | 242 291 |
| Total des contrats de change | 334 818 | 121 263 | 66 945 | 52 362 | 16 688 | 592 076 | 511 451 |
| Contrats sur produits de base | | | | | | | |
| Swaps | 9 492 | 4 807 | 496 | 327 | - | 15 122 | 15 034 |
| Contrats à terme standardisés et options | 35 418 | 15 880 | 2 842 | 201 | - | 54 341 | 55 986 |
| Total des contrats sur produits de base | 44 910 | 20 687 | 3 338 | 528 | - | 69 463 | 71 020 |
| Contrats sur titres de participation | 23 240 | 9 958 | 11 096 | 10 | 907 | 45 211 | 39 930 |
| Contrats de crédit | 5 127 | 13 528 | 2 675 | 793 | - | 22 123 | 35 808 |
| Total du montant nominal | 1 640 845 | 823 709 | 661 561 | 335 039 | 77 435 | 3 538 589 | 3 354 943 |

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 11 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

| | |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Immeubles | De 10 à 40 ans |
| Matériel informatique et logiciels d'exploitation | 15 ans |
| Autre matériel | 10 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans |

Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustés au besoin. Au moins une fois par année, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque des composantes importantes des immeubles ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité respective.

La charge d'amortissement des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 s'est élevée à 360 millions de dollars, à 364 millions et à 307 millions, respectivement.

Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels ont généralement un terme de un an et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement. Au 31 octobre 2013, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 1 798 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 278 millions pour 2014, 262 millions pour 2015, 234 millions pour 2016, 210 millions pour 2017, 174 millions pour 2018 et 640 millions par la suite. Au 31 octobre 2013, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 794 succursales situées dans des locaux loués.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, à 434 millions de dollars, à 418 millions et à 380 millions, respectivement.

| | 2013 | | | | | | 2012 | | | | | |
|---------------------------------------------|----------|-----------|-----------------------|----------------|-------------------------|-------|----------|-----------|-----------------------|----------------|-------------------------|-------|
| | Terrains | Immeubles | Matériel informatique | Autre matériel | Améliorations locatives | Total | Terrains | Immeubles | Matériel informatique | Autre matériel | Améliorations locatives | Total |
| Coût | | | | | | | | | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 291 | 1 554 | 1 467 | 764 | 961 | 5 037 | 304 | 1 539 | 1 459 | 893 | 993 | 5 188 |
| Entrées | 8 | 118 | 237 | 50 | 80 | 493 | 4 | 81 | 257 | 86 | 117 | 545 |
| Cessions 1) | (4) | (34) | (82) | (63) | (7) | (190) | (16) | (69) | (228) | (228) | (148) | (689) |
| Entrées par suite d'acquisitions 2) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 | - | 1 |
| Change et autres | 2 | 43 | 6 | 19 | 11 | 81 | (1) | 3 | (21) | 12 | (1) | (8) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 297 | 1 681 | 1 628 | 770 | 1 045 | 5 421 | 291 | 1 554 | 1 467 | 764 | 961 | 5 037 |
| Amortissement cumulé et dépréciation | | | | | | | | | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | - | 815 | 1 074 | 470 | 558 | 2 917 | - | 768 | 1 099 | 634 | 626 | 3 127 |
| Cessions 1) | - | (5) | (57) | (23) | (4) | (89) | - | (19) | (187) | (221) | (146) | (573) |
| Amortissement | - | 33 | 147 | 58 | 122 | 360 | - | 65 | 164 | 57 | 78 | 364 |
| Change et autres | - | 57 | 16 | 2 | (33) | 42 | - | 1 | (2) | - | - | (1) |
| Solde à la clôture de l'exercice | - | 900 | 1 180 | 507 | 643 | 3 230 | - | 815 | 1 074 | 470 | 558 | 2 917 |
| Valeur comptable nette | 297 | 781 | 448 | 263 | 402 | 2 191 | 291 | 739 | 393 | 294 | 403 | 2 120 |

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

2) Les bureaux et le matériel sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Note 12 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats opérationnels des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Aver Media LP (Aver)

Le 1^{er} avril 2013, nous avons mené à terme l'acquisition des actifs d'Aver Media LP, société fermée canadienne spécialisée dans le financement des médias du cinéma et de la télévision, pour une contrepartie en trésorerie de 260 millions de

dollars, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture fondé sur les actifs nets, majorée d'une contrepartie conditionnelle d'environ 10 millions à verser au cours des 18 mois suivant la date d'acquisition. Des coûts liés à l'acquisition de 1 million ont été comptabilisés en charges au poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats. Cette acquisition a visé principalement le portefeuille de prêts d'Aver et nous donne de nouvelles possibilités d'intensifier nos activités liées aux prêts aux entreprises en renforçant notre présence au sein du secteur de la production cinématographique et télévisuelle. L'écart d'acquisition lié à cette transaction est déductible aux fins fiscales. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis une immobilisation incorporelle qui est constituée de relations clients et qui est amortie de façon accélérée sur dix ans. Aver fait partie de notre groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada. Cette acquisition a été constatée comme un regroupement d'entreprises.

Entreprise de services de gestion de patrimoine en Asie (ESGPA)

Le 25 janvier 2013, nous avons procédé à l'acquisition d'une entreprise de services de gestion de patrimoine en Asie pour une contrepartie en trésorerie de 33 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, le coût d'achat a augmenté, pour se chiffrer à 34 millions en raison d'un ajustement postérieur à la clôture établi en fonction du fonds de roulement. Des coûts d'acquisition de 4 millions ont été passés en charges dans le poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats. Cette entreprise fournit des services bancaires privés à des particuliers à valeur nette élevée de la région Asie-Pacifique et son acquisition nous donne une excellente occasion d'élargir notre offre de services aux clients fortunés de cette région. L'écart d'acquisition lié à cette transaction est déductible aux fins fiscales. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles qui sont constituées de relations clients, qui sont amorties selon le mode linéaire sur 15 ans, et de logiciels, lesquels sont amortis sur leur durée d'utilité résiduelle. ESGPA fait partie de notre groupe d'exploitation Gestion de patrimoine.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | | 2012 |
|------------------------------------|------------|------------|------|
| | Aver | ESGPA | CTC |
| Trésorerie | - | 434 | 2 |
| Prêts | 232 | 310 | - |
| Bureaux et matériel | - | 1 | 1 |
| Écart d'acquisition | 20 | 17 | 7 |
| Immobilisations incorporelles | 16 | 17 | 11 |
| Autres actifs | 3 | 2 | 2 |
| Total des actifs | 271 | 781 | 23 |
| Dépôts | - | 746 | - |
| Autres passifs | 1 | 1 | 2 |
| Total des passifs | 1 | 747 | 2 |
| Prix d'achat | 270 | 34 | 21 |

La ventilation du prix d'achat d'Aver et d'ESGPA pourrait être peaufinée lorsque nous aurons terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris.

COFCO Trust Co. (COFCO)

Le 1^{er} août 2012, nous avons acquis une participation de 19,99 % dans COFCO Trust Co., qui est une filiale de COFCO Group, l'une des plus grandes sociétés d'État chinoises, dont les activités s'étendent à plusieurs secteurs, y compris l'agriculture et les services financiers. Nous avons comptabilisé notre investissement dans

CTC Consulting, LLC (CTC)

Le 11 juin 2012, nous avons conclu l'acquisition de CTC Consulting, LLC, dont le siège social se trouve aux États-Unis, pour une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons augmenté de 1 million le prix d'acquisition, ce qui l'a porté à 21 millions de dollars, en fonction d'une réévaluation des capitaux propres. Des coûts liés à l'acquisition, de moins de 1 million, ont été passés en charges dans les charges autres que d'intérêts, au poste autres, de notre état consolidé des résultats. L'acquisition de CTC nous a permis d'élargir et d'améliorer nos capacités en matière de recherche de gestionnaires et de services-conseils ainsi que notre offre de produits et de services de placement aux clients très fortunés et à certains bureaux diversifiés et conseillers en gestion de patrimoine. Nous renforçons et étendons ainsi notre présence aux États-Unis. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu une immobilisation incorporelle constituée de relations clients, laquelle est amortie de façon accélérée sur 15 ans. L'écart d'acquisition lié à cette transaction n'est pas déductible aux fins fiscales. CTC fait partie de notre groupe d'exploitation Gestion de patrimoine.

COFCO au coût et l'avons ajusté pour tenir compte de notre quote-part du bénéfice net ou de la perte nette, des autres éléments du résultat global ou de la perte globale et des dividendes. Cet investissement nous donne une occasion importante d'élargir notre gamme de services aux clients à valeur nette élevée ainsi qu'aux clients institutionnels en Chine. COFCO fait partie de notre groupe d'exploitation Gestion de patrimoine.

Note 13 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Tout excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets acquis est considéré comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est la mesure que nous avons utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition en 2013 et en 2012. Nous avons établi la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) en actualisant des projections de flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats opérationnels réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix premières années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux

annuels permanents d'au plus 3 %, taux correspondant à celui de la croissance nominale à long terme du PIB. Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables variaient entre 7,8 % et 18,1 % (8,3 % et 15,5 % en 2012), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires Particuliers et entreprises | | | Gestion de patrimoine | | BMO Marchés des capitaux | Services d'entreprise | Technologie et opérations | Total | | |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------|-------|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------|-------------------------------|-----------|
| | PE Canada | PE États- Unis | Total | Services de placement | Gestion mondiale d'actifs* | | | | | Gestion bancaire privée | Assurance |
| Écart d'acquisition au 31 octobre 2011 | 122 | 2 545 | 2 667 | 68 | 377 | 344 | 2 | 791 | 191 | - | 3 649 |
| Acquisitions durant l'exercice | - | - | - | - | - | 7 | - | 7 | - | - | 7 |
| Autres 1) | - | 48 | 48 | - | 4 | 6 | - | 10 | 3 | - | 61 |
| Écart d'acquisition au 31 octobre 2012 | 122 | 2 593 | 2 715 | 68 | 381 | 357 | 2 | 808 | 194 | - | 3 717 |
| Acquisitions durant l'exercice | 20 | - | 20 | - | - | 17 | - | 17 | - | - | 37 |
| Autres 1) | - | 110 | 110 | - | 7 | 17 | - | 24 | 5 | - | 139 |
| Écart d'acquisition au 31 octobre 2013 | 142 2) | 2 703 3) | 2 845 | 68 4) | 388 5) | 391 6) | 2 7) | 849 | 199 8) | - | 3 893 |

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères ainsi que les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement Corporation Solutions Moneris, bcpbank Canada, Diners Club et Aver Media LP.

3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., AMCORE et M&I.

4) Concerne Corporation BMO Nesbitt Burns Inc.

5) Concerne Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, Integra GRS, LGM et M&I.

6) Concerne essentiellement Harris myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., M&I, CTC Consulting, LLC et EGPA.

7) Concerne AIG.

8) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Griffin, Kubik, Stephens & Thompson, Inc., Paloma Securities L.L.C. et M&I.

* Auparavant, Produits de placement

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Le tableau ci-dessous présente la variation du solde des immobilisations incorporelles.

| (en millions de dollars canadiens) | Relations clients | Dépôts de base | Réseaux de distribution - Succursales | Logiciels achetés - en cours d'amortissement | Logiciels développés - en cours d'amortissement | Logiciels en cours de développement | Autres | Total |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------|-------|
| Coût des immobilisations incorporelles au 31 octobre 2011 | 397 | 721 | 148 | 549 | 1 181 | 119 | 26 | 3 141 |
| Entrées, cessions et autres | (2) | - | 2 | (11) | 316 | 37 | 2 | 344 |
| Acquisitions | 11 | - | - | - | - | - | - | 11 |
| Change | 1 | 2 | - | - | (3) | - | 1 | 1 |
| Coût des immobilisations incorporelles au 31 octobre 2012 | 407 | 723 | 150 | 538 | 1 494 | 156 | 29 | 3 497 |
| Entrées, cessions et autres | 10 | - | (3) | 2 | 104 | 85 | - | 198 |
| Acquisitions | 23 | - | - | - | - | - | - | 23 |
| Change | 15 | 31 | 7 | 4 | 17 | 2 | - | 76 |
| Coût des immobilisations incorporelles au 31 octobre 2013 | 455 | 754 | 154 | 544 | 1 615 | 243 | 29 | 3 794 |

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles.

| (en millions de dollars canadiens) | Relations clients | Dépôts de base | Réseaux de distribution - Succursales | Logiciels achetés - en cours d'amortissement | Logiciels développés - en cours d'amortissement | Logiciels en cours de développement | Autres | Total |
|--------------------------------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------|-------|
| Amortissement cumulé au 31 octobre 2011 | 98 | 207 | 147 | 480 | 621 | - | 26 | 1 579 |
| Cessions et autres | (2) | - | - | (29) | 57 | - | 2 | 28 |
| Amortissement | 35 | 98 | 1 | 32 | 173 | - | - | 339 |
| Change | - | - | - | 1 | (2) | - | - | (1) |
| Amortissement cumulé au 31 octobre 2012 | 131 | 305 | 148 | 484 | 849 | - | 28 | 1 945 |
| Cessions et autres | 1 | - | (5) | (27) | (40) | - | (2) | (73) |
| Amortissement | 44 | 76 | 3 | 29 | 198 | - | 2 | 352 |
| Change | 4 | 16 | 6 | 3 | 11 | - | - | 40 |
| Amortissement cumulé au 31 octobre 2013 | 180 | 397 | 152 | 489 | 1 018 | - | 28 | 2 264 |
| Valeur comptable au 31 octobre 2013 | 275 | 357 | 2 | 55 | 597 | 243 | 1 | 1 530 |
| Valeur comptable au 31 octobre 2012 | 276 | 418 | 2 | 54 | 645 | 156 | 1 | 1 552 |

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nous n'avons aucune immobilisation incorporelle dont la durée d'utilité est indéterminée.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation lorsque des événements

ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation.

Note 14 : Actifs divers

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments | 6 626 | 7 813 |
| Intérêts courus à recevoir | 753 | 861 |
| Créances de clients, de négociants et de courtiers | 503 | 526 |
| Actifs liés à l'assurance 1) | 566 | 630 |
| Actifs au titre des régimes de retraite (note 23) | 523 | 508 |
| Total | 8 971 | 10 338 |

1) Comprend des actifs de 383 millions de dollars au 31 octobre 2013 (472 millions en 2012) au titre de la réassurance relativement à notre secteur de l'assurance-vie.

Note 15 : Dépôts

| (en millions de dollars canadiens) | Dépôts à vue | | | | Dépôts à préavis | | Dépôts à terme fixe | | Total | |
|------------------------------------------|-----------------------|---------------|---------------------------|---------------|------------------|----------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|
| | productifs d'intérêts | | non productifs d'intérêts | | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Catégories de déposants : | | | | | | | | | | |
| Banques | 679 | 2 116 | 928 | 611 | 4 076 | 2 653 | 14 908 | 12 722 | 20 591 | 18 102 |
| Entreprises et administrations publiques | 13 947 | 12 205 | 23 479 | 21 431 | 54 178 | 49 208 | 129 194 | 103 726 | 220 798 | 186 570 |
| Particuliers | 2 579 | 2 545 | 11 448 | 10 388 | 69 853 | 63 770 | 41 552 | 42 327 | 125 432 | 119 030 |
| Total 1) 2) | 17 205 | 16 866 | 35 855 | 32 430 | 128 107 | 115 631 | 185 654 | 158 775 | 366 821 | 323 702 |
| Domiciliation : | | | | | | | | | | |
| Canada | 15 440 | 16 011 | 25 545 | 24 280 | 76 414 | 65 810 | 108 082 | 97 243 | 225 481 | 203 344 |
| États-Unis | 1 153 | 596 | 10 211 | 8 007 | 51 262 | 48 968 | 59 800 | 49 614 | 122 426 | 107 185 |
| Autres pays | 612 | 259 | 99 | 143 | 431 | 853 | 17 772 | 11 918 | 18 914 | 13 173 |
| Total | 17 205 | 16 866 | 35 855 | 32 430 | 128 107 | 115 631 | 185 654 | 158 775 | 366 821 | 323 702 |

1) Inclut les billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
2) Au 31 octobre 2013 et 2012, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 19 496 millions de dollars et 17 613 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2013 et 2012, les

dépôts comprenaient respectivement 176 236 millions de dollars et 146 003 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 4 822 millions de dollars et 4 777 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Dépôts

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts.

Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2013, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 181 millions de dollars (1 674 millions en 2012).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 4 753 millions de dollars au 31 octobre 2013 (4 513 millions en 2012).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 7 964 millions de dollars au 31 octobre 2013 (9 053 millions en 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, le dépôt constitué d'obligations couvertes de série 1 à 4,25 % de 1 000 000 d'euros est arrivé à échéance.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons émis des obligations couvertes de série 5 de 2,0 milliards de dollars américains. Ce dépôt porte intérêt au taux de 1,95 % et arrive à échéance le 30 janvier 2017.

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe.

| Dépôts à terme fixe 2) | 2013 | 2012 |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| (en millions de dollars canadiens) | | |
| Moins de un an | 113 924 | 112 062 |
| De 1 an à 2 ans | 21 198 | 12 110 |
| De 2 à 3 ans | 20 127 | 15 113 |
| De 3 à 4 ans | 10 989 | 6 978 |
| De 4 à 5 ans | 10 931 | 8 899 |
| Plus de 5 ans 1) | 8 485 | 3 613 |
| Total | 185 654 | 158 775 |

1) La catégorie Plus de 5 ans comprend les dépôts n'ayant pas d'échéance à terme fixe.

2) Comprend des dépôts de 161 942 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 89 379 millions étaient domiciliés au Canada, 54 791 millions, aux États-Unis et 17 772 millions, dans d'autres pays (134 146 millions, 79 223 millions, 43 005 millions et 11 918 millions, respectivement, en 2012). Des dépôts de 89 379 millions domiciliés au Canada, 31 304 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 4 079 millions, dans trois à six mois, 6 861 millions, dans six à douze mois et 47 134 millions, dans plus de douze mois (79 223 millions, 35 023 millions, 5 250 millions, 7 979 millions et 30 971 millions, respectivement, en 2012). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 152 358 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (154 606 millions en 2012). Une partie de ces actifs liquides ont été cédés en garantie.

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés dans les exercices 2013 et 2012.

| (en millions de dollars canadiens) | Soldes moyens | | Taux d'intérêt moyens payés (%) | |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------------------------|-------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Dépôts domiciliés au Canada | | | | |
| Dépôts à vue productifs d'intérêts | 16 050 | 15 292 | 0,47 | 0,44 |
| Dépôts à vue non productifs d'intérêts | 24 365 | 23 343 | - | - |
| Dépôts à préavis | 71 820 | 60 116 | 0,68 | 0,61 |
| Dépôts à terme fixe | 98 631 | 92 314 | 1,56 | 1,65 |
| Total des dépôts domiciliés au Canada | 210 866 | 191 065 | 1,00 | 1,02 |
| Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays | | | | |
| Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays | 9 308 | 9 213 | 0,71 | 0,58 |
| Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays | 9 283 | 8 381 | 0,42 | 0,35 |
| Autres dépôts à vue | 9 305 | 7 546 | 0,03 | 0,02 |
| Autres dépôts à préavis ou à terme fixe | 117 446 | 105 212 | 0,36 | 0,51 |
| Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays | 145 342 | 130 352 | 0,37 | 0,48 |
| Total des dépôts moyens | 356 208 | 321 417 | 0,74 | 0,80 |

Au 31 octobre 2013 et 2012, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 26 561 millions de dollars et à 24 639 millions.

Une partie de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet de mieux harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. La variation de la juste valeur de ces billets structurés a été comptabilisée comme une hausse de 5 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (hausse de 19 millions en 2012). Ce montant tient compte d'une diminution de 53 millions attribuable aux fluctuations de nos écarts de taux (diminution de 20 millions en 2012). Nous détenons des instruments dérivés et d'autres contrats sur instruments financiers pour couvrir en partie les variations de la juste valeur de ces billets structurés.

Les variations de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et le 31 octobre 2013, correspondent à une perte latente d'environ 52 millions de dollars. Il peut arriver que nous concluons des positions afin de gérer l'exposition aux fluctuations de notre écart de taux.

Au 31 octobre 2013, la juste valeur et le montant dû à l'échéance contractuelle de ces billets structurés étaient respectivement de 5 928 millions et de 6 028 millions (4 301 millions et 4 284 millions respectivement en 2012).

Note 16 : Passifs divers

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Acceptations | 8 472 | 8 019 |
| Titres vendus à découvert | 22 446 | 23 439 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 28 884 | 39 737 |
| | 59 802 | 71 195 |

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les actifs divers ou les passifs divers, respectivement. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages liés à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée au remboursement des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur valeur de marché. Les ajustements à la valeur de marché à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes du solde des passifs divers au 31 octobre 2013 et 2012.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Passifs liés à la titrisation et aux entités ad hoc | 22 362 | 25 481 |
| Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments | 7 915 | 8 924 |
| Intérêts courus à payer | 857 | 977 |
| Passifs de filiales, autres que des dépôts | 3 857 | 4 116 |
| Passifs liés à l'assurance | 6 115 | 6 040 |
| Passif au titre des régimes de retraite (note 23) | 52 | 43 |
| Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 23) | 1 054 | 1 015 |
| Total | 42 212 | 46 596 |

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les passifs au titre des billets émis par notre entité de protection de crédit et par nos entités de gestion de placements structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur. Cela élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer ces passifs et de compenser les variations de la juste valeur des investissements et des instruments dérivés connexes sur des bases différentes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2013, soit 511 millions de dollars (946 millions en 2012), est

inscrite dans les passifs divers au bilan consolidé. La variation de leur juste valeur a donné lieu à une baisse de 24 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (baisse de 228 millions en 2012).

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de rente à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des rentes et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des rentes, soit 329 millions de dollars au 31 octobre 2013 (317 millions en 2012), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. La variation de la juste valeur de ces passifs a donné lieu à une hausse de 7 millions des revenus d'assurance, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (baisse de 23 millions en 2012). Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des rentes sont également comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance-vie, à l'assurance-maladie et aux rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. Les passifs au titre des sinistres et des indemnités sont compris dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur les passifs au titre des indemnités n'a pas été importante au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice | 6 040 | 5 380 |
| Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance-vie découlant de ce qui suit : | | |
| Nouveaux contrats | 324 | 245 |
| Polices existantes | (55) | 260 |
| Variations des hypothèses actuarielles | (201) | 92 |
| Change | 1 | (1) |
| Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance-vie | 69 | 596 |
| Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance | 6 | 64 |
| Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice | 6 115 | 6 040 |

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Les actifs liés à la réassurance relatifs à nos activités d'assurance-vie sont présentés dans les actifs liés à l'assurance, sous actifs divers.

Le tableau qui suit indique les montants de réassurance qui sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 | 2011 |
|------------------------------------|-------|-------|-------|
| Revenu des primes directes | 1 567 | 1 357 | 1 348 |
| Primes cédées | (434) | (410) | (392) |
| | 1 133 | 947 | 956 |

Note 17 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débentures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de notre capital réglementaire selon Bâle III. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Lorsque cela

convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 10).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous n'avons ni émis ni remboursé de dette subordonnée. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons remboursé la totalité de la tranche 2 de nos billets à moyen terme - série D pour un montant équivalant à 1 000 \$, soit un remboursement total de 1,2 milliard de dollars, majoré des intérêts courus impayés jusqu'à la date du remboursement, exclusion faite de cette date.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des quatre prochains exercices et par la suite.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Valeur nominale | Échéance | Taux d'intérêt (%) | Remboursables à notre gré à compter de | Total 2013 7) | Total 2012 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|--------------------|----------------------------------------|---------------|------------|
| Débentures série 16 | 100 | février 2017 | 10,00 | février 2012 1) | 100 | 100 |
| Débentures série 20 | 150 | décembre 2025 à 2040 | 8,25 | non remboursable | 150 | 150 |
| Billets à moyen terme - série C Tranche 2 | 500 | avril 2020 | 4,87 | avril 2015 2) | 500 | 500 |
| Billets à moyen terme - série D Tranche 1 | 700 | avril 2021 | 5,10 | avril 2016 3) | 700 | 700 |
| Billets à moyen terme - série F Tranche 1 | 900 | mars 2023 | 6,17 | mars 2018 4) | 900 | 900 |
| Billets à moyen terme - série G Tranche 1 | 1 500 | juillet 2021 | 3,98 | juillet 2016 5) | 1 500 | 1 500 |
| Total 6) | | | | | 3 850 | 3 850 |

1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.

2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 22 avril 2015, et remboursables à la valeur nominale à compter du 22 avril 2015.

3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.

4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.

5) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,979 % jusqu'au 8 juillet 2016 et à un taux variable équivalant au Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) sur trois mois majoré de 1,09 %, payé trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 8 juillet 2016.

6) Certains montants au titre de la dette subordonnée comprennent des ajustements au titre de la couverture de juste valeur qui ont pour effet d'accroître leur valeur comptable au 31 octobre 2013 de 146 millions de dollars (243 millions en 2012) (voir la note 10 pour de plus amples renseignements).

7) Le terme à courir de l'intégralité de notre dette subordonnée est de quatre ans ou plus.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul du rendement des obligations du gouvernement du Canada et pour obtenir la définition du taux CDOR.

Note 18 : Titres de fiducie de capital

Nous émettons des titres de fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO) ainsi que des billets BMO de première catégorie – série A par l'entremise de nos filiales consolidées, Fiducie de capital BMO et Fiducie de capital BMO II (les fiducies), respectivement. Le produit des BOaTS BMO et celui des billets BMO de première catégorie – série A sert à nos fins générales. Nous consolidons les fiducies, et les BOaTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé, soit dans la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales, soit dans les titres de fiducie de capital,

selon leurs modalités. Les billets BMO de première catégorie – série A figurent à notre bilan consolidé en tant que titres de fiducie de capital.

Les porteurs des BOaTS BMO et des billets BMO de première catégorie – série A ont le droit de recevoir des distributions en trésorerie semestrielles fixes non cumulatives tant que nous déclarons des dividendes sur nos actions privilégiées ou, si aucune de ces actions n'est en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

| (en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions) | Dates de distribution | Distribution par BOaTS 1) / billet BMO de première catégorie | Date de rachat au gré de la fiducie | Capital | |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------|--------------|
| | | | | 2013 | 2012 |
| Titres de fiducie de capital | | | | | |
| Billets BMO de première catégorie – série A 2) | 30 juin, 31 décembre | 51,11 3) | 31 décembre 2013 | 450 | 450 |
| | | | | 450 | 450 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | | | | | |
| BOaTS BMO | | | | | |
| Série D | 30 juin, 31 décembre | 27,37 4) | 31 décembre 2009 | 600 | 600 |
| Série E | 30 juin, 31 décembre | 23,17 5) | 31 décembre 2010 | 450 | 450 |
| | | | | 1 050 | 1 050 |
| Total des titres de fiducie de capital | | | | 1 500 | 1 500 |

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) La valeur comptable comprend des frais d'émission et des intérêts courus de 13 millions de dollars au 31 octobre 2013 (12 millions en 2012).
- 3) À compter du 31 décembre 2018 et à tous les cinq ans par la suite jusqu'au 31 décembre 2103, le taux d'intérêt sur les billets BMO de première catégorie – série A sera rétabli à un taux d'intérêt annuel équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 10,50 %.

- 4) Après le 31 décembre 2014, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.
- 5) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, les fiducies peuvent racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos titres de fiducie de capital BMO – série C (appelés BOaTS BMO – série C) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$, pour un prix de rachat global de 400 millions de dollars, majoré des distributions déclarées et non réglées.

Conversion par les porteurs

Les BOaTS BMO – séries D et E et les billets BMO de première catégorie – série A ne peuvent être convertis au gré du porteur.

Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO – séries D et E et des billets BMO de première catégorie – série A sera automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif de la Banque, séries 11, 12 et 20, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter son capital ou une contre-vent de sa part aux exigences concernant le capital réglementaire.

Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre 2013 et 2012. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre stratégie en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2013.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

| Au 31 octobre | De 0 à 3 mois | De 4 à 6 mois | De 7 à 12 mois | Total de 0 à 12 mois | Taux d'intérêt effectif (%) | De 1 an à 5 ans | Taux d'intérêt effectif (%) | Plus de 5 ans | Taux d'intérêt effectif (%) | Sans incidence | Total |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|-------------------|----------------|
| Actifs | | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 23 784 | 810 | (71) | 24 523 | 1,21 | 965 | 1,02 | (17) | - | 612 | 26 083 |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 6 518 | - | - | 6 518 | 0,78 | - | - | - | - | - | 6 518 |
| Valeurs mobilières | 95 833 | 2 791 | 4 628 | 103 252 | 1,45 | 23 511 | 2,23 | 7 330 | 3,94 | 888 | 134 981 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 37 208 | 1 789 | 802 | 39 799 | 1,72 | - | - | - | - | - | 39 799 |
| Prêts | 151 499 | 12 214 | 20 865 | 184 578 | 3,31 | 80 873 | 4,06 | 5 178 | 4,56 | 8 466 | 279 095 |
| Actifs divers | 33 226 | 235 | 1 096 | 34 557 | s.o. | 9 089 | s.o. | 327 | s.o. | 6 850 | 50 823 |
| Total des actifs | 348 068 | 17 839 | 27 320 | 393 227 | | 114 438 | | 12 818 | | - 16 816 | 537 299 |
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 213 373 | 16 408 | 16 910 | 246 691 | 0,73 | 109 619 | 1,10 | 10 511 | 2,23 | - | 366 821 |
| Titres vendus à découvert | 22 446 | - | - | 22 446 | 1,48 | - | - | - | - | - | 22 446 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 28 831 | 53 | - | 28 884 | 0,68 | - | - | - | - | - | 28 884 |
| Passifs divers | 46 988 | 1 382 | 919 | 49 289 | s.o. | 15 760 | s.o. | 8 908 | s.o. | 9 251 | 83 208 |
| Dette subordonnée au titre du passif lié aux titres de fiducie de capital et aux actions privilégiées | 157 | - | - | 157 | s.o. | 3 700 | - | 602 | - | - | 4 459 |
| Total des capitaux propres | 377 | 150 | 275 | 802 | s.o. | 2 747 | s.o. | - | - | - 27 932 | 31 481 |
| Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 312 172 | 17 993 | 18 104 | 348 269 | | 131 826 | | 20 021 | | 37 183 | 537 299 |
| Écart de sensibilité actifs/passifs | 35 896 | (154) | 9 216 | 44 958 | | (17 388) | | (7 203) | | (20 367) | - |
| Montants nominaux de référence des instruments dérivés | (34 914) | (2 612) | (3 833) | (41 359) | | 33 039 | | 8 320 | | - | - |
| Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2013 | | | | | | | | | | | |
| Dollar canadien | 3 171 | (3 706) | 4 876 | 4 341 | | 15 636 | | 1 442 | | (21 419) | - |
| Monnaies étrangères | (2 189) | 940 | 507 | (742) | | 15 | | (325) | | 1 052 | - |
| Total de l'écart | 982 | (2 766) | 5 383 | 3 599 | - | 15 651 | - | 1 117 | - | (20 367) | - |
| Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2012 | | | | | | | | | | | |
| Dollar canadien | 3 615 | (2 801) | 1 765 | 2 579 | | 14 782 | | 2 707 | | (20 068) | - |
| Monnaies étrangères | (4 589) | 4 027 | 4 258 | 3 696 | | (4 268) | | (463) | | 1 035 | - |
| Total de l'écart | (974) | 1 226 | 6 023 | 6 275 | - | 10 514 | - | 2 244 | - | (19 033) | - |

certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 20 : Capitaux propres

Capital social

En circulation

Au 31 octobre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2013 | | | 2012 | | | 2011 | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|--------------------------------|--------------------|---------------|--------------------------------|--------------------|---------------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions privilégiées classées dans les capitaux propres | | | | | | | | | |
| Catégorie B – série 5 | - | - | - | 8 000 000 | 200 | 1,33 | 8 000 000 | 200 | 1,33 |
| Catégorie B – série 10 1) | - | - | - | - | - | - | 12 000 000 | 396 | 1,49 |
| Catégorie B – série 13 | 14 000 000 | 350 | 1,13 | 14 000 000 | 350 | 1,13 | 14 000 000 | 350 | 1,13 |
| Catégorie B – série 14 | 10 000 000 | 250 | 1,31 | 10 000 000 | 250 | 1,31 | 10 000 000 | 250 | 1,31 |
| Catégorie B – série 15 | 10 000 000 | 250 | 1,45 | 10 000 000 | 250 | 1,45 | 10 000 000 | 250 | 1,45 |
| Catégorie B – série 16 | 6 267 391 | 157 | 1,19 | 12 000 000 | 300 | 1,30 | 12 000 000 | 300 | 1,30 |
| Catégorie B – série 17 | 5 732 609 | 143 | 0,17 | - | - | - | - | - | - |
| Catégorie B – série 18 | 6 000 000 | 150 | 1,63 | 6 000 000 | 150 | 1,63 | 6 000 000 | 150 | 1,63 |
| Catégorie B – série 21 | 11 000 000 | 275 | 1,63 | 11 000 000 | 275 | 1,63 | 11 000 000 | 275 | 1,63 |
| Catégorie B – série 23 | 16 000 000 | 400 | 1,35 | 16 000 000 | 400 | 1,35 | 16 000 000 | 400 | 1,35 |
| Catégorie B – série 25 | 11 600 000 | 290 | 0,98 | 11 600 000 | 290 | 0,98 | 11 600 000 | 290 | 0,69 |
| | | 2 265 | | | 2 465 | | | 2 861 | |
| Actions ordinaires | | | | | | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 650 729 644 | 11 957 | | 638 999 563 | 11 332 | | 566 468 440 | 6 927 | |
| Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires | 2 069 269 | 130 | | 9 738 842 | 543 | | 2 947 748 | 179 | |
| Émises aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 22) | 2 068 132 | 116 | | 1 763 389 | 80 | | 3 039 597 | 122 | |
| Émises en échange d'actions d'une filiale | - | - | | 227 850 | 2 | | 24 105 | 1 | |
| Rachetées à des fins d'annulation (note 20) | (10 737 100) | (200) | | - | - | | - | - | |
| Émises à l'acquisition d'une entreprise | - | - | | - | - | | 66 519 673 | 4 103 | |
| Solde à la clôture de l'exercice | 644 129 945 | 12 003 | 2,94 | 650 729 644 | 11 957 | 2,82 | 638 999 563 | 11 332 | 2,80 |
| Capital social | | 14 268 | | | 14 422 | | | 14 193 | |

1) Les montants des dividendes sont libellés en dollars américains. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 10. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, les dividendes déclarés se sont établis à 0,37 \$ par action et 12 000 000 d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en monnaies étrangères.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 5 au prix de 25,00 \$ l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, mais exclusion faite de celle-ci. Nous avons également racheté toutes les actions privilégiées échangeables à dividende non cumulatif de 7 3/8 % – série A en circulation qu'avait émises l'une de nos filiales au prix de 25,00 \$ US par action, plus les dividendes non versés à la date de rachat, ce qui a représenté un prix de rachat global de 250 millions de dollars américains. Avant leur rachat, ces actions privilégiées étaient présentées dans la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales figurant au bilan consolidé. Nous avons comptabilisé dans le surplus d'apport un profit de 107 millions lié aux fluctuations des cours de change au moment du rachat de ces actions privilégiées.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 10 libellées en dollars américains au prix de 25,00 \$ US l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Nous avons comptabilisé dans le surplus d'apport un profit de 96 millions de dollars lié aux cours de change au moment du rachat de ces actions privilégiées.

Droits et privilèges des actions privilégiées

Catégorie B – Les actions de série 5 ont été rachetées le 25 février 2013, au prix de 25 \$ en trésorerie par action. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,33125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 13 sont rachetables à notre gré depuis le 25 février 2012, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 février 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,28125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 14 sont rachetables à notre gré depuis le 25 novembre 2012, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 novembre 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,328125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 15 sont rachetables à notre gré depuis le 25 mai 2013, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 mai 2017. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3625 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 16 sont rachetables à notre gré depuis le 25 août 2013. Le 22 juillet 2013, nous avons annoncé que nous n'entendions pas exercer notre droit de rachat des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 16 (actions privilégiées de série 16). Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs des actions privilégiées de série 16 avaient le droit de choisir à leur gré et au plus tard le 12 août 2013 de convertir, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées de série 16 en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 17 (actions privilégiées de série 17) en date du 26 août 2013. Au 31 octobre 2013, 6,3 millions d'actions privilégiées de série 16 et 5,7 millions d'actions privilégiées de série 17 étaient en circulation, et ce, pour une période de cinq ans qui a débuté le 26 août 2013 et qui prendra fin le 25 août 2018. Les porteurs des actions privilégiées de série 17 ont l'option de les reconverter en actions privilégiées de série 16 et les porteurs des actions privilégiées de série 16 ont l'option de les convertir en actions privilégiées de série 17 aux dates de rachat subséquentes. Les actions privilégiées de série 16 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif établi d'après les taux de cinq ans en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé établi chaque date de rachat. Les actions privilégiées de série 17 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif établi d'après les taux de trois mois en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé avant chaque date de déclaration de dividende.

Catégorie B – Les actions de série 18 sont rachetables à notre gré le 25 février 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 19, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconverter en actions privilégiées de série 18 aux dates de rachat subséquentes. Les actions privilégiées de série 18 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 février 2014. Les dividendes payables après le 25 février 2014 sur les actions privilégiées des séries 18 et 19 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 21 sont rachetables à notre gré le 25 mai 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 22, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 21 aux dates de rachat subséquentes. Les actions privilégiées de série 21 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 mai 2014. Les dividendes payables après le 25 mai 2014 sur les actions privilégiées des séries 21 et 22 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 23 sont rachetables à notre gré le 25 février 2015 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 24, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 23 aux dates de rachat subséquentes. Les actions privilégiées de série 23 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3375 \$ par action jusqu'au 25 février 2015. Les dividendes payables après le 25 février 2015 sur les actions privilégiées des séries 23 et 24 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 25 sont rachetables à notre gré le 25 août 2016 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 26, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 25 aux dates de rachat subséquentes. Les actions privilégiées de série 25 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,24375 \$ par action jusqu'au 25 août 2016. Les dividendes payables après le 25 août 2016 sur les actions privilégiées des séries 25 et 26 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons émis 4 137 401 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions (11 730 081 en 2012).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} février 2013, nous avons lancé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vigueur pendant une période de un an, dans le but de racheter à des fins d'annulation jusqu'à 15 000 000 de nos actions ordinaires. Au cours de l'exercice, nous avons racheté 10 737 100 de nos actions ordinaires au prix moyen de 62,89 \$ chacune.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 000 000 de nos actions ordinaires de BMO, a pris fin le 15 décembre 2011. Durant l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous n'avons racheté aucune action ordinaire.

Titres émis échangeables contre des actions ordinaires

Une de nos filiales, la Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée, a émis diverses catégories d'actions sans droit de vote échangeables au gré de leurs détenteurs contre nos actions ordinaires, d'après une formule établie. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la totalité de ces actions ont été converties en 227 850 actions ordinaires de la Banque.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO ou la Fiducie de capital BMO II (les fiducies), qui sont deux de nos filiales, omettent de verser sur leurs titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elles ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 18).

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires. À compter du dividende payé au quatrième trimestre de 2013, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Nous pouvons émettre de nouvelles actions ordinaires au cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto, des cinq jours de bourse précédant le dernier jour ouvrable du mois, ou nous pouvons les acheter sur le marché libre, aux prix du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons émis au total 2 069 269 nouvelles actions ordinaires (9 738 842 en 2012) et avons acheté 700 362 actions ordinaires (néant en 2012) sur le marché libre dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2013, nous avons réservé 9 320 400 actions ordinaires (11 389 669 en 2012) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 15 801 966 actions ordinaires (15 801 966 en 2012) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 22.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Participation ne donnant pas le contrôle

Au 31 octobre 2013, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales comprenait des titres de fiducie de capital, y compris les intérêts courus, d'une valeur totale de 1 068 millions de dollars (1 068 millions en 2012) liés à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et faisait partie de notre capital réglementaire de première catégorie. En 2013, nous avons remboursé les actions privilégiées à 7,375 % d'une valeur de 250 millions de dollars américains émises par la filiale américaine Harris Preferred Capital Corporation.

Note 21 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour le capital réglementaire, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives au capital réglementaire et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis conformément à Bâle III.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés, soit les capitaux propres ordinaires de première catégorie selon Bâle III, représentent la forme de capital la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins une déduction pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles excédentaires et d'autres déductions à l'égard de certains autres éléments en vertu de Bâle III. Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après les déductions du capital réglementaire de première catégorie. Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débentures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances, après certaines déductions du capital de deuxième catégorie. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 13, 16, 17, 18 et 20.

Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, le ratio du capital de première catégorie, le ratio du capital total et le ratio des actifs au capital sont les principales mesures du capital réglementaire.

- Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements de capital, par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio de capital de première catégorie est obtenu en divisant le capital de première catégorie par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio du capital total est obtenu en divisant le capital total par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio des actifs au capital est établi en divisant le total de l'actif, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le capital total établi sur une base transitoire selon Bâle III.

Capital réglementaire et actifs pondérés en fonction des risques

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Bâle III 2013 | Bâle II 2012 |
|---------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Capitaux propres ordinaires de première catégorie | 21 227 | 21 635 |
| Capital de première catégorie | 24 599 | 25 896 |
| Capital de deuxième catégorie | 4 901 | 4 773 |
| Capital total | 29 500 | 30 669 |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques | 215 094 | 205 230 |
| Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie | 9,9 % | 10,5 % |
| Ratio du capital de première catégorie | 11,4 % | 12,6 % |
| Ratio du capital total | 13,7 % | 14,9 % |
| Ratio des actifs au capital | 15,6 % | 15,2 % |

Les soldes de 2013 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris » selon Bâle III. En 2012, nous avons présenté nos soldes selon Bâle II. Il se peut que les montants et ratios établis selon Bâle II ne puissent être comparés à ceux établis selon Bâle III.

Au 31 octobre 2013, nous respectons les exigences du BSIF concernant les ratios du capital minimaux.

Note 22 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits qui y sont rattachés deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui débute à la date d'attribution des options. Chaque tranche, soit les 25 % des options dont les droits deviennent acquis chaque année, est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Une partie des options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

| (en dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2013 | | 2012 | | 2011 | |
|------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré |
| Options en cours à l'ouverture de l'exercice | 15 801 966 | 79,96 | 16 989 499 | 84,28 | 15 232 139 | 48,74 |
| Options attribuées | 2 003 446 | 60,11 | 2 526 345 | 56,00 | 1 798 913 | 57,78 |
| Options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I | - | - | - | - | 3 676 632 | 193,12 |
| Options exercées | 2 069 588 | 47,95 | 1 766 318 | 40,17 | 3 040 825 | 37,34 |
| Options éteintes/annulées | 5 558 | 56,35 | 54 565 | 40,77 | 34 758 | 48,20 |
| Options échues | 761 555 | 150,78 | 1 892 995 | 126,62 | 642 602 | 52,92 |
| Options en cours à la clôture de l'exercice | 14 968 711 | 78,17 | 15 801 966 | 79,96 | 16 989 499 | 84,28 |
| Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice | 7 283 321 | 98,79 | 7 900 710 | 103,87 | 9 311 241 | 108,54 |
| Options pouvant être attribuées | 5 201 062 | | 6 897 964 | | 8 728 782 | |
| Options en cours en pourcentage des actions en circulation | 2,32 % | | 2,43 % | | 2,66 % | |

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, respectivement à 14 millions de dollars, à 17 millions et à 17 millions avant impôts (respectivement, 13 millions, 16 millions et 16 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des

options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2013, 2012 et 2011 était respectivement de 215 millions de dollars, de 79 millions et de 107 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2013, 2012 et 2011 était respectivement de 107 millions, de 47 millions et de 66 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et les options pouvant être exercées au 31 octobre 2013 et 2012, par fourchette de prix d'exercice.

| | | 2013 | | | | | | 2012 | | | | |
|-------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------|
| | | Options en cours | | | Options pouvant être exercées | | | Options en cours | | Options pouvant être exercées | | |
| Fourchette de prix d'exercice | Nombre d'options sur actions | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options sur actions | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options sur actions | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options sur actions | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | | | | | | | | | | | |
| De 40,01 \$ à 50,00 \$ | 262 959 | 5,6 | 42,44 | 262 959 | 5,6 | 42,44 | 632 548 | 4,0 | 42,07 | 554 261 | 4,5 | 42,22 |
| De 50,01 \$ à 60,00 \$ | 6 934 041 | 6,0 | 55,78 | 2 845 945 | 6,1 | 55,57 | 7 906 485 | 6,6 | 55,67 | 2 247 120 | 5,0 | 55,09 |
| De 60,01 \$ à 70,00 \$ | 4 886 738 | 5,6 | 62,28 | 1 289 444 | 3,2 | 63,94 | 3 303 883 | 4,2 | 63,71 | 1 626 187 | 4,2 | 63,77 |
| 70,01 \$ et plus 1) | 1 840 798 | 3,1 | 234,78 | 1 840 798 | 3,1 | 234,78 | 2 298 815 | 3,7 | 230,42 | 2 298 815 | 3,7 | 230,42 |

1) Émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis.

| | | 2013 | | 2012 | |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|--|
| | Nombre d'options sur actions | Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution | Nombre d'options sur actions | Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution | |
| | | | | | |
| Options attribuées | 2 003 446 | 5,29 | 2 526 345 | 5,53 | |
| Options dont les droits ont été acquis | 2 218 762 | 7,59 | 2 299 347 | 8,28 | |
| Options éteintes/annulées | 550 | 9,46 | 4 000 | 9,46 | |
| Options dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice | 7 685 390 | 7,18 | 7 901 256 | 7,81 | |

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions.

| | | 2013 | 2012 | 2011 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------|------|------|
| Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis | | 6 | 9 | 12 |
| Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années) | | 2,1 | 2,3 | 2,5 |
| Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées | | 35 | 31 | 72 |
| Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées | | 99 | 71 | 114 |
| Économies d'impôts réelles réalisées sur les options sur actions exercées | | - | 4 | 4 |
| Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées | | 64,8 | 57,8 | 60,9 |

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 s'est élevée à 5,29 \$, à 5,54 \$ et à 3,87 \$, respectivement; dont la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I s'élevait à 2,22 \$ pour un total de 3 676 632 options sur actions. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions (soit les 25 % des options dont les droits deviennent acquis chaque année) à la date d'attribution.

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|-----------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Rendement attendu des actions | 6,0 %-6,2 % | 6,8 %-7,2 % | 5,5 %-6,4 % |
| Volatilité prévue du cours des actions | 18,1 %-18,6 % | 21,3 %-22,3 % | 18,7 %-22,8 % |
| Taux de rendement sans risque | 1,7 %-1,9 % | 1,5 %-1,8 % | 1,8 %-3,0 % |
| Période prévue jusqu'à l'exercice (en années) | 5,5-7,0 | 5,5-7,0 | 4,6-7,0 |

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours de nos actions causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 60,11 \$, de 56,00 \$ et de 57,78 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été de 193,12 \$ en ce qui concerne les options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'achat d'actions

Nous offrons à nos employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, à 50 millions de dollars, à 48 millions et à 45 millions, respectivement. Dans ces exercices, il y avait respectivement 19 272 978, 19 311 585 et 18 288 382 actions ordinaires détenues dans le cadre de ce régime.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit une prime unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou une prime en trésorerie au fil de cette période. Le montant de la prime est ajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 a été de 5 823 533, de 6 379 562 et de 5 154 479, respectivement. Nous avons conclu des ententes avec des tiers pour l'acquiescement de la majorité de nos obligations relatives à ces régimes contre des paiements en trésorerie de 292 millions de dollars, de 310 millions et de 267 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, respectivement. Les sommes versées en vertu de ces ententes ont été inscrites à notre bilan consolidé dans les actifs divers et sont comptabilisées comme charge de rémunération du personnel de façon uniforme sur la période qui précède le versement aux employés. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Nous n'avons plus aucun passif relativement aux obligations transférées à des tiers puisque tous les versements futurs requis aux termes de ces régimes seront la responsabilité de ceux-ci. La somme différée et inscrite à notre bilan consolidé dans les actifs divers totalisait 172 millions et 152 millions, respectivement, au 31 octobre 2013 et 2012. Nous prévoyons que la somme différée au 31 octobre 2013 sera constatée sur une période moyenne pondérée de 1,8 année (1,8 année en 2012). La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, respectivement, à 279 millions, à 280 millions et à 245 millions avant impôts (respectivement, 206 millions, 204 millions et 176 millions après impôts).

En ce qui a trait au reste des obligations relatives à des régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, le montant de la juste valeur de la charge de rémunération est constaté dans les charges et le passif l'est sur la période allant de la date d'attribution à la date de versement aux employés. Ce passif est réévalué à la juste valeur au cours de chaque exercice. Les montants qui sont liés à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passés en charges au moment de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu de ces régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 a été de 981 242, de 1 133 980 et de 769 933, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 a été de 50 millions, de 65 millions et de 46 millions, respectivement. Les paiements effectués aux termes de ces régimes au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 ont été de 37 millions, de 44 millions et de 22 millions, respectivement. La valeur intrinsèque des unités du régime dont les droits sont acquis qui a été constatée dans les passifs divers de notre bilan consolidé au 31 octobre 2013, 2012 et 2011 était respectivement de 126 millions, de 85 millions et de 71 millions.

La charge de rémunération du personnel relative aux régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, s'est chiffrée respectivement à 63 millions, à 48 millions et à 40 millions avant impôts (respectivement, 47 millions, 35 millions et 29 millions après impôts). Nous concluons des relations de couverture économique relativement à l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Des profits de couverture de 32 millions, de 3 millions et de 1 million, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel d'un montant net de 31 millions, de 45 millions et de 39 millions avant impôts, respectivement (23 millions, 33 millions et 28 millions après impôts, respectivement).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à moyen terme et en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 a été de 15 278 975, de 14 695 481 et de 14 586 051, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et du groupe Gestion de patrimoine. En vertu de ces

régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque. En raison des modifications apportées aux modalités du régime d'unités d'actions différées, en vigueur depuis le 30 septembre 2013, les paiements différés ne peuvent être versés qu'en trésorerie.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 s'est élevé à 364 193, à 360 596 et à 298 256, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 a été de 22 millions de dollars, de 21 millions et de 18 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 349 millions de dollars et à 262 millions au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 16 millions, 19 millions et 13 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 s'est chiffrée respectivement à 85 millions de dollars, à 22 millions et à 7 millions avant impôts (respectivement, 63 millions, 16 millions et 5 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, des profits (pertes) de couverture de 75 millions, de 9 millions et de (2) millions avant impôts, respectivement, ont également été constatés, entraînant une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 10 millions, 13 millions et 9 millions avant impôts (respectivement, 7 millions, 9 millions et 6 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011 a été de 4 339 207, de 4 026 338 et de 3 930 175.

Note 23 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous avons, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, divers régimes qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés actuels et retraités.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Nous nous devons de respecter les obligations de capitalisation de ces régimes prévues par la loi. Certains groupes d'employés ont le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus le coût financier des passifs des régimes moins le rendement attendu de leurs actifs.

Nous offrons également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. En vertu de ces régimes, nous devons contribuer à l'épargne-retraite de l'employé participant en versant des cotisations d'un montant prédéterminé, établi d'après un pourcentage du salaire de cet employé. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance-vie, sont également offerts aux employés actuels et retraités.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la

comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nous avons les types d'obligations suivantes découlant de nos régimes : des obligations au titre des prestations de retraite définies et des obligations au titre des autres avantages futurs du personnel. Ces obligations équivalent au montant des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel que nos employés actuels et retraités ont acquis à la clôture de l'exercice.

Nos actuaire procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendancielles des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

Les éléments de la variation annuelle de nos obligations et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Les prestations acquises par les employés représentent les prestations de retraite constituées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Le coût financier de nos obligations au titre des prestations constituées représente l'accroissement des obligations attribuable au passage du temps.

Les gains ou pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations constituées et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains et pertes actuariels découlent d'écarts entre le rendement attendu des actifs des régimes et leur rendement réel.

À l'ouverture de chaque exercice, nous déterminons si les gains ou pertes actuariels non constatés sont supérieurs à 10 % du solde le plus élevé entre le solde des actifs des régimes et celui de nos obligations au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels non constatés qui excèdent ce seuil de 10 % sont constatés dans la charge de rémunération du personnel sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Les montants inférieurs au seuil de 10 % ne sont pas portés en résultat.

Les modifications aux régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations constituées qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications aux régimes est constatée immédiatement dans la mesure où les droits aux prestations sont acquis ou, sinon, elle est constatée sur la période moyenne à couvrir avant l'acquisition des droits, selon le mode linéaire.

Le rendement attendu des actifs représente la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme des actifs des régimes, appliqué à la juste valeur de ces actifs. Nous établissons notre estimation du rendement attendu des actifs des régimes d'après la répartition cible des actifs du régime et les taux de rendement estimatifs de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimatifs sont fondés sur les rendements attendus des titres à revenu fixe, ce qui tient compte des rendements des obligations. Les rendements à long terme sont alors estimés pour les marchés boursiers mondiaux. Les rendements des autres catégories d'actifs sont estimés de sorte à refléter les risques relatifs de ces catégories, par comparaison avec les titres à revenu fixe et les titres de participation. Les écarts entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs des régimes sont inclus dans le solde de nos gains ou pertes actuariels, tel que nous l'expliquons plus haut.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations constituées des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Dans le cas des régimes de retraite qui affichent un actif net au titre des prestations constituées, l'actif comptabilisé est limité au total des pertes actuarielles non constatées et des coûts des services rendus auquel est ajouté la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations futures au régime (le plafonnement de l'actif).

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis sont capitalisés par nous conformément aux exigences réglementaires et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités.

Nos régimes de retraite complémentaires au Canada sont capitalisés tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel aux États-Unis et au Canada sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements de prestations de retraite et d'autres avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer nos cotisations de retraite (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2013. La prochaine évaluation relative à sa capitalisation aura lieu en date du 31 octobre 2014. Quant à notre régime aux États-Unis, une évaluation annuelle relative à sa capitalisation est exigée. Sa plus récente évaluation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2013.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires pour les trois derniers exercices.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|-------|------------------------------------------------|---------|-------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Obligation au titre des prestations définies | 6 181 | 6 012 | 5 124 | 1 174 | 1 175 | 977 |
| Juste valeur des actifs des régimes | 6 267 | 5 802 | 5 338 | 95 | 81 | 72 |
| Excédent (déficit) | 86 | (210) | 214 | (1 079) | (1 094) | (905) |
| (Profit) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements d'hypothèses | (93) | 693 | 73 | (53) | 152 | (66) |
| (Excédent) insuffisance du rendement réel des actifs des régimes par rapport à leur rendement attendu | 188 | 177 | (87) | 5 | 4 | 1 |

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Répartition des actifs

La politique d'investissement relative aux actifs des régimes de retraite est d'avoir une composition diversifiée de placements de qualité, visant à produire un taux de rendement supérieur à long terme, tout en limitant la volatilité du rendement. Les actifs des régimes sont rééquilibrés à l'intérieur de fourchettes de répartition cible.

Gestion des risques

Les régimes sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons plusieurs méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- La surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs.
- La simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque.
- La couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique.
- La tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit, à la situation de trésorerie, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs.
- L'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

La répartition réelle moyenne pondérée et la répartition visée pour les actifs du régime, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

| | Régimes de retraite | | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | | |
|--------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Répartition cible 2013 | Répartition réelle 2013 | Répartition réelle 2012 | Répartition réelle 2011 | Répartition cible 2013 | Répartition réelle 2013 | Répartition réelle 2012 | Répartition réelle 2011 |
| Titres de participation | 40 % | 43 % | 39 % | 47 % | 50 % | 50 % | 50 % | 50 % |
| Placements à revenu fixe | 45 % | 42 % | 47 % | 44 % | 50 % | 49 % | 49 % | 49 % |
| Autres | 15 % | 15 % | 14 % | 9 % | - | 1 % | 1 % | 1 % |

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|-------|------------------------------------------------|------|------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Charge annuelle liée aux prestations constituées | | | | | | |
| Prestations acquises par les employés | 225 | 186 | 163 | 26 | 18 | 21 |
| Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées | 260 | 266 | 253 | 52 | 54 | 53 |
| Perte actuarielle constatée dans la charge | 17 | 1 | - | - | - | - |
| Constatation dans la charge du coût des modifications aux régimes | - | - | 25 | (4) | (3) | (3) |
| Rendement attendu des actifs des régimes 1) | (328) | (313) | (323) | (6) | (5) | (5) |
| Charge liée aux prestations constituées | 174 | 140 | 118 | 68 | 64 | 66 |
| Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec | 69 | 67 | 64 | - | - | - |
| Charge liée aux régimes à cotisations définies | 8 | 7 | 7 | - | - | - |
| Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats | 251 | 214 | 189 | 68 | 64 | 66 |

1) En 2013, le rendement réel des actifs s'est chiffré à 516 millions de dollars pour les régimes de retraite et à 11 millions pour les régimes d'autres avantages futurs du personnel (490 millions et 9 millions en 2012, respectivement).

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|-------|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges au titre des prestations constituées | | | | | | |
| Durée moyenne estimative de service des employés actifs (années) | 10 | 10 | 11 | 15 | 14 | 14 |
| Durée moyenne à courir avant l'acquisition des droits rattachés aux prestations (années) | s.o. | s.o. | s.o. | 12 | 11 | 11 |
| Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice | 4,2 % | 5,1 % | 5,2 % | 4,4 % | 5,6 % | 5,4 % |
| Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes | 5,7 % | 5,9 % | 6,3 % | 7,0 % | 7,0 % | 7,0 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,9 % | 3,3 % | 3,2 % | 3,2 % | 3,2 % | 3,0 % |
| Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé | s.o. | s.o. | s.o. | 5,4 % ¹⁾ | 5,4 % ¹⁾ | 5,6 % ²⁾ |

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s.o. - sans objet

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et dans les années subséquentes.

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|-------|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Obligation au titre des prestations constituées | | | | | | |
| Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture de l'exercice | 6 012 | 5 124 | 4 839 | 1 175 | 977 | 992 |
| Ajustement initial relatif aux acquisitions | - | - | 17 | - | - | 8 |
| Prestations acquises par les employés | 225 | 186 | 163 | 26 | 18 | 21 |
| Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées | 260 | 266 | 253 | 52 | 54 | 53 |
| Prestations versées aux retraités et aux employés | (286) | (264) | (243) | (30) | (29) | (30) |
| Cotisations volontaires des employés | 11 | 10 | 9 | - | - | - |
| (Profit) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements d'hypothèses | (93) | 693 | 73 | (53) | 152 | (66) |
| Liquidation de régimes | - | - | 1 | - | - | - |
| Modifications aux régimes | - | - | 25 | - | - | - |
| Autres, principalement la conversion de devises | 52 | (3) | (13) | 4 | 3 | (1) |
| Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice | 6 181 | 6 012 | 5 124 | 1 174 | 1 175 | 977 |
| Obligation au titre des prestations constituées – régimes capitalisés en tout ou en partie | 6 075 | 5 938 | 5 066 | 104 | 102 | 102 |
| Obligation au titre des prestations constituées – régimes non capitalisés | 106 | 74 | 58 | 1 070 | 1 073 | 875 |
| Obligation totale au titre des prestations constituées | 6 181 | 6 012 | 5 124 | 1 174 | 1 175 | 977 |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées | | | | | | |
| Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice | 4,6 % | 4,2 % | 5,1 % | 4,7 % | 4,4 % | 5,6 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,9 % | 2,9 % | 3,3 % | 2,7 % | 3,2 % | 3,2 % |
| Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé | s.o. | s.o. | s.o. | 5,4 %¹⁾ | 5,4 % ¹⁾ | 5,5 % ¹⁾ |
| Juste valeur des actifs des régimes | | | | | | |
| Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice | 5 802 | 5 338 | 5 185 | 81 | 72 | 67 |
| Rendement attendu des actifs des régimes | 328 | 313 | 323 | 6 | 5 | 5 |
| Excédent (insuffisance) du rendement réel par rapport au rendement attendu des actifs des régimes | 188 | 177 | (87) | 5 | 4 | 1 |
| Cotisations versées par l'employeur | 178 | 223 | 171 | 30 | 29 | 30 |
| Cotisations volontaires des employés | 11 | 10 | 9 | - | - | - |
| Prestations versées aux retraités et aux employés | (286) | (264) | (239) | (30) | (29) | (30) |
| Paiements de liquidation | - | - | (3) | - | - | - |
| Autres, principalement la conversion des devises | 46 | 5 | (21) | 3 | - | (1) |
| Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice | 6 267 | 5 802 | 5 338 | 95 | 81 | 72 |
| Situation de capitalisation des régimes | 86 | (210) | 214 | (1 079) | (1 094) | (905) |
| Perte actuarielle non constatée a) | 385 | 675 | 160 | 25 | 83 | (63) |
| (Économie) non constatée des modifications aux régimes b) | - | - | - | - | (4) | (7) |
| Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice | 471 | 465 | 374 | (1 054) | (1 015) | (975) |
| Comptabilisation dans : | | | | | | |
| Actifs divers | 523 | 508 | 411 | - | - | - |
| Passifs divers | (52) | (43) | (37) | (1 054) | (1 015) | (975) |
| Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice | 471 | 465 | 374 | (1 054) | (1 015) | (975) |

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les régimes nous ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 3 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013 (4 millions en 2012) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous

avons fournis aux mêmes conditions que celles offertes à nos clients pour de tels services. Au 31 octobre 2013 et 2012, les régimes ne détenaient directement aucune de nos actions.

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.
s.o. – sans objet

a) Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos (gains) pertes actuariels.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|------|------------------------------------------------|------|------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Perte (gain) actuarielle non constatée à l'ouverture de l'exercice | 675 | 160 | - | 83 | (63) | - |
| (Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements d'hypothèses | (93) | 693 | 73 | (53) | 152 | (66) |
| Insuffisance (excédent) du rendement réel des actifs des régimes par rapport à leur rendement attendu | (188) | (177) | 87 | (5) | (4) | (1) |
| Constataion dans la charge d'une partie de la perte actuarielle non constatée | (17) | (1) | - | - | - | - |
| Incidence de la conversion des devises et autres | 8 | - | - | - | (2) | 4 |
| Perte (gain) actuarielle non constatée à la clôture de l'exercice | 385 | 675 | 160 | 25 | 83 | (63) |

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

b) Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'économie non constatée des modifications aux régimes.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------|------|------------------------------------------------|------|------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| (Économie) non constatée des modifications aux régimes à l'ouverture de l'exercice | - | - | - | (4) | (7) | (10) |
| Coût des modifications aux régimes entreprises au cours de l'exercice | - | - | 25 | - | - | - |
| Constatation dans les charges d'une partie du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes | - | - | (25) | 4 | 3 | 3 |
| Incidence de la conversion des devises et autres | - | - | - | - | - | - |
| (Économie) non constatée des modifications aux régimes à la clôture de l'exercice | - | - | - | - | (4) | (7) |

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-contre présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, l'obligation au titre des autres avantages futurs du personnel et les charges connexes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Régimes de retraite | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| | Obligation au titre des prestations constituées | Charge liée aux prestations constituées | Obligation au titre des prestations constituées | Charge liée aux prestations constituées |
| Taux d'actualisation (%) | 4,6 | 4,2 | 4,7 | 4,4 |
| Effet d'une : hausse de 1 % (\$) | (743) | (39) | (113) | - |
| baisse de 1 % (\$) | 930 | 105 | 176 | 4 |
| Taux de croissance de la rémunération (%) | 2,9 | 2,9 | 2,7 | 3,2 |
| Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$) | 43 | 11 | 1 | - |
| baisse de 0,25 % (\$) | (42) | (9) | (1) | - |
| Taux de rendement attendu des actifs (%) | s.o. | 5,7 | s.o. | 7,0 |
| Effet d'une : hausse de 1 % (\$) | s.o. | (57) | s.o. | (1) |
| baisse de 1 % (\$) | s.o. | 57 | s.o. | 1 |
| Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%) | s.o. | s.o. | 5,4 1) | 5,4 1) |
| Effet d'une : hausse de 1 % (\$) | s.o. | s.o. | 96 | 7 |
| baisse de 1 % (\$) | s.o. | s.o. | (94) | (7) |

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.
s.o. - sans objet

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|------------------------------------------------|---------------------|------|------|------------------------------------------------|------|------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Cotisations aux régimes à prestations définies | 154 | 198 | 150 | - | - | - |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | 7 | 7 | 7 | - | - | - |
| Prestations versées directement aux retraités | 24 | 25 | 21 | 30 | 29 | 30 |
| Total | 185 | 230 | 178 | 30 | 29 | 30 |

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 sont d'environ 257 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 41 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Estimation des versements futurs de prestations

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des versements futurs de prestations au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite | | Régimes d'autres avantages futurs du personnel | | |
|------------------------------------|---------------------|------|------------------------------------------------|-------|-----|
| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | |
| 2014 | | | | 308 | 41 |
| 2015 | | | | 338 | 43 |
| 2016 | | | | 341 | 46 |
| 2017 | | | | 351 | 48 |
| 2018 | | | | 363 | 51 |
| 2019-2023 | | | | 2 006 | 294 |

Note 24 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de cou-

verture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans notre profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporelles s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de

laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 178 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirera de 2030 à 2033 et un montant de 1 307 millions lié aux activités aux États-Unis qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2028 à 2032. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, celle-ci est d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé.

Le montant de l'impôt sur les différences temporelles ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans le bilan est de 205 millions de dollars. Aucun actif d'impôt

différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour l'impôt étranger payé sur ces revenus. Si nous devons rapatrier les bénéfices de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces bénéfices. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Au 31 octobre 2013, le montant des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et à des investissements dans des succursales, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, est de 20 milliards (18 milliards en 2012).

Composantes des soldes d'impôt différé

| (en millions de dollars canadiens) | Provision pour pertes sur créances | Avantages futurs du personnel | Rémunération différée | Autres éléments du résultat global | Reports prospectifs de pertes fiscales | Autres | Total |
|--------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------|----------------------------------------|--------|-------|
| Actifs d'impôt différé ¹⁾ | | | | | | | |
| Au 31 octobre 2011 | 1 809 | 252 | 291 | (43) | 1 122 | 485 | 3 916 |
| Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats | (718) | 21 | 18 | - | 355 | (9) | (333) |
| Avantage inscrit dans les capitaux propres | - | - | - | 10 | - | - | 10 |
| Change et autres | 6 | - | 1 | (14) | - | 1 | (6) |
| Au 31 octobre 2012 | 1 097 | 273 | 310 | (47) | 1 477 | 477 | 3 587 |
| Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats | (216) | 45 | 30 | - | (35) | (14) | (190) |
| Avantage inscrit dans les capitaux propres | - | - | - | 16 | - | - | 16 |
| Change et autres | 33 | - | 4 | 2 | 43 | 1 | 83 |
| Au 31 octobre 2013 | 914 | 318 | 344 | (29) | 1 485 | 464 | 3 496 |

| (en millions de dollars canadiens) | Bureaux et matériel | Prestations de retraite | Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles | Valeurs mobilières | Autres | Total |
|--------------------------------------------------|---------------------|-------------------------|------------------------------------------------------|--------------------|--------|-------|
| Passifs d'impôt différé ²⁾ | | | | | | |
| Au 31 octobre 2011 | (259) | (121) | (267) | (197) | (31) | (875) |
| Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats | (60) | (3) | 36 | 48 | 18 | 39 |
| Change et autres | (1) | - | (1) | 1 | (15) | (16) |
| Au 31 octobre 2012 | (320) | (124) | (232) | (148) | (28) | (852) |
| Acquisitions | - | - | (2) | - | - | (2) |
| Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats | 6 | (13) | (35) | 113 | 108 | 179 |
| Change et autres | (6) | 1 | (6) | - | (3) | (14) |
| Au 31 octobre 2013 | (320) | (136) | (275) | (35) | 77 | (689) |

1) Des actifs d'impôt différé de 2 914 millions de dollars et de 2 906 millions au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Des passifs d'impôt différé de 107 millions de dollars et de 171 millions au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|-------------|
| État consolidé des résultats | | | |
| Impôts exigibles | | | |
| Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude | 1 147 | 756 | 1 034 |
| Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents | (29) | (112) | (39) |
| Impôts différés | | | |
| Origine et renversement des différences temporelles | 12 | 301 | (121) |
| Incidence des changements des taux d'impôt | (1) | (7) | 2 |
| | 1 129 | 938 | 876 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | |
| Charge (recouvrement) d'impôts découlant de : | | | |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture | (31) | (26) | (40) |
| Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie | (57) | (48) | 128 |
| Incidence de la couverture des (profits) pertes latents provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger | (146) | (13) | 26 |
| Total | 895 | 851 | 990 |
| Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 | 2011 |
| Au Canada : Impôts exigibles | | | |
| Palier fédéral | 484 | 316 | 608 |
| Palier provincial | 319 | 201 | 333 |
| | 803 | 517 | 941 |
| Au Canada : Impôts différés | | | |
| Palier fédéral | (137) | 30 | (29) |
| Palier provincial | (96) | 17 | (14) |
| | (233) | 47 | (43) |
| Total des impôts au Canada | 570 | 564 | 898 |
| À l'étranger : Impôts exigibles | 96 | 50 | 140 |
| Impôts différés | 229 | 237 | (48) |
| Total des impôts à l'étranger | 325 | 287 | 92 |
| Total | 895 | 851 | 990 |

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces | 1 420 | 1 364 | 1 125 |
| Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants : | | | |
| Revenu tiré de titres exonéré d'impôts | (250) | (188) | (161) |
| Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents | (8) | (30) | (80) |
| Changement du taux d'impôt pour impôts différés | (1) | (7) | 2 |
| Activités de crédit en voie de liquidation | (6) | (67) | 14 |
| Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes | (29) | (112) | (39) |
| Autres | 3 | (22) | 15 |
| Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif | 1 129 | 938 | 876 |
| | 26,4 % | 26,6 % | 28,2 % |
| | 21,0 % | 18,3 % | 22,0 % |

1) Le taux d'impôt prévu par la loi combiné a changé au cours de l'exercice en raison de la législation qui est entrée pratiquement en vigueur durant cet exercice.

Note 25 : Bénéfice par action

Bénéfice de base par action

Nous obtenons notre bénéfice de base par action en divisant notre bénéfice net, déduction faite du total des dividendes sur les actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

| Bénéfice de base par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2013 | 2012 | 2011 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 4 183 | 4 115 | 3 041 |
| Dividendes sur actions privilégiées | (120) | (136) | (146) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 4 063 | 3 979 | 2 895 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 648 476 | 644 407 | 591 403 |
| Bénéfice de base par action (en dollars canadiens) | 6,27 | 6,18 | 4,90 |

Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action représente ce que notre bénéfice par action aurait été si les instruments convertibles en actions ordinaires, dont la conversion aurait eu pour effet de réduire notre bénéfice par action, avaient été convertis, soit

| Bénéfice dilué par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2013 | 2012 | 2011 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de la dilution | 4 063 | 3 989 | 2 935 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 648 476 | 644 407 | 591 403 |
| Actions convertibles | - | 3 040 | 13 536 |
| Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1) | 10 656 | 6 353 | 7 928 |
| Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées | (9 326) | (5 185) | (5 799) |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers) | 649 806 | 648 615 | 607 068 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens) | 6,26 | 6,15 | 4,84 |

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 2 677 737, 6 226 858 et 4 549 499, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 201,93 \$, de 132,63 \$ et de 100,73 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2013, 2012 et 2011, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

à l'ouverture de l'exercice dans le cas des instruments qui étaient en circulation à ce moment, soit à partir de la date d'émission des instruments émis au cours de l'exercice.

Actions convertibles

Pour déterminer notre bénéfice dilué par action, nous ajoutons au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires le montant total des dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées convertibles ainsi que les intérêts sur les titres de fiducie de capital, car ces dividendes et intérêts n'auraient pas été versés si les actions avaient été converties à l'ouverture de l'exercice. De même, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si la conversion avait eu lieu à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission si elle y est ultérieure.

Options sur actions des employés

Pour déterminer notre bénéfice dilué par action, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si toutes les options dont le prix d'exercice était inférieur au cours moyen de l'action pour l'exercice avaient été exercées. Lorsque les objectifs de rendement n'ont pas été atteints, les options touchées sont exclues du calcul. De plus, nous soustrayons du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre de nos actions ordinaires que nous aurions pu racheter si nous avions utilisé le produit de l'exercice des options sur actions pour les racheter sur le marché libre au cours moyen de l'action pour la période. Notre ajustement ne tient pas compte des options sur actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action pour l'exercice parce que cela aurait pour effet d'augmenter notre bénéfice par action plutôt que de le diluer.

Note 26 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le profit économique net, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) servent notre clientèle des services bancaires aux particuliers et aux entreprises par l'entremise d'un réseau de succursales BMO Banque de Montréal intégré national, de guichets automatiques et grâce à des services bancaires par téléphone, en ligne et par téléphonie mobile, de même qu'à des spécialistes en prêts hypothécaires et à des planificateurs financiers. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle de petites entreprises, de PME

et de moyennes entreprises un large éventail de produits intégrés destinés aux entreprises et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de notre réseau de succursales BMO Harris Bank, de centres d'appels, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile et de guichets automatiques dans huit États.

Gestion de patrimoine

Le groupe qui offre des services de gestion de patrimoine de BMO sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et solutions de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. Gestion de patrimoine (GP) exerce ses activités au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans des marchés mondiaux ciblés tels que l'Asie et l'Europe.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) fournit des services de mobilisation de fonds, des services-conseils stratégiques en matière de gestion des risques, des services de vente intégrés et des services de recherche et de négociation aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres emplacements dans le monde.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O).

Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines.

T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition à BMO Groupe financier.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, GP et BMO MC) et seuls des montants relativement peu élevés sont conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats opérationnels des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion des actifs et des passifs, de l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, des résultats de certains portefeuilles d'actifs douteux, du recouvrement pour pertes sur créances relatives au portefeuille de prêts douteux acquis de M&I, des éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, des activités de crédit structuré en voie de liquidation, des coûts d'intégration de M&I, des ajustements apportés à la provision générale pour pertes sur créances et des coûts de restructuration.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus nets d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un ajustement qui augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat présentés d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains titres exonérés d'impôt à un niveau

auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. Les ajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les résultats des Services d'entreprise.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont gagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

En 2013, nous avons changé le mode d'évaluation des résultats de nos groupes d'exploitation afin de refléter les dotations à la provision pour pertes sur créances en fonction des pertes réelles. Ce changement de méthode de répartition rehausse l'évaluation de notre rendement en regard de celui de notre groupe de référence. Antérieurement, nous imputions à ces groupes les dotations à la provision pour pertes sur créances en fonction de leurs pertes prévues, et les écarts entre les pertes prévues et les pertes réelles étaient pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Les résultats de l'exercice antérieur ont été retraités afin de refléter ce changement.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées sous l'élément Autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des charges connexes, sauf pour ce qui est des dotations consolidées à la provision pour pertes sur créances, dotations qui sont réparties en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

En 2013, nous avons perfectionné notre méthode de répartition des revenus des Services d'entreprise par région géographique. Par conséquent, nous avons réattribué certains revenus présentés au cours d'exercices précédents en les transférant du Canada aux États-Unis.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité ou groupe d'exploitation et par région.

| (en millions de dollars canadiens) | PE Canada | PE États-Unis | Gestion de patrimoine | BMO MC | Services d'entreprise 1) | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|--------------------------|---------|-----------------------------|---------|---------|------------|----------------|
| 2013 2) | | | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 4 429 | 2 378 | 564 | 1 238 | (64) | 8 545 | 5 247 | 3 222 | 76 |
| Revenus autres que d'intérêts | 1 912 | 559 | 2 890 | 2 190 | 167 | 7 718 | 5 233 | 2 093 | 392 |
| Total des revenus | 6 341 | 2 937 | 3 454 | 3 428 | 103 | 16 263 | 10 480 | 5 315 | 468 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 574 | 223 | 3 | (36) | (175) | 589 | 656 | (65) | (2) |
| Amortissement | 164 | 172 | 81 | 45 | 250 | 712 | 425 | 274 | 13 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 086 | 1 668 | 2 259 | 2 004 | 568 | 9 585 | 5 784 | 3 527 | 274 |
| Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 2 517 | 874 | 1 111 | 1 415 | (540) | 5 377 | 3 615 | 1 579 | 183 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 663 | 278 | 277 | 321 | (410) | 1 129 | 690 | 443 | (4) |
| Bénéfice net comptable | 1 854 | 596 | 834 | 1 094 | (130) | 4 248 | 2 925 | 1 136 | 187 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | - | - | 65 | 65 | 54 | 11 | - |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 1 854 | 596 | 834 | 1 094 | (195) | 4 183 | 2 871 | 1 125 | 187 |
| Actifs moyens | 177 749 | 64 277 | 22 143 | 247 578 | 43 935 | 555 682 | 345 737 | 189 693 | 20 252 |
| Écart d'acquisition (au) | 142 | 2 703 | 849 | 199 | - | 3 893 | 466 | 3 312 | 115 |
| 2012 2) 3) | | | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 4 365 | 2 456 | 561 | 1 191 | 235 | 8 808 | 5 259 | 3 495 | 54 |
| Revenus autres que d'intérêts | 1 847 | 568 | 2 344 | 2 085 | 478 | 7 322 | 4 909 | 1 961 | 452 |
| Total des revenus | 6 212 | 3 024 | 2 905 | 3 276 | 713 | 16 130 | 10 168 | 5 456 | 506 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 615 | 274 | 22 | 6 | (152) | 765 | 634 | 134 | (3) |
| Amortissement | 153 | 191 | 67 | 39 | 253 | 703 | 403 | 292 | 8 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 030 | 1 710 | 2 152 | 1 917 | 726 | 9 535 | 5 690 | 3 617 | 228 |
| Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 2 414 | 849 | 664 | 1 314 | (114) | 5 127 | 3 441 | 1 413 | 273 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 639 | 269 | 140 | 293 | (403) | 938 | 578 | 367 | (7) |
| Bénéfice net comptable | 1 775 | 580 | 524 | 1 021 | 289 | 4 189 | 2 863 | 1 046 | 280 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | 1 | - | 73 | 74 | 55 | 19 | - |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 1 775 | 580 | 523 | 1 021 | 216 | 4 115 | 2 808 | 1 027 | 280 |
| Actifs moyens | 162 019 | 61 534 | 20 354 | 251 562 | 48 795 | 544 264 | 332 882 | 190 801 | 20 581 |
| Écart d'acquisition (au) | 122 | 2 593 | 808 | 194 | - | 3 717 | 447 | 3 177 | 93 |
| 2011 2) 3) | | | | | | | | | |
| Revenus nets d'intérêts | 4 381 | 1 653 | 462 | 1 229 | (251) | 7 474 | 5 304 | 2 120 | 50 |
| Revenus autres que d'intérêts | 1 807 | 348 | 2 130 | 2 086 | 98 | 6 469 | 4 779 | 1 445 | 245 |
| Total des revenus | 6 188 | 2 001 | 2 592 | 3 315 | (153) | 13 943 | 10 083 | 3 565 | 295 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 664 | 359 | 10 | 32 | 147 | 1 212 | 669 | 534 | 9 |
| Amortissement | 143 | 113 | 43 | 28 | 211 | 538 | 364 | 169 | 5 |
| Charges autres que d'intérêts | 2 990 | 1 119 | 1 913 | 1 868 | 313 | 8 203 | 5 469 | 2 531 | 203 |
| Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 2 391 | 410 | 626 | 1 387 | (824) | 3 990 | 3 581 | 331 | 78 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 676 | 151 | 146 | 412 | (509) | 876 | 810 | 64 | 2 |
| Bénéfice net comptable | 1 715 | 259 | 480 | 975 | (315) | 3 114 | 2 771 | 267 | 76 |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | - | - | 73 | 73 | 54 | 19 | - |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque | 1 715 | 259 | 480 | 975 | (388) | 3 041 | 2 717 | 248 | 76 |
| Actifs moyens | 153 782 | 40 166 | 17 483 | 216 306 | 42 197 | 469 934 | 302 745 | 145 630 | 21 559 |
| Écart d'acquisition (au) | 122 | 2 545 | 791 | 191 | - | 3 649 | 448 | 3 108 | 93 |

1) Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.

3) Les périodes précédentes ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Note 27 : Transactions entre parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les neuf plus hauts dirigeants en poste en 2013 (neuf en 2012).

Rémunération du personnel de gestion clé

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Salaire de base et primes | 15 | 14 |
| Paiements fondés sur des actions 1) | 22 | 23 |
| Total de la rémunération du personnel de gestion clé | 37 | 37 |

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des avantages postérieurs à l'emploi de 2 millions de dollars en 2013 et en 2012. Les prestations de cessation d'emploi et autres avantages à long terme ont été de néant en 2013 et en 2012.

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous fournissons certains services bancaires et prêts à notre personnel de gestion clé selon des modalités conformes à celles du marché. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 3 millions de dollars et 2 millions au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement. Les intérêts sur ces prêts étaient inférieurs à 1 million au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012. Aucun prêt ni aucun prêt hypothécaire n'ont été consentis à un taux préférentiel à des membres du personnel de gestion clé.

Unités d'actions différées

Les membres de notre Conseil d'administration doivent toucher la totalité de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque (achetées sur le marché libre) ou d'unités d'actions différées jusqu'à ce que le portefeuille d'actions des administrateurs soit supérieur à huit fois leur rémunération annuelle comme administrateurs. Les administrateurs

touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle soit en actions ordinaires, soit en unités d'actions différées. Ils peuvent décider de prendre la totalité ou une partie de leur rémunération résiduelle en espèces, ou bien sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées additionnelles.

Les unités d'actions différées attribuées en vertu de ces régimes sont ajustées pour tenir compte des dividendes et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. La valeur de ces unités d'actions différées est versée immédiatement à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions au sein du Conseil d'administration.

Les passifs liés à ces régimes sont comptabilisés dans les passifs divers inscrits à notre bilan consolidé et se chiffraient à 37 millions de dollars et à 31 millions au 31 octobre 2013 et 2012, respectivement.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour de tels services.

Notre investissement dans les actions ordinaires d'une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 125 millions de dollars au 31 octobre 2013 (442 millions en 2012).

Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 225 millions de dollars au 31 octobre 2013 (291 millions en 2012).

Employés

Nous offrons un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés, aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Nous offrons aussi à nos employés des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes.

Note 28 : Provisions et passifs éventuels

a) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation, tel un engagement contractuel, une obligation juridique ou autre obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Les passifs éventuels sont présentés dans nos états financiers consolidés.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------|------------|------------|
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 237 | 142 |
| Nouvelles provisions ou hausse des provisions | 138 | 263 |
| Provisions affectées | (150) | (136) |
| Montants repris | (15) | (32) |
| Écarts de conversion et autres variations | (1) | - |
| Solde à la clôture de l'exercice | 209 | 237 |

b) Poursuites judiciaires

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

La Banque et ses filiales sont impliquées dans d'autres poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats opérationnels consolidés de la Banque.

c) Garantie

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et des transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. La juste valeur des biens acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 38 606 millions de dollars au 31 octobre 2013 (31 972 millions en 2012).

La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 24 795 millions de dollars au 31 octobre 2013 (26 228 millions en 2012).

Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données en garantie) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remises par celle-ci à la fin du contrat.

d) Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons. Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités dans le cadre desquelles ils l'ont été.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| Trésorerie et valeurs mobilières | | |
| Émises ou garanties par le Canada | 8 917 | 8 813 |
| Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes | 4 749 | 4 000 |
| Titres divers | 28 421 | 30 512 |
| Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres | 54 630 | 64 264 |
| Total des actifs cédés en garantie 1) 2) | 96 717 | 107 589 |

Exclut la trésorerie assujettie à des restrictions qui est présentée à la note 2.

| (en millions de dollars canadiens) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| Parties auxquelles les actifs ont été cédés : | | |
| Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires | 1 449 | 1 150 |
| Banque du Canada | 2 303 | 2 415 |
| Administrations publiques étrangères et banques centrales | 2 | 2 |
| Activités relatives aux actifs cédés : | | |
| Obligations relatives à des titres mis en pension ou prêtés | 17 121 | 28 155 |
| Emprunt et prêt de titres | 23 819 | 19 215 |
| Transactions sur instruments dérivés | 9 676 | 9 089 |
| Titrisation | 26 435 | 28 676 |
| Obligations couvertes | 7 604 | 11 302 |
| Autres | 8 308 | 7 585 |
| Total des actifs cédés en garantie 1)2) | 96 717 | 107 589 |

Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Exclut les garanties reçues qui ont été vendues ou redonnées en garantie comme il est présenté dans la section de la présente note portant sur les garanties.

- 1) Exclut les actifs ayant fait l'objet d'un refinancement hypothécaire de 4 500 millions de dollars (7 370 millions en 2012) donnés en garantie en lien avec les transactions d'emprunt de titres.
- 2) Comprend les actifs cédés afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement et de collaborer avec les institutions dépositaires ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales en territoires étrangers.

e) Autres engagements

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs. Dans le cadre de ces activités, nos engagements se chiffraient à 4 280 millions de dollars au 31 octobre 2013 (3 280 millions en 2012).

Note 29 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur représente notre estimation des sommes contre lesquelles nous pourrions échanger nos instruments financiers avec des tiers désireux de les acquérir. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs liés aux acceptations est présumée correspondre à leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces actifs et passifs. La juste valeur de la trésorerie, de certains autres actifs et de certains autres passifs est également présumée correspondre à leur valeur comptable.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs.

La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de crédit et les recouvrements.

Titres de créance de sociétés

La juste valeur des titres de créance de sociétés est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts observés chez des courtiers indépendants et des prix multisources.

Titres de participation de sociétés

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples des résultats.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composites auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe et à taux variable et des engagements de clients aux termes d'acceptations, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités semblables.

La valeur du solde de nos prêts établie selon cette méthode est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation bien établies sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black-Scholes, la simulation Monte Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles éprouvés font intervenir des mesures actuelles du marché relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux marchandises, aux écarts de crédit, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multi-sources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation de crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation de crédit est établi à partir d'écarts de crédit observés sur le marché ou d'écarts de crédit de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les règlements effectués par des chambres de compensation.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, ce qui peut inclure des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Titres pris en pension ou empruntés et titres mis en pension ou prêtés

La juste valeur de ces titres est déterminée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les données du modèle comprennent les flux de trésorerie contractuels et les écarts de financement de garantie.

Passifs de titrisation

L'établissement de la juste valeur des passifs de titrisation, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables et d'hypothèses, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées et titres de fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres de fiducie de capital est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables.

Le tableau ci-dessous fait état des montants qui seraient présentés si tous nos actifs et passifs qui sont des instruments financiers étaient présentés à leur juste valeur. Certains actifs et passifs, comme l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et le total des capitaux propres, ne sont pas considérés comme des instruments financiers et, par conséquent, ils ne sont pas évalués à la juste valeur dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)

| | | | 2013 | | 2012 | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Écart positif (néгатif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable | Valeur comptable | Juste valeur | Écart positif (néгатif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable |
| Actifs | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 26 083 | 26 083 | - | 19 941 | 19 941 | - |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 6 518 | 6 518 | - | 6 341 | 6 341 | - |
| Valeurs mobilières | 134 981 | 135 204 | 223 | 128 324 | 128 492 | 168 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 39 799 | 39 799 | - | 47 011 | 47 011 | - |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 99 328 | 98 910 | (418) | 87 870 | 88 417 | 547 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 63 640 | 62 770 | (870) | 61 436 | 61 014 | (422) |
| Prêts sur cartes de crédit | 7 870 | 7 619 | (251) | 7 814 | 7 573 | (241) |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 101 450 | 100 176 | (1 274) | 90 402 | 89 076 | (1 326) |
| | 272 288 | 269 475 | (2 813) | 247 522 | 246 080 | (1 442) |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 8 472 | 8 437 | (35) | 8 019 | 7 966 | (53) |
| Provision pour pertes sur créances 1) | (1 665) | - | 1 665 | (1 706) | - | 1 706 |
| Total des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 279 095 | 277 912 | (1 183) | 253 835 | 254 046 | 211 |
| Instruments dérivés | 30 259 | 30 259 | - | 48 071 | 48 071 | - |
| Bureaux et matériel | 2 191 | 2 191 | - | 2 120 | 2 120 | - |
| Écart d'acquisition | 3 893 | 3 893 | - | 3 717 | 3 717 | - |
| Immobilisations incorporelles | 1 530 | 1 530 | - | 1 552 | 1 552 | - |
| Actifs d'impôt exigible | 1 065 | 1 065 | - | 1 293 | 1 293 | - |
| Actifs d'impôt différé | 2 914 | 2 914 | - | 2 906 | 2 906 | - |
| Actifs divers | 8 971 | 8 971 | - | 10 338 | 10 338 | - |
| | 537 299 | 536 339 | (960) | 525 449 | 525 828 | 379 |
| Passifs | | | | | | |
| Dépôts | 366 821 | 366 973 | 152 | 323 702 | 323 949 | 247 |
| Instruments dérivés | 31 974 | 31 974 | - | 48 736 | 48 736 | - |
| Acceptations | 8 472 | 8 472 | - | 8 019 | 8 019 | - |
| Titres vendus à découvert | 22 446 | 22 446 | - | 23 439 | 23 439 | - |
| Titres mis en pension ou prêtés | 28 884 | 28 884 | - | 39 737 | 39 737 | - |
| Passifs d'impôt exigible | 443 | 443 | - | 404 | 404 | - |
| Passifs d'impôt différé | 107 | 107 | - | 171 | 171 | - |
| Passifs divers | 42 212 | 42 490 | 278 | 46 596 | 47 111 | 515 |
| Dette subordonnée | 3 996 | 4 217 | 221 | 4 093 | 4 297 | 204 |
| Titres de fiducie de capital | 463 | 616 | 153 | 462 | 636 | 174 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 31 481 | 31 481 | - | 30 090 | 30 090 | - |
| | 537 299 | 538 103 | 804 | 525 449 | 526 589 | 1 140 |
| Total des ajustements à la juste valeur | | | (1 764) | | | (761) |

1) La provision pour pertes sur créances est exclue du calcul de la juste valeur des prêts étant donné que la juste valeur tient déjà compte d'un ajustement au titre des pertes futures prévues sur les prêts.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer, par catégorie, les données que nous utilisons en lien avec des techniques d'évaluation de la juste valeur. Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours

du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

| | 2013 | | | 2012 | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| | Évaluation selon les cours du marché | Évaluation selon des modèles (avec données de marché observables) | Évaluation selon des modèles (sans données de marché observables) | Évaluation selon les cours du marché | Évaluation selon des modèles (avec données de marché observables) | Évaluation selon des modèles (sans données de marché observables) |
| Titres de négociation | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 9 913 | 911 | - | 9 675 | 1 232 | - |
| des provinces et municipalités canadiennes | 1 988 | 3 723 | - | 2 615 | 2 827 | 73 |
| l'administration fédérale américaine | 5 903 | - | - | 7 052 | - | - |
| des municipalités, agences et États américains | - | 681 | 78 | 204 | 165 | 78 |
| d'autres administrations publiques | 132 | 4 | - | 521 | - | - |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | 165 | 487 | - | 361 | 777 | 372 |
| Titres de créance d'entreprises | 2 800 | 7 465 | 822 | 3 871 | 9 117 | 1 331 |
| Titres de participation d'entreprises | 28 073 | 12 014 | - | 19 822 | 10 016 | - |
| | 48 974 | 25 285 | 900 | 44 121 | 24 134 | 1 854 |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | |
| l'administration fédérale canadienne | 13 111 | 4 | - | 17 277 | - | - |
| des provinces et municipalités canadiennes | 1 941 | 1 757 | - | 2 080 | 600 | - |
| l'administration fédérale américaine | 4 660 | - | - | 10 099 | - | - |
| des municipalités, agences et États américains | 3 | 5 388 | 1 | 85 | 4 368 | 9 |
| d'autres administrations publiques | 3 992 | 2 171 | - | 5 388 | 1 208 | - |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | 1 901 | 6 904 | - | 3 140 | 3 068 | - |
| Titres de créance d'entreprises | 5 340 | 4 306 | 30 | 5 214 | 2 619 | 42 |
| Titres de participation d'entreprises | 460 | 149 | 949 | 106 | 137 | 942 |
| | 31 408 | 20 679 | 980 | 43 389 | 12 000 | 993 |
| Titres divers | - | - | 488 | 128 | - | 526 |
| Passifs à la juste valeur | | | | | | |
| Titres vendus à découvert | 20 024 | 2 422 | - | 22 729 | 710 | - |
| Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets | - | 6 439 | - | - | 5 896 | - |
| Passifs au titre des rentes | - | 329 | - | - | 317 | - |
| | 20 024 | 9 190 | - | 22 729 | 6 923 | - |
| Actifs dérivés | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 7 | 22 215 | - | 7 | 38 180 | 3 |
| Contrats de change | 9 | 6 663 | - | 35 | 8 010 | - |
| Contrats sur produits de base | 673 | 66 | - | 1 132 | 100 | - |
| Contrats sur titres de participation | 16 | 520 | - | 20 | 342 | 5 |
| Swaps sur défaillance | - | 62 | 28 | - | 200 | 37 |
| | 705 | 29 526 | 28 | 1 194 | 46 832 | 45 |
| Passifs dérivés | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 8 | 21 516 | - | 7 | 37 037 | 20 |
| Contrats de change | 5 | 6 443 | - | 9 | 7 496 | 2 |
| Contrats sur produits de base | 695 | 138 | - | 1 463 | 278 | - |
| Contrats sur titres de participation | 70 | 2 997 | - | 78 | 2 146 | 44 |
| Swaps sur défaillance | - | 83 | 19 | - | 154 | 2 |
| | 778 | 31 177 | 19 | 1 557 | 47 111 | 68 |

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité

négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, le plus de données de marché.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

L'analyse de sensibilité au 31 octobre 2013 des instruments de niveau 3 les plus importants, soit les titres qui représentent plus de 10 % des instruments de niveau 3, est présentée ci-dessous.

Au 31 octobre 2013, nous n'avions aucun titre adossé à des créances hypothécaires ni de titre garanti par des créances hypothécaires de niveau 3. La juste valeur de ces titres est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. Lorsqu'aucune information externe sur les prix n'est disponible, nous évaluons le rendement de la garantie en estimant la juste valeur des titres.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 800 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur rendement total et des swaps sur défaillance, lesquels sont également considérés comme des instruments de niveau 3. L'analyse de sensibilité de ces produits structurés est réalisée pour l'ensemble de ces produits et elle est décrite ci-après dans la section portant sur les dérivés.

Les titres disponibles à la vente de niveau 3 comprennent des titres de participation d'entreprises d'un montant de 557 millions de dollars se rapportant à des Federal Reserve Banks et des Federal Home Loan Banks des États-Unis que nous détenons pour respecter les exigences des organismes de réglementation américains ainsi qu'un montant de 392 millions se rapportant à des placements en titres de participation de sociétés fermées. L'évaluation de ces placements exige que la direction exerce un jugement étant donné l'absence de cours du marché, le manque possible de liquidité et la nature à long terme de ces actifs. Chaque trimestre, l'évaluation de ces placements est réexaminée à la lumière de données pertinentes sur chaque société et sur le secteur en général, y compris le bénéfice net historique et le bénéfice net prévu, la situation du crédit et de trésorerie, ainsi que les transactions récentes, le cas échéant. Comme l'évaluation de ces placements n'est pas effectuée à partir de modèles, aucune analyse de sensibilité pour cette catégorie n'est effectuée.

Les actifs dérivés et les passifs dérivés comprenaient, au 31 octobre 2013, des sommes de 28 millions de dollars et de 19 millions relatives à l'évaluation à la valeur de marché de swaps sur défaillance à l'égard de produits structurés. Nous avons déterminé l'évaluation de ces instruments dérivés et des titres connexes en fonction de prix externes obtenus de courtiers pour des produits structurés similaires. Lorsqu'aucune information externe sur les prix n'est disponible, nous avons recours à des modèles standards sur le marché pour modéliser la composition des garanties particulières et la structure des flux de trésorerie liés à la transaction. Les écarts du marché pour chaque cote de crédit, le type de garantie et les autres modalités contractuelles pertinentes constituent les principales données du modèle. L'incidence de l'hypothèse d'une hausse ou d'une baisse de 10 points de base des écarts du marché consisterait en une variation de la juste valeur de (1) million et de 1 million, respectivement.

Principaux transferts

Des éléments sont transférés d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre en raison de changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et 2012.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, des titres de négociation d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes de 28 millions de dollars, des titres de créance d'entreprises disponibles à la vente de 29 millions et des titres de participation d'entreprises disponibles à la vente de 4 millions ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque des données observables sont maintenant disponibles. De plus, des titres adossés à des créances hypothécaires compris dans les titres de négociation de 17 millions ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 en raison de la disponibilité moindre de prix pour ces titres au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, des passifs dérivés de 62 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque des données de marché relatives à certains contrats sur titres de participation négociés hors cote sont devenues disponibles.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des titres de créance d'entreprises disponibles à la vente de 24 millions de dollars et des titres de négociation, à savoir des titres de créance d'entreprises de 12 millions ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires de 14 millions, ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque les valeurs de ces titres sont désormais obtenues par voie d'un tiers vendeur et qu'elles s'appuient sur des cours du marché. De plus, des titres adossés à des créances hypothécaires compris dans les titres de négociation de 105 millions et des titres de créance d'entreprises, eux aussi compris dans les titres de négociation, de 18 millions ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 en raison de la disponibilité moindre de prix pour ces titres au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des passifs dérivés de 9 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque des données de marché relatives à certains contrats sur titres de participation négociés hors cote sont devenues disponibles.

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

| Exercice clos le 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens) | Variation de la juste valeur | | | | | | | Juste valeur au 31 octobre 2013 | Profits (pertes) latents 2) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|------------|--------------|--------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| | Solde au 31 octobre 2012 | Inclus dans le résultat | Inclus dans les autres éléments du résultat global | Achats | Ventes | Échéances 1) | Transferts vers le niveau 3 | | |
| Titres de négociation | | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | |
| des provinces et municipalités canadiennes | 73 | 1 | - | - | (46) | - | - | (28) | - |
| des municipalités, agences et États américains | 78 | - | - | - | - | - | - | - | 78 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | 372 | 28 | - | - | (378) | (39) | 17 | - | - |
| Titres de créance d'entreprises | 1 331 | 42 | - | 3 | (227) | (327) | - | - | 822 |
| Total des titres de négociation | 1 854 | 71 | - | 3 | (651) | (366) | 17 | (28) | 900 |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | |
| des municipalités, agences et États américains | 9 | - | - | - | (8) | - | - | - | 1 |
| Titres de créance d'entreprises | 42 | - | 2 | 27 | (10) | (2) | - | (29) | 30 |
| Titres de participation d'entreprises | 942 | (19) | 46 | 119 | (135) | - | - | (4) | 949 |
| Total des titres disponibles à la vente | 993 | (19) | 48 | 146 | (153) | (2) | - | (33) | 980 |
| Titres divers | 526 | 14 | - | 86 | (138) | - | - | - | 488 |
| Actifs dérivés | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 3 | (3) | - | - | - | - | - | - | (3) |
| Contrats sur titres de participation | 5 | - | - | - | (1) | - | - | (4) | - |
| Swaps sur défaillance | 37 | (9) | - | - | - | - | - | - | 28 |
| Total des actifs dérivés | 45 | (12) | - | - | (1) | - | - | (4) | 28 |
| Passifs dérivés | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 20 | (20) | - | - | - | - | - | - | 20 |
| Contrats sur titres de participation | 44 | 15 | - | - | (3) | - | 6 | (62) | - |
| Contrats de change | 2 | - | - | - | - | - | - | (2) | - |
| Swaps sur défaillance | 2 | 17 | - | - | - | - | - | - | 19 |
| Total des passifs dérivés | 68 | 12 | - | - | (3) | - | 6 | (64) | 3 |

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les profits ou pertes latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés détenus au 31 octobre 2013 qui ont été portés en résultat au cours de

l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les profits ou pertes latents sur les titres détenus au 31 octobre 2013 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

| Exercice clos le 31 octobre 2012 (en millions de dollars canadiens) | Variation de la juste valeur | | | | | | Transferts vers le niveau 3 | Transferts depuis le niveau 3 | Juste valeur au 31 octobre 2012 | Profits (pertes) latents 2) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|------------|--------------|--------------|-----------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| | Solde au 31 octobre 2011 | Inclus dans le résultat | Inclus dans les autres éléments du résultat global | Achats | Ventes | Échéances 1) | | | | |
| Titres de négociation | | | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | | |
| des provinces et municipalités canadiennes | - | 5 | - | 68 | - | - | - | - | 73 | 5 |
| des municipalités, agences et États américains | - | 3 | - | 75 | - | - | - | - | 78 | 3 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | 494 | 12 | - | - | (167) | (58) | 105 | (14) | 372 | 11 |
| Titres de créance d'entreprises | 1 485 | 35 | - | 20 | (214) | (1) | 18 | (12) | 1 331 | 38 |
| Total des titres de négociation | 1 979 | 55 | - | 163 | (381) | (59) | 123 | (26) | 1 854 | 57 |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | | | |
| des municipalités, agences et États américains | 25 | - | (1) | - | - | (16) | 1 | - | 9 | (3) |
| Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Titres de créance d'entreprises | 62 | - | 5 | 25 | (8) | (18) | - | (24) | 42 | 6 |
| Titres de participation d'entreprises | 1 011 | (3) | 15 | 148 | (217) | (12) | - | - | 942 | 15 |
| Total des titres disponibles à la vente | 1 098 | (3) | 19 | 173 | (225) | (46) | 1 | (24) | 993 | 18 |
| Titres divers | 493 | 10 | - | 102 | (79) | - | - | - | 526 | 10 |
| Actifs dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 167 | (6) | - | - | - | (158) | - | - | 3 | (6) |
| Contrats sur titres de participation | 6 | (1) | - | 1 | - | (1) | - | - | 5 | (1) |
| Swaps sur défaillance | 67 | (35) | - | 5 | - | - | - | - | 37 | (35) |
| Total des actifs dérivés | 240 | (42) | - | 6 | - | (159) | - | - | 45 | (42) |
| Passifs dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 38 | (23) | - | 5 | - | - | - | - | 20 | 23 |
| Contrats sur titres de participation | 65 | 27 | - | 1 | (35) | (5) | - | (9) | 44 | (7) |
| Contrats de change | - | 2 | - | - | - | - | - | - | 2 | (2) |
| Swaps sur défaillance | 2 | - | - | - | - | - | - | - | 2 | - |
| Total des passifs dérivés | 105 | 6 | - | 6 | (35) | (5) | - | (9) | 68 | 14 |

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les profits ou pertes latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés détenus au 31 octobre 2012 qui ont été portés en résultat au cours de

l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les profits ou pertes latents sur des titres détenus au 31 octobre 2012 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Note 30 : Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux

remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés de même que les décotes connexes et sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement aux pages 92 à 94 du Rapport annuel 2013 de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

| | 2013 | | | | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|---------|
| | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
| Instruments financiers inscrits au bilan | | | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 25 317 | - | - | - | - | - | - | - | 766 | 26 083 |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 4 592 | 1 295 | 471 | 84 | 76 | - | - | - | - | 6 518 |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | | |
| Titres de négociation | 1 209 | 1 284 | 480 | 1 521 | 442 | 4 781 | 10 593 | 14 762 | 40 087 | 75 159 |
| Titres disponibles à la vente | 1 385 | 3 628 | 1 439 | 2 076 | 2 820 | 6 729 | 22 170 | 11 262 | 1 558 | 53 067 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | - | - | - | - | - | 562 | 4 864 | 606 | - | 6 032 |
| Titres divers | - | - | 18 | - | - | 3 | 34 | 17 | 651 | 723 |
| Total des titres | 2 594 | 4 912 | 1 937 | 3 597 | 3 262 | 12 075 | 37 661 | 26 647 | 42 296 | 134 981 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 26 421 | 9 627 | 2 949 | 597 | 205 | - | - | - | - | 39 799 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 026 | 1 362 | 2 866 | 4 769 | 4 082 | 17 922 | 58 035 | 9 266 | - | 99 328 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 323 | 294 | 643 | 890 | 834 | 4 730 | 23 285 | 9 636 | 23 005 | 63 640 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | 7 870 | 7 870 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 5 824 | 8 264 | 4 940 | 3 834 | 8 684 | 9 215 | 29 170 | 4 977 | 26 542 | 101 450 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 4 883 | 3 037 | 552 | - | - | - | - | - | - | 8 472 |
| Provision pour pertes sur créances | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 665) | (1 665) |
| Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 12 056 | 12 957 | 9 001 | 9 493 | 13 600 | 31 867 | 110 490 | 23 879 | 55 752 | 279 095 |
| Autres actifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 39 | 98 | 193 | 319 | 260 | 2 423 | 8 598 | 10 292 | - | 22 222 |
| Contrats de change | 685 | 665 | 605 | 244 | 149 | 1 608 | 1 515 | 1 201 | - | 6 672 |
| Contrats sur produits de base | 50 | 79 | 119 | 96 | 75 | 179 | 99 | 42 | - | 739 |
| Contrats sur titres de participation | 100 | 82 | 50 | 61 | 69 | 66 | 106 | 2 | - | 536 |
| Contrats de crédit | - | 1 | 2 | 4 | 2 | 5 | 56 | 20 | - | 90 |
| Total des actifs dérivés | 874 | 925 | 969 | 724 | 555 | 4 281 | 10 374 | 11 557 | - | 30 259 |
| Bureaux et matériel | - | - | - | - | - | - | - | - | 2 191 | 2 191 |
| Écart d'acquisition | - | - | - | - | - | - | - | - | 3 893 | 3 893 |
| Immobilisations incorporelles | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 530 | 1 530 |
| Actifs d'impôt exigible | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 065 | 1 065 |
| Actifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 2 914 | 2 914 |
| Actifs divers | 2 202 | 148 | 137 | - | - | - | 14 | 3 624 | 2 846 | 8 971 |
| Total des autres actifs | 3 076 | 1 073 | 1 106 | 724 | 555 | 4 281 | 10 388 | 15 181 | 14 439 | 50 823 |
| Total des actifs | 74 056 | 29 864 | 15 464 | 14 495 | 17 698 | 48 223 | 158 539 | 65 707 | 113 253 | 537 299 |

(en millions de dollars canadiens) 2013

| | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts 1) | | | | | | | | | | |
| Banques | 10 241 | 3 733 | 140 | 231 | 563 | - | - | - | 5 683 | 20 591 |
| Entreprises et administrations publiques | 26 265 | 29 217 | 10 490 | 6 149 | 5 547 | 13 970 | 30 597 | 6 959 | 91 604 | 220 798 |
| Particuliers | 2 253 | 3 761 | 5 203 | 4 618 | 5 513 | 7 228 | 11 450 | 1 526 | 83 880 | 125 432 |
| Total des dépôts | 38 759 | 36 711 | 15 833 | 10 998 | 11 623 | 21 198 | 42 047 | 8 485 | 181 167 | 366 821 |
| Autres passifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 56 | 112 | 246 | 365 | 314 | 2 370 | 8 174 | 9 887 | - | 21 524 |
| Contrats de change | 472 | 931 | 658 | 251 | 156 | 1 462 | 1 619 | 899 | - | 6 448 |
| Contrats sur produits de base | 56 | 91 | 98 | 92 | 93 | 241 | 124 | 38 | - | 833 |
| Contrats sur titres de participation | 119 | 173 | 241 | 91 | 143 | 841 | 851 | 608 | - | 3 067 |
| Contrats de crédit | - | 1 | 1 | 2 | 5 | 14 | 60 | 19 | - | 102 |
| Total des passifs dérivés | 703 | 1 308 | 1 244 | 801 | 711 | 4 928 | 10 828 | 11 451 | - | 31 974 |
| Acceptations | 4 883 | 3 037 | 552 | - | - | - | - | - | - | 8 472 |
| Titres vendus à découvert | 22 446 | - | - | - | - | - | - | - | - | 22 446 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 24 483 | 2 953 | 1 448 | - | - | - | - | - | - | 28 884 |
| Passifs d'impôt exigible | - | - | - | - | - | - | - | - | 443 | 443 |
| Passifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 107 | 107 |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités ad hoc | 1 222 | 1 481 | 998 | - | 318 | 3 295 | 10 395 | 4 653 | - | 22 362 |
| Passifs divers | 7 130 | 140 | 18 | 6 | 26 | 427 | 3 205 | 1 946 | 6 952 | 19 850 |
| Total des autres passifs | 60 867 | 8 919 | 4 260 | 807 | 1 055 | 8 650 | 24 428 | 18 050 | 7 502 | 134 538 |
| Dettes subordonnées | - | - | - | - | - | - | 100 | 3 896 | - | 3 996 |
| Titres des fiducies de capital | - | - | - | - | - | - | - | 463 | - | 463 |
| Total des capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - | 31 481 | 31 481 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 99 626 | 45 630 | 20 093 | 11 805 | 12 678 | 29 848 | 66 575 | 30 894 | 220 150 | 537 299 |

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens) 2013

| | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|-------|
| Engagements non inscrits au bilan | | | | | | | | | | |
| Crédits fermes 2) | | | | | | | | | | |
| Contrats de location simple | 25 | 46 | 69 | 69 | 69 | 262 | 618 | 640 | - | 1 798 |
| Contrats de garantie financière 2) | 4 778 | - | - | - | - | - | - | - | - | 4 778 |
| Obligations d'achat | 71 | 141 | 211 | 216 | 207 | 729 | 1 115 | 275 | - | 2 965 |

2) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

| | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|---------|
| Instruments financiers inscrits au bilan | | | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 19 162 | - | - | - | - | - | - | - | 779 | 19 941 |
| Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques | 5 146 | 902 | 293 | - | - | - | - | - | - | 6 341 |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Titres de négociation | 1 122 | 2 550 | 1 995 | 837 | 2 138 | 5 103 | 10 647 | 15 879 | 29 838 | 70 109 |
| Titres disponibles à la vente | 1 555 | 2 200 | 2 851 | 5 782 | 1 600 | 12 790 | 19 718 | 8 701 | 1 185 | 56 382 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | - | - | - | - | - | - | 376 | 499 | - | 875 |
| Titres divers | - | 45 | - | - | - | 22 | 56 | 17 | 818 | 958 |
| Total des titres | 2 677 | 4 795 | 4 846 | 6 619 | 3 738 | 17 915 | 30 797 | 25 096 | 31 841 | 128 324 |
| Titres pris en pension ou empruntés | 41 229 | 2 878 | 2 282 | 622 | - | - | - | - | - | 47 011 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 843 | 863 | 1 617 | 2 135 | 2 081 | 15 966 | 56 143 | 8 222 | - | 87 870 |
| Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers | 419 | 160 | 287 | 464 | 2 079 | 3 377 | 23 936 | 7 775 | 22 939 | 61 436 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | 7 814 | 7 814 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 4 344 | 5 234 | 3 973 | 2 656 | 10 541 | 8 679 | 21 740 | 4 593 | 28 642 | 90 402 |
| Engagements de clients aux termes d'acceptations | 5 227 | 2 792 | - | - | - | - | - | - | - | 8 019 |
| Provision pour pertes sur créances | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 706) | (1 706) |
| Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 10 833 | 9 049 | 5 877 | 5 255 | 14 701 | 28 022 | 101 819 | 20 590 | 57 689 | 253 835 |
| Autres actifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 178 | 338 | 354 | 582 | 527 | 2 152 | 12 929 | 21 130 | - | 38 190 |
| Contrats de change | 1 730 | 912 | 435 | 305 | 138 | 635 | 2 417 | 1 473 | - | 8 045 |
| Contrats sur produits de base | 469 | 91 | 91 | 66 | 187 | 163 | 135 | 30 | - | 1 232 |
| Contrats sur titres de participation | 70 | 70 | 17 | 44 | 11 | 36 | 119 | - | - | 367 |
| Contrats de crédit | 1 | 2 | 3 | 4 | 4 | 24 | 157 | 42 | - | 237 |
| Total des actifs dérivés | 2 448 | 1 413 | 900 | 1 001 | 867 | 3 010 | 15 757 | 22 675 | - | 48 071 |
| Bureaux et matériel | - | - | - | - | - | - | - | - | 2 120 | 2 120 |
| Écart d'acquisition | - | - | - | - | - | - | - | - | 3 717 | 3 717 |
| Immobilisations incorporelles | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 552 | 1 552 |
| Actifs d'impôt exigible | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 293 | 1 293 |
| Actifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 2 906 | 2 906 |
| Actifs divers | 2 045 | 155 | 34 | - | - | 180 | 58 | 3 191 | 4 675 | 10 338 |
| Total des autres actifs | 4 493 | 1 568 | 934 | 1 001 | 867 | 3 190 | 15 815 | 25 866 | 16 263 | 69 997 |
| Total des actifs | 83 540 | 19 192 | 14 232 | 13 497 | 19 306 | 49 127 | 148 431 | 71 552 | 106 572 | 525 449 |

(en millions de dollars canadiens)

2012

| | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts 1) | | | | | | | | | | |
| Banques | 10 935 | 1 655 | 62 | 29 | 14 | 13 | 14 | - | 5 380 | 18 102 |
| Entreprises et administrations publiques | 21 736 | 24 843 | 9 666 | 5 920 | 9 477 | 5 517 | 23 251 | 3 316 | 82 844 | 186 570 |
| Particuliers | 4 977 | 5 043 | 5 835 | 6 369 | 5 501 | 6 580 | 7 725 | 297 | 76 703 | 119 030 |
| Total des dépôts | 37 648 | 31 541 | 15 563 | 12 318 | 14 992 | 12 110 | 30 990 | 3 613 | 164 927 | 323 702 |
| Autres passifs | | | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 38 | 268 | 441 | 652 | 530 | 2 418 | 12 861 | 19 856 | - | 37 064 |
| Contrats de change | 1 003 | 1 026 | 546 | 362 | 211 | 802 | 2 351 | 1 206 | - | 7 507 |
| Contrats sur produits de base | 391 | 180 | 194 | 182 | 281 | 306 | 160 | 47 | - | 1 741 |
| Contrats sur titres de participation | 244 | 256 | 60 | 72 | 88 | 98 | 722 | 728 | - | 2 268 |
| Contrats de crédit | 50 | 2 | 4 | 3 | 2 | 18 | 71 | 6 | - | 156 |
| Total des passifs dérivés | 1 726 | 1 732 | 1 245 | 1 271 | 1 112 | 3 642 | 16 165 | 21 843 | - | 48 736 |
| Acceptations | 5 227 | 2 792 | - | - | - | - | - | - | - | 8 019 |
| Titres vendus à découvert | 23 439 | - | - | - | - | - | - | - | - | 23 439 |
| Titres mis en pension ou prêtés | 38 218 | 1 519 | - | - | - | - | - | - | - | 39 737 |
| Passifs d'impôt exigible | - | - | - | - | - | - | - | - | 404 | 404 |
| Passifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 171 | 171 |
| Passifs liés à la titrisation et aux entités ad hoc | 1 053 | 1 287 | 11 | 1 712 | 3 424 | 3 925 | 10 042 | 4 028 | - | 25 482 |
| Passifs divers | 8 124 | 99 | 28 | 11 | 200 | 23 | 2 197 | 3 279 | 7 153 | 21 114 |
| Total des autres passifs | 77 787 | 7 429 | 1 284 | 2 994 | 4 736 | 7 590 | 28 404 | 29 150 | 7 728 | 167 102 |
| Dette subordonnée | - | - | - | - | - | - | 100 | 3 993 | - | 4 093 |
| Titres des fiducies de capital | - | - | - | - | - | - | - | 462 | - | 462 |
| Total des capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - | 30 090 | 30 090 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 115 435 | 38 970 | 16 847 | 15 312 | 19 728 | 19 700 | 59 494 | 37 218 | 202 745 | 525 449 |

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2012

| | De 0 à 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance | Total |
|------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|--------|
| Engagements non inscrits au bilan | | | | | | | | | | |
| Crédits fermes 2) | | | | | | | | | | |
| Contrats de location simple | 770 | 1 076 | 1 910 | 1 939 | 9 734 | 9 418 | 33 240 | 1 898 | - | 59 985 |
| Contrats de garantie financière 2) | 25 | 48 | 69 | 67 | 68 | 262 | 563 | 700 | - | 1 802 |
| Obligations d'achat | 4 343 | - | - | - | - | - | - | - | - | 4 343 |
| | 59 | 118 | 177 | 101 | 63 | 264 | 539 | 207 | - | 1 528 |

2) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

Principales filiales

| Entités dans lesquelles la Banque détient plus de 50 % des actions avec droit de vote, émises et en circulation | Siège social | Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Bank of Montreal Assessoria e Serviços Ltda. | Rio de Janeiro, Brésil | - |
| Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited | Londres, Angleterre | 171 |
| BMO Capital Markets Limited | Londres, Angleterre | |
| Pyrford International Limited | Londres, Angleterre | |
| Bank of Montreal (China) Co. Ltd. | Beijing, Chine | 272 |
| Bank of Montreal Holding Inc. | Calgary, Canada | 23 296 |
| BMO Finance Company II | Luxembourg, Luxembourg | |
| BMO Holding Finance, LLC | Wilmington, États-Unis | |
| BMO Investissements Inc. et filiale | Toronto, Canada | |
| BMO Investments Limited | Hamilton, Bermudes | |
| Bank of Montreal (Barbados) Limited | St. Michael, Barbade | |
| BMO Reinsurance Limited | St. Michael, Barbade | |
| BMO Ligne d'action Inc. | Toronto, Canada | |
| BMO Nesbitt Burns Holding Corporation | Toronto, Canada | |
| BMO Nesbitt Burns Inc. | Toronto, Canada | |
| BMO Service Inc. | Toronto, Canada | |
| Services pour régimes de retraite collectifs BMO Inc. | Toronto, Canada | |
| Bank of Montreal Ireland plc | Dublin, Irlande | 695 |
| Bay Street Holdings, LLC | Chicago, États-Unis | 2 |
| BMO Capital-Investissement (Canada) Inc. | Toronto, Canada | - |
| BMO Nesbitt Burns Employee Co-Investment Fund I Management (Canada) Inc. et filiales | Toronto, Canada | |
| BMO Compagnie d'assurance-vie | Toronto, Canada | 734 |
| BMO Life Holdings (Canada), ULC | Halifax, Canada | |
| BMO Société d'assurance-vie | Toronto, Canada | |
| BMO Finance Company I | Schuttrange, Luxembourg | 624 |
| BMO Financial Corp. | Chicago, États-Unis | 14 047 |
| BMO Asset Management Corp. et filiales | Chicago, États-Unis | |
| BMO Capital Markets Corp. | New York, États-Unis | |
| BMO Capital Markets GKST Inc. | Chicago, États-Unis | |
| BMO Delaware Trust Company | Greenville, États-Unis | |
| BMO Global Capital Solutions, Inc. | Chicago, États-Unis | |
| BMO Harris Bank National Association et filiales | Chicago, États-Unis | |
| BMO Harris Central National Association | Roselle, États-Unis | |
| BMO Harris Financial Advisors, Inc. | Chicago, États-Unis | |
| BMO Harris Financing, Inc. et filiales | Chicago, États-Unis | |
| BMO Investment Financing, Inc. | Wilmington, États-Unis | |
| BMO Investment Partners Management, LLC et filiales | Milwaukee, États-Unis | |
| BMO Private Equity (U.S.), Inc. et filiales | Chicago, États-Unis | |
| Harris Life Insurance Company | Scottsdale, États-Unis | |
| Harris Trade Services Limited | Hong Kong, Chine | |
| M&I Distributors, LLC | Milwaukee, États-Unis | |
| psps Holdings, LLC et filiale | Chicago, États-Unis | |
| Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc. | Scottsdale, États-Unis | |
| BMO GP Inc. | Toronto, Canada | 1 |
| BMO Ireland Finance Company | Dublin, Irlande | 16 |
| BMO (US) Lending, LLC | Chicago, États-Unis | 339 |
| LGM (Bermuda) Limited | Hamilton, Bermudes | 106 |
| Lloyd George Investment Management (Bermuda) Limited et filiale | Hamilton, Bermudes | |
| Lloyd George Investment Management (Hong Kong) Limited | Hong Kong, Chine | |
| Lloyd George Management (Europe) Limited | Londres, Angleterre | |
| Lloyd George Management (Singapore) Pte Ltd. et filiale | Singapour | |
| Société de fiducie BMO | Toronto, Canada | 918 |
| Société de financement Banque de Montréal Ltée | Toronto, Canada | 30 |
| Société hypothécaire Banque de Montréal | Calgary, Canada | 2 371 |
| BMO Mortgage Corp. | Vancouver, Canada | |
| Placements immobiliers BMRI | Toronto, Canada | |

La valeur comptable des filiales représente la valeur totale des actions ordinaires et des actions privilégiées ou, s'il y a lieu, de la participation que nous détenons.

Nous détenons, directement ou indirectement, 100 % des actions avec droit de vote en circulation des filiales ci-dessus.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actifs pondérés en fonction des risques Ils désignent les expositions inscrites ou non au bilan, pondérées en fonction des risques liés aux contreparties, aux sûretés, aux garanties, et éventuellement aux produits et aux échéances, aux fins de la gestion du capital et des exigences réglementaires en matière de présentation de l'information.
P. 61

Actifs productifs moyens Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une bic augmente les revenus comptables et la charge d'impôts sur le résultat d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi afin de faciliter les comparaisons.
P. 175

Bénéfice et mesures ajustés Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre quotidien moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.
P. 35, 174

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital de première catégorie Ce capital est constitué principalement des capitaux propres ordinaires de première catégorie, des actions privilégiées, des autres éléments de capital admissibles ou des capitaux propres non ordinaires qui bénéficient d'une clause d'antériorité, moins certaines déductions.

Capital économique Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.
P. 64, 82

Capital total Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débiteures subordonnées et d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances, moins certaines déductions.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins du capital réglementaire, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres ordinaires de première catégorie Ces capitaux propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différés et certains autres éléments.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.
P. 148

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie.
P. 42, 84, 137

Entités ad hoc Les entités ad hoc comprennent les entités constituées dans un but précis et bien défini. Nous sommes tenus de consolider une entité ad hoc si nous contrôlons cette entité parce que nous avons le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles de façon à obtenir les avantages tirés de ses activités.
P. 70, 71, 145

Évaluation à la valeur de marché

Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs. L'instrument dérivé permet de transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan comprennent les divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie Ce capital est un type de capital de première catégorie émis par une entité ad hoc qui peut être inclus aux fins du calcul du ratio de capital de première catégorie, du ratio de capital total et du ratio des actifs au capital d'une banque. Aux termes de Bâle III, les instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie ne sont plus admissibles en tant que capital et font partie des éléments de capital bénéficiant d'une clause d'antériorité qui seront retirés graduellement entre 2013 et 2022.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Lever d'exploitation Écart entre le pourcentage de croissance des revenus et le pourcentage de croissance des charges. Le lever d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus ajustés et le pourcentage de croissance des charges ajustées.
P. 27

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts aux actifs productifs, moyens exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs.
P. 39

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de main selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.
P. 148

Papier commercial adossé à des actifs Placement à court terme dont l'échéance est généralement de moins de 180 jours. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Profit économique net (PEN) Le profit économique net équivaut au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, moins une charge au titre du capital. Le PEN ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté. Le PEN est considéré comme une mesure raisonnable de la valeur économique ajoutée. Le PEN et le PEN ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR.
P. 36

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer son ampleur, notamment le montant des pertes prévues à long terme et le jugement de la direction concernant la qualité du crédit compte tenu de la conjoncture macroéconomique et de la situation des portefeuilles en vigueur.
P. 42, 85, 137

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme autres passifs.
P. 70, 85, 137

Provision spécifique Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts spécifiques au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit.
P. 42, 85, 137

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le résultat de base par action.

Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de l'efficacité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté est calculé de la même façon à partir du montant ajusté des revenus et des charges autres que d'intérêts.

P. 43

Ratio de levier financier Ce ratio correspond au capital de première catégorie divisé par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les déductions spécifiées.

P. 63

Ratio des actifs au capital Ce ratio correspond au total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés, moins les autres déductions spécifiées, divisé par le capital total.

P. 63, 165

Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie Ce ratio s'entend des capitaux propres ordinaires de première catégorie, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

P. 63, 165

Ratio du capital de première catégorie

Ce ratio représente le capital de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

P. 63, 165

Ratio du capital total Le ratio du capital total représente le capital total divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

P. 63, 165

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté.

P. 36

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur trois et cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

P. 33

Revenus de négociation Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent notamment les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

P. 41

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

P. 39

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Il comporte généralement un degré d'imprévisibilité inhérent découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard des événements futurs. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

P. 95

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

P. 82

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle d'activités précises d'une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

P. 96

Risque de liquidité et de financement Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

P. 92, 144

Risque de marché Le risque de marché représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affichent des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance.

P. 87, 143

Risque de modèle Le risque de modèle désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou à cerner le risque comme prévu. Ce risque est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

P. 96

Risque de réputation Ce risque correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.

P. 98

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

P. 98

Risque environnemental et social Le risque environnemental correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

P. 99

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de non-conformité aux lois, aux engagements contractuels ou aux autres obligations juridiques, ainsi qu'aux exigences réglementaires et aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait se solder par des poursuites, des pertes financières et des sanctions réglementaires, pourrait entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, et pourrait éventuellement entacher notre réputation.

P. 96

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais exclut le risque d'entreprise.

P. 94

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrits.

P. 87

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions inscrites ou non au bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrits.

P. 87

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

• *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

• *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

• *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

• *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

P. 147

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés

Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre à des tiers des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires commerciaux, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit.

P. 145

Valeur à risque La valeur à risque (VaR)

est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, taux de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base, et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 87

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)

Cette VaR est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale que pourraient subir les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 87

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, intitulé *Principes fondamentaux*, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de la direction sollicitant des procurations contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2014 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (Rapport ESG) et *Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons le cadre de communication de l'information GRI (Global Reporting Initiative) pour faire état de notre performance en matière de développement durable. Vous trouverez ce rapport sur notre site Web.

www.bmo.com/rapport-esg-declaration

Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal* de BMO, document complémentaire au Rapport ESG et Déclaration annuelle, décrit la façon dont la Banque mène ses activités, les valeurs qui nous animent et les engagements que nous avons pris envers nos clients et les collectivités où nous sommes présents. Vous trouverez ce rapport et des renseignements supplémentaires sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesocietale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'Assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 9th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/investor

Canada et États-Unis

Téléphone : 1-800-340-5021

Télécopieur : 1-888-453-0330

International

Téléphone : 514-982-7800

Télécopieur : 416-263-9394

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : 416-867-6785

Télécopieur : 416-867-6793

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Chef, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

18th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Téléphone : 416-867-6656

Télécopieur : 416-867-3367

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : 1-877-266-6789

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : 1-877-225-5266

Cantonais et mandarin : 1-800-665-8800

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : 416-286-9992

Numéro ATS pour les clients malentendants : 1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : 1-888-340-2265

De l'extérieur des États-Unis : 1-847-238-2265

www.harrisbank.com

BMO Nesbitt Burns: 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

BMO, BMO et le médaillon contenant le M souligné, BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Groupe financier, BMO Harris Bank, BMO Harris Financial Advisors, BMO Marchés des capitaux, Ça a du sens. Profitez, ConseilDirect, Ligne d'action, M&I, Nesbitt Burns.

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

MasterCard est une marque de commerce déposée de MasterCard International Incorporated,

iPhone et iPad sont des marques de commerce déposées d'Apple Inc.

Android est une marque de commerce de Google Inc.

Information à l'intention des actionnaires



Votre vote compte.

Assurez vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2013

| Bourses – marché primaire | Symbole | Cours de clôture au 31 octobre 2013 | Haut | Bas | Volume total |
|---------------------------|---------|-------------------------------------|-------------|-------------|----------------|
| TSX | BMO | 72,62 \$ | 73,90 \$ | 56,74 \$ | 348,2 millions |
| NYSE | BMO | 69,70 \$ US | 70,91 \$ US | 55,61 \$ US | 111,4 millions |

Données historiques visant les actions ordinaires

| Date | Mesure | Effet sur les actions ordinaires |
|--------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| 14 mars 2001 | Versement d'un dividende-actions de 100 % | Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une |
| 20 mars 1993 | Versement d'un dividende-actions de 100 % | Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une |
| 23 juin 1967 | Fractionnement d'actions | Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une |

Dividendes par action payés au cours de 2013 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 185 ans – exploite inégalé par toute autre entreprise au Canada.

| Émission et catégorie | Symbole | Actions en circulation au 31 octobre 2013 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-----------------------------------|----------|-------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Actions ordinaires | BMO | 644 129 945 | 2,92 \$ a) | 2,80 \$ | 2,80 \$ | 2,80 \$ | 2,80 \$ |
| Actions privilégiées, catégorie B | | | | | | | |
| Série 5 b) | BMO.PR.H | – | 0,66 \$ | 1,33 \$ | 1,33 \$ | 1,33 \$ | 1,33 \$ |
| Série 10 c) | BMO.PR.V | – | – | 0,37 \$ US | 1,49 \$ US | 1,49 \$ US | 1,49 \$ US |
| Série 13 d) | BMO.PR.J | 14 000 000 | 1,13 \$ | 1,13 \$ | 1,13 \$ | 1,13 \$ | 1,13 \$ |
| Série 14 e) | BMO.PR.K | 10 000 000 | 1,31 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ | 1,31 \$ |
| Série 15 f) | BMO.PR.L | 10 000 000 | 1,45 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ | 1,45 \$ |
| Série 16 g) | BMO.PR.M | 6 267 391 | 1,30 \$ | 1,30 \$ | 1,30 \$ | 1,30 \$ | 1,30 \$ |
| Série 17 h) | BMO.PR.R | 5 732 609 | – | – | – | – | – |
| Série 18 i) | BMO.PR.N | 6 000 000 | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,55 \$ |
| Série 21 j) | BMO.PR.O | 11 000 000 | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,63 \$ | 1,11 \$ |
| Série 23 k) | BMO.PR.P | 16 000 000 | 1,35 \$ | 1,35 \$ | 1,35 \$ | 1,35 \$ | 0,59 \$ |
| Série 25 l) | BMO.PR.Q | 11 600 000 | 0,98 \$ | 0,98 \$ | 0,69 \$ | – | – |

- a) Le montant des dividendes payés en 2013 s'établit à 2,92 \$. Le montant des dividendes déclarés en 2013 s'établit à 2,94 \$.
- b) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 5 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en février 2013. Le montant du dividende déclaré en 2013, qui s'établit à 0,33 \$, était inclus dans le prix de rachat.
- c) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 10 ont été émises en décembre 2001 et ont été rachetées en février 2012.
- d) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 13 ont été émises en janvier 2007.
- e) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 14 ont été émises en septembre 2007.
- f) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 15 ont été émises en mars 2008.

- g) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 16 ont été émises en juin 2008.
- h) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 17 ont été émises en août 2013.
- i) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 18 ont été émises en décembre 2008.
- j) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 21 ont été émises en mars 2009.
- k) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 23 ont été émises en juin 2009.
- l) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 25 ont été émises en mars 2011.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 25 et 94 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecreeit

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables

des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Londres, Angleterre, et à Golden, Colorado, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice.

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 1^{er} avril 2014, à 9 h 30 (heure locale)

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à L'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2014*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

| | |
|----------------------|---------------------|
| 3 février | 1 ^{er} mai |
| 1 ^{er} août | 3 novembre |

Actions ordinaires – Dates de versement

| | |
|------------|-------------|
| 26 février | 27 mai |
| 26 août | 26 novembre |

Actions privilégiées – Dates de versement

| | |
|------------|-------------|
| 25 février | 26 mai |
| 25 août | 25 novembre |

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

Actionariat des employés*

Pas moins de **83,5 %** de nos employés au Canada participent au Régime d'actionariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2013.

Vérificateurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Veillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

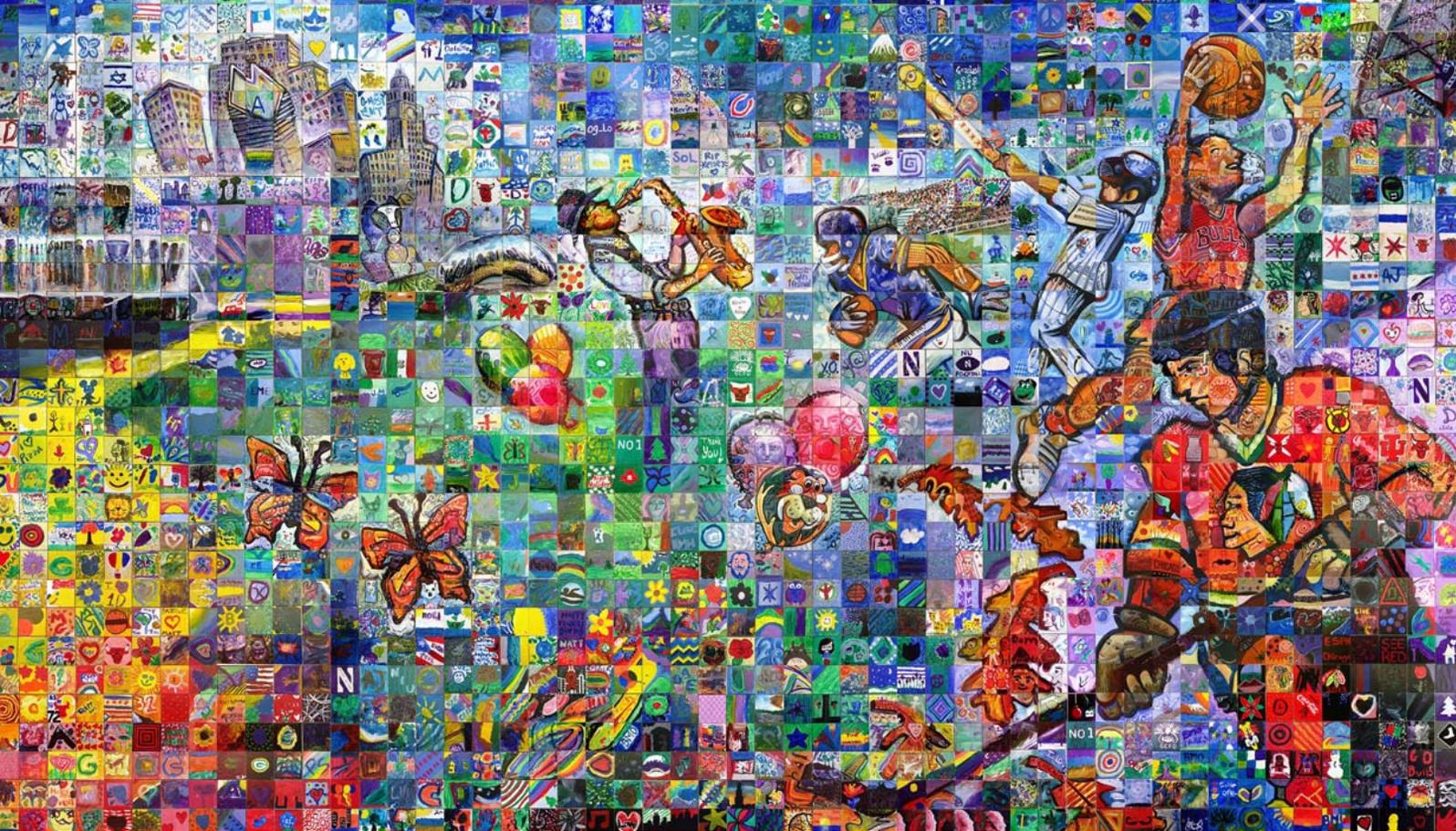
Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/secureit



Le projet artistique collectif commandé par BMO Harris Bank pour le BMO Harris Bank Magnificent Mile Lights Festival de cette année rend hommage aux citoyens de Chicago. Plus de 25 organismes communautaires et 400 employés de BMO Harris Bank ont uni leurs efforts pour réaliser la mosaïque murale multicolore qui met en valeur la jeunesse et les familles. Les équipes sportives, les festivaliers et les employés des services de police et des incendies de Chicago ont sorti leurs pinceaux pour réaliser une murale illustrant les personnes et les lieux qui font de Chicago une ville extraordinaire.

Se démarquer en offrant une expérience client exceptionnelle veut aussi dire jouer un rôle positif au sein de nos collectivités, chaque jour et partout où nous exerçons des activités.  Pour plus de renseignements consultez le site bmo.com/chicagomural

Ce Rapport annuel est neutre en carbone.

Crédits carbone
délivrés par :



BMO

